UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01364908 2

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/ledictionnairede02soma

91 7226 I

LE DICTIONNAIRE DES PRECIEUSES

Paris, impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

LE DICTIONNAIRE DES PRECIEUSES

PAR LE SIEUR DE SOMAIZE

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée de divers opuscules du même auteur relatifs aux Precieuses
et d'une Clef historique et anecdotique

PAR

M. CH.-L. LIVET

TOME II

28533
1/8/93

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVI

LES
VERITABLES PRETIEUSES
COMEDIE

A PARIS,
Chez JEAN RIBOU, *sur le quay des Augustins,*
A l'Image Saint Louis.
M.DC.LX.
Avec privilege du Roy

A MONSEIGNEUR

MESSIRE HENRY LOUIS HABERT[1],

Chevalier, comte du Mesny Habert, seigneur de Montmort, la Brosse, le Fargis et autres lieux, conseiller du Roy en tous ses conseils, et maistre des requestes ordinaire de son hostel, etc.

ONSEIGNEUR,

Je n'étaleray point icy la grandeur de vostre naissance, ny les services considerables que vous avez rendus et que vous rendez tous les jours à l'Estat; je ne diray point que, quelque éclat dont vous soyez environné et que quelques illustres que soient vos charges, elles en tirent plus de vous qu'elles ne vous en donnent. Ce n'est pas à moy d'entreprendre un panegerique où le merite surpasse de bien loin la plus haute idée que l'on s'en puisse former : vous vous devez à vous-mesme toute vostre gloire, et il vous

1. Louis Habert de Montmort, membre de l'Académie françoise, cousin de Habert de Cérisy, étoit un Mecène pour les gens de lettres de cette époque. C'est chez lui que mourut Gassendi.

appartient seul de faire quelque chose à vostre avantage; et pour moy, bien que j'aye assez d'ardeur pour souhaitter de dire quelque chose à vostre louange, je n'ay pas assez de temerité pour l'entreprendre; je seray trop heureux si je puis contribuer quelque chose à vostre divertissement, et si la lecture de ces *vrayes Pretieuses*, que je vous offre, peut vous delasser un moment de vos penibles et continuelles occupations. Je sçay bien qu'à considerer cet ouvrage, sortant de mes mains il perd quelque chose de son prix, et que le nom de son autheur pourroit, par la reputation qu'il s'est acquise, vous le rendre plus considerable; mais je ne veux rien devoir à autruy où il s'agit de vous estre obligé. Ouy, Monseigneur, je prefere l'honneur de vous estre redevable à vous seul de la protection que je vous demande pour cette Comedie à tous les avantages que je pourrois avoir de vous offrir un livre qui meriteroit, et par luy et par le nom de celuy qui l'auroit fait, l'aveu d'une personne illustre comme vous : car au moins vous jugerez qu'un zele tout pur m'a fait oser ce que j'entreprends, et que qui cherche à vous divertir cherchera tousjours avecque tout l'empressement possible les moyens de meriter la qualité qu'il prend, avec votre permission,

Monseigneur,

De vostre très-humble, très-obeissant et très-fidelle serviteur,

JEAN RIBOU.

PREFACE.

Depuis que la modestie et l'insolence sont deux contraires, on ne les a jamais veues mieux unies qu'a fait dans la preface l'autheur pretendu[1] des *Pretieuses ridicules* : car, si nous examinons ses paroles, il semble qu'il soit assez modeste pour craindre de faire mettre son nom sous la presse. Cependant il cache sous cette fausse vertu tout ce que l'insolence a de plus effronté, et met sur le theâtre une satyre qui, quoy que sous des images crotesques, ne laisse pas de blaisser tous ceux qu'il a voulu accuser. Il fait plus de critiquer, il s'erige en juge, et condamne à la berne les singes, sans voir qu'il prononce un arrest contre luy en le prononçant contre eux, puisqu'il est certain qu'il est singe en tout ce qu'il fait, et que non seulement il a copié les *Pretieuses*[2] de monsieur l'abbé de Pure, jouées par les Italiens, mais encore qu'il a imité, par une singerie dont il est seul capable, le *Medecin volant*[3] et plusieurs autres pieces des mesmes Italiens, qu'il n'imite pas seulement en ce qu'ils ont joué sur leur theâtre, mais encor en leurs postures, contrefaisant sans cesse sur le sien Trivelin et Scaramouche. Mais qu'attendre d'un

1. Cet auteur prétendu, c'est Molière. Somaize, son ennemi, ne le nomme pas, ou le désigne sous le nom de Mascarille.

2. Cette pièce, que M. Aimé Martin, en tête de son édition de Molière, prétend connoître, ne paroît pas avoir été conservée, imprimée ou même manuscrite. — V. plus loin, à la clef, PURE (de).

3. Le *Médecin volant* a été imprimé sous le nom de Molière par M. Aimé Martin, qui lui attribue cette farce, d'accord avec M. Taschereau.

homme qui tire toute sa gloire des memoires de Guillot-Gorgeu, qu'il a acheptez de sa veuve, et dont il s'adopte tous les ouvrages ?

Mais c'est assez parler des *Pretieuses ridicules*; il est temps de dire un mot des vraies ; et tout ce que j'en diray, c'est seulement que je leurs ay donné ce nom parce qu'elles parlent veritablement le langage qu'on attribue aux Pretieuses, et que je n'ay pas pretendu par ce titre parler de ces personnes illustres qui sont trop au-dessus de la satyre pour faire soupçonner que l'on ait dessein de les y inserer. J'ay encore eu d'autres raisons de les nommer ainsi, qui, n'estant connues de personne, ne sçauroient estre condamnées. Que si l'on m'accuse de condamner la satyre et pourtant d'en composer, je ne m'en defendray pas icy, puisqu'elle est tousjours permise contre ceux qui font profession de l'exposer en public.

Il ne peut plus rester qu'un scrupule dans l'esprit du lecteur : sçavoir, pourquoy je fais que mes acteurs parlent tantost en insensez et tantost en gens tout à fait raisonnables ? Mais qui examinera bien les personnages qu'ils representent, discernera aisement que ce qu'ils disent de juste c'est seulement par ouy dire, et qu'en ce qu'ils disent d'eux-mesmes ils ne dementent point leurs caracteres.

PERSONNAGES.

ARTEMISE } Pretieuses.
ISCARIE }

LE BARON de la Taupiniere.

BEATRIX, suivante d'Artemise.

ISABELLE, suivante d'Iscarie

FLANQUIN, valet de la Taupiniere.

PICOTIN, poëte.

M. GREVAL, bourgeois, voisin d'Iscarie.

La scène est à Paris.

LES VERITABLES PRETIEUSES.

COMEDIE.

SCÈNE I.

Iscarie, Isabelle.

ISCARIE.

Que l'attente d'Artemise me cause de chagrin ! Je suis la personne du monde la plus impatiente. Allez luy dire que je suis dans le dernier emportement de ne la point voir.

ISABELLE. Je vais vous obéir, Madame. Mais la voicy qui vient.

SCÈNE II.

Iscarie, Artemise, Beatrix, Isabelle.

ISCARIE.

Vrayment, ma chere, je suis en humeur de pousser le dernier rude[1] contre vous. Vous n'avez guere d'exactitude dans vos promesses : le temps a desjà marqué deux pas[2] depuis que je vous attends.

1. De me mettre en colere.* — 2. Deux heures.

* Les explications que nous reproduisons en notes se trouvent en marge du texte de Somaize.

ARTEMISE. Ah! ma chere, il faut que vous sçachiez qu'un certain marquis m'est venu voir.

ISCARIE. Hé! comment s'appelle-t'il, ce marquis?

ARTEMISE. Il s'appelle le marquis de Mazarcantara ; il sait tout à fait l'air de la ruelle : c'est un galand de plein pied[1] qui s'explique sans aucune incertitude[2], et je n'ay jamais veu d'homme qui dise les choses plus congrument. J'ay pourtant remarqué un deffaut en luy qui m'a pensé faire perdre mon sérieux[3].

ISCARIE. Hé ! quel?

ARTEMISE. Il ne peut s'empescher de faire la reverence en point d'Hongrie.

ISCARIE. Ah! ma chere, il ressemble donc au marquis de Mascarille?

ARTEMISE. Ce que vous dites est une verité toute pure.

ISCARIE. Je croy que vous avez dessein de faire bien des assauts d'appas[4]; je vous trouve dans votre bel aymable[5]. L'invincible n'a pas encore gasté l'œconomie de vostre teste[6] ; vous ne fustes jamais mieux sous les armes[7] que vous estes. Que vos taches advantageuses[8] sont bien placées! que vos graces[9] donnent d'esclat à vostre col ! et que les tenebres[10] qui environnent vostre teste relevent bien la blancheur de ce beau tout!

ARTEMISE. Ah! ma chere! vous faites trop de despence en beau discours[11] pour me dauber sérieuse-

1. Bien fait. — 2. Sans hésiter. — 3. Rire. — 4. Des conquestes. — 5. Belle. — 6. Le vent n'a point défrisé vos cheveux. — 7. Habillée. — 8. Vos mouches. — 9. Vos perles. — 10. Coiffes. — 11. Vous dites trop de belles choses.

ment[1] ; mais n'importe : tout vous est licite, et l'empire que vous avez sur mon esprit fait que je n'excite pas mon fiel contre vous[2].

ISCARIE. Ce que vous me dites là est du dernier obligeant; mais si vous voulez que je vous donne un quart d'heure de divertissement, entrons dans mon cabinet : je vous feray voir un innocent[3] que l'on m'a envoyé, dont l'encombrement du styl est capable de faire changer l'assiette de votre ame.

SCÈNE III.

Beatrix, Isabelle.

BEATRIX.

Dites-moy donc quelle langue est-ce que parlent nos maistresses? Ma foy, je n'entends point ce jargon, et s'il faut qu'elles continuent à parler de la sorte, elles seront contraintes de nous donner un maistre pour apprendre ce langage et de nous remettre à l'A B C.

ISABELLE. Que vous avez peu de lumiere et que votre esprit est opaque! Est-il possible que vous ayez demeuré si long-temps chez une Pretieuse et que vous n'ayez pas encore pris aucune teinture de l'elegance de leur style!

BEATRIX. Vous estes donc aussy folle qu'elles, à ce que je voy, et vous affectez de dire des mots à longue queue.

1. Pour me railler. — 2. Que je ne me mets pas en colere. — 3. Poulet.

ISABELLE. Ah! pleust à Dieu que je pusse estre inventrice comme je ne suis que l'echo de ces mots graves et ampoullez qui, par un sens mysterieux, estallent la vraye et pure signification des choses!

BEATRIX. Hé bien! puisque vous avez cette pensée, l'envie me prend de disputer contre vous. Aussi bien, puisque ce langage n'est inventé que par la fantaisie de certaines femmes, une femme peut bien disputer contre sans que cela paroisse extraordinaire; et pour vous montrer qu'il n'y a rien de plus extravagant que cette façon de parler, je m'en vais vous dire de certains mots que j'ay retenus qui choquent tout à fait nostre langue naturelle.

ISABELLE. Votre engagement est inconsideré, mais j'ay assez d'indulgence pour vous tirer de l'erreur où vous a precipité l'espaisseur de votre esprit.

BEATRIX. Bon! je suis ravie que vous ayés des indulgences chés vous: j'avois fait dessein d'en aller querir à Rome, mais vous m'espargnez cette peine.

ISABELLE. Voilà une superfluité dite à contretemps. Venez à vostre dispute, et n'alambiquez point mon esprit de fadaises.

BEATRIX. Çà, dites-moy s'il y a rien de plus ridicule que de nommer un lavement le *bouillon des deux sœurs*? A-t'on jamais ouy dire qu'un medecin est un *bastard d'Hippocrate*? Voylà bien honorer la medecine, ma foy! et c'est là le moyen d'encourager ces messieurs les medecins à nous tirer *des bras du vieil resveur*, ou plustost de l'*empire de Morphée*, ou, pour mieux m'expliquer, du lict, à qui vos sçavantes ont donné ces noms. C'est encore assez bien debutter que de nommer les pieds *les chers souf-*

frans, le boire le *cher necessaire*, et d'appeller le potage l'*union des deux elements*. A quoy bon toutes ces obscuritez, et pourquoy dire en quatre mots ce que nous disons en deux? Est-ce qu'il ne seroit pas mieux de dire : Souffiez ce feu, que : *Excitez cet element combustible?* Donnez-moy du pain, que : *Apportez le soutien de la vie?* Voylà une maison, que de dire : *Voylà une garde necessaire?* Et seriez-vous bien assez opiniastre pour me vouloir soustenir que le pot de chambre que vous nommez l'*urinal virginal* l'est encore quand les filles et les garçons ont donné dans l'*amour permis*, qui est, selon le langage de vos Pretieuses, le mariage?

ISABELLE. En verité, votre desordre est terrible et me jette dans une souffrance inconcevable.

BEATRIX. Il n'est pas encore temps de m'interrompre, et je n'ay pas encore finy.

ISABELLE. Poursuivez donc et rendez viste vostre discours complet.

BEATRIX. Je vous dis encore que, quoy que vous puissiez dire, il n'y a rien de plus insupportable que de nommer les dents un *ameublement de bouche*, et de dire, pour faire voir que l'on a long-temps balancé à faire une chose, qu'*il est monté des incertitudes à la gorge*. Dites-moy un peu, y a-t'il aucun sens à cela, non plus que de dire qu'une femme *a des absences de raison* pour expliquer qu'elle est jeune; et dites-moy enfin s'il y a rien de plus extravagant que d'appeler *des traistres* les paravents, le miroir *un peintre de la derniere fidelité*, un esvantail un *zephir*, et une porte *la fidelle gardienne*. Si par hazard un jaloux qui auroit fermé une porte sus sa femme et en auroit

la clef estoit trompé par un galand qui en auroit une fausse, doit-il, venant à sçavoir la chose, appeler encore la porte *la fidelle gardienne*? Je pourrois vous en dire encore quantité, mais je mesprise si fort cette façon de parler que je ne m'en sçaurois donner la peine.

ISABELLE. Ah ! je vais bien vous montrer... Mais voicy Flanquin le pretieux.

BEATRIX. Quoy ! le valet du baron de la Taupiniere, qui vous fait les doux yeux, est donc aussy de ce nombre? Vraiment, il merite qu'on l'escoute, et c'est une chose assez divertissante, à mon avis, que d'entendre un valet parler pretieux.

SCÈNE IV.

Isabelle, Beatrix, Flanquin.

FLANQUIN.

Ah ! ma chere, ma toute aymable, que je suis heureux de vous voir !

ISABELLE. Qui t'ameine icy?

FLANQUIN. Je viens sçavoir si vostre maistresse est en pouvoir de recevoir visite.

ISABELLE. Je m'en vais m'en instruire, et dans peu ma responce desembarassera ton âme de cette affaire. (*Elle sort.*)

FLANQUIN. Il faut avouer que la methode de s'exprimer dont on se sert maintenant est une chose qui sert merveilleusement à nous distinguer du commun, et est tout à fait degagée de la matiere; et, à dire

vray, c'est quelque chose de bien satisfaisant de pouvoir fendre la presse et de faire quelque nombre parmy les gens canonisez dans les ruelles.

BEATRIX. Tirez-moy d'erreur : ce que vous venez de dire, n'est-ce point un compliment que vostre maistre a composé pour dire en quelque ruelle, et dont vous avez leu le brouillon ?

FLANQUIN. Je vois bien que vous n'estes pas encore instruitte de ce que je vaux, et que la pauvreté de mes habits vous fait juger à mon desavantage de celle de mes pensées. (*Isabelle rentre.*) Mais je vous persuaderay une autre fois. Voicy l'enthousiasme de mes yeux, l'aymant de mon cœur, en un mot mon unique. Il faut que je luy fasse connoistre qu'elle m'encapucine l'ame et qu'elle m'encendre le cœur[1].

ISABELLE. Ton maistre viendra quand il luy plaira.

FLANQUIN. Ah ! mon ange, que vous avez bien fait de rapporter en ce lieu le merite qui s'en estoit esloigné ! Que nous avions besoin, dans l'opacité de cette salle, que vos yeux vinssent servir de supplement au soleil, non que leurs chaleurs ne reduisent mon corps à une secheresse qui m'apprend qu'un bain interieur me seroit fort utile !

BEATRIX. La plaisante façon de demander à boire !

FLANQUIN. Ouy, un bain intérieur ou l'agrement donné entre les deux sœurs[2] peuvent maintenant empescher la metempsicose de mon ame, qui va bientôt s'emanciper de sa demeure si l'on ne la secoure par l'un de ces remedes, ou si vous ne souffrez que je gouste avec vous la volupté de l'amour permis[3].

1. Qu'elle m'enflamme. — 2. Lavement. — 3. Du mariage.

ISABELLE. Voyez, ma compagne, qu'il a bien succé tout ce que la Carte de Cocquetterie luy a pu dogmatiser de tendresse !

FLANQUIN. Quoy ! point de quartier ny de treve! toujours cette juppe modeste m'empeschera de contempler la friponne [1]!

BEATRIX. Ce n'est pas une petite joye de voir un valet pretieux faire l'amour.

ISABELLE. Vrayment, vous estes aujourd'huy sur vostre grand fecond.

FLANQUIN. Il est vray, je n'en finesseray point avec vous. Mon estime est trop superlative à vostre esgard pour ne pas transiger avec vous d'une verité constante, qui est que mon cœur est enfrangé de mouvements [2].

ISABELLE. Il faut tomber d'accord que l'amour a terriblement deffriché [3] votre cœur.

FLANQUIN. N'auroit-il point deffriché le vostre ? Mais que j'applique la reflexion de ma bouche sur cette belle mouvante [4]. Ah ! Dieu, faut-il qu'un gand du dernier fendu [5] me fasse un si outrageant obstacle! Ouffe ! Une de vos sensues ma picqué extremement peu.

BEATRIX. La drosle de sensue qu'une épingle !

FLANQUIN. Mais je m'oublie à l'opposite de vos appas que la lenteur de mes chers souffrans peut faire bouillonner le benin cerveau de mon maistre. Je m'en vay donc faire faire diette à mes yeux de leurs astres tutelaires.

1. Cette juppe de dessus m'empesche de voir celle de dessous. — 2. Pleiñ de trouble. — 3. Attendry. — 4. Main. — 5. Coupé.

ISABELLE. Je pâtirai beaucoup par le contre-coup[1] de ce quittement.

BEATRIX. Adieu, beau Pretieux.

FLANQUIN. Adieu, l'hetheroclite du beau langage.

SCÈNE V.

Artemise, Iscarie, Beatrix, Isabelle.

ARTEMISE, *tenant un papier à la main.*

Quelle pauvreté, ma chere! Il n'y a pas une chose raisonnable là-dedans.

ISCARIE. Ah! pour moy, c'est l'effroy des effrois, et il faut que je vous avoue que les bras m'en tombent[1]. Quoy! scander cinq ou six stances sans y trouver un mot de pompeuse mesure!

ARTEMISE. Il est vray que cela n'est point digerable, et sur tout la penultiesme ou avant-derniere stance de cet insupportable portrait ne fournit rien à l'oreille qui puisse exercer son avidité. Voyez plutost encor une fois si cela n'est pas du dernier inintelligible!

ISCARIE, *prenant le papier.* Je me serois contentée du chagrin de la premiere lecture, mais pour vous, je veux bien faire ce passe-avant. Aussy bien, à quoy tuerions-nous notre Saturne[3], dans l'expectation que nous faisions icy du baron de la Taupiniere?

ARTEMISE. Lisez donc!

1. La rigueur. — 2. Que j'en suis fort surprise. — 3. Temps.

ISCARIE *lit :*

Puis, lorsque ton pinceau, d'une legere touche,
Aura tracé ses yeux, tu traceras sa bouche ;
Là, d'un doux coloris l'agreable rougeur
Par sa vivacité dementira la rose,
Et s'il y manque quelque chose
Pour en peindre l'esclat, tu prendras mon ardeur.

Elle poursuit : Peut-on voir des vers plus indigestes, et ne connoit-on pas bien, à les voir, que la severité des capables n'y a pas passé, et que ce petit vers qui menace de la fin pourroit seul gaster le plus bel ouvrage. Ah ! ne m'avouerez-vous pas que ceux-cy, qui depeignent le langage des beaux yeux d'une belle, ont toute une autre pompe? (*Elle lit :*)

Par une avidité qui tient de la divine,
Elle chante partout quelle est son origine;
Son langage pourtant n'a rien que de muet,
Ses sourcilleux ardens font toutes ses harangues,
Elle brave avecque eux les plus rapides langues,
Et leurs seuls branslements composent son caquet.

Pour moi, je suis pour ces sortes de vers qui s'esloignent du vulgaire; mais nous contemplerons le reste à loisir, car voicy monsieur le Baron.

SCÈNE VI.

Le baron de la Taupiniere, Iscarie, Artemise, Isabelle, Beatrix.

LE BARON, *les saluant.*

Vous aurez sujet, Mesdames, de trouver mon procedé audacieux; mais il est bien difficile de ne pas visiter souvent l'extrait[1] de l'esprit humain.

ISCARIE. Ah! Monsieur, c'est nous mettre trop avant dans le rang favory de vostre pensée, et nous sommes trop sensibles à la gratitude de vos termes de ruelles.

LE BARON. Ce n'est pas d'aujourd'huy que je sçais que vous faites les choses justes aimablement[2], que vous possedez entierement le vent du bureau, et que devant vous les plus beaux esprits ne sçauroient faire feu.

ARTEMISE. Vostre louange se distancie trop de nostre merite pour hazarder le paquet serieux[3] contre vous.

ISCARIE. Ma commune[4]!

ISABELLE. Plaist-il, Madame?

ISCARIE. Fournissez-nous icy les throsnes de la ruelle[5]. (*Isabelle apporte des fauteuils.*)

ARTEMISE. Monsieur, prenez figure[6], s'il vous plaist. (*Ils s'assisent tous.*)

1. L'abrégé. — 2. Bien. — 3. Des compliments. — 4. Suivante. — 5. Fauteuils. — 6. Assisez-vous.

LE BARON. Avez-vous grande foule d'alcovistes[1] chez-vous ? Qui preside? Qui est de quartier ?

ISABELLE. Nous en avons plusieurs, et de la vieille roche[2], mesme des femmes de la petite vertu[3]; et quoyque nous ayons quelques diseuses de pas vray[4], nous n'avons point de ces diseuses d'inutilitez[5] qui ignorent la force des mots, le friand du goust.

LE BARON. Sans doute, quantité de celles qui vous viennent voir vous servent de mouches[6], et l'on y en pourroit trouver aussy dont la neige du visage se fond[7]

ARTEMISE. Il est vray que l'on y en pourroit trouver qui lustrent leur visage[8], mais, outre que celles-là sont graves par leur antiquité, les trouppes auxiliaires de leur esprit soûtiennent assez leurs ambiguitez d'appas.

LE BARON. Il faut avouer, Mesdames, qu'il y a grand plaisir à faire figure dans le monde[9].

ISCARIE. Vous l'y faites sans doute bien avantageusement, puisque vous avez dix mille livres de rente en fonds d'esprit, qu'aucun créancier ne peut saisir ny arrester[10].

LE BARON. De grace, arrestez là ce discours obligeant, car je me verrois reduit dans l'incapacité de vous repondre. Mais j'oubliois à vous dire qu'un de mes amis m'a amené ce matin un certain poëte nouveau qui fait des vers scientifiquement bien, et,

1. De galands. — 2. Nobles. — 3. Galantes. — 4. Menteuses. — 5. Parolles superflues. — 6. Sont moins belles que vous. — 7. De vieilles. — 8. Qui se fardent. — 9. A estre estimé. — 10. Puisque vous avez beaucoup d'esprit.

comme il avoit deux pieces à me lire, je luy ay promis de l'escouter après avoir donné à nature les necessitez meridionalles [1]. Flanquin le doit conduire icy dés qu'il sera venu, afin que nous prenions icy les extasiens divertissemens de cette lecture.

ISCARIE. Ma chere et moy aimons si demesurement les poëmes dramatiques que nous ne trouvons point de paroles assez energiques pour vous rendre des graces conformes à une obligation qui est dans un degré superlatif.

LE BARON. Ce discours continue à me faire voir la magnifique élevation de vostre esprit. Mais à propos, je fus il y a quelque temps chez madame ****. Que dites-vous d'elle ?

ARTEMISE. C'est une personne qui a des lumières esloignées [2].

ISCARIE. Pour moy, je tiens qu'elle a l'ame mal demeurée [3].

LE BARON. Et moy je ne sçay qu'en croire. Il y a quantité de gens qui tiennent qu'elle a un œuf caché sous la cendre [4].

ARTEMISE. Si vos sentimens sont partialisez là-dessus, vous devez au moins avouer qu'elle a les miroirs de l'ame [5] fort beaux, la bouche bien façonnée [6]; qu'elle est d'une vertu severe [7], et qu'elle articule bien sa voix [8].

ISCARIE. Mais ce qui est de plus fascheux, c'est

1 Disné. — 2. Des connoissances confuses. — 3. Qu'elle n'a point d'esprit. — 4. Qu'elle a de l'esprit et qu'elle n'en a pas la clef. — 5. Les yeux. — 6. Belle. — 7. Que l'on n'obtient rien d'elle. — 8. Qu'elle chante bien.

qu'elle est unie à un inquiet[1] et qu'elle est de la petite portion[2].

LE BARON. Je voudrois bien la voir icy, car je ne l'ay jamais veue qu'avec l'instrument de la curiosité[3] sur le visage.

ISCARIE. C'est une chose qui est de la derniere impossibilité, car elle ressent à présent le contrecoup de la volupté permise[4].

LE BARON. Mais il me semble que nostre poëte devroit estre icy, puisque j'ay ordonné qu'on l'amena icy dans mes quatre corniches tirées par deux de mes pluches[5].

ARTEMISE. Vous n'avez pas mal fait, car le troisiesme element[6] qui tombe sur l'eminence des grez[7] l'auroit fait d'un illustre un poëte crotté.

ISCARIE. Ce poëte n'est donc pas Normand, puisqu'il n'a point de carosse?

LE BARON, *entendant heurter*. On fait parler le muet[8]. Sans doute, le voicy. Ouy, c'est luy-mesme que Flanquin ameine.

1. Un homme d'affaire. — 2. A peu de bien. — 3. Un masque. — 4. Elle est en couches. — 5. Mon carosse tiré par deux de mes chevaux. — 6. La pluie. — 7. Les pavez. — 8. On heurte.

SCÈNE VII.

Le baron de la Taupiniere, Iscarie, Artemise, Isabelle, Beatrix, Flanquin, le Poëte.

LE POETE.

Ah! vrayment, Monsieur, je feray chanter à ma Callioppe en vers bien montez et d'une veine bien guindée les remerciemens que je vous dois de l'heureuse et inesperée connoissance que vous me procurez de ces deux divinitez charmeresses dont les beaux yeux vont esclairer mon esprit et embrazer mon Uranie d'un feu plus devorant que n'est celuy de ce mont si renommé de Sicile où le vieux boiteux tenoit jadis sa forge, et bien plus endoctrinant que celuy qu'Appollon inspire aux neuf Sœurs.

ISCARIE. On connoist bien, Monsieur, que vous avez à commandement l'eau d'Hypocrenne et que vous estes le frere aisné des neuf Sœurs.

ARTEMISE. Je vous l'avoueray, je n'ay jamais ouy de style plus pompeux et qui fasse plus de tour dans l'oreille que le vostre.

LE POETE. Je sçais parler emphibologetiquement; le langage des dieux m'est ordinaire, et je ne me plains point quand on me dit que l'on ne m'entend pas, car c'est signe que je parle en oracle. (*Ils s'assisent.*)

FLANQUIN, *se mettant en un coin.* Moy, je m'en vais me mettre icy pour faire inventaire des grands mots qui se diront. Çà, n'en laissons point passer qu'ils ne soient enregistrez sur nos tablettes, et jouons bien nostre rolle.

LE BARON. Dites-nous donc un peu, Monsieur, au net vostre sentiment sur les pieces qui se sont jouées depuis peu de temps, car j'en ay fort peu veu ; mesme je fus l'autre jour aux *Pretieuses* de Bourbon[1] ; mais je ne les pus entendre, parceque je ne pouvois reigler aucune posture[2].

FLANQUIN. Bon! en voilà un.

LE POETE. Pour ce qui est des *Pretieuses*, comme ce n'est qu'un ouvrage en prose, je vous en diray mon sentiment en peu de mots. Premierement, il faut que vous sçachiez qu'elle est plus aagée de trois ans que l'on ne pense, et que, dès ce temps-là, les comediens italiens y gagnerent deux mille escus, et cela sans faire courre le billet, comme les Bourbonnois en ont amené la coutume.

LE BARON. Le bruit commun m'a desjà donné quelque legere connoissance de cela ; mais Mascarille pourtant soutient n'avoir imité en rien celle des Italiens.

LE POETE. Ah ! que dites-vous là ! C'est la mesme chose : ce sont deux valets tout de mesme qui se desguisent pour plaire à deux femmes et que leurs maistres battent à la fin. Il y a seulement cette petite difference que, dans la premiere, les valets le

1. Les *Pretieuses ridicules* de Molière, jouées sur le théâtre du Petit-Bourbon. — 2. J'estois trop pressé.

font à l'inceu de leurs maistres, et que, dans la derniere, ce sont eux qui leurs font faire. Je ne pus m'empescher de luy en dire mon sentiment chez un marquis de mes amis qui loge au quartier du Louvre, où il la leut avec son *Dom Garcie*[1] avant que l'on la jouast.

ISCARIE. Ce que vous dites est furieusement incroyable, car il me souvient bien que dans ces *Pretieuses* il improuve ceux qui lisent leurs pieces avant qu'on les represente, et par là vous me diriez qu'il s'est tourné luy-mesme en ridicule.

LE POETE. Il est vray que je n'aurois pas pensé qu'il eust brigué comme il fait; mais je sçay de bonne part qu'il a tiré des limbes son *Despit amoureux*[2] à force de coups de chapeau et d'offrir des loges à deux pistolles.

LE BARON. C'est assez parlé de sa methode, et puisque vous avez ouy lire son *Dom Garcie*, ditesnous un peu ce que c'est.

LE POETE. Ma foy, si nous consultons son dessein, il a pretendu faire une piece serieuse; mais si nous en consultons le sens commun, c'est une fort meschante comedie, car l'on y compte plus d'incidens que dans son *Estourdy*.

LE BARON. Mais, Monsieur...

1. Le *Dom Garcie* de Navarre ne fut représenté que le 4 février 1661. — On voit qu'il étoit depuis longtemps connu, puisque les *Véritables Pretieuses* de Somaize étoient imprimées le 7 janvier 1660.

2. Le *Despit amoureux* et l'*Estourdy*, jouées à Lyon en 1658, furent représentées à Paris la même année.

ARTEMISE. Ah ! c'est trop d'interruptions ; brisons-là nos interrogations, et sçachons au long de Monsieur son sentiment sur toutes les pieces que l'on a jouées cet hyver.

LE BARON. Volontiers.

FLANQUIN, *à demy-bas*. Nous aurons tantost dequoy faire une autre pretieuse.

LE POETE. Je veux bien, Mesdames, vous obeir en cette rencontre, et, malgré cette animosité que le destin du Parnasse a semé entre les poëtes, je les vois trop au dessous de moy pour apprehender aucunement de vous estre suspect en parlant d'eux. Je vous diray donc en quel ordre il les faut mettre et le cas qu'il en faut faire. Il y en a de certains qui ne meritent pas d'estre mentionnez dans le catalogue des illustres, pour n'estre venus au monde qu'incognito, n'y avoir paru qu'en passant, et avoir fait naufrage avant que d'avoir esté en pleine mer; il y en a d'autres aussy dont la voix publique parle assez sans que j'en dise mot, et, parmy les dramatiques dont est question, Corneille l'aisné tient seul cette place. Il n'en va pas tout à fait de mesme de son cadet, et, quoyque ce soit une divinité parmy les comediens, les encens qu'on luy donne ne sont pas si generaux que ceux de son frere. Ne croyez pourtant pas que j'en veuille dire du mal; au contraire, je tiens que c'est celuy de tous les autheurs qui pense plus profondement, et sans doute l'envie avouera elle-même que son *Stilicon*[1] est tout

1. *Stilicon* a été joué et imprimé en 1660. Loret en parle dans sa lettre du 31 janvier de cette année.

à fait beau. Nous avons encore veu cet hyver le *Frederic*[1] qui a fort reussy, et c'est sans doute avec quelque raison, puisqu'il ne part rien de la veine de son autheur qui ne soit plein de feu, tesmoin sa *Clotilde*[2], où la boutade est bien exprimée. Ces deux pieces ont esté accompagnées de la *Stratonice*[3], dont le style est tout different, l'autheur de cette piece ne s'attachant qu'à faire des vers tendres, où il reussit fort bien. Quoy que je ne me sois engagé qu'à vous parler des autheurs dont on a joué les pieces cet hyver, je ne me puis empescher de vous dire que le theatre a perdu l'illustre abbé de Bois-Robert[4], qui, par generosité, s'en est retiré luy-mesme, de peur que ses pieces n'estouffassent celles des fameux autheurs qui se sont remis au theatre depuis peu. Il y en a encore un dont je n'ay point parlé, qui joint l'espée à la plume; il sçait faire des vers mieux qu'Homere et se bat aussy bien qu'Alexandre. On a joué cet hyver au Petit-Bourbon une piece de luy nommée *Zenobie*[5].

1. Le *Frédéric* de Boyer parut en 1660, dédié au duc de Guise.

2. *Clotilde* avoit paru l'année précédente (1659), dédiée à Fouquet.

3. *Stratonice*, de Quinault, représentée dès 1657, ne fut imprimée qu'en 1660, et dédiée à Jeannin de Castille.

4. La dernière pièce de l'illustre abbé de Bois-Robert fut *Théodore*. Somaize publioit, l'année même de son apparition (1658), une satire fort dure contre cette pièce, et pleine d'insolence contre l'auteur.

5. Il a paru, avant et après la publication des *Vraies Pretieuses*, plusieurs pièces de *Zénobie*. La seule à laquelle

ARTEMISE. Il est vray que j'ay ouy dire qu'il avoit de fort beaux vers.

LE POETE. Comment, de beaux vers! Nos plus grands autheurs en mettroient moins dans une douzaine qu'il n'y en a dans celle-là. On y remarquoit pourtant un grand deffaut.

ISCARIE. Hé ! quel deffaut?

LE BARON. Ah ! je sçay quel est ce deffaut mieux que personne, et un de mes amis le dit plaisamment à son autheur. Il fut jusques chez luy le trouver. Luy, ne le connoissant point, luy demanda ce qu'il souhaittoit; mais il fut bien surpris quand il entendit qu'on avoit trouvé un grand deffaut dans sa piece qui n'estoit inconnu à personne.

ISCARIE. Ah! ne nous tenez plus en langueur, dites le nous viste.

LE BARON. Ce deffaut est, en un mot, que les comediens ne jouoient rien qui vaille, et qu'ils ne sont bons à rien qu'à jouer la farce.

LE POETE. Il est tout vray que si l'hostel de Bourgogne eust joué cette piece, elle eust extremement reussy : car c'est un merveilleux assaisonnement à une piece que les bons comediens; et tels, malgré toute la fortune de leur nom, tels, malgré la force de leur brigue, ne reussiroient pas comme ils font si l'on jouoit leurs pieces à Bourbon.

ARTEMISE. Quoy! Monsieur, il ne brigue donc point du tout?

puisse s'appliquer ce que dit Somaize est celle de *Jean Magnon* (voy. ce nom). Elle parut en 1660, dédiée à la duchesse de Savoie.

LE POETE. Point du tout, et il n'a jamais leu sa piece qu'à deux de ses amis; encore les y a-t'il fait entrer pour rien.

LE BARON. Mais, Monsieur, c'est assez parler des autres, et je crois que ces dames sont dans une furieuse impatience d'entendre la lecture de vos pieces, et qu'elles sont desjà assez persuadées de vostre merite pour vous promettre avec moy-mesme, sans les entendre, d'y applaudir de la belle maniere quand on les representera.

ISCARIE. Sans doute.

LE POETE. Je vous diray donc, pour entrer d'abord en matiere, que j'ay fait deux pieces de style different, car l'une est une tragedie nommée : *la Mort de* LUSSE-TU-CRU[1].

ARTEMISE. Le sujet est bien du temps.

ISCARIE. Mais quelle en est la catastrophe, car c'est la la pierre d'achoppement des tragedies ?

LE POETE. Je le fais lapider par les femmes.

LE BARON. Ah! Mesdames, qu'il a bien rencontré! qu'elle est bien imaginée! qu'il s'est bien de-vulgarisé! Ah! cela me met dans la derniere de-nangeson de sçavoir le nom de vostre comedie.

1. Chaque année avoit son mot en vogue. Lustucru ou l'eusses-tu cru? avoit alors cet honneur. La lettre du 31 janvier 1660 de Loret est divisée en couplets qui tous se terminent par *l'eusses-tu cru ?* — On trouve au cabinet des estampes de la bibl. impér. (T. F. 2, p 26 et 38), deux gravures représentant Lustucru. Dans la première, Lustucru est sur un trône, tenant à la main, au lieu de sceptre, le marteau avec lequel il réforme la tête des femmes. A gauche se pressent des maris chargés d'argent qu'ils apportent

LE POETE. Je l'intitule : *les Nopces de* PANTAGRUEL.

LE BARON. Il ne s'est point dementy : le titre est incomparable.

ISABELLE. Cela stupeficie mon ame.

ARTEMISE. Pour moy, cela m'enleve jusqu'au troisiesme ciel.

LE POETE. Je m'en vais donc commencer.

LA MORT DE LUSSE-TU-CRU
LAPIDÉ PAR LES FEMMES.

TRAGEDIE.

SCÈNE I.

LUSSE-TU-CRU *seul ouvre le theatre.*

Jamais l'hydre fecond en mille et mille testes
N'excita tant de bruit et de telles tempestes,
Que cause de douleurs en moy Lusse-tu cru,
La femme acariastre et gueuse de vertu.
Par sa langue maudite et toujours empestée,
A me persecuter on la void aheurtée.
Je l'ay voulu changer ; mais, ô grands dieux ! helas !
Bien loin d'en retirer profit, los ou soullas,

à un singe, trésorier de Lustucru. A droite on voit l'atelier de l'opérateur céphalique : ainsi le nomme la deuxième gravure. De tous côtés sont les têtes de femmes qu'il doit corriger. — Dans la deuxième, Lustucru est à l'œuvre : il tient d'une main, sur une enclume, une tête qu'il frappe de l'autre à coups de marteau. En tête se lisent des quatrains

La mauvaise me suit de taverne en taverne,
Me frappe, m'injurie, m'egratigne et me berne.
J'en ay partout la fievre, et je ne sçais pas où
Pour pouvoir me fourrer je puis trouver un trou.

LE BARON. Ah! Monsieur, arrestez, et donnez-nous le loisir de nous extasier sur la magnificence de vos signifiantes expressions.

ISCARIE. Il faut avouer que ces vers tonnent delicatement bien.

LE POETE. Ils parlent un peu contre le sexe; mais dans mon *Pantagruel*, je le justifie comme il faut.

ARTEMISE. Ah! que j'ay d'empressement d'ouïr ce qu'il fait pour nous!

LE BARON. Je croy que vous avez raison, car aussy bien il faut avoir plus de temps pour lire une piece serieuse.

LE POETE. Hé bien! je commence sans façonner. *Pantagruel* entre avec un confident, et dit:

Où sont les violons? As-tu vu Dulcinée,
Pour qui mon ame est, fut et sera calcinée?

LE BARON. Calcinée! que ce mot est emphatique!

xplicatifs peu piquants; au bas, cette enseigne: « Ceans naître Lustucru a un secret admirable qu'il a apporté de Madagascar pour reforger et repolir, sans faire mal ny douleur, les testes des femmes accariastres, bigeardes, diables-es..., etc. Le tout à prix raisonnables; aux riches pour de l'argent, et pauvres gratis. »

LE POETE :

LE CONFIDENT.

Les violons sont prests, et vous allez dans peu
Œillader comme il faut l'objet de vostre feu.

PANTAGRUEL.

Ah ! que de tourbillons excitent dans mon ame
La bouillonnante ardeur de ma flotante flame !
Ah ! je sens que l'amour, ce fretillant nabot,
Drisle dedans mon cœur, comme les pois en pot ;
Il virvolte, il se tourne, il y fait la patrouille,
Sautille comme en l'eau feroit une grenouille ;
Il rejimbe, il s'estend comme un cheval fougueux
Qui prend le mors aux dents et bondit furieux ;
Il va, monte et descend dans la chambre et le bouge;
Il furte tous les coins, et si jamais ne bouge.

ISCARIE. Ah ! laissez-moy admirer ces similitudes. Je trouve ces vers-là tout à fait espais[1].

LE POETE. Hé ! de grâce, ne m'interrompez point : ces sortes de choses veulent de larges polmons, et pour les faire paroistre il ne faut pas s'arrester au milieu.

ARTEMISE. Ah ! vous les lisez à pleine bouche[2].

LE POETE. Sans mon escoullement de nez[3], je les aurois leus d'un ton bien plus fortifié.

FLANQUIN. Elles donnent dans le panneau.

1. Empoullez. — 2. Gravement. — 3. Mon rhume.

SCÈNE VIII et derniere.

Le baron de la Taupiniere, Iscarie, Artemise, Beatrix, Isabelle, Flanquin, le Poete, Monsieur Greval.

ISABELLE.

Madame, voilà monsieur de Greval qui vient.

ISCARIE. Il peut entrer.

LE POETE, *en se levant.* Ah! qu'il vient mal à propos empescher mon apologie d'éclatter! car j'en suis à cet endroit.

ISCARIE. Monsieur, vous pourrez poursuivre. Bien que ce soit un bourgeois, il n'est point façonnier et n'a point un esprit de marguillier [1].

ARTEMISE. C'est une ame du premier ordre [2].

FLANQUIN, *à part.* Je n'oublieray pas ceux-cy.

ISCARIE, *à sa suivante.* Ne vous eloignez pas de la portée de ma voix [3].

GREVAL, *les ayant salluées et se tournant devers le Poëte* : Mesdames, que faites-vous donc de cet honneste homme icy?

LE POETE, *à part.* Tout est gasté.

FLANQUIN, *à part.* La mesche est decouverte!

ISCARIE, *monstrant le baron.* C'est un grand poëte

1. Sombre et vulgaire. — 2. Grande ame. — 3. Ne vous en allez pas.

que Monsieur nous a amené, et qui nous a charmé des beaux vers qu'il nous a recitez.

GREVAL. Vous voulez m'en donner : c'est le valet de feu M. Durier; je l'ay veu cent fois chez luy.

LE POETE. Ma foy, puisque vous me connoissez si bien, je m'en vais vous dire la verité de la chose. Mon maistre estant mort, je me trouvay fort embarassé de ma personne, parce que je me trouvois fort gueux, et que je n'avois gagné à son service que la methode de faire des vers *cocy*, *cocy*. Le sieur de La Force, dit Gilles le Niais, voyant que je ne sçavois où donner de la teste et que je luy pouvois estre utile dans sa troupe, me pria d'y entrer. J'y resistay d'abord, ne voulant point passer pour un farceur; mais il me representa que toutes les personnes les plus illustres de Paris alloient tous les jours voir la farce au Petit-Bourbon, et me persuada si bien que les siennes estoient aussy honnestes que plusieurs de celles que Mascarille a faites, que je me laissay vaincre et que j'entray dans sa troupe. Quelque temps après, voyant que Bourbon nous ostoit tous nos chalans, il fit dessein de jouer dans un lieu fermé, de me faire composer quelques comedies, de mettre de bonnes farces au bout, et d'y prendre de l'argent de mesme que les autres; et comme il sçavoit que le succez des pieces ne dependoit pas tant de leur bonté que de la brigue de leurs autheurs, il a trouvé le moyen de m'introduire dans les compagnies, et il y a desjà plus de deux cens personnes qui sont infatuez de mes pieces.

ISCARIE. Eh quoy! Monsieur, souffrez-vous, sans l'assommer, qu'un coquin vous joue de la sorte?

car enfin c'est vous qui avez esté le premier duppé?

LE BARON. Dites, dites plustost qu'il n'y a plus que vous seulles; et, pour vous le persuader, apprenez que je suis La Force, dit Gilles le Niais en mon nom de theatre; que je vous ay rendu trois ou quatre visites pour connoistre vostre humeur, et qu'ayant veu que vous estiez faciles à decevoir, nous nous sommes enquis, mon camarade et moy, de la reputation de tous les autheurs, de leurs pieces nouvelles. Nous avons appris quelques mots pretieux, et nous sommes après demeurez d'accord qu'il viendroit icy quand je serois avec vous, qu'il liroit ses pieces et que j'admirerois tout pour vous faire donner dans le panneau. Fianquin, que voilà avec moy et qui est de nostre troupe, a bien joué aussi son rolle, et, en contrefaisant le pretieux, a bien sceu dupper la suivante.

ARTEMISE. Je demeure muette d'estonnement.

GREVAL. Ce trait est hardy, et, s'il estoit arrivé à quelques autres qu'à vous, j'en rirois de bon cœur.

ISCARIE. Un farceur chez moy! Ah! si vous ne fuyez....

LE BARON. Nous craignons peu vos menaces, et nous sommes tous trois bien resolus de nous defendre si l'on nous attaque. Sçachez donc, avant que je sorte, que, puisque Mascarille vous rend visite, vous devez bien me souffrir; que s'il s'est acquis par ses farces la reputation d'avoir de l'esprit, que j'en fais aussy bien que luy sans l'aide des Italiens, et qu'enfin, si la veufve de Guillot-Gorju, mon maistre et le sien, ne luy eust vendu les Memoires de son ma-

ry, ces farces ne luy eussent jamais donné tant de gloire.

ISCARIE. Ah ! je me lasse de vous entendre, et si vous ne sortez, j'envoyeray querir un mauvais ange des criminels [1].

LE BARON. Puisque mon rolle est achevé, il faut bien que je sorte. Allons, mes compagnons. Adieu, mes dames.

FLANQUIN, *à part, en tirant Isabelle.* Si tu veux venir dans nostre troupe, nous gagnerons bien de l'argent, car nous allons jouer les *Trois Docteurs* [2] et les *Pretieuses ridicules.*

1. Un sergent. — 2. Des *Trois docteurs rivaux* il ne nous reste que le titre.

LES PRETIEUSES RIDICULES

COMEDIE REPRESENTÉE AU PETIT-BOURBON.

Nouvellement mises en vers.

Paris, chez J. Ribou, 1660.

Achevée d'imprimer le 12 *avril* 1660.

LES PRETIEUSES RIDICULES.

COMEDIE.

Nous ne pouvons donner ici les vers de Somaize, qui traduisent assez malheureusement la prose de Molière; mais nous croyons intéressant de transcrire sa dédicace, sa préface et une note qui précède le texte, à cause du témoignage qu'il nous rend, malgré lui, du succès de la pièce de Molière.

C. L. L.

A MADEMOISELLE

MADEMOISELLE MARIE DE MANCINI.

MADEMOISELLE,

Encore que je sçache avec toute la France que vous n'estes née que pour les grandes choses, et qu'il n'appartient qu'à ceux du sang dont vous sortez de mettre la derniere main à tout ce qui paroist impossible, et qu'ainsi, soit pour vous divertir, soit pour vous louer, on est tousjours temeraire quoy qu'on ose entreprendre, je ne laisse pas, Mademoiselle,

de vous faire un present vulgaire en vous offrant cette comedie, qui, quelque reputation qu'elle ait eue en prose, m'a semblé n'avoir pas tous les agremens qu'on luy pouvoit donner, et c'est ce qui m'a fait resoudre à la tourner en vers, pour la mettre en estat de meriter avec un peu plus de justice les applaudissemens qu'elle a receus de tout le monde, plutôt par bon-heur que par merite. Je sçay bien qu'il doit sembler estrange de me voir abaisser une chose que j'ose vous offrir ; mais je ne pretens pas qu'elle me doive ny sa gloire ny son abaissement, et je ne regleray l'estime que j'en dois faire qu'au jugement que vous en ferez. Que si je luy laisse maintenant quelques avantages des acclamations publiques qu'elle a receues et en italien et en françois, ce n'est que parce qu'ils me fournissent l'occasion de vous donner une preuve de mon respect en mettant cette version que j'en ay faite sous vostre protection. Je ne suis pas assez vain pour m'imaginer que ce foible homage m'aquite de ce que je vous dois, ou qu'il ait rien de proportionné à ce merite qui vous met autant au dessus du commun par son esclat que vous l'estes dejà par celuy du rang que vous donne vostre naissance. Je sçay trop bien comme vous sçavez juger de tout ce que peuvent produire les plus beaux genies pour vous offrir comme un ouvrage considerable une satire qui doit sa plus grande reussite à ce certain courant des choses qui les fait recevoir de quelque nature qu'elles soient et que nous appellons la mode ; et, lorsque je vous l'offre, je ne fais qu'imiter les Romains, qui presentoient autrefois des lauriers aux vainqueurs, non

pour payer leurs victoires, mais seulement pour tesmoigner qu'ils connoissoient ce qui leur estoit deu, et pour servir comme de prelude à la pompe des triomphes qui leurs estoient destinez. Je ne me permets, Mademoiselle, que ce que ces maistres du monde accordoient à leurs moindres citoyens, et je vous presente une bagatelle comme le dernier Romain avoit la liberté d'offrir des branches de laurier. Je laisse, dis-je, à des plumes plus sçavantes et plus hardies à disposer des ornemens dont on peut composer vostre panegerique, de mesme que le peuple laissoit au senat le pouvoir et le soin de decerner des triomphes à ceux dont les grandes actions en meritoient. Je ne me sens pas assez fort pour une si haute entreprise, et je borne mes plus vastes projets à celuy d'obtenir de vous la permission de me dire, Mademoiselle,

Vostre très humble et très obeissant serviteur,

SOMAIZE.

PREFACE.

L'usage des prefaces m'a semblé si utile à ceux qui mettent quelque chose en public, qu'encore que je sçache qu'il n'est pas generalement approuvé, je n'ay pourtant pu m'empescher de le suivre, resolu, quoy qu'il arrive, de prendre pour garand de ce que je fais la coûtume qui les a jusques icy authorisées.

Ce n'est pas que je veuille suivre celle de ces autheurs avides de louanges qui, craignant qu'on ne leur rende pas tout l'honneur qu'ils croyent meriter, y inserent eux-mesmes leurs panegeriques, et font souvent leurs apologies avant qu'on les accuse. Mon but est de divertir le lecteur et de me divertir moy-mesme ; toutefois, comme il s'en peut trouver d'assez scrupuleux pour croire que c'est trop hazarder d'exposer aux yeux de tout le monde un ouvrage aussi remply de defauts que celuy-cy sans leur donner du moins quelques apparentes excuses, je veux bien en cet endroit dire quelque chose pour le contenter.

Je diray d'abord qu'il semblera extraordinaire qu'après avoir loué [1] Mascarille [2] comme je l'ay fait

1. Ne faudroit-il pas lire plutôt *joué?*
2. Molière.

dans les Veritables Pretieuses, je me sois donné la peine de mettre en vers un ouvrage dont il se dit autheur, et qui sans doute ne luy doit quelque chose, si ce n'est parcequ'il y a adjousté de son estoc, au vol qu'il en a fait aux Italiens, à qui monsieur l'abbé de Pure les avoit donnez; du moins pour y avoir adjouté beaucoup sur son jeu, qui a plu à assez de gens pour luy donner la vanité d'estre le premier farceur de France. C'est toujours quelque chose d'exceller en quelque mestier que ce soit, et, pour parler selon le vulgaire, il vaut mieux estre le premier d'un village que le dernier d'une ville, bon farceur que meschant comedien. Mais quittons la parentese et retournons aux Pretieuses.

Elles ont esté trop generalement receues et approuvées pour ne pas avouer que j'y ay pris plaisir, et qu'elles n'ont rien perdu en françois de ce qui les fist suivre en itallien; et ce seroit faire le modeste à contre temps de ne pas dire que je crois ne leur avoir rien desrobé de leurs agremens en les mettant en vers : mesme si j'en voulois croire ceux qui les ont veues, je me vanterois d'y en avoir beaucoup adjouté; mais quand je le dirois, l'on ne seroit pas obligé de s'en rapporter à moy, et quand mon lecteur me donneroit un dementy, il seroit de ceux qui se souffrent sans peine et qui ne coutent jamais de sang. Aussi ne veus-je pas les louer, et, bien loin de le faire, je dis ingenuement que ce n'est en bien des endroits que de la prose rimée, qu'on y trouvera plusieurs vers sans repos et dont la cadence est fort rude; mais le lecteur verra aisement que ce n'est qu'aux endroits où j'ay voulu conserver mot à mot

le sens de la prose, et lorsque je les ay trouvez tous faits. L'on y verra encore des vers dont le sens est lié et qui sont enchaisnez les uns avec les autres comme de pauvres forçats, et d'autres enfin dont les rimes n'ont pas toute la richesse qu'on leur pourroit donner; je n'en donneray pourtant point d'excuse, ne croyant pas estre obligé de suivre dans une comedie comme celle-cy une reigle que les meilleures plumes n'observent pas dans leurs ouvrages les plus serieux; enfin je ne diray rien des *Pretieuses* en vers qui puisse exiger de ceux qui les verront une bonté forcée. Je ne veux rien que le plaisir du lecteur, et serois bien faché d'oster le moyen de critiquer à ceux qui se plaisent à le faire. Ainsi, quoy qu'il me fust aisé de dire bien des choses pour justifier mes deffauts et que je n'eusse qu'à m'estandre sur la difficulté qu'il y a de mettre en vers mot à mot une prose aussi bizare que celle que j'ay eue à tourner, que je pense facilement faire voir que tout le plaisant des Pretieuses consistoit presque en des mots aussi contraires à la douceur des vers que necessaires aux agrements de cette comedie: je laisse pourtant toutes ces choses pour laisser le lecteur en liberté, et je proteste icy que la critique ne m'espouvente point et que je serois fort mary de dire le moindre mot pour l'eviter; et non seulement je la souffre pour cette version, mais je consens que l'on s'en serve encore à l'egard du *Procez des Pretieuses*, qui est de mon invention pure, et qui, si tout le monde est de mon sentiment, divertira fort: au moins ne l'ay-je fait que dans cette pensée.

Cette preface auroit à peu près la longueur qu'el-

le devroit avoir, et je la finirois volontiers en cet endroit, s'il ne me restoit encore un peu de papier qu'il faut remplir de quoy que ce puisse estre, quand ce ne seroit que pour grossir le livre. Toutefois, pour ne me pas esloigner de mon sujet, je diray, quoyque sans dessein de me deffendre, que j'aurois eu bien plus de facilité de traduire une piece de toute autre langue en vers françois que d'y mettre une prose faite en ma propre langue. Dans toute autre, j'aurois assez fait de rendre les pensées de mon autheur; les termes auroient esté à ma discretion, et tout auroit presque dependu de mon choix; mais icy, pour rendre la chose fidellement, je n'ay pas seulement esté contraint de mettre les pensées : il m'a falu mettre aussi les mesmes termes. Que si j'ay adjouté ou diminué selon que les rimes m'y ont obligé, je n'ay rien à respondre à cela, sinon que, pour les rendre comme elles estoient, il falloit les laisser en prose. Peut-estre qu'au sentiment de plusieurs j'aurois mieux fait que de les mettre en rimes; peut-estre aussi qu'au jugement de ceux qui ayment les vers j'auray bien reussy. Tout cela est douteux; mais il est certain que ce n'est pas là mon plus grand chagrin, et que, si ceux pour qui je les ay faites les trouvent à leur gré, il m'est bien indifferend que les autres les condamnent ou les approuvent. En tout cas, que ceux qui ne s'y divertiront pas ayent recours au *Dictionnaire des Pretieuses* ou à la satire. Comme tout despend du caprice, peut-estre qu'ils y trouveront mieux leur compte, et, pour moy, je seray content pourveu qu'ils se divertissent de quelque maniere que ce soit.

Il faut que les procez plaisent merveilleusement aux libraires du Palais [1], puisqu'à peine le *Dictionnaires des Pretieuses* est en vente et cette comedie achevée d'imprimer, que de Luynes, Sercy et Barbin, malgré le privilege que Monseigneur le Chancelier m'en a donné avec toute la connoissance possible [2], ne laissent pas de faire signifier une opposition à mon libraire : comme si jusques icy les versions avoient esté defendues et qu'il ne fust pas permis de mettre le *Pater noster* françois en vers.

1. Le libraire de Somaize, en effet, étoit Jean Ribou, qui demeuroit sur le quai des Augustins, à l'image Saint-Louis, « dans un lieu, dit la préface qui précède le Grand dictionnaire (voy. I, 15) où l'on n'avoit jamais rien fait imprimer de nouveau. » — On lit ensuite : « Après que les premieres editions ont esté vendues, les libraires du Palais se sont accommodez avec celuy de M. Somaize, afin d'avoir part aux secondes. » — C'est par cet accord sans doute que se termina le procès. De Luynes, Sercy et Barbin, qui avoient le privilége des *Précieuses* de Molière, abandonnèrent à J. Ribou le droit de débiter les *Pretieuses* en vers, à condition qu'il les associeroit à la seconde édition du Grand dictionnaire.—Cette seconde édition n'a été faite que par nous.

2. Le privilége est précis en effet : il est donné au sieur de Somaize, et porte expressément qu'il s'agit des « *Pretieuses ridicules* en vers, *représentées au Petit-Bourbon.* »

LE
PROCEZ DES PRETIEUSES
en vers burlesques.

COMEDIE

A PARIS,
Chez Estienne Loyson, au Palais.
M.DC.LX.

A MADAME

MADAME LA MARQUISE DE MONLOY [1].

MADAME,

Après avoir quelque temps douté si je differerois les preuves de mon respect pour vous en donner de plus considerables, ou si je me hazarderois de vous le temoigner par l'offre d'une bagatelle, je me suis enfin laissé persuader que je ne pouvois avec trop d'empressement chercher les moyens de vous en donner des marques; mais comme il me sembloit presque impossible qu'elles vous fussent considerables sortant de mes mains, j'ay cherché dans les agrenens d'un style burlesque de quoy reparer mon peu de merite, et, ne me sentant pas assez fort pour vous plaire par la beauté de mes pensées, j'ay voulu vous empescher de songer à ma foiblesse, et reparer ce deffaut par la plaisanterie de mes imaginations. En un mot, Madame, je me suis resolu de

1. La marquise de Monlouet (V. ce nom).

vous offrir une comedie. n'osant pas vous presenter un ouvrage plus serieux. Dans cette entreprise, je n'ay point d'autre but que celuy de vous divertir et de vous faire connoistre que je me souviens de ce que je vous dois. J'avoue que c'est me charger d'une nouvelle obligation que de vouloir m'aquiter ainsi; mais il est bien mal-aisé de n'estre pas tousjours redevable à celles qui vous ressemblent. Aussi me fonday-je entierement sur vostre bonté. C'est une de vos vertus, Madame, et vous n'avés pas acquis moins de reputation dans la cour par elle que par toutes vos autres bonnes qualitez. Je m'abuserois moy-mesme si je pretendois en faire icy le denombrement. Trop de choses vous ont rendue recommandable pendant que vous avez esté auprès de la plus auguste et plus vertueuse reyne qui ait jamais porté la couronne pour me laisser le moyen de l'oser entreprendre; aussi ne m'y hazarderay-je pas, et tout le tesmoignage que je veux rendre à une vertu connue de tout le monde, c'est que dans ce lieu où vostre naissance vous avoit appellée, dans ce lieu, dis-je, où la medisance n'espargne personne, vostre vertu luy a si bien fermé la bouche que les plus medisans ne l'ont jamais ouverte que pour publier que vous estiez la plus sage et la plus vertueuse personne de la cour; et, dans ce lieu, ce n'est pas peu de chose de conserver tant d'estime avec tant de beauté. Cependant ce qui pour lors estoit vray ne l'est pas moins à present; au contraire, on peut dire que vos vertus brillent avec plus d'éclat. Mais dans cette estime generale de tous ceux qui vous connoissent, souvenez-vous de cette generosité par où

vous l'avez acquise. C'en est une bien grande, Madame, de regarder de bon œil les choses qui sont au dessous de nous, et c'est celle dont je vous prie de vous servir en mon endroit, me permettant de me dire avec respect,

Madame,

Vostre très humble et très obeissant serviteur,

SOMAIZE.

AU LECTEUR.

Je te donne icy un procez dont le sujet est si nouveau que, malgré toute l'antiquité de la chicanne, on n'en avoit point encore veu de semblable au Palais : il s'y est fouré comme en son païs natal, et, bien qu'il soit né dans un lieu fort tranquille, il n'a pas laissé de passer dans celuy du trouble et de l'embaras. En vain j'ay cherché par raison de le retenir : la demangeaison d'avoir ton jugement m'a forcé de l'exposer à recevoir de toy un arrest moins favorable que celuy que mes amis en ont porté. Je n'en appelleray point, et ne croiray pas mesme que tu me fasses d'injustice en le condamnant; mais, comme tu peux luy estre contraire par plusieurs raisons, il me semble assez juste de te dire ce que la liberté du poeme burlesque y a rendu raisonnable, qui est premierement l'expression, qui, dans ces sortes de comedies, fait une partie du plaisant et reçoit toutes sortes de façons de parler; le sujet ensuitte, qui depend entierement de l'imagination, et qui n'a besoin, pour estre receu, que du passe-port de la vraye-semblance. Il seroit besoin icy de faire un long discours pour expliquer ce que c'est que vraye-semblance; mais, pour te le dire en deux

mots, c'est tout ce qui, bien qu'extraordinaire par sa nouveauté, tombe neantmoins assez dessous les sens pour persuader à l'esprit que cela peut arriver sans renverser l'ordre estably dans le cours des choses, ce qui despend souvent bien plus de l'arengement des actions que des actions mesme. Peut-estre m'accuseras-tu d'y avoir manqué, precipitant en un jour un procez qui, selon la coustume des modernes, dure pour l'ordinaire des six mois. Mais le theatre peut bien donner cette licence, puisque la raison et l'utilité voudroient qu'ils ne fussent pas plus longs, outre que, cecy estant plutost un arbitrage en forme qu'un jugement reglé, il ne faut pas s'estonner qu'il aille si viste. Aussi n'est-ce pas là dequoy je veux le plus me deffendre, et les scenes deliées, qui sont presentement tout à fait condamnées dans les pieces regulieres, et que j'ay laissé passer dans cette comedie, me fourniroient une ample matière d'apporter quantité d'excuses, ce que je ne feray pourtant pas, croyant qu'elles ne sont pas tout à fait condamnables dans une piece burlesque, qui est proprement un ouvrage où tout est permis, pourveu qu'il fasse rire.

Comme je te l'ay donné pour te divertir, je te prie, si tu ne le trouve pas assez plaisant, de te donner quelque jour de patience; j'en exposeray un autre à la censure qui pourra reparer les deffauts de celuy-cy : ce sera la Pompe funebre d'une pretieuse[1],

1. Cet ouvrage, dans le genre de la Pompe funèbre de Voiture, — de Scarron, — de la Calprenède, — ne semble pas avoir été imprimé, au moins à part, et jusqu'ici nous l'avons vainement cherché dans les recueils.

avec toutes les ceremonies de ce fameux convoy. Que ces termes lugubres et funestes ne t'espouvantent point, car je puis t'asseurer que cet enterrement n'aura rien de triste que son nom.

RIBERCOUR, gentilhomme manceau et deputé de ce païs.

ROGUESPINE, son valet.

THEOCRITE, professeur ès langues espagnole, italienne et françoise.

PANCRACE, professeur de la langue pretieuse.

ERGASTE, escuyer de Madame la duchesse de...

Un greffier.

PATRICE, ANAXARITE, ARISTIME } juges, se disant de l'Academie françoise.

EPICARIE, députée du corps des Pretieuses.

Sa suivante.

RODOGINE, escoliere qui vient apprendre à parler pretieux.

La scène est à Paris.

LE
PROCEZ DES PRETIEUSES,

Comedie en vers burlesques.

SCÈNE I.

Patrice, Epicarie.

EPICARIE, *en appellant Patrice.*

Hem! où courez-vous de ce pas?

PATRICE.

Ma foy, je ne vous voyois pas,
Et j'allois chez vous pour vous dire
De vous apprester à bien rire.
Nostre homme enfin arriva hier,
Et m'est desjà venu prier
De luy répondre sa requeste.
Regardez si vous estes preste
Et si vous avez aujourd'huy
Le temps de plaider contre luy.

EPICARIE.

Ouy, j'ay tousjours le temps de rire;
Mais il ne sçaura que nous dire.
Il le faut laisser reposer

Si nous voulons l'ouyr jazer,
Car je croy qu'il aura sans doute
Tout oublié pendant sa route.

PATRICE.

Croyez-moy, si l'on le surprend
Le plaisir en sera plus grand,
Et nous le verrons se confondre
Sans sçavoir par où nous répondre.
Mon Dieu ! qu'il sera tantost sot !
Tous nos gens ont desjà le mot,
Et je vous donne ma parolle
Que chacun jouera bien son roolle,
Et que professeurs et sergens
Ne paroistront pas negligens.
Mais, marchons... je le voids paroistre.

SCÈNE II.

Ribercour, *Roguespine*.

ROGUESPINE.

Parbieu ! c'est bien avoir, mon maistre,
De plaider la demanjaison,
Qu'en poste quitter sa maison
Pour venir à Paris se rendre
Avecque dessein d'entreprendre
Contre des femmes un procez
Dont j'augure mal du succez,
Et cela, dites-vous, à cause
Que leur bouche n'est jamais clause,

Et qu'elles parlent, que je croy,
Le langage des, des..., ma foy,
Ce mot n'est plus dans ma memoire;
Il n'est plus dessus mon grimoire,
Et ce nom, ce diable de nom
Qu'on dit avoir tant de renom,
A retenir fait tant de peine
Que je l'ay laissé dans le Maine;
Mais sans doute qu'il nous viendra
Quand vos chappons l'on envoyera;
Car l'on doit, dans cette occurence,
Vous en envoyer pour la panse
De monsieur vostre procureur,
Puisqu'enfin il faut qu'un plaideur,
S'il craint de son procez la perte,
Ait sans cesse la bourse ouverte.

RIBERCOUR.

Les nobles du Mans, par bonté,
M'ayant dans Paris deputé
Pour empescher dedans la langue,
Par une belle et bonne harangue,
L'heresie qui va passer
Et qui commence à se glisser
Dedans tout le pays du Maine,
Prendront assurement la peine
De m'envoyer force presens,
Qui seront plus que suffisans
Pour me faciliter l'entrée
Auprès des directeurs d'Astrée,
Et qui me donneront moyen
De mener mon procez à bien

Et d'avoir, puisque je m'en picque,
Un arrest celebre, authentique,
Contre ces jazeuses, enfin,
Que je hay plus que le lutin,
Et que l'on nomme Pretieuses,
Mais non pas pour estre amoureuses.

ROGUESPINE.

Ah! voilà justement ce mot
Qui si long temps a fait le sot,
Et qui, pour moy chose nouvelle,
M'a fort embrouillé la cervelle;
Mais, puisque je le tiens enfin,
Monsieur, sans attendre à demain,
Malgré toute la procédure,
Aprenez-moy, je vous conjure,
Pour quelle importante raison
L'on les appelle de ce nom,
Et pourquoy, par toute la terre,
On aime à leur faire la guerre?

RIBERCOUR.

Ah! je voids bien que tu seras
Curieux tant que tu vivras,
Et que, mesme en la sepulture,
Tu le seras encor, je jure.

ROGUESPINE.

Mon Dieu! qui ne le seroit pas?
L'on l'est bien pour un moindre cas.
Depuis six ans le monde en cause;
Je n'entends rien dire autre chose.
Ce mot en province a grand cours;
De luy les dames tous les jours

En disent toutes des plus belles,
Et, dès lors que quelqu'unes d'elles
S'en vont faire un tour à Paris,
Aussi tost aux plus favoris,
De mesme qu'aux plus favorites,
Dedans des lettres bien escrites
Elles protestent que Paris
Charme tous les plus grands ennuis ;
Que l'on y rit des Pretieuses,
Qu'elles n'y sont pas fort heureuses,
Que l'on en a pour cent raisons
Imprimé de toutes façons ;
Enfin dans Paris, dans le Maine ;
Dans Lion, dans Turin, dans Genne
Et dans seize mille autres lieux,
Pretieuses et Pretieux
Font l'entretien de maintes belles,
Des suivantes, des demoiselles,
Et le vieux, le jeune et le sot,
Veut là-dessus dire son mot.
Ne seroit-ce point quelque fable ?
La chose me paroist croyable ;
J'ay souvent le goust rafiné,
Et je crois avoir deviné,
Car l'on n'imprime point des femmes.

RIBERCOUR.

Ce sont les mots que font les dames
Que l'on imprime aussi, lourdaut.

ROGUESPINE.

Hé bien ! quoy que je sois rustaut,
Dites, comment sont-elles faites ?

Sont-ce des femmes fort parfaites
Qui n'ont rien des autres en tout?
Sont-elles point à vostre goust?
Portent-elles des hauts-de-chausses?
Sont-ce pieces bonnes ou fauces?
Quoy! Monsieur, vous ne parlez pas?
Vous font-elles de l'embarras?
Sont-elles point hermaphrodites?
Ont-elles des justeaucorps, dites?
Ont-elles le visage beau?
Ont-elles un vilain museau?
Sont-elles tant soit peu camuses?
Chantent-elles comme les Muses?
Ont-elles le nez aquilain?
Ont-elles l'esprit fort malin?
Sont-ce des beautez sans secondes?
Sont-elles brunes, grandes, blondes,
Petites, jeunes, vieilles, ou
Hideuses comme un lougarou?
Ne sont-ce point quelques sorcieres?
Sont-elles douces ou bien fierres?
Ont-elles des maris ou non?
N'auroient-elles point de surnom?
Des galands, en endurent-elles?
Ne feroient-elles point les belles?
Sont-elles riches à foison?
Sont-elles de pauvre maison?
En un mot, dites-moi sans fraude,
Monsieur, sont-elles à la mode?

RIBERCOUR.

Ouy, ouy, sans doute, elles y sont.

ROGUESPINE.

Elles ont donc des souliers ronds,
Car d'en porter c'est la grand' mode?

RIBERCOUR.

Va, de cela ne t'incommode;
Je t'en veux faire voir bientost.
Mes affaires sont comme il faut,
Et je n'ay fait dans cette ville
Rien qui ne me soit fort utille;
Desjà, plein d'animosité,
J'ay ma requeste presenté
A Messieurs de l'Academie,
Que certes je n'oublieray mie.
Tu sçais, dont je suis fort contant,
Qu'on l'a répondue à l'instant.

ROGUESPINE.

Mais si, faisant les damoiselles,
Un procureur venoit pour elles,
Monsieur, je ne les verrois point.
C'est pourquoy je crois, sur ce point,
Qu'il vaudroit bien mieux, ce me semble,
Leur donner à toutes ensemble
Un personnel adjournement.

RIBERCOUR.

Tu raisonnes fort justement.

ROGUESPINE.

Vous vous croyez donc bien habille!
Et s'il en venoit plus de mille,
Et que dans ce beau jugement
Il fallut personnellement

Agir avec toutes, je jure
Que dans une telle adventure
Je vous trouverois par ma foy
Fort embarrassé.

RIBERCOUR.

Va, tay-toi :
Car, quoy que tu me puisses dire,
Je ne suis point d'humeur à rire,
Et je me ressouviens fort bien
Que je n'ay fait encore rien,
Quoy que je voye ma requeste
A signifier toute preste,
Puisque je ne sçay point du tout
Où pouvoir d'une voir le bout.

ROGUESPINE.

Il faut qu'un secret je vous die
Pour qu'à cela l'on remedie.

RIBERCOUR.

Que me veux-tu dire de bon?

ROGUESPINE.

Prenez-lez au Petit-Bourbon;
L'on les dit au païs plaisantes,
Et mesme assez divertissantes.

RIBERCOUR.

Tu ne sçais pas ce que tu dis,..
A Bourbon, va, tu t'es mépris :
Ce ne sont que comediennes.

ROGUESPINE.

Ah ! je viens sans beaucoup de peines
De trouver un expedient.

RIBERCOUR.

Dis! car je suis impatient.

ROGUESPINE.

Il faut les faire avecque pompe,
Monsieur, crier à son de trompe.

RIBERCOUR.

Voilà justement le moyen
Pour ne rencontrer jamais rien,
Puisque toutes les Pretieuses
De se cacher sont curieuses;
Qu'elles ne veulent du tout pas
Qu'on connoisse rien à leur cas,
Et que les plus grandes d'entre elles
Disent qu'elles ne sont pas telles.

ROGUESPINE.

J'en veux voir quelqu'une pourtant,
Et j'ay des moyens tant et tant
Qu'en quelque endroit que ce puisse estre,
Je vous en feray voir, mon maistre.
Par exemple, j'en tiens un bon:
J'ay ouy dire avecque raison
Que, quand l'on a dans cette ville
Perdu quelque chienne gentille,
L'on fait afficher des billets
De tous les costez au Palais,
Et qui promettent recompense
A ceux qui, pleins de vigilance,
La rapporteront. Vous pourrez
Faire de mesme, et vous verrez
Sans doute que quelque suivante,

Avide de la paragouante,
Ne pourra sa langue tenir.

RIBERCOUR.

Mais quoy? ne vois-je pas venir
Mon vieil amy monsieur Pancrace?
Vrayement il faut que je l'embrasse.

SCÈNE III.

Ribercour, Pancrace, Roguespine.

PANCRACE.

Cher amy, que je suis joyeux
De vous rencontrer en ces lieux
Il faut pourtant que je vous fasse
Des plaintes quand je vous embrasse,
Et que je demande pourquoy
Vous n'estes pas venu chez moy,
En arrivant dans cette ville,
Establir vostre domicile,
Sçachant avec combien d'ardeur
Je suis vostre humble serviteur.

RIBERCOUR.

Un procez est ce qui m'ameine,
Et les plaideurs font trop de peine;
Le boire et le manger chez eux
Tantost saute d'une heure ou deux;
Ils n'ont que procez à la bouche;
L'on ne sçait [pas] quand on s'y couche,
Et quand on s'y leve encor moins.
Cent chicaneurs font tous leurs soins.
(*Elle sort.*)

Un clerc aujourd'huy les visitte;
Un procureur arrive ensuitte ;
Le lendemain, un advocat
Vient dire un nouvel altercat.
Après vient un homme d'affaires
Apporter quelques formulaires,
Et tous les jours un tas de gens,
Affamez comme des sergens,
Viennent, non pas avec main morte,
Heurter rudement à leur porte
Pour dire quatre meschants mots
Qui sont souvent hors de propos.

PANCRACE.

Et quel procez donc vous ameine ?

RIBERCOUR.

Pour le public j'ay cette peine,
Et je suis authentiquement
Deputé des nobles du Mant
Comme de la province entiere
Qui s'interesse en cette affaire ,
Afin de plaider en ces lieux
Contre le parler pretieux,
Et des pestes de Pretieuses
Que je vais rendre malheureuses ;
J'ay desjà, par precaution,
Pour intenter mon action
Fait tantost un coup de ma teste,
Et j'ay presenté ma requeste
A l'Academie, et voicy
La teneur que j'en tiens icy :

(*Il lit.*)

A Messieurs de l'Academie.

« Humblement, Messieurs, vous supplie,
Le sieur de Ribercour, du Mant,
Gentilhomme qui point ne ment,
Et deputé de la noblesse,
D'où l'on voit des pommes la presse,
DISANT que depuis quelque temps
Il s'espand d'instans en instans
Dans leur païs certain langage,
Ou plutost un baragouinage
Qui leur est à tous inconnu,
Ne sçachant pas s'il est venu
Par eaue ou sur quelque aridelle,
Et que pretieux l'on appelle :
Lequel, comme la nouveauté
Plaist avecque facilité,
Est receu dans nostre province
De gens dont la cervelle est mince,
Sujets à prendre en cent façons
Mille folles impressions,
Et qui, je croy, Messieurs, sous ombre
Que ce langage estoit fort sombre,
Et qu'il estoit né dans Paris,
Et s'est fouré jusqu'à leurs huis,
Ont crû qu'ils seroient fort celebres,
Et que, pour sortir de tenebres,
C'estoit un cas sur à chacun
Pour les distinguer du commun,
S'ils s'attachoient tous à le suivre,
Et s'ils pouvoient le faire vivre.
Neantmoins cela fait grand tort
A la province, et luy nuit fort,

Tant à cause, Messieurs, du trouble
Qui de temps en temps se redouble,
Et qui met le commerce à bas,
Que du grand nombre de ducats
Dont tous les jours l'on fait despence,
Non sans grande condoleance,
Pour avoir à chaques momens
Avec soy quelques truchemens.
CE CONSIDÉRÉ, qu'il vous plaise,
Pour que ce desordre on appaise,
Faire appeller pardevant vous,
Pour qu'on luy donne le dessous,
Tout ce grand corps des Pretieuses,
Pour se voir, comme factieuses,
Condamner d'abord à laisser
Abjurer, quiter, renoncer
Un si pernicieux langage
Et qui peut causer du carnage,
Et que deffences à l'instant
Leurs soient par vous faites, s'entend,
De ne s'en plus servir, à peine
De ne jamais lire ARTAMENE,
Ny mesme aucun autre roman,
Ou, pour un plus dur chastiment,
Que le lit desdites femelles
Soit des deux costez sans ruelles,
Et qu'il soit mesmement placé
Sans estre du tout exaucé;
Et vous ferez bonne justice. »

PANCRACE.

La responce est-elle propice?

RIBERCOUR.

Ouy ; prestez donc attention.
La voicy : « Qu'assignation
Soit donnée à ces Pretieuses
Qui sont si fort contentieuses.
Fait justement le vingt et trois
De may, le plus fleury des mois.
Patrice. » — Hé bien ! mon cher Pancrace,
Croyez-vous que je les terrace
Et que j'aye fort advancé ?

PANCRACE.

Tout à fait; car enfin je sçay
Que ces messieurs à forte teste,
En respondant vostre requeste
Avecque tant d'agilité,
Ont fait un coup de verité
Qui, par sa grande vigilance
Doit estre à tous en evidence,
Puis qu'un mot souvent leur suffit
Pour embarasser leur esprit
Plus de dix ou douze semaines ;
Mais je vous veux donner mes peines
Et solliciter avec vous.
Aussi bien je suis en couroux
Contre toutes ces orgueilleuses,
Pour dire plus, ces Pretieuses,
Que j'allois perdre, Dieu le sçay !
Si vous n'aviez pas commencé.
Vous sçavez bien que dix années,
Favorisé des destinées,
J'ay, suivant ma profession,

Enseigné dedans la maison
Avec honneur et dans la ville,
D'une maniere fort facille,
La langue italienne, avec
L'espagnole, sans nul eschec,
Et pareillement la françoise.
Cependant, je vois qu'on dégoise
Aujourd'huy, pour me ruiner,
Un jargon qu'on doit condamner;
Que mes escoliers se dépitent,
Qu'il s'en faut peu qu'ils ne me quittent,
Et que, lorsqu'à quelque estranger
Qui me fait souvent enrager
J'ay bien souvent donné mes peines,
L'espace de quelques semaines,
Mais non pas sans bien me fascher,
Afin de luy faire escorcher
Le françois qu'il tasche d'apprendre,
Il me vient dire pis que pendre
Et crier d'un ton outrageant
Que je luy volle son argent,
Et qu'il s'est veu parmy des femmes,
Des illustres, des belles ames,
Qui parloient un patois, sa foy!
Qui ne s'apprenoit point chez moy;
Que mesme il avoit fait despence,
Et qu'il dit être d'importance,
Acheptant des livres nouveaux,
Que tout le monde trouve beaux,
Intitulez : les Pretieuses,
Pretieuses pour luy fascheuses,
Puis qu'il n'y peut connoistre rien.

RIBERCOUR.

Je croy que vous ferez fort bien,
Pour exterminer es femelles,
De vous joindre avec moy contre elles;
Car enfin, s'il faut qu'une fois,
Voulant imiter les François,
Qu'en Espagne et dans l'Italie
Ce diable de nom se publie,
Et qu'il vienne à naistre en ces lieux
Quelque langage pretieux,
Vous n'aurez bientost, que je pense,
Qu'à rengaisner vostre science.

ROGUESPINE, *à part.*

Je croy que mon maistre aujourd'huy
A rencontré plus fou que luy.

RIBERCOUR.

Mais j'oubliois de vous apprendre
Que je ne sçay pas où les prendre
Pour les pouvoir faire assigner.

PANCRACE.

Ah! sans y longtemps ruminer,
Je trouve la chose facille.
Tout en est plein dans cette ville,
Et puis je sçay bien à peu près
Où quelqu'une loge icy près.

RIBERCOUR.

Allons-y donc dès tout à l'heure.

ROGUESPINE.

Ils perdent l'esprit, ou je meure;
Mais je pense qu'avec leur soin

Ils auroient encor grand besoin,
Pour que leur action esclatte,
De la lanterne de Socrate,
Afin de chercher à leur tour
Une Pretieuse en plein jour,
Comme il faisoit jadis un homme.
Pour moy, je croy que l'on m'assomme,
Disant que tout en est farcy,
Puisque je n'ay pû jusqu'icy,
Par mon addresse non commune,
Jamais en descouvrir aucune,
Moy qui, depuis trois jours entiers,
Fais residence en ces quartiers.

Ribercour et Pancrace, ayant fait trois ou quatre pas, apperçoivent au dessus d'une porte une affiche, et lisent :

Les lecteurs qui sont curieux
Sçauront que le sieur Theocrite
Dedans cette maison habite,
Et montre à parler pretieux.

PANCRACE.

Nous ferons icy nostre affaire,
Monsieur, et nous n'avons que faire
D'aller en d'autres lieux courir.
Nous le ferons bien discourir
Si nous pouvons avec addresse,
Malgré le courroux qui nous presse,
Cacher ce qui nous fait venir.

RIBERCOUR.

Entrons donc pour l'entretenir.

SCÈNE IV.

ROGUESPINE, *seul.*

Ah! puisque je sçay la demeure,
Il me prend envie, ou je meure,
De venir, sans en dire un mot,
De peur de passer pour un sot,
Pour un campagnart, pour un rustre,
Apprendre cette langue illustre
Qui met le monde en grand credit;
Aussi bien en province on dit
Que dans Paris toutes les femmes,
Et mesme les plus grandes dames,
Reçoivent jusques aux lacquais
Quand ils sont bien vestus, bien fais,
Et quand ils ont l'avantage [1]
De sçavoir un peu ce langage.

SCÈNE V.

Roguespine, Rodogine.

ROGUESPINE.

Mais où va cette fille-là?
(*Monstrant la porte de Theocrite:*)
Elle va de ce costé-là.
Ouy, ses pas font assez connoistre
Qu'elle va tout droit chez ce maistre.
Pour nous desennuier un peu,
Arrestons-la dedans ce lieu.
Madame, ou bien Mademoiselle,

1. Vers faux, tel dans le texte. Peut-être faut-il lire: « Et quand ils ont cet avantage. »

Car il faut que vous soyez telle,
Vous ne sçauriez que faire là,
Car...

RODOGINE.

Le beau debut que voilà!
Que vous avez l'ame grossiere,
La forme avant dans la matiere!
Ah! mon cher, que vous estes dur
Et qu'il fait dans vostre ame obscur!

ROGUESPINE, *à part.*

Qu'est-ce que celle-là veut dire?
Je ne sçay pas si j'en doy rire,
Car, n'entendant point ce jargon,
Elle peut m'appeler fripon.

(*A Rodogine.*)

Songez mieux à ce que vous faites,
Impertinente que vous êtes!
Je suis valet de probité
Et de monsieur le deputé,
Et, si vous me chantez injures,
Sçachez que ce sont impostures.

RODOGINE.

Et quel est donc ce deputé?

ROGUESPINE.

Ah! vous raillez! En verité,
Chacun le doit desjà connoistre:
Car qui ne sçait pas que mon maistre
Est icy deputé du Mant,
Afin d'obtenir promptement,
Contre ces langues venimeuses

Que l'on appelle Pretieuses,
Un arrest qui casse tout net
Le langage qu'elles ont fait.

RODOGINE.

Justes Dieux ! que je suis surprise
De cette mauvaise entreprise !
Mais encore est-ce tout de bon ?

ROGUESPINE.

Peste de la commission !
J'en avois, ma foy, bien affaire !
La selle m'en tient au derriere,
Et les sauts que tous les chevaux,
Qui n'estoient certes bons ny beaux,
M'ont (sans qu'il fut fort necessaire),
En courant la poste, fait faire
Dans un superlatif degré,
Le ventre m'ont plus escuré
Que n'auroient, je le dis sans feintes,
Jamais pû faire quatre peintes
De ce vin bien et mal faisant
Qu'on nomme emetique à present.

RODOGINE.

J'ay donc en vain vidé ma bourse,
Et mon pauvre argent, sans ressource,
Est donc pour tout jamais perdu !
Ah ! je voudrois qu'il fut pendu,
Ce chien, cet enragé, ce traistre,
En un mot ce diable de maistre,
Qui m'a si souvent asseuré
Et qui m'a tant de fois juré
Que ce magnifique langage

Auroit le puissant advantage
De ne pouvoir mourir jamais.

ROGUESPINE.

Mais nos gens sortent satisfaits,
Et je donnerois ma parole
Qu'ils viennent d'attraper le drole.

SCÈNE VI.

Ribercour, Pancrace, Theocrite, Roguespine, Rodogine.

RIBERCOUR, *en sortant de chez Theocrite.*

Je vous suis obligé, Monsieur,
D'une si notable faveur,
Et, si vous passez d'avanture
Par le païs, je vous conjure
De venir loger droict chez moy.
Vous y mangerez, sur ma foy,
Des chapons, mais en abondance,
Qui seront bons par excellence.

PANCRACE.

Et moy de mon costé, Monsieur,
Et vous rends graces de bon cœur.

THEOCRITE.

Vos civilitez sont plus grandes
Que n'ont pas esté vos demandes,
Et dedans cette occasion
Il n'est point d'obligation
Qui, pour des gens d'un tel merite,
Ne soit de nature petite.

THEOCRITE, *pendant que Rodogine parle bas à Roguespine.*

Enfin nostre homme est attrappé,
Et c'est un deputé duppé ;
Mais il auroit tort de se plaindre.
Bien d'autres, sans les y contraindre,
Du depuis que pour l'attrapper,
Ou pour mieux dire, le dupper,
J'ay mis sur ma porte une affiche,
Sans pretendre leur faire niche,
Me sont venus trouver ceans,
Et par des discours obligeans
M'ont conjuré de leur apprendre
Ce qu'encor j'ay peine d'entendre,
Sçavoir : à parler pretieux.
(*Apercevant Rodogine :*)
Mais quoy ! vous trompez-vous, mes yeux ?
Non certes, et c'est l'escoliere
Qui me vient trouver d'ordinaire.
Voyons donc de quelle façon
Elle a retenu sa leçon.

SCÈNE VII.

Theocrite, Rodogine.

THEOCRITE.

Bon jour. Entrons dans cette salle.

RODOGINE.

Vous n'estes qu'un maistre de balle,
Qu'un impertinent, qu'un jazeur,
Qu'un traistre ny qu'un imposteur.
Je ne viendray pas davantage.
L'on va casser vostre langage.

THEOCRITE.

Qui sont donc les perturbateurs,
Des ruelles persecuteurs,
Au beau style si fort contraires
Et de la raison adversaires,
Dont le sens emberliquoqué
Vous a dans l'esprit inculqué,
Par une injuste jalousie,
Cette bizarre fantaisie ?

RODOGINE.

Ce que je dis est asseuré,
Car enfin l'on me l'a juré,
Et, sur ce qu'on m'a dit, je gage
Qu'on cassera vostre langage.

THEOCRITE.

Est-ce ainsi que mes documents,
Mes leçons, mes enseignements,
Sont en des terres infertilles
Où mes peines sont inutilles,
Où de tout ce qu'on peut planter
Rien ne peut jamais profiter !
Ah ! c'est donc en vain, terre ingratte,
Que l'on vous besche et qu'on vous gratte,
Puisque mes soins n'ont pour tout prix
Qu'un regret d'en avoir trop pris!
Quoy donc ! s'esnoncer de la sorte !
Ah ! cela m'estonne et m'emporte :
« Ce que je dis est asseuré,
« Car enfin l'on me l'a juré,
« Et, sur ce qu'on m'a dit, je gage
« Qu'on cassera vostre langage. »

Examinez cette oraison :
Elle peche en la diction ;
L'on n'y voit que de la rudesse ;
Les mots en sont pleins de foiblesse,
Et...

RODOGINE.

J'ay bien un autre soucy ;
Et si vous me voyez icy,
Ce n'est que pour vous faire rendre
L'argent que vous voulustes prendre
Alors que je vins en ces lieux
Pour apprendre le pretieux :
Car enfin, puisque ce langage
Doit estre bien-tost hors d'usage,
Il est raisonnable qu'enfin
Vous me rendez mon saint Crespin.

THEOCRITE, *sans l'escouter.*

Certes, la langue pretieuse
Est une chose merveilleuse ;
Car enfin l'on parle de ceux
Qui sçavent parler pretieux
D'une si nouvelle maniere...

RODOGINE.

Ah ! ce n'est pas là nostre affaire :
Tout cela n'est ny beau ny bon ;
L'argent fait nostre question.
Mais, quoy donc ! vous branlez la teste,
Et vous n'avez pas la main preste
A m'en avindre promptement !
Ah ! je m'en vais presentement,
Afin de vous estre contraire,

Plaider de la belle maniere,
Et me joindre, dans mon couroux,
A ces messieurs qui de chez vous
Viennent de sortir tout à l'heure :
Car de leur valet, ou je meure !
J'ay sceu qu'un deux n'estoit icy
Qu'afin de prendre le soucy
De faire par toute la terre
Une longue et mortelle guerre
A toutes celles et tous ceux
Qu'on prendra parlant pretieux.
(*Elle sort.*)

SCENE VIII.

Theocrite, Ergaste.

THEOCRITE, *seul.*

Ce divertissement est drolle,
Et je joue assez bien mon roolle.
Ils sont pris pour duppes, ma foy !

SCENE IX.

Ergaste, Theocrite.

THEOCRITE, *voyant entrer Ergaste.*

Mais que desirez-vous de moy ?

ERGASTE.

Je viens vous prier d'une grace.

THEOCRITE.

Il n'est rien pour vous qu'on ne fasse ;
Mais, Monsieur, parlez, s'il vous plaist.

ERGASTE.

Pour vous dire donc ce que c'est,
Je viens icy, par ordre expresse
D'une incomparable duchesse,
Vous prier que de vostre mieux
Vous tourniez en vers pretieux
Ce madrigal-là tout à l'heure.

THEOCRITE, *à part, ouvrant le madrigal.*

Que l'on voit de fous, ou je meure !
Il n'importe : pour leur argent,
Paroissons à tous obligeant.
Mais, dans une pareille affaire,
Il faut que le dictionnaire,
Que l'on a fait tout à propos,
Me fournisse beaucoup de mots.

Il lit.

MADRIGAL.

L'autre jour, un mary tenant divers discours
A sa femme, luy dit, au Cours :
Je vois que vous cherchez à faire des conquestes !
Elle luy respondit sans y songer du tout :
Ah ! ne paroissez plus si surpris que vous estes,
Puisqu'enfin d'un mary les baisers sont sans goust.
Luy, contr'elle d'abord se mettant en colere,
Comme a de coustume un jaloux,
Luy dit sans hesiter, d'un visage severe :
Le Cours ne sera plus pour vous.

Après avoir leu il dit.

Dieux! que ces vers ont de foiblesse!
Qu'on y voit mesme de rudesse
Que les derniers sont peu pointus!
Vous ne les reconnoistrez plus,
Alors qu'en langue pretieuse,
Par une version heureuse,
Je les auray mis.

ERGASTE.

Mot à mot?

THEOCRITE.

Non certes; je serois un sot,
Si j'avois osé le promettre,
Puisque je ne les y puis mettre,
A cinq ou six mots près; pourtant
Ils seront faits dans un instant.

ERGASTE.

Mais...

THEOCRITE.

Mais la pretieuse langue,
Sans vous faire une longue harangue,
Et pour vous parler en amy
N'est encor faite qu'à demy.

ERGASTE.

Mais l'on vend un dictionnaire
Qui la doit contenir entiere.

THEOCRITE.

Il n'est pas mauvais; mais l'autheur
En fait imprimer un meilleur.
On y verra des Pretieuses
Toutes les guerres perilleuses,
Ensemble les descriptions

De leurs plus grandes actions ;
L'on y verra leur poëtique,
L'on y verra leur politique ;
Leur cosmographie y sera,
Et de plus l'on y trouvera
Un grand narré de leurs histoires,
Leurs conquestes et leurs victoires,
Leurs origines, leurs progrès,
Et par un discours fait exprès,
L'on verra leur cronologie
Et tout ce que l'astrologie
Pendant leur regne leur predit.
De plus encore l'on m'a dit
Que les villes les plus fameuses
Du royaume des Pretieuses,
Avec leurs coustumes et mœurs,
Leurs actions et leurs humeurs ,
Y seront amplement descrites,
Et que celles dont les merites
Esclattent jusque sur le front,
Leurs esloges y trouveront.
Outre cela leurs poësies,
Un traitté de leurs heresies
Et leur geographie aussi
S'y rencontreront, Dieu mercy,
Avecque leur philosophie,
De leurs mots l'ethimologie
Et cent histoires que je croy
Qui plairont fort, en bonne foy.
Mais ce qu'il faut que chacun prise,
C'est qu'on y verra la devise
De celles qui par leur esprit

Sont dans le monde en grand credit.
De plus, et c'est sans railleries,
L'on y verra leurs armoiries,
Et ceux qui sçavent le blazon,
S'y divertiront tout de bon,
Et pourront voir de cette sorte
Ce que chacune d'elles porte.

ERGASTE.

Qu'on aura de contentement
A lire un livre si charmant.

THEOCRITE.

Ce livre sera d'importance,
Et les Pretieuses de France,
Aussi-tôt qu'elles le liront
Sans doute s'y reconnoistront.

ERGASTE.

Bon Dieu! qu'on aura de quoy rire?

THEOCRITE.

Tellement que l'on peut bien dire
Que, quand la clef on en aura,
Beaucoup on s'y divertira.

ERGASTE.

Ah! je crois que chacun sans doute,
Ou, par ma foi, je n'y vois goutte,
Pour sa ratte bien dilater
Viendra promptement l'achepter.

THEOCRITE.

Aux gens curieux il doit plaire.
Mais retournons à notre affaire,
Et voyons notre madrigal.

ERGASTE.

Ma foy, nous ne ferons pas mal.

THEOCRITE.

Çà, prenez donc cette escritoire :
J'ay quelques vers en ma memoire
Qu'en parlant à vous j'ay trouvez ;
Je crains de les perdre ; escrivez.
Attendez, que rien ne vous presse.
Il faut un tiltre à cette piece ;
Mettez ce tiltre specieux :

Madrigal en vers precieux.

C'est fait, continuez d'escrire.
« Naguerre, un mary, dans l'empire.... »
Ouais, je me suis embarrassé ;
Que ce vers-là soit effacé.
« Un mar.... » Non, je resve sans doute ;
Rien que le premier vers ne couste,
Et dès que je l'auray trouvé
Nous aurons bientost achevé.
Je le tiens sans doute, ou je meure !
Escrivez donc, et tout à l'heure :
« L'autre jour un mary causoit
« Avec sa femme, et lui disoit :
« Dedans l'empire des œillades....
Que ces parolles sont mignardes !
Certes, de semblables discours
Expriment tout à fait le Cours ;
Dans ce lieu, soit belle ou camarde
Chacun de son costé regarde,
Et l'on voit chacun accorder
Qu'on n'y va que pour regarder.

Il est donc, quoy qu'on puisse dire,
Bien dit des œillades l'empire.

Il poursuit de dicter :

« Je vois que vous cherchez à faire assauts d'appas.
« Elle, sans songer, dit : Ne t'en estonne pas,
« Car les baisers permis sont fades.
« Luy d'abord, tout comme un Argus »,...
Mes discours seroient superflus
Pour pouvoir ici vous descrire
Ce que ce mot d'Argus veut dire,
Puisqu'il est desjà sceu de tous
Qu'Argus signifie un jaloux.
« Et sans aucune incertitude,
« Luy dit : Vous n'y reviendrez plus.
« Et contre elle d'abord poussa le dernier rude. »
Ces vers sont faits avec estude,
Je puis aisément le prouver,
Puisqu'on ne peut jamais trouver
De façon de parler plus claire
Pour dire se mettre en colère.
Mais c'est fait, lisez.

ERGASTE.

Je le veux.

Madrigal en vers precieux.

« L'autre jour un mary causoit
Avec sa femme, et lui disoit :
Dedans l'empire des œillades
Je voy que vous cherchez à faire assaut d'appas.
Elle, sans songer, dit : Ne t'en estonne pas,
Car les baisers permis sont fades.
Luy d'abord tout comme un Argus,
Et sans aucune incertitude,

Luy dit : Vous n'y reviendrez plus.
Et contre elle aussitôt poussa le dernier rude.

THEOCRITE.

Que ces vers ont de plenitude !

ERGASTE.

Les derniers ont je ne sçay quoy
Qui n'est pas dans les miens.

THEOCRITE.

Je voy
Ce que par là vous voulez dire,
Et je m'en vais vous en instruire.
C'est qu'on y voit dessus la fin,
Par un tour delicat et fin,
Sans qu'elle y paroisse forcée,
Une maniere de pensée.

ERGASTE.

Vous avez raison, en effet.
Pour moy, j'en suis très satisfait,
Et la personne qui m'envoye
N'aura tantost pas peu de joye
De voir ses vers selon ses vœux
Si bien tournez en pretieux.
(*Il lui offre de l'argent.*)
Mais, Monsieur, s'il vous plaist de prendre.

THEOCRITE.

Certes, je ne puis m'en deffendre,
Tant vous m'en priez de grand cueur.

ERGASTE.

Adieu ; jusqu'au revoir, Monsieur.

SCÈNE X.

THEOCRITE, *seul.*

Bon Dieu ! sans le dictionnaire
Qu'on a fait et que l'on doit faire,
J'estois, ma foy, pris comme un sot,
Car je ne sceus jamais un mot
De cette langue que j'enseigne.
Mais il ne faut plus que je craigne,
Puisque avecque quatre grands mots
L'on duppe souvent bien des sots.
Mais allons sçavoir si nos drolles
Ont joué comme moy leurs roolles,
Et si monsieur le député
A force ducats apporté.

SCÈNE XI.

Pancrace, Ribercour.

RIBERCOUR.

Enfin, nostre affaire s'avance,
Au moins si j'en crois l'apparence,
Et le bon homme bien et beau
A donné dedans le panneau,
Nous indiquant une demeure
Où l'on trouveroit tout à l'heure
Des Pretieuses de renom
Tenant leur conversation.

C'est pourquoy, j'ose me promettre
Que sans doute on leur pourra mettre
Ma requeste bien-tost en main,
Et que devant qu'il soit demain
A ces superbes pretieuses
Nous verrons faire les pleureuses.

PANCRACE.

Au moins, je vous puis asseurer,
Et puis mesmement vous jurer,
Que vostre sergent, ou je meure!
Vous expedira toute à l'heure;
Car je connois cet homme-là,
Et je l'ay choisi pour cela;
Et maintenant je vous annonce
Que vous aurez bien-tost responce,
Et qu'il aura fait son devoir.

RIBERCOUR.

Ah! je m'attends bien de sçavoir
Jusqu'à la moindre circonstance
De cette affaire d'importance;
Car depuis l'un à l'autre bout
Roguespine me dira tout.
C'est le plus curieux peut-estre
Que le ciel ait jamais veu naistre,
Et qui soit, point je ne vous ments,
Depuis Paris jusques au Mans.
Il doit suivre jusqu'à la porte
Le sergent qui mon exploit porte;
Mais je gagerois tout de bon
Qu'il entrera dans la maison,
Qu'il aura mesme l'assurance

D'y faire quelque connoissance,
Et que de tout ce qu'il verra
Aussi-tost il s'enquerrera.

PANCRACE.

C'est sans doute bien le connoistre
Que de...

RIBERCOUR.

Mais je le voids paroistre.

SCÈNE XII.

Ribercour, Roguespine, Pancrace.

RIBERCOUR.

Eh bien! qu'as-tu veu? qu'as-tu fait?
Dis-nous donc, es-tu satisfait?

ROGUESPINE.

Ce que j'ay veu, que vous importe?
Une maison où sur la porte
L'on avoit mis un escriteau.

RIBERCOUR.

Si je me jette sur ta peau
Je te feray bien rendre compte....

ROGUESPINE.

Oh! oh! vous avez l'ame prompte.

RIBERCOUR.

Ah coquin! je t'estropieray!

ROGUESPINE.

Nouferay, Monsieur, nouferay [1],

1. Non ferez, Monsieur, non ferez.

Vous ne sçauriez jamais pis faire.

RIBERCOUR, *le battant.*

Je veux, pour t'apprendre à te taire...

ROGUESPINE.

Pourquoy diable tant s'emporter ?

PANCRACE, *retenant Ribercour.*

Arrestez ! il va tout conter.

ROGUESPINE.

Ouy da ! cela pourroit bien estre.
Apprenez donc, monsieur mon maistre,
Que je parlois avec raison,
Puisque dedans cette maison
L'on ne voit plus de Pretieuses,
Et que ces races et ces gueuses,
Par un endiablé de hazard,
Logent maintenant autre part.

RIBERCOUR.

Sans doute quelqu'un tout à l'heure
T'aura pû dire leur demeure ?

ROGUESPINE.

Il n'est point de gens de mestier
Qui le sçachent dans ce quartier,
D'autant que, par un trait habille,
Avant terme elles ont fait gile ;
Mais je pense que l'on m'a dit,
Ouy, c'estoit un homme d'esprit,
Et ses discours sont fort croyables,
Que du Marais aux Incurables
Elles n'avoient rien fait qu'un saut.

RIBERCOURT.

Helas ! je suis pris comme il faut,
Et toujours le sort m'est contraire,
Quand je veux faire quelque affaire.
Peste...

ROGUESPINE.

Cessez de tant pester,
Et de plus vous inquietter:
Ce que je dis n'est que pour rire,
Et je m'en vais tout vous redire.

RIBERCOUR.

Quoy, maraut!...

ROGUESPINE.

Cessez vos clameurs,
Puisque enfin les vieux serviteurs
Ont toujours quelque privilege.

RIBERCOUR.

Tu m'as fait donner dans le piege ;
Mais...

ROGUESPINE.

Mais escoutez à loisir,
Puisque, selon vostre desir.
J'ay reussi dans vostre affaire.

PANCRACE.

Escoutons sans plus le distraire.

ROGUESPINE.

Avecque monsieur le sergent,
Homme tout à fait diligent,
Quand je vous quittai, nous allasmes
Tout droit au Marais, et trouvasmes

La rue assez facilement
Dans laquelle est le logement
Des babillardes Pretieuses,
Qui sans doute ne sont pas gueuses.
Un venerable savetier,
Qui loge en ce noble quartier,
D'une façon toute civille
Nous indiqua leur domicille,
Quoy qu'enfin, par un heureux cas,
Nous n'en fussions qu'à quatre pas.
A la porte là nous heurtasmes,
Et le heurtoir que nous trouvasmes
Estoit de linge emmailloté.
La chose est rare en verité,
Et de mesme qu'en ma memoire
Merite une place en l'histoire.
Elle est faicte avecque raison;
Car c'est une precaution
Dont bien souvent elles se servent,
Et qu'entre elles elles observent,
Pour que leur conversation
N'ait jamais d'interruption.
Il vint à la susdite porte
Une calle ou lacquais, n'importe,
Qui nous ouvrit civilement.
Nous, sans un long raisonnement
A l'instant mesme nous entrasmes,
Et puis après nous le priasmes
Que sa maistresse pust sçavoir
Que nous desirions fort la voir.
Droit à la porte de la chambre,
Où l'on sentoit le musc et l'ambre,

Le susdict lacquais nous mena ;
Puis après il s'en retourna,
Nous querir certaine suivante
Que je trouvay fort obligeante,
Laquelle, je ne sçay pourquoy,
Commune[1] il nomma devant moy.
Cette fille, je la croy telle,
Vestue en jeune damoiselle,
Après deux mille questions,
Sans les interrogations,
Alloit avec grande vitesse
Dans la chambre de sa maistresse,
Afin de la faire venir
Pour pouvoir nous entretenir,
Lorsque de cette Pretieuse
L'impatience merveilleuse
Fut cause qu'on nous fist entrer.
Nostre sergent, sans differer,
Voyant cette femme sçavante
D'abord nostre exploit luy presente.
Pendant le temps qu'elle le leust
Et qui certes un long-temps fut,
Sans y trembler en aucun membre,
Je consideray fort la chambre,
Dans laquelle à loisir je vis
Des Pretieuses de Paris
Une longue et nombreuse bande.

RIBERCOUR.

Et ta joye alors fut bien grande

1. *Commune*, en pretieux, veut dire une suivante. (*Note de Somaize.*)

D'estre entré si heuseusement.
Mais, fais-nous le denombrement
De ce que dedans cette chambre,
Qui sentoit tant le musc et l'ambre,
Tu vis de beau, de surprenant.

ROQUESPINE.

Vous l'allez sçavoir maintenant,
Car je commande, et sans encombre.
Cette chambre estoit assez sombre,
Le grand jour n'y pouvant entrer,
A cause qu'elles font tirer,
Pour l'empescher de trop paroistre,
Des rideaux devant la fenestre,
Sçachant que la grande clarté
Efface un peu de la beauté.
J'ay remarqué depuis ensuitte,
Quoy que la chambre fut petite,
Que depuis la porte on voyoit
Un paravant qui s'estendoit
Jusqu'auprès de la cheminée.
Pour respondre à ma destinée,
Qui m'avoit fait heureusement
Entrer dans cet appartement,
De ladite chambre le reste,
Sincerement je le proteste,
Je n'examinay nullement,
Pour ne pas perdre le moment
Que j'avois de lorgner ces belles
Dedans l'une de leurs ruelles.
Seize environ elles estoient;
De plus, toutes elles avoient,
Au moins ne s'en falloit-il guère,

Assis sur leurs manteaux par terre,
Paroissans fort humiliez,
Un homme chacune à leurs pieds,
Sans ceux qui, très-fort à leur aise
Estoient assis dans une chaise
Et faisoient peu les courtisans.
Elles avoient tant de rubans
Que je dis, sans dire sornettes,
Que, comme mulets de sonnettes,
Elles estoient, et croyez-moy,
Toutes chargées, par ma foy.
La pluspart encore d'entre elles,
Soit des laides ou soit des belles,
Tenoient avec un air badin
Chacune une canne à la main,
La faisant brandiller sans cesse;
Et sans mentir, je vous confesse
Que je n'osois ouvrir le bec
Et que j'allois mourir illec,
Tant de peur j'avois l'ame esmeue,
Si je n'eus point jetté la veue
Dessus le sergent, qui d'abord
Parut me rassurer bien fort.
Mais sans vous parler davantage
Du sergent ny de mon courage,
De peur de passer pour poltron,
Reprenons la description.
Beaucoup, sans attendre aux dimanches,
Avoient mis des coiffures blanches[1],
Qui toutes en pointes estoient;

1. Des coiffures à la Picarde. (*Note de Somaize.*)

Beaucoup d'autres encore avoient
Des coiffures à la païsanne,
Et non pas à la courtisanne,
Si depuis un temps à la cour
La mode n'a joué son tour.
Celles qui restoient... Ah ! sans rire
Je ne sçay si je le puis dire,
Avoient tout autour du museau
De toile jaune[1] un grand morceau,
Si gras que, sans estre prophete,
On l'eust pris pour une ommelette.
Si je ne me trompe, voilà
Comme ces Pretieuses-là
Qui, ma foy, sont assez jolies,
Estoient par la teste basties.
Or voyons tout presentement
Comme estoit leur habillement.
Les unes, sans que je vous mente,
Avoient une très longue fente...
A leurs habits, cela s'entend,
Et qui se rejoignoit pourtant
Par des galands que devant elles
Avoient fait attacher ces belles.
Je puis dire que ces habits
Estoient faits de fort beaux tabis
Et d'autres estoffes très rares :
Ces habits sont nommez cimarres.
D'autres avoient des juste-au-corps,
Et d'autres avoient par le corps

1. Une cornette jaune. (*Note de Somaize.*)

Des robbes [1] tout autour plissées,
Parce qu'elles sont plus aisées.
Ceux qui si fort humiliez
Estoient abaissez à leurs pieds
Et montroient un cœur plein de flambes
N'avoient point presque tous de jambes :
Du moins ne les voyoit-on pas,
Tant le rond et grand embaras
De leurs canons à trois [2] estages
A leurs jambes faisoit d'ombrages.
Leur estomach assurément,
Et leurs espaules mesmement,
Estoient, j'en ose jurer, certes,
De grands cheveux toutes couvertes,
Et pour avoir plus de beauté
Leur visage estoit moucheté.
Ils avoient, selon leurs coustumes,
Des chapeaux tous chargés de plumes,
Et des rabats tout à fait beaux
Qui jusqu'à l'espine du dos
Descendoient à tous par derriere;
Et j'appris de la chambriere,
Qui dans la chambre, en ce moment,
Se trouva fortuitement,
Qu'ils estoient non anabaptistes,
Mais bien des galands alcovistes,
Ou bien, pour vous l'expliquer mieux,
Des galands nommez Pretieux.
Je fus encore instruit d'icelle,

1. Des manteaux dont se servent les femmes grosses. (*Note de Somaize.*)

2. Le texte porte : *à tous estages.*

Je la croy pourtant damoiselle,
Mais cela vous importe peu,
Pourquoy ceux qui dedans ce lieu,
Comme j'ay dit, très à leur aise,
Estoient chacun dans une chaise,
Avoient tous les yeux fort battus,
De plus estoient de noir vestus,
Avoient la mine rechignée,
Avoient la teste mal peignée,
Avoient de si petits rabats
Qu'on ne les voyoit presque pas,
Et dont la toille telle quelle
N'avoit point du tout de dentelle,
Et me dit que comme cela,
D'une serieuse maniere,
Ils s'habilloient tous d'ordinaire
Pour pouvoir avec equité
Mieux soustenir la gravité,
La beauté, le credit, le lustre
De leur profession illustre.
Je sçeus d'elle encore de plus,
En discours non pas ambigus,
Que quand, pour chercher un bon terme,
Ils estudioient de pied ferme
Et que leurs testes ils grattoient,
Leurs cheveux souvent se mesloient;
Et c'est pour cela que les poëtes,
Qui bien souvent font les prophetes
Et que sans droit vous desdaignez,
Paroissent souvent mal peignez.
Voilà le recit très-fidelle
De tout ce que m'aprit la belle.

RIBERCOUR.

Je trouve qu'en voilà beaucoup.

PANCRACE.

C'est très-bien pour le premier coup.

RIBERCOUR.

Et tant que j'ay peine à le croire.

ROGUESPINE.

Mais attendez ! si ma memoire
Pouvoit un peu me revenir,
Je pourrois vous entretenir
Encor de quelque circonstance
Qu'elle m'a dit et que je pense
Avoir oubliée... Ah ! vraimy,
Je m'en resouviens à demy.
Ouy, c'est, sans tarder davantage,
Qu'elle divisa par estage
Tous les autheurs illec presens,
Si mornes et si suffisans.
Les uns font, en vers heroïques,
Des poëmes qu'on appelle epicques,
Et de ces livres si charmans
Que nous appellons des romans.
Les autres, sans estre des comtes,
Se meslent de faire des contes
Pour rire, je l'entends ainsi,
Et d'y bien reussir aussi.
Un seul d'entre eux, ay-je ouy dire,
Se picque d'y bien faire rire,
Et je croy que c'est un abbé

Dont le nom commence par B.[1]
Les derniers font des comedies,
Des madrigaux, des elegies,
Des chansons, sonnets et portraits
Dessus de differends sujets.
J'en aurois appris davantage,
Mais le sergent, dequoy j'enrage,
Sortit dans ce mesme moment
Et je le suivis promptement.

RIBERCOUR.

Ce discours a dequoy nous plaire,
Mais ce n'est pas là nostre affaire.
Dis-nous si d'un air fier ou non
Elle a veu l'assignation.

ROGUESPINE.

Dès aussitost qu'elle l'a veue,
Elle l'a prise et puis l'a leue,
Et dit fort serieusement
Qu'elle s'y rendroit promptement.

RIBERCOUR.

Elle y montrera sa foiblesse.

PANCRACE.

Allons viste, l'heure nous presse.

RIBERCOUR.

Allons, Monsieur, j'en suis d'accord,
Voir ce qu'ordonnera le sort.

1. Evidemment Somaize a ici en vue l'abbé de Bois-Robert. (V. ce nom à la Clef.)

SCÈNE XIII.

ROGUESPINE, *seul.*

Dieux! qu'ils ont le jugement mince!
J'ay sceu dedans nostre province
La moitié de ce que je dis.
Que je les ay bien estourdis !
Mais allons ouïr leurs harangues,
Allons voir remuer leurs langues :
Car, j'en jurerois bien ma foy,
Ce doit estre un plaisir de roy.

(*On leve une toille ; les juges paroissent avec un greffier.*)

SCÈNE XIV.

Patrice, Anaxarite, Aristime, un greffier.

PATRICE.

Enfin , nous voicy tantost juges.

ARISTIME.

Nous pourrons servir de refuges
A ceux qui n'ont besoin de rien.

ANAXARITE.

Mais encore sçavez-vous bien
Si nostre homme icy se doit rendre
Et s'il ne fera point attendre?

PATRICE.

Il viendra, car je luy dis hier,

Aussitost qu'il me vint prier
De luy respondre sa requeste,
Que l'Academie estoit preste
De luy servir en tout d'appuy,
Et que de son corps aujourd'huy
Elle en choisiroit trois ou quatre
Qui viendroient l'entendre combattre
A force de raisonnement
Sa partie, et qu'asseurément
Il auroit l'honneur et la gloire
D'emporter une ample victoire.

ARISTIME.

Attendons le donc à loisir,
Puisque nous aurons un plaisir
Qui certes n'est pas ordinaire.
Mais quelqu'un vient; il nous faut taire.

ANAXARITE.

C'est desjà nostre deputé

PATRICE.

Tenons donc nostre gravité.

SCÈNE XV.

Patrice, Anaxarite, Aristime, un greffier, Ribercour, Pancrace, Roguespine.

RIBERCOUR.

Messieurs, j'en veux aux Pretieuses,
A ces femmes pernicieuses,
Qui troublent le repos public,
Qui causent dedans le trafic,

Par des mots inintelligibles,
Des revolutions terribles,
Et je demande là-dessus
Que leur langage ne soit plus,
Aux mesmes fins de ma requeste.
Quoy ! personne ne me tient teste?
Ah! Messieurs, n'estants point icy,
Jugez, s'il vous plaist.

PATRICE.

Les voicy.

SCÈNE XVI.

Patrice, Anaxarite, un greffier, Ribercour, Pancrace, Epicarie, Roguespine, une suivante.

RIBERCOUR.

Approchez-vous, belle jazeuse!
Vrayment, pour une Pretieuse
Vous ne vous pressez pas trop fort!

EPICARIE.

C'est signe que je n'ay pas tort.

RIBERCOUR.

Ah! sans chercher tant de finesses,
C'est que vous faisiez voir vos pieces,
Sans doute, à quelque homme sçavant.

EPICARIE.

Peut-estre!

RIBERCOUR.

Eh bien! d'oresnavant

Du procez verra-t'on l'issue?

EPICARIE.

Pour le finir je suis venue.

RIBERCOUR.

Dans vostre consultation
Faite dessus mon action,
Aviez-vous vos pieces en ordre?

EPICARIE.

Assez pour sur vous pouvoir mordre.

RIBERCOUR.

Avez-vous consulté souvent...?

EPICARIE.

Vous voulez estre trop sçavant.
Mais pour mieux pousser sa partie,
Pour la rendre sans repartie,
Tout du moins, je croy qu'il faudroit...

RIBERCOUR.

Quoy? vous monstrer que j'ay bon droit.

EPICARIE.

Ne l'ayant pas peu voir encore,
Vous voulez bien que je l'ignore.

RIBERCOUR.

Bien, bien; nous vous le monstrerons;
Puis après cela nous verrons
Lequel des deux perdra sa cause.

EPICARIE.

Je crains, mais c'est pour autre chose.

ARISTIME.

Cessez ce debat entre vous.
Il faut du respect devant nous.
Pensez bien à ce que vous faites,
Et songez aux lieux où vous estes.

PATRICE.

Cessez donc la vexation,
Nous faisant exhibition
Chacun à part de vostre cause.

RIBERCOUR.

Messieurs, je vous diray, si j'ose,
Que j'ay droict de la chicanner;
Que vous la devez condamner,
Puisque mes pieces qu'on a veues
Ont parû tout à fait congrues,
Mon procez fort bien intenté,
Et que c'est une verité
Que le droict sur quoy je me fonde
Passe pour le meilleur du monde.
C'est ce qui faict qu'enfin je croy
Que ma partie en desarroy,
Considerant toutes ces choses,
Plus vrayes que metamorphoses,
Sans attendre à l'extremité
Se rangera de mon costé,
Puisqu'enfin toutes ses deffences
Estant de nulles consequences,
J'aurois de vous asseurément
Un favorable jugement,
Et celuy que je sollicite
Contre cette langue maudite,

Ou, Messieurs, pour m'expliquer mieux,
Contre le parler pretieux,
Qui, si bien-tost l'on n'y met ordre,
Va faire un terrible desordre.

EPICARIE.

Messieurs, je m'en vais en deux mots
Mettre son esprit en repos :
Faites qu'on me donne audiance.

PATRICE.

Non ! l'affaire est trop d'importance.
Il faut l'entendre tout du long.

EPICARIE.

Mais au moins, Messieurs, songez donc
Que bon droict vous me devez faire.

PATRICE

Nous examinerons l'affaire.
Mais parlez ! nous vous escoutons.

RIBERCOUR.

Pour vous déduire mes raisons,
Sans vous faire une longue harangue,
Je dis, Messieurs, que nostre langue
Se trouve en un piteux estat
Depuis le surprenant esclat
Qu'a fait celle des Pretieuses
Dans les citez les plus fameuses.
Pour s'entendre, presentement,
Il faut avoir un truchement,
Ou le nouveau dictionnaire
Que ces femmes viennent de faire.
Quelle confusion pour nous !

Ah! Messieurs, à quoy songez-vous?
Les femmes, ouy, Messieurs, les femmes
Nous couvrent aujourd'huy de blasmes,
Et viennent de faire en effet
Ce que jamais vous n'avez fait,
Au moins si ce n'est en idée,
Pour nostre bien par trop gardée.
Mais pour leur reputation,
Par un beau desir de renom,
Elles ont un dictionnaire
Tout fraischement mis en lumiere,
Auquel chacun court comme au feu,
Et nous en promettent dans peu
De leur façon encore un autre,
Cependant, helas! que le vostre,
Depuis si long-temps commencé,
N'en est pourtant encor qu'au C.
Ah! je vois bien que c'est l'ouvrage
De Penelopes, et je gage
Que dans ce livre l'omega
Jamais place ne trouvera.
De plus, j'ose vous dire encore,
Que, si ce parler que j'abhorre,
Et que l'on nomme Pretieux,
S'enracine dans tous les lieux
Où l'on sait qu'il a pris naissance,
Vous devez, Messieurs, que je pense,
Et vous agirez comme il faut,
A l'alpha remettre bien tost
Vostre fameux dictionnaire
Que vous commençastes de faire
En l'an deux cent cinquante-deux,

Et qui devoit, selon mes vœux
Et selon nostre juste attente,
Dedans l'an mil six cens quarante
Estre dans sa perfection.
Songez donc, Messieurs, tout de bon,
A me faire bonne justice,
Me donnant un arrest propice.
Mais j'ay tort de vous y pousser :
Ne devez-vous pas embrasser,
O Senat mille fois auguste !
Un intérest si grand, si juste,
Et qui, par mon heureux destin,
N'est autre que le vostre, enfin ?
Cependant, si ces factieuses,
Ces heretiques Pretieuses,
Parlent encore ce jargon,
La tour de Babel, tout de bon,
Dans ce siecle s'en va renaistre,
Et dans la France va paroistre,
Malheur plus à craindre cent fois,
Pour les nobles, pour les bourgeois,
(Mais non pas pour les Eminences,)
Que les maudites influences
Du capricorne. Neantmoins,
Si vous n'y mettez tous vos soins
Le desordre s'en va paroistre,
Que la susdite tour fist naistre
Alors que l'on la bastissoit.
Cependant, helas ! ce n'estoit
Que la quantité de langages,
Qui cause de si grands ravages,
Qui fit diviser les mortels,

Qui fit piller jusqu'aux autels,
Bref, qui parmy toute la terre
Fit naistre pour jamais la guerre
Je vous adresse donc mes vœux,
Messieurs, pour que le pretieux,
(Afin qu'en cette conjoncture
J'empesche pareille adventure,)
Soit cassé, brisé, mis à mort,
Dans les lieux de votre ressort,
Comme estant fatal au commerce
Que partout il trouble et renverse,
Et qu'expresse inhibition
Soit faite par provision
A tout le corps des Pretieuses,
Des inventrices perilleuses
Des mots qui, par leur nouveauté,
Troublent nostre felicité,
De ne s'en plus servir, à peine
De ne jamais lire Artamene,
Ny mesme aucun autre roman ;
Ou, pour un plus dur chastiment,
Que le lit desdites femelles
Soit des deux costez sans ruelles,
Et qu'il soit mesmement placé
Sans estre du tout exhaucé.

ROGUESPINE *à part.*

Peste ! il a retenu sans peine
Tout ce qu'un advocat du Maine
Luy dit avant que de partir.

PATRICE *à Epicarie.*

Avez-vous dequoy repartir ?

EPICARIE.

Ouy, je suis preste de respondre,
Et mesmement de le confondre,
Et, sans parler hors de propos,
Je m'en vais, Messieurs, en deux mots,
Afin de deffendre ma cause,
Donner dans le vray de la chose.

RIBERCOUR.

Ah! quelle perturbation!
Voyez son obstination!
Voyez avec quelle assurance,
Avec quel front, quelle insolence,
Elle ose, jusques dans ces lieux,
Parler devant vous pretieux!

ANAXARITE.

N'interrompez point sa harangue,
Et que devant nous vostre langue
Se tienne un peu plus en repos.

EPICARIE.

Je dis donc, Messieurs, en deux mots,
Qu'il n'a rien dit de patetique,
Qu'on ne voit rien de plus inique,
Rien mesme qui, selon mon sens,
Soit plus contre le droit des gens,
Que de vouloir oster aux femmes
La langue, puisqu'enfin sans ames
Elles vivroient asseurement
Plutost que sans langue un moment.
L'on sçait de science certaine
Que c'est là leur vray patrimoine;

Que pour en amoindrir les droits
L'on n'a point encor fait de loix
Dedans villages, bourgs ny villes,
Puisqu'elles seroient inutilles.
Cette seule raison pourroit
Prouver suffisamment mon droit.
Mais je ne puis encor me taire,
Et je poursuis. Sa cause entiere
S'estend sur les troubles passez
Dont il nous croit fort menacez
Par la confusion des langues.

ROGUESPINE, *à part.*

Elle fait fort bien des harangues.

EPICARIE *poursuit.*

Comme si Paris maintenant
Craignoit quelque mal surprenant
Parce qu'à present l'on y parle
Comme on fait au Maine ou dans Arle,
Et qu'on y parle aussi gascon,
Normand, bas-breton, bourguignon,
Hollandois, et de plus encore
Italien, grec, latin, more,
Espagnol, polonois, flamand,
Persan, turc, hebreux, allemand,
Picart, chaldéen; pour le reste
J'en dis et cetera.

ROGUESPINE, *à part.*

La peste!
Elle en a bien dit à la fois,
Quoy qu'elle ait oublié l'anglois.

EPICARIE *continue.*

Je croy, Messieurs, par cet exemple,
Aussi puissant comme il est ample,
Avoir prouvé suffisamment,
Et mesme intelligiblement,
Que la quantité de langages
Ne sçauroit causer de dommages
A Paris ny dans d'autres lieux.
Reste à voir si le pretieux
Qui maintenant est en usage
Est un bon ou mauvais langage.
Or, si nous pretendons le voir,
Il faut auparavant sçavoir
De quels gens il a pris naissance.

RIBERCOUR, *à part.*

Justes Dieux ! qu'entens-je ? je pense
Qu'icy je ne gaigneray rien,
Tant cette femme jase bien.

EPICARIE *continue.*

Il nasquit l'an six cent cinquante,
Et de chacun trompa l'attente,
Car j'ay de notables tesmoins
Que l'on ne songeoit à rien moins.
Des femmes enfin l'enfanterent
Et trente-neuf ans le porterent.
Mais voyez quelles elles sont,
Quel est le renom qu'elles ont.
Elles ressemblent aux abeilles,
Hormis que c'est par les oreilles
Qu'elles ont pendant tout le temps
Des susnotez trente-neuf ans

Succé tous les discours des poëtes,
Des cervelles les plus parfaites,
De tous ceux qui par leur esprit
Sont dans le monde en grand credit,
Des plus galands porte-soutanes,
Des courtisans, des courtisanes,
Des gens d'espée et du bareau...

ROGUESPINE, *à part.*

Elle n'a rien dit du boureau?

EPICARIE *continue.*

De messieurs de l'Academie,
De qui la gloire est infinie,
Et dont vous estes aujourd'huy,
Affin de me servir d'appuy.
Jugez donc, Messieurs, si ces femmes,
Si ces belles et grandes ames,
Après avoir le suc tiré
Et tout le jus bien pressuré
De maint illustre personnage,
Ne pouvoient pas faire un langage,
Et si, loings de le condamner,
Vous ne devez pas ordonner
Que Ribercour, quoy qu'il demande,
Quoy que contre nous il pretende,
Soit, et sans prerogation,
Deboutté de son action,
Comme estant frivole et inepte.

(*Les juges opinent.*)

ROGUESPINE.

Escoute un peu, jeune soubrette.

LA SUIVANTE.

Qu'est-ce?

ROGUESPINE.

Ma foy, plaidons nous deux,
Car je me trouve assez joyeux,
Et mesme en estat de te faire,
Pour ne point traisner nostre affaire,
Desjà communication
De...

LA SUIVANTE.

Moy, pour changer l'action
J'insinuerois bien sur ta joue
Un soufflet.

ROGUESPINE.

Va, c'est que je joue.
Mais pourtant, si nous nous plaidions,
Si tous deux nous nous chamaillions,
Il vaudroit, ma foy, mieux, je pense,
Pour obvier à la despence,
Grossoyer ensemble à loisir
Nos pieces... Peste! quel plaisir!

PATRICE *prononce.*

Ouy le differend des parties,
Leurs deffences et reparties,
Nous ordonnons, selon vos vœux,
Que le langage pretieux,
Par arrest celebre, authentique,
Et de plus encor, juridique,
Soit cassé, brisé, mis à mort
Dans les lieux de nostre ressort;
Faisons mesme, en ceste seance,

Aux Pretieuses de la France,
Très expresse inhibition
De ne plus parler ce jargon,
Ny de s'en plus servir, à peine
De ne jamais lire Artamene,
Ny mesme aucun autre romant,
Ou, pour un plus dur chastiment,
Que le lit desdites femelles
Soit des deux costez sans ruelles,
Et qu'il soit mesmement placé
Sans estre du tout exhaucé.

(*Le siege se leve.*)

RIBERCOUR.

Enfin, je suis couvert de gloire,
Car j'ay remporté la victoire !

PANCRACE.

Vous devez estre fort joyeux
D'avoir destruit le pretieux,
Et d'avoir pû dessus tant d'ames,
Sur tant d'opiniastres femmes,
Remporter le dessus.

EPICARIE, *donnant une lettre à Ribercour.*

Tout doux.
Peut-estre aurez-vous le dessous,
Et cecy me fera justice,
En despit de monsieur Patrice,
Qui, sans trop bien savoir pourquoy,
Vient de prononcer contre moy.

Elle sort avec sa suivante.

RIBERCOUR *prend la lettre et lit.*

Cher amy, je te conseille de laisser là ton procez

et de revenir dans nostre province; car j'ay appris, depuis que tu en es party, que c'est un vilain tour que l'on t'a joué, et que ceux de ce païs qui t'ont envoyé s'entendent avec trois ou quatre personnes de Paris qui doivent contrefaire les juges et les Pretieuses pour se divertir de toy. Je te donne cet advis, et suis Ton serviteur,

FONTENAY.

RIBERCOUR *continue.*

Quoy! l'on m'a joué de la sorte!
Cher amy, le couroux m'emporte.
Par la mort! je m'en vengeray.

ROGUESPINE.

Et moy, par ma foy, j'en riray.

RIBERCOUR.

Mais celuy qui cecy m'avance
N'est-il point de l'intelligence?

PANCRACE.

Peut-estre; mais je vois enfin
Que vous n'estes pas le plus fin;
Que ce n'est que vous qu'on balotte
Et qu'on fait servir de marotte.

RIBERCOUR.

Cependant à des gens d'honneur
Cet affront doit tenir à cœur.
Mais je sçauray, je vous le jure,
Tirer raison de cette injure,
Et vais.....

ROGUESPINE.

En poste vistement
Regaigner le païs du Mant;
Car je croy qu'on vous y prepare
Une entrée tout à fait rare
Et qui doit respondre au succez
D'un si favorable procez[1].

1. Le privilége est accordé dans des termes extraordinaires : LOUIS..., etc. Nostre bien amé Anthoine Baudeau, sieur de Somaize, nous a fait remontrer qu'il a composé le *Procez des Pretieuses....*; et parce que d'autres personnes pourroient aussi faire imprimer le *Procez* sans son consentement, et par ce moyen le frustrer de son travail et des frais qu'il luy convient de faire, à son prejudice :..... — A ces causes..., nous luy avons permis, etc..., *faisant inhibitions et deffences* à tous imprimeurs et libraires et autres personnes que ce soit de faire imprimer, vendre et distribuer ledit *Procez*, sous pretexte d'augmentation, *ny mesme de se servir des mots contenus en iceluy* sans le consentement dudit exposant... Donné à Paris, le 3e jour de mars, l'an de grace mil six cens soixante.

Acheré d'imprimer le 12 *juillet* 1660.

CLEF

HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

DU

GRAND DICTIONNAIRE

DES PRECIEUSES

PAR M. CH.-L. LIVET.

CLEF
HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE
DU
GRAND DICTIONNAIRE
DES PRECIEUSES.

A

ADINGTON (Mme d'). — V. Suze (la comtesse de La).

ALLUYE (le marquis d'), *Damestus*, p. 224. — Paul d'Escoubleau de Sourdis, marquis d'Alluye, dont on lit dans Tallemant (IX, 220) l'*historiette* piquante, étoit un des gentilshommes les mieux en cour. La *Gazette* de Loret, les *Ballets* de Benserade le montrent de toutes les fêtes. En 1657, le petit de Beauchateau lui écrivoit :

Estre d'une grande naissance,
Avoir du bel esprit le pur raffinement,
Faire dans les combats esclater sa vaillance,
Vivre à la cour et sans empressement,
Marquis, croyez asseurement
Que c'est de vous ce que l'on pense.

Il étoit deuxième fils de Charles d'Escoubleau, marquis d'Alluye, dont la belle bibliothèque, placée à Joux, a été si vantée du R. P. Louis Jacob (*Traité des Biblioth.*, Paris, 1644, p. 602); et, à sa mort, 1637, il hérita non du titre de marquis d'Alluye, qu'il portoit depuis le décès de son aîné, mais de la charge de gouverneur de l'Orléanois. Les méchantes langues ont prétendu qu'il avoit payé cette place un peu cher et aux dépens de son honneur domestique. Il se maria en 1667 avec Benigne de Meaux du Fouilloux, dame d'honneur de la reine.

A cause de l'antiquité,
D'Alluye est en authorité
Dans le beau cercle si vanté.
Son epoux la voit faire
Sans se mettre en mauvaise humeur,
Car c'est là le mystère
Qui l'a fait gouverneur.
(Ms. n° 444, suppl. bibl. impér.
— V. aussi les *Alleluia* de Bussy.)

Ses relations avec Mme de Saint-Germain Beaupré n'étoient pas un secret. Une pièce satirique de 1659, *Les logements de la cour* (ms.), place « messieurs de Saint-Germain et d'Alluye, au château de Saint-Germain, l'un sur le devant et l'autre sur le derrière. » — Un sonnet que nous citons au nom de M. de Saint-Germain Beaupré explique ce mot.

« Ce marquis (d'Alluye) se vante de savoir un secret pour entrer partout. On le defia d'entrer chez Saint-Germain Beaupré : on dit que le premier il eut quelques galanteries avec sa femme. » (Tallemant.)

AIGUILLON (Mme d'), *Damonède*, p. 200. — Marie-Madeleine de Vignerot, mariée en 1620 à Pont du Roure, marquis de Combalet. En 1638, son oncle, le cardinal de Richelieu, acheta pour elle le duché d'Aiguillon ; elle mourut en 1675. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à la longue historiette que lui a consacrée Tallemant. La Ménardière, dans une longue lettre en vers enfouie parmi ses autres poésies, raconte longuement une aventure de la marquise de Sablé, qui n'avoit pas été invitée par Mme d'Aiguillon au mariage de Mme de Montausier, mariage qui se faisoit chez la duchesse. — Suit un sonnet sur Oronte victorieux, pour le mariage de M. le marquis de Montausier et de Mlle de Rambouillet, qui sert de complément à la pièce précédente : double commentaire et pour Tallemant et pour Somaize. — V. encore les mêmes poésies, p. 55.

ALMERAS (M. d'), *Alpice*, p. 76. — Tallemant nous avoit averti (dans l'*historiette* de Mme Pilou) que M. d'Almeras étoit un homme riche. Nous le voyons dans la *Gazette* monter, degré par degré, jusqu'à la position où l'Etat de la France pour 1669 nous le montre arrivé.

1646. 14 juin. M. d'Almeras commande le vaisseau *la Madeleine* au combat naval livré sur les côtes de Toscane entre la flotte espagnole et celle du duc de Brézé.

1647. 6 décembre. Il commande *le Cigne*, qui fait partie de l'escadre d'expédition dirigée sur Naples. (*Gazette de France*.)

1669. L'Etat de la France donne ses armes « parmi les noms et armoiries de plusieurs maisons illustres

de France ». — Et, en effet, à la p. 57 nous le voyons seul nommé des quatre chefs d'escadre qui devoient servir sous MM. de Martel et du Quesne, lieutenants généraux des armées navales.

AMANT (M. de SAINT-). — V. Saint-Amant (M. de).

AMANT (Mme de SAINT-). — V. Saint-Amant (Mme de).

AMAT (M.), *Anaxandre*, p. 121-139. — M. Amat étoit frère de cette demoiselle Amat dont Loret nous apprend le mariage avec M. Vallavoir, à qui elle porte une dot de cinquante mille écus. (*Gazette* du 21 décembre 1652.)

L'aymable madame Amat,
Des plus grasses de ce climat,
Et de bonne et riche famille,
A marié sa chere fille
Au brave monsieur Vallavoir.

M. de Vallavoir devint plus tard gouverneur de Damvilliers. Mais alors il vivoit en Provence, d'où il tiroit son origine, comme les Amat. Nous le voyons signer au contrat de mariage de Mlle de Sévigné et de M. de Grignan, et plus tard Mme de Sévigné parle souvent de lui et de sa femme; quand celle-ci arrive de Provence, la marquise *va la voir* (13 janvier 1672) sans qu'on ait besoin de l'en prier, et fait ce jeu de mots, dont nous laissons l'honneur à sa correspondance.

Il semble donc que les Amat fussent de bonne famille. La Chesnaie des Bois leur a fait une généalogie interminable; et cependant Sorbière les traite assez mal :

« Amat, partisan d'aujourd'hui, riche de plusieurs millions, est un païsan du Dauphiné qui vint à Paris du temps de M. de Bullion, deputé de sa communauté contre la noblesse, qui rejetoit les tailles sur les roturiers. Bullion, animé contre la noblesse de sa province, l'écouta et en prit ocasion de faire que les tailles fussent reelles en Dauphiné. Amat plut à Bullion, qui, faisant à sa prière beaucoup de choses, fut cause que les traitants l'intéressèrent; à quoi aïant gagné, il continua de lui-même les affaires. » (*Sorberiana*, 13.) — Ses millions expliquent ses quartiers.

Dans un ms. de la Bibliothèque impériale, n° 640, suppl., p. 105, on lit : « Louis, etc... A nostre cher et bien-amé le sieur Amat de Montalquier, cy-devant capitaine d'une compagnie de chevaux legers au regiment de cavalerie de notre très-cher et très-amé cousin le cardinal Mazarini, commandé par le sieur marquis de Vallavoire, salut : — La charge de notre lieutenant au gouvernement de la place de Chateau-Dauphin et de la vallée en dépendant estant devenue vacante par le decez du feu sieur Amat, votre père, qui en estoit pourveu, et, estant necessaire de la remplir d'une personne qui ayt toutes les qualitez requises pour s'en bien acquitter, nous avons estimé ne pouvoir pour cette fin faire un meilleur choix que de vous, etc. » 1660.

ANDRÉ (Mme), *Argenice*, p. 25. — Claudine de Signier, fille d'un financier très riche, connu par un procès célèbre, étoit femme de Balthazar d'André, reçu en 1637 conseiller à la Cour des comptes. (*La Chesn. des Bois*, I, 259.)

Le plumitif manuscrit de la chambre des comptes (bibl. de l'Ars., jurispr., 105 f°) nous fait connoître un autre personnage de ce nom. — 30 décembre 1655, lettres de jussion obtenues par Me Jacq. André, adjudicataire général des aydes de France, sur les lettres de bail de ladite ferme. — 25 juin 1657. Bail à Jacq. André du droit d'un sou par livre sur les droits dépendants de la ferme générale des aydes de France.

ANGALERIE (la comtesse d'). — Nom mal écrit par Somaize. — V. Langalerie.

ANGENNES (Mme d'), *Doride*, p. 72. — Françoise-Julie de Rochefort, qui épousa en 1607 Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, neveu de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet. Elle mourut dans son château de Saint-Gervais en Auvergne, le 27 octobre 1647.

ANGLURE (M. d'), *Decebale*, p. 25. — La maison d'Anglure a plusieurs branches, et souvent les membres de cette famille ont porté le nom soit de comte d'Estoges, soit de baron de Bourlemont, soit de marquis du Bellay. De là une extrême difficulté pour préciser celui dont il s'agit ici, et dont le seul signe particulier est sa passion pour la musique; à cette marque cependant nous croyons reconnoître un membre de la branche des comtes d'Estoges qui fut maître des requêtes, un de ceux qui, « avec bien des menestriers », donnèrent au président Amelot ce souper ridicule dont une médisance de Tallemant (VIII, 14) nous a révélé le secret. — *La Femme industrieuse*, comédie en un acte, en vers, par Dorimond (Pairs, J. Ribou, 1661, in-12), lui est dédiée.

Dans une pièce confidentielle de 1664 intitulée : *Portraits des membres du parlement* (bibl. Maz., ms. n° 2964). M. d'Anglure est ainsi apprécié : « Ne manque pas d'esprit ; juge incorruptible, mais peu appliqué à sa charge ; ayant peu d'ambition, fuyant la peine et cherchant trop ses divertissements. » (P. 159.)

ANGOULÊME (la duchesse d'), *Aramante*, p. 24. — Henriette de la Guiche, veuve de Jacq. de Matignon, comte de Thorigny, devint ensuite duchesse d'Angoulême. Elle fut veuve une seconde fois le 13 novembre 1653, par la mort de son mari, Louis Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Somaize prétend, dans une phrase un peu équivoque, qu'elle a toujours aimé les lettres aussi bien que son mari. Est-ce aussi bien qu'elle aimoit son mari, ou que son mari aimoit les lettres? Celui-ci, du moins, les payoit assez peu. Rangouze, qui faisoit métier et marchandise de ses épîtres, n'eut qu'une pistole du volume offert par lui au duc d'Angoulême ; il est vrai que le duc le lui rendit. — L'abbé Cotin, assez mauvais prophète, a promis à l'immortalité le duc d'Angoulême, qui n'est pas arrivé jusque là : « A Mme la duchesse de Vantadour Saint-Geran :

Je vous repond de l'immortalité
Du grand Valois, de vous tant regreté.
Sans implorer Apollon ny ses charmes,
Qu'entreprendroit le temps contre ses faits guerriers?
Rien ne peut secher les lauriers
Arrosez de si belles larmes.

(*Poésies gal. de Cotin* ; Paris, Loyson, 1663, p. 399.)

— Le *Mérite des dames*, par Saint-Gabriel, fait de la duchesse une « beauté conquerante. Roczane ne posseda pas à meilleur tiltre Alexandre le Grand. »

ANTY (Mme d'). V. Danty.

ARRAGONNAIS (Mme), *Artemise*, p. 24.—Marie Le Gendre, femme d'Antoine Arragonnais, trésorier du régiment des gardes françoises. La concordance des noms, des dates et des relations de société porteroit à croire qu'elle étoit sœur de ce Le Gendre dont la veuve, née Marguerite Combefort, épousa Guillaume Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et se rendit si célèbre par ses bons mots. Elle avoit une demeure somptueuse, où l'on remarquoit surtout « la richesse des emmeublements et les deux statues de la grande et de la petite Pandore[1] ». C'est chez elle que les habitués du *samedi* de Mlle Bocquet, ses voisines, se rendirent le 20 décembre 1653, et que se passa « gayement et sans grimace » la fameuse journée des madrigaux. Le prétexte en fut un cachet de cristal donné par Théodamas-Conrart à Mme Arragonnais (Philoxène), dont il étoit l'amoureux platonique et discret, — si discret « que le fameux autheur du grand *Cyrus*, qui a eu d'ailleurs des memoires si particuliers et si amples de toutes les autres intrigues du monde, n'a trouvé rien à dire à celle-cy ». La même pièce parle de la grâce avec laquelle Philoxène et sa fille Télamire (Mme d'Hali-

1. « C'estoient deux statues qu'on envoyoit à Toulouse pour y faire voir le patron des modes de la coiffure et des habits. Toutes les dames y avoient travaillé, et chacune y avoit fait quelque chose. » (*Journée des madrigaux*, ms. de Conrart.)

gre, bru du chancelier, morte en 1657) « faisoient l'honneur de leur maison »; des vers que Mme Arragonnais auroit pu faire, mais ne fit pas. Riche et généreuse, on la voit, par une lettre de Mlle de Scudéry (*Ms. de Conrart*), faire à Chapelain, un peu jaloux de son amitié pour Mlle Robineau (*note M. de Montmerqué sur Tallemant*, IX, 147), le présent coûteux d'oiseaux de paradis. Il n'est pas, d'ailleurs, parlé d'elle dans Tallemant.

Le grand Cyrus la compte parmi les femmes aimées du beau d'Izarn (voy. ce nom) et fait d'elle ce portrait : « La quatrième, qui s'appeloit Philoxène, et qui estoit veufve, estoit d'une taille au dessus de la médiocre, mais fort bien faite ; ses cheveux estoient chastains ; elle avoit le tour du visage un peu en ovalle, le taint blanc et uny, le nez aquilin et bien fait, les yeux grands, noirs, beaux, doux et souriants ; la physionomie noble et agreable, et qui faisoit si bien voir la douceur et l'egalité de son humeur, aussi bien que la tendresse et la generosité de son ame, qu'on ne pouvoit la voir sans l'estimer beaucoup et sans avoir une forte disposition à l'aimer. » (*Artamène, ou Le grand Cyrus*, 7e part., liv. III.)

ARBOUST (le vicomte d'), *Darmianus*, p. 28. — De tous les noms de ce recueil aucun ne nous a coûté plus de recherches que celui-ci. Aucun dictionnaire géographique ou généalogique ne le donne ; Béthencourt ne l'a pas admis dans son *Dict. des noms féodaux*. Enfin un hasard heureux nous fit rencontrer dans le P. Anselme une note d'après laquelle la vicomté d'Arboust, — de l'Arboust ou de

Larboust — auroit passé, au 14e siècle, de la maison d'Aure à la maison d'Astorg, par alliance. En nous reportant aux généalogies de cette dernière famille, nous avons enfin trouvé les renseignemens qui suivent :

Corbeyran d'Astorg, marié une première fois en 1609, avec Marguerite de Roquebouillac, eut de cette alliance un fils, François d'Astorg, vicomte de Larboust; remarié en 1621 avec Marguerite de Gelas, il eut d'elle un deuxième fils, aussi nommé François d'Astorg, aussi vicomte de Larboust, et qui fut mestre de camp, colonel du régiment de Conti, lieutenant général commandant de la citadelle et lignes de Lauterbourg, puis de Verdun. — Son frère aîné, qui avoit épousé, par contrat du 21 avril 1641, Louise de Vicaze, eut d'elle un fils nommé Corbeyran d'Astorg, lequel, en 1661, pouvoit avoir une vingtaine d'années, et qui ne se maria qu'en 1679. C'est de lui ou de son oncle le mestre de camp qu'il s'agit ici.

AMAURY (Mlle), *Amaltide*, p. 24. — Nous ne connoissons sous ce nom qu'un M. Amaury conseiller au grand conseil pour le semestre d'été (*Etat de la France*, 1669), et M. Amaury qui fut tué, selon l'extraordinaire de la *Gazette de France* (28 août 1664), à ce siége de Gigery, en Barbarie, où nous voyons figurer aussi M. de Villedieu, que sa femme ou sa maîtresse, Mlle Desjardins, vit partir avec tant de douleur. Mlle Amaury tenoit sans doute à l'un ou à l'autre, sinon à tous les deux.

ARGENSON (M. d'), *Dejotare*, p. 277. — René II de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, né à Blois le 13 décembre 1623, maître des requêtes

comme l'avoit été son père, comme lui conseiller d'Etat et comme lui encore ambassadeur à Venise, où il mourut l'an 1700. De Marguerite Houllier de la Poyade, dame de Roufiac, sa femme, il eut un fils, Marc-René, qui naquit à Venise le 4 novembre 1652 et devint célèbre dans la charge de lieutenant-général de police.

René II de Voyer d'Argenson (*Dejotare*) occupa son poste d'ambassadeur de 1651 à 1655. Cette même année, il fit imprimer à Venise une traduction italienne d'un *Traité de la sagesse* composé par son père. Il faisoit aussi des vers françois. Un grand nombre ont été imprimés dans les recueils.

ARLATAN (le cadet d'), *Deidamas*, p. 218. — Jean d'Arlatan de Montaud s'établit à Aix, où il épousa, par contrat de 1631, Anne de Salve. Il eut d'elle Sextius d'Arlatan, conseiller au parlement d'Aix, et sans doute un second fils dont il seroit question ici, mais dont ne parlent pas les armoriaux, peut-être parce qu'il mourut sans postérité.

ARPAJON (la duchesse d'), *Dorenice*, p. 71.

Monsieur d'Arpajon, pair de France,
Jeudi dernier fit alliance
Avec l'admirable Beuvron....
(Loret, *Gaz.* du 26 avril 1659.)

En effet, le jeudi 24 avril 1659, le duc d'Arpajon, si célèbre par son expédition de Malte et tant d'autres actions d'éclat[1], déjà deux fois veuf, épousoit Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron.

1. Voyez une note de notre édition de Saint-Amant sur l'épître au comte d'Arpajon, avant la 3e part. des Œuvres, t. 1.

C'est donc de cette dernière princesse que Somaize fait l'éloge. Mais, quand le petit de Beauchasteau adressoit ses hommages à Mme la duchesse d'Arpajon, en 1657, il les offroit à Marie-Elisabeth de Simiane de Moncha, seconde femme du duc.

Un jour que Mlle de Toussy étoit malade au couvent de Saint-Amand de Rouen, Bois-Robert adressa une « requeste à messieurs du chapitre de Rouen en faveur de Mlle de Toussy, étourdie par le voisinage des cloches de leur église »; et, dans cette épître en vers légers, il suppose que Mlle de Beuvron — dont le père étoit alors gouverneur de Rouen — profitera du surcroît de mal apporté à Mlle de Toussy pour embellir d'autant :

Car, Messieurs, vous n'en doutez pas....
Ce mal, si vous ne le chassez,
Va plus loin que vous ne pensez.
Beuvron, cette autre Pasithée
De qui la cour est enchantée,
Cet astre dont les yeux vainqueurs
Sont absolus sur tous les cœurs,
Cette autre beauté souveraine
Qu'Amour reconnoit pour sa reyne,
Qui par ses rares qualitez,
Brille autant que par ses beautez,
Cette autre adorable merveille
Qui dans la cour est sans pareille
Et qui l'est bien encore icy,
Lorsqu'elle y paroist sans Toussy,
Va tirer profit de l'outrage
Que vous faites à son visage :
Car ce grand bruit dont on se plaint

Semble en vouloir à son beau teint...
Cependant cette autre merveille
Qui bien loin des cloches sommeille,
Beuvron, qui dort en sureté
Dedans son palais enchanté,
Se levera sans amertume
Aussi belle que de coustume,
Et lors je crains avec raison,
Si l'on fait la comparaison,
Que le plus sain des deux visages
N'ait de visibles avantages.

(*Les epistres en vers et autres œuvres poëtiques* de M. de Bois-Robert Metel; Paris, Courbé, 1659, in-8, p. 59-64.)

La pièce suivante, adressée à Mlle de Cavoye, nous apprend qu'elle avoit lu ces vers avec grand plaisir. Il en fut de même sans doute de Mlle de Beuvron (Mme d'Arpajon). Mais les chapitres, qui avoient bien d'autres griefs contre Bois-Robert, « furent assez sots pour se fascher ».

(Voy. Tallemant, *Histor. de Bois-Robert.*)

ASNIÈRES (Mme d'), *Daphné*, p. 66, 67. — Sa qualité de « fille » nous montre qu'elle n'étoit pas femme de M. d'Asnières. Nous avons vainement cherché mention d'elle dans les œuvres de Mme Deshoulières. Il s'agit peut-être de la même personne dont Saint-Gabriel (*Merite des dames*, p. 290) parle ainsi : « Mlle d'Asnieres de Monbas, l'ingenieuse Minerve descendue en terre. » — Voy. ci-dessous Monbas (Mme de).

ASTRI (Mlles d'), *Doristhene et sa sœur*, p. 64. — Il s'agit ici des filles du comte de Château-Vilain, qui portèrent le nom de leur mère, Mlle d'Astri, de la maison d'Aquaviva (royaume de Naples), mariée au partisan Adjaceti. Celui-ci, à l'occasion de son mariage, acheta le comté de Château-Vilain.

Au tome 651 de la coll. Dupuy on trouve, entre autres pièces intéressantes, une « consultation pour M. le duc d'Astri : que les peres sont obligez d'avoir soin de leurs filles. »

ATALANTE (Mlles), *Amalthée et sa sœur*, p. 24. — Voiture, dans sa lettre XLII, à Mlle Paulet, parle avec infiniment de respect de Mlles Atalante : « Avec sa permission, je baise très humblement les mains à Mlle Atalante ; et quoyque sa legereté soit une des premieres choses que j'ay louées en elle, je la supplie de n'en point avoir pour moy. Je luy rends mille grâces, et à Mademoiselle sa sœur, de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moy. »

AUBIGNAC (l'abbé Hédelin d'). Horace-François Hédelin, abbé d'Aubignac et de Meimac, fils d'un lieutenant général de Nemours, naquit à Paris le 17 mars 1604, et mourut à Nemours le 22 mars 1676. — « Il est tout de soufre », dit Tallemant ; « il en sait plus que personne », dit-il encore (X, 231-232). — Avec sa vivacité, l'abbé provoqua et combattit, entr'autres, Ménage, Corneille et Richelet, et sa science lui fournissoit des armes qu'il pouvoit mieux employer. Il a composé, outre *la Pratique du théâtre*, ouvrage dans lequel il débute en prouvant la nécessité des spectacles, diverses tragédies, *la Pucelle*, *Lyminde*, etc., et surtout « *Zénobie*, *tra-*

gédie en prose, où la vérité de l'histoire est conservée dans l'observation des plus rigoureuses règles du poëme dramatique ». Les rieurs cette fois ne furent plus de son côté : sur ce terrain Corneille étoit maître.

On doit encore à l'abbé d'Aubignac « *Macarise, ou La reine des iles fortunées*, histoire allegorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures en forme de roman ». Ce livre, d'une lecture impossible, est précédé de pièces à la louange de l'auteur, moins nombreuses que veut bien le dire Tallemant, d'un abrégé de la philosophie des stoïques et d'un « discours contenant le caractère de ceux qui peuvent juger favorablement de cette histoire et tirer quelque advantage des verités qu'elle enseigne ». Dans la marge du texte est la clef des allégories : Alcarinte c'est la crainte, « du mot françois, par anagramme, sans aucun changement »; Edone, c'est le plaisir, du grec; Oxartes, Socrates, « par anagramme, en conjoignant le c et l's en x, qui est une lettre double. » Tel autre mot vient de l'hébreu, etc.

Ex-précepteur du duc de Brézé et de Mlle Desjardins, l'abbé d'Aubignac, qui avoit été un des membres zélés de l'académie de la vicomtesse d'Auchy, songea à utiliser ses relations de société pour fonder une nouvelle académie. Il écrivit même à ce sujet un « *Discours au Roy sur l'établissement d'une seconde académie dans la ville de Paris* »; in-4, 1664, 51 pp. — Ce discours est divisé en 18 sections; dans les neuf premières, l'auteur fait l'éloge des sciences et des lettres, la

critique, singulière sous sa plume, des partisans exclusifs de l'antiquité, l'historique de l'établissement de l'Académie : « Mais, Sire, une academie suffira-t-elle pour ce grand royaume? Faudra-t-il se contenter de parler françois, et la beauté de notre langue sera-t-elle le seul objet de nostre estude?... Rome a pu former plusieurs academies toutes fameuses.... Florence en a quatre.... C'est donc à l'avantage de votre royaume, Sire, et à la gloire de V. M., que nous la supplions très humblement de nous accorder l'honneur de sa protection et les caracteres de son authorité pour etablir en academie royale les conferences que nous avons continuées depuis deux ans dans une mutuelle communication de nos etudes ; elles nous ont fait connoistre la grandeur et l'utilité de ce dessein ; elles nous ont servi d'epreuve à nos forces. » — Le privilége de ce livre est daté du 15 janvier 1656. On voit combien de nos *pretieux* ont dû faire partie de ces conférences, qui alors déjà duroient depuis deux ans.

AUBIGNY (M. d'), *Dioclès*, p. 40. — Nous avons peine à croire qu'il soit ici question du frère de madame Scarron ; il y avoit d'autres d'Aubigny que les descendants de l'auteur des *Tragiques* et du *Baron de Fæneste*. En effet, sur l'état de la maison de Louis XIV pour 1661, on voit figurer parmi les trente-six gentilshommes servant par quartier aux gages de 700 liv. un sieur d'Aubigny, peut-être le même qui, ne figurant plus à ce titre sur l'état de 1669, se retrouve parmi les douze gentilshommes servant par quartier chez Monsieur frère du roi, aux

gages de 600 liv. Il y est nommé Charles Bidault, sieur d'Aubigny.

AUBRY (Mme), *Almazie*, p. 24. — Somaize vante sa beauté, son esprit et le crédit de son mari. Ce dernier étoit, avec Le Ragois de Bretonvilliers, président du second bureau de la chambre des comptes, sous le premier président de Nicolaï, et déjà au temps de la Fronde doyen d'âge des conseillers de ville.

« La presidente Aubry, dit Tallemant, etoit de bonne maison de Normandie. C'etoit une veuve bien faite. » Voilà pour sa beauté. — « Elle n'avoit rien quand le president Aubry l'epousa. » Voilà pour son esprit. — Quant au crédit de son mari, « c'etoit un pauvre homme, dit le cardinal de Retz, qui n'avoit de capacité pour rien (I, 306); mais il etoit d'intelligence avec la cour » (III, 149)[1].

Sans être duchesse, la présidente Aubry voyoit la société des princes : Mme la Princesse, Mlle de Bourbon, etc. (Voy. Voiture, lettre X), et sa voix rivalisoit avec celle de Mlle Paulet. Voiture a pleuré sa

1. On a attribué à une ambition déplacée du président Aubry un passage des triolets de Saint-Germain où l'auteur se moque de ses prétentions à être créé duc, et raille l'espoir qu'avoit Mme Aubry d'obtenir le tabouret :

Depèchez, Monsieur Le Tellier,
A dame Aubry son escabelle

Les ms. n° 444 *suppl.* et n° 2036 $\frac{70}{A}$ de la Bibl. impér. expliquent, non par une raillerie, mais par un fait réel, ce couplet, qu'ils attribuent au marquis de Jersey : — le brevet de duc avoit été récemment donné à M. de Noirmoutier, dont la femme étoit née Aubry.

mort, comme on le voit dans sa 71e lettre. — Il faut donc se garder de la confondre avec la présidente Aubry dont St-Gabriel faisoit l'éloge en 1657.

AUCERESSES (Mlle d'), *Dorothée*, p. 70. — 1639, *Gaz. extraord.* du 14 juillet: Le sieur d'Auceresses, gentilhomme de Narbonne, lieutenant du baron des Prez, se distingua en qualité de volontaire au combat du 22 juin 1639, livré entre les troupes du roi, commandées par le maréchal de Schomberg, et les Espagnols, dans le Roussillon. « Il abattit d'un coup de pistolet un officier des ennemis, et se mêla ensuite bien avant parmi eux. »

Il étoit sans doute père de la *pretieuse* dont il est cas. Dans les poésies de La Mesnardière, p. 24, on trouve une « *Galanterie envoyée à l'aimable et spirituelle Mlle d'Auceresses de Narbonne, la cour y estant, au voyage de Perpignan.* »

Voici cette galanterie :

Depuis nostre paix arrestée,
Un bel objet qui me poursuit,
Pareil à Diane irritée,
M'empesche de dormir la nuit.
Climene, je voudrois savoir
Si, m'estant mis en mon devoir,
J'ay pu flechir vostre courage,
Ou si, gardant vostre rigueur,
Vous commandez à vostre image
De faire la guerre à mon cœur.

Et la réponse :

Depuis nostre paix arrestée,
Quel que soit l'objet qui vous suit,

Et fut-ce Diane irritée,
Il faut toujours dormir la nuit.
Non, Tircis. Je vous fais sçavoir
Qu'ayant connu vostre devoir,
Vous avez flechi mon courage.
Je n'ay plus aucune rigueur,
Et je defens à mon image
De persecuter vostre cœur.

(*Les poësies de Jules de La Mesnardière*; Paris, Sommaville, 1656, in-4.)

AUMALE (Mlle d'), *Dorinice*, p. 80. — Il n'est pas étonnant que « cette fille », comme dit Somaize, vît le grand monde; mais elle étoit bien jeune pour écrire bien en vers et en prose. En effet, Marie-Françoise-Elisabeth, fille de Charles-Amédée de Savoye, duc de Nemours, et d'Elisabeth de Vendôme, étoit née le 21 juin 1646. Elle avoit donc à peine quinze ans quand Somaize écrivoit son livre. Sa vie est un roman. Mariée le 25 juin 1666 au roi de Portugal Alphonse VI, elle vit son mariage cassé pour cause d'impuissance du fait de son mari, et fut remariée, le 28 mars 1668, à Pierre, frère du roi. Laissons Mlle de Montpensier raconter cette mésaventure avec cette joie voilée que lui donnoient les déboires de celles de ses amies qui, plus heureuses qu'elle, arrivoient jusqu'au mariage : « Le mariage consommé, elle ecrivit à toutes ses amies combien elle avoit raison d'être satisfaite; qu'elle avoit epousé le plus honneste homme du monde, que rien ne manqueroit à son bonheur lorsqu'elle auroit un enfant; qu'elle esperoit d'en avoir bientôt... Deux ans après, M. le cardinal d'Estrées (qui

avoit fait le mariage étant évêque de Laon) voulut qu'elle ne fût pas mariée, et il lui negocia le mariage du prince (-regent) de Portugal, fit releguer le roi son frere dans une île, et dit que sa vie n'etoit pas en sureté. Ainsi est-elle dans le cas d'avoir deux maris et dans celui d'avoir epousé les deux freres. » (*Mémoires de Montpensier*, v. 311.)

On voit son portrait dans le « Recueil de portraits en vers et en prose » donné en 1659 par de Serey et Barbin (2 vol. in-8), I, 65.—V. *Haucourt* (Mlle d').

AUMELAS (Mme d'), *Dorinde*, p. 66. — Pendant que M. d'Aubijoux étoit gouverneur de Montpellier, il attira dans son gouvernement le prince de Conti, Celui-ci devint « amoureux de Mlle Rochette, à present Mme de Calviere... Il avoit la bonté de venir tous les soirs me dire ce qui lui etoit arrivé le jour. Il m'apprit cette nouvelle passion. Je craignis d'abord que M. d'Aubijoux ne voulut, par cet amour, se rendre maitre de son esprit ; mais je reconnus bientôt que, quoique M. d'Aubijoux eut du merite assez pour avoir de l'ambition, il n'aimoit que son plaisir, et qu'il n'avoit embarqué M. le prince dans cette galanterie que pour plaire à Mlle d'Aumelus (*sic*), parente de Mlle Rochette, pour qui il avoit beaucoup de complaisance, et qui meriteroit bien que je fisse ici une petite digression. Elle n'avoit qu'une mediocre beauté, et c'est à sa mort qu'un nommé Grilles, homme fort riche et son dernier amant, se jeta de desespoir par une fenetre. » (*Mémoires* de Daniel de Cosnac, publiés par la Société de l'histoire de France, 2 vol. in-8 ; I, 134.)

Le voyage du prince de Conti dans le Bas-Lan-

guedoc est de 1653. L'accord des dates et des lieux nous a fait accepter le nom d'Aumelus, donné par l'éditeur de Cosnac; il y a dans son livre ou celui de Somaize une faute d'impression, qui seule nous semble pouvoir expliquer cette difference.

AUTHEFEUILLE (Mlle). V. Hautefeuille.

B

BABINET (Mlle), *Bertenie*, p. 44. — Le nom de cette « demoiselle », dont le mari n'appartient pas à la noblesse, n'a pas été, que nous sachions, prononcé par d'autres auteurs *precieux*.

BAILLY (Mlle), *Berenice*, p. 36-37. — Ce nom est trop commun pour qu'il soit possible de donner des renseignements précis sur « la belle fille » dont parle ici Somaize.

BALAN (Mme de), *Balandane*, p. 42. — Le 27 décembre 1649, la flotte royale et celle des Bordelois révoltés combattoient à la hauteur de Lormont, village à deux lieues de Bordeaux, sur la Gironde. L'extraordinaire de la *Gazette de France* du 3 janvier 1650 cite le sieur de Balan, « gentilhomme de marque », comme s'étant particulièrement signalé sur la flotte royale.

BALZAC (M. de), *Belisandre*, p. 27, 63, 79, 82, 102, 118, 172, 211, 244. — Jean-Louis Guez, sei-

gneur de Balzac, né en 1594 à Angoulême, mourut en 1654 à son château de Balzac, dont Scudéry (*Poésies*, 1 vol. in-4, 1649) a donné une longue description. C'est dans sa *Gazette* du 21 février 1654 que Loret annonça sa mort :

Le grand Balzac est décédé!
Car ce cygne de la Charente
Dont la plume étoit excellente,
Cet inimitable orateur,
Quoyque choqué par maint autheur,
Ce rare homme dont les ouvrages
Ravissoient quantité de sages,
Ayant en tous lieux du crédit,
Est enfin mort, à ce qu'on dit!

Conrart projetoit de faire imprimer un volume de vers en son honneur ; il recueillit, dans ce but, nombre de pièces qu'on trouve dans ses papiers. La Mesnardière fit, pour servir de préface au volume, un sonnet qu'on trouve dans ses œuvres (*Poësies de La Mesnardière*, in-4, 1656, p. 172).

BARRAS (M. de), *Belisaire*, p. 35. — Gaspard de Barras, seigneur de Clumens et de Saint-Laurent, étoit fils de Claude de Barras, chevalier de Rhodes, qui, « voyant que son frere ainé n'avoit que des filles, fit casser ses vœux en 1624, et continua la posterité ». Gaspard de Barras épousa, le 7 janvier 1672, Catherine de Raffaëlis de Châteauvieux. (*Histoire héroïque de la noblesse de Provence.*)

BARBANÇON (la princesse de), *Britonide*, p. 42. — Marie de Barbançon, fille et héritière de Everard de Barbançon, femme du rhingrave Albert de Ligne-

Aremberg, créé en 1644 duc et prince de Barbançon, né en 1600, mort à Madrid en 1674. — V. Barlemont, ci-après.

BARBENTANE (Mme de), *Baradonte*, p. 44. — La famille des Robin de Barbentane, originaire d'Ecosse, domiciliée ensuite en Provence, tire son origine de Robin Canolle, médecin de René d'Anjou, qui le confirma dans sa noblesse par lettres patentes écrites et richement coloriées par lui-même. Passons quatre siècles : nous voyons Antoine de Robin, seigneur de Graveson, de Barbentane et de Beauregard, épouser Madeleine de Clémens-Ventabren, *Baradonte*. Les Robin de Barbentane occupoient alors le premier rang dans la noblesse de Provence. — La branche aînée de cette famille s'y maintient encore ; la branche cadette s'est fixée, au commencement de ce siècle, en Bourgogne, au château de Saint-Jean, près de Mâcon.

BARDOU (Mlle), *Bartanide*, p. 202. — Le nom de Bardou est un de ceux qui paroissent le plus fréquemment dans le recueil de Sercy, sans autre désignation. La nature de certain sujet qu'il a traité ne permet guère de penser qu'il ne fût pas un homme. Voyez en effet Rec. de Sercy, II, p. 11, « Le pet fatal, formé par un serviteur de haute condition en presence de la demoiselle sa maistresse, estant en disposition et tout preparé pour l'epouser ; ce qui a causé qu'il a perdu entierement ses bonnes graces ». Nous croyons que l'auteur de cette pièce bizarre est l'abbé Bardou, de Poitiers. *Bartanide*, peut-être sa sœur, n'étoit pas encore à Paris sans doute quand Somaize réunit les notes de son texte primitif.

BARRESME (Mlle de), *Briséis*, p. 31 et suiv. — Fille unique de Jacques de Barresme, d'une ancienne famille de Marseille, et d'Anne de Privat de Molière. Elle épousa, le 21 octobre 1657, André de Meyran, seigneur d'Ubaye, dont elle eut un fils, Bertrand de Meyran, seigneur d'Ubaye. (*Histoire héroïque de la noblesse de Provence.*)

BARJAMON (Mlle de), *Bragaminte*, p. 43. — Bargemon ou Barjamon (*Bargemonum* ou *Barjamonum*) est une petite ville à cinq lieues de la mer, près de Draguignan. C'est la patrie de Moreri. C'étoit autrefois, dit Piganiol de la Force, un apanage des cadets des comtes de Provence. — On sait qu'au XIIIe siècle Guillaume de Bargemon avoit été un des galants poètes de la cour de Raymond Berenger V, comte de Provence. — M. de Villeneuve-Bargemon conserve encore ce nom.

BARLEMONT (la comtesse de), *Bosilinde*, p. 42. — Claire Isabelle de Barlemont, seconde femme de Philippe, prince de Ligne-Aremberg, duc d'Arscot. Elle en eut une fille, Marguerite-Alexandrine de Ligne-Aremberg, qui épousa en 1649 Eugène de Montmorency, prince de Robecque, etc. La comtesse de Barlemont mourut en 1651. — V. ci-devant Barbançon.

BAROUILLÈRE (M. de la), *Bagoras*, p. 249, 250. — M. de la Barouillère, conseiller au grand conseil, où les charges étoient semestrielles, passe, dans les vaudevilles, pour avoir été l'amoureux de Mme de Turgis. Or, Mme de Turgis restant à Paris, où son mari avoit une charge, M. de la Barouillère la trouvoit dans cette ville pendant son exercice,

comme il voyoit à Lyon Mme de Bernon pendant ses vacances. Les vaudevilles ne l'ont pas suivi jusque là; mais sa conduite à Paris nous est signalée par Tallemant: « Pour Mme de Turgis, je ne voudrois pas assurer qu'elle ait conclu; mais c'etoit une des plus fines coquettes de Paris. Il y avoit un vaudeville qui tranchoit le mot avec La Barouillere... » — Voici ce vaudeville :

1653. — La Barouillere est en possession
De la Turgis, son inclination;
Si son mari ne vient leur dire hola;
A tousmomens
Ce beau couple d'amants
Voudroit faire cela... etc.
(Ms. 2036 $\frac{70}{A}$ Bibl. impér.)

BARTHE (Mlle de la), *Britanie*, p. 278, 280. — Les diverses généalogies que nous avons consultées ne nous permettent de donner aucun détail précis sur les quatre sœurs dont parle Somaize. Voyez *Motte* (Mlle de *La*).

BARY (M.), *Berolas*, p. 47.

Cet homme dont l'ame est si belle,
Que René Bary l'on appelle,

comme dit Loret, prenoit, dans ses priviléges, le titre de conseiller et historiographe du roy: — Conseiller, parcequ'il étoit officier du roy et que « la pluspart des officiers prennent la qualité d'ecuyer s'ils sont d'epée, ou bien de conseiller » (*Etat de la France*); — Comme historiographe, on lui doit le texte de « Louis XIII triomphant », publié avec les gravures de Waldor. Pour nous, Bary a un autre intérêt. Comme le dit Somaize, « il a travaillé pour

l'endoctrinement des pretieuses ». Loret, son voisin de la rue de l'Arbre-Sec, a annoncé sa Philosophie comme un ouvrage

Bon pour Paris, bon pour la cour,
Et bon pour toutes sortes d'ames,
Y comprises mesmes les dames,
Qui peuvent, sans grec ni latin,
Y profiter soir et matin :
C'est la fine philosophie.

La Rhétorique parut avec un privilège de dix ans, en 1663, et, quand il fut périmé, en 1675, il se fit à Lyon, chez Thomas Amaulry, une nouvelle édition du livre, avec ce titre : « La rhetorique françoise, où, pour principale augmentation, l'on trouve les secrets de nostre langue. » (In-12.) L'auteur la dédie à Mme la comtesse des Ryeux, non par ambition, par intérêt ou par précaution, mais parce que, dit-il, « j'aime les beaux sentimens et les belles expressions, le bel esprit et la belle science, et que je fais une si haute estime des personnes qui possedent ces excellentes qualitez que j'en deviens comme esclave ». Ce livre, où se trouve une longue liste de phrases signalées comme nouvelles, et des exemples souvent fort curieux à l'appui des règles, est des plus intéressants ; mais, pour nous, l'ouvrage principal de Bary, c'est son *Esprit de cour*, publié en 1665 et en 1681, et la suite qu'il en donna en 1675 sous le titre de : *Nouveau journal de conversations.*

L'esprit de cour, ou Les cent conversations galantes, est dédié au roi. Comme Sa Majesté est toute martiale, elle n'aura pas pour désagréable un livre tout combattant... « J'ay tasché de faire voir de

quelle façon l'on doit ouvrir le discours ; comment on doit envisager les matieres ; avec quelles gentillesses l'on peut deffendre une opinion, avec quelle galanterie l'on peut combattre un sentiment..... Ce que je pretends, ajoute-t-il, c'est qu'on examine mes entretiens, et que, sur les ouvertures qu'ils donnent, les provinciaux deviennent plus polis et les dames plus eclairées... Je ne fay dire à mes courtisans que ce que je leur ay cent fois ouy dire. »

Le scrupuleux auteur va jusqu'à se préoccuper du désavantage qu'auront auprès de ceux qui connaîtront son livre ceux qui ne l'auront pas vu... « J'avoue que la dispersion d'un livre a des bornes, et qu'un ouvrage, quelque bien reçu qu'il soit, ne tombe jamais sous les yeux de tout le monde ; mais, outre que les femmes sont plus curieuses que les hommes, et que, pour quelques unes qui ne verront pas mon *Esprit de cour,* il y en aura beaucoup qui le verront, l'on peut dire que la belle education supplée souvent aux belles connoissances... » Heureux pourtant ceux et celles qui auront vu cet utile ouvrage !

Un extrait de la table fera connaître ce curieux volume et sa suite.

« Du libre abord : Tyrene aborde une très-belle fille à laquelle il n'a jamais parlé. — De l'ajustement : Un amant qui a pris un habit galant se presente à une belle dame. — Du retour des esprits : Une grande dame, qui avoit fait mourir sous le baton un insolent, croit fermement avoir revu le même homme, et, comme elle est raillée d'un sçavant qui fait

l'incredule, elle est defendue d'un autre sçavant qui croit ce qu'il doit croire. — De la ceremonie : Un capitaine, un beneficier, un avocat et un financier s'entre-defendent de sortir le premier d'une chambre. — Des couches royales : Une grande reyne, qui est accouchée d'un garçon, est visitée des plus grandes dames du royaume. — De la roture : Aristide flatte Messene, qui est noble, sur ce qu'elle aime un homme qui n'est pas gentilhomme. »

Ailleurs il parle de la danse, des romans, du cours, du bal, des jeux; que sais-je? de toutes les choses ordinaires de la vie — moins de la manière d'emprunter de l'argent — sujet traité assez mal dans les Modèles de conversation donnés par La Serre à la suite de son *Secrétaire de la cour* : Le solliciteur est refusé. Le livre de Bary est plus curieux que ceux de La Serre, de Mme de Scudéry même, de l'abbé de Bellegarde, etc.

BAZINIÈRE (Mme de La), *Basinaris*, p. 43. — Mme de La Bazinière étoit cette demoiselle de Chemeraut qui s'étoit tant compromise auprès de la reine Anne d'Autriche par ses complaisances pour les ennemis de Richelieu, dont elle avoit d'abord servi les intérêts. Son mariage avec le fils de ce paysan enrichi qui lui laissa quatre millions (plus de huit millions de notre monnaie) fut, dit-on, menagé par Benserade. Tallemant l'accuse d'intrigues avec M. d'Emery après son mariage, comme avec Cinq-Mars pendant qu'elle étoit à Paris, au couvent. Elle eut l'honneur, le 27 février 1658, de recevoir chez elle la reine de Suède, qui assista à un bal donné en son honneur par La Bazinière, alors trésorier de l'épargne. — Le

petit de Beauchasteau — peut-être avait-il en horreur les femmes maigres (Voy. Tallemant) — ne vante pas sa beauté ; il se contente de loger l'Amour dans ses yeux et le Pactole dans sa maison. (*La lyre du jeune Apollon*, II, p. 54.)

BASSET (M.), *Bazare*, p. 253. — Il étoit secrétaire de l'archevêché de Lyon. (*Somaize.*) — On trouve le nom de Basset dans la généalogie des La Baume-Pluvinel. Bon de La Baume, juge royal et épiscopal de Grenoble, avoit épousé Isabeau de Basset, au commencement du 17e siècle.

BATILLY (Mlle de), *Rodiane*, p. 207. — Florimond Fraguier, qui épousa Marie de Chastillon, veuve de Jos. d'Angennes, étoit comte de Dannemarie en Puisaye et de Batilly. C'est de sa fille, pensons-nous, qu'il est ici question.

BAUDOIN (Mlle), *Barsilée*, p. 42, 104. — Cette précieuse, qui a passé toute sa vie parmi les lettres, paroît être la fille de Jean Baudoin l'académicien, mort en 1650, de faim et de froid, dit le Sorberiana, *pene fame et frigore confectus*, à l'âge de 68 ans. Il avoit laissé, outre un nombre infini de traductions et une douzaine d'ouvrages originaux, un garçon qui mourut à la guerre et plusieurs filles ; il avoit eu ces enfants d'une Anglaise qui lui avoit aidé, en Angleterre même, où il avoit été envoyé par la reine Marguerite, à traduire l'*Arcadie*, de la comtesse de Pembroke. Ce livre parut en 1625. Il étoit déjà marié ; sa fille pouvoit donc avoir environ 35 ans, ce qui se rapproche de l'âge de 40 ans fixé par Somaize.

BAUME (le comte de la), *Businian*, p. 259. —

S'il s'agissoit du marquis de la Baume, nous serions riches en documents : les vaudevilles ne l'ont pas épargné, et son mari, sa première victime, nous seroit connu. Mais il est question du comte, et nous hésitons entre La Baume-d'Hostun, La Baume-Suze, La Baume-Saint-Amour, La Baume-Montrevel et La Baume-Pluvinel, toutes familles fixées dans le Dauphiné ou le Bugey.

BAURIN (M.), *Britomare*[1], p. 144. — M. Baurin, avocat au conseil, fut membre de l'Académie de l'abbé d'Aubignac. (Voy. *Merc. Gal.*, I, 260.)

Au IXe vol. in-folio des Mss. de Conrart, p. 39, on trouve un dialogue en stances irrégulières tenu au sortir du palais entre un M. Baurin et Jean Maillard. Celui-ci se désole d'avoir soutenu une mauvaise cause, où il a été engagé par Baurin, et lui reproche « sa tartufferie ». — Ce mot est une date pour la pièce, qui n'a pu paroître qu'après la comédie de Molière. Et en effet, cherchant dans les factums postérieurs à 1669, nous avons retrouvé la trace d'un procès fameux où paroissent en cause M. Maillard et M. de Baurin ; celui-ci étoit maître des comptes.

BAYE (M. du), *Bradamire*, — BAYE (le chevalier du), *le chevalier Bradamire*. — Noms mal écrits par Somaize. — Voyez Ubaye (D).

BEAULIEU (Mlle de), *Barcidiane*, p. 41. — Il existe sous ce nom plusieurs familles, entre autres les Beaulieu de Bethomas, Beaulieu de Barneville, Beaulieu-Ruzé. Il nous est impossible de préciser. Le portrait de Mlle de Beaulieu se trouve dans le

1 Ce nom se trouve à la clef, pour *Bristennius* qu'on lit dans le texte.

recueil de portraits publié en 1659 par de Sercy. Mlle de Beaulieu, qui s'y nomme Climène, avoit alors quatorze ans à peine; mais elle avoit « déjà toute la beauté que l'on peut souhaiter à une fille de dix-huit ans. » Outre « de belles mains, de beaux bras et une gorge bien formée..., cette beauté enfin que tout le monde peut voir..., on lit bien dans son ame qu'elle doit avoir infiniment de l'esprit... Quoy qu'elle paroisse avoir un cœur incapable de tendresse, il est pourtant vray qu'elle ne sera pas toujours insensible... La lecture, qui jusqu'à present n'a pas encore beaucoup contribué à son divertissement, fera quelque jour une de ses plus grandes occupations. » — Ce dernier trait sembleroit en désaccord avec Somaize, si l'auteur n'avoit fait, comme il le dit, plutôt un horoscope qu'un portrait.

BEAUMESNIL (Mlle de), *Barcine*, p. 30. — Le comte de Chamilli étoit baron de Beaumesnil. Il eut plusieurs garçons et trois filles, dont l'aînée naquit en 1627 et fut religieuse; la seconde, née en 1631, et qui put être connue sous ce nom, avoit trente ans, et non quarante, au moment où Somaize écrivoit. Elle épousa, en 1661, le bailli de Franchelins.

BEAUMONT (M. de), *Beaumerinus*, p. 220. — Ce nom est trop commun, et Somaize désigne trop vaguement *Beaumerinus* pour que nous sachions de qui il veut parler. Peut-être étoit-ce le père de Beaumerine, 1re du nom. (V. ci dessous.)

BEAUMONT (Mlle de), *Beaumerine*, 1re *du nom*, p. 30. — Beaumerine, 1re du nom, ou Mlle de Beaumont, étoit, d'après la Clef, fille de feu M. de Beaumont, premier maistre d'hôtel du roi. Or messire Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, mestre

de camp, gouverneur de La Fère, premier maistre d'hostel du roi, étoit l'ami très intime du père de Mme de Sévigné, et, « au lieu de chercher des parents, comme on a coutume de le faire, mon pere le prit sans autre mystere pour nommer sa fille, de sorte que c'etoit mon parrain », dit Mme de Sévigné (lettre du 3 avril 1680). — Mlle de Beaumont survécut peu à la publication de l'ouvrage de Somaize ; dans sa gazette du 24 septembre 1661, la *Gazette de Loret*, annonce sa mort.

L'illustre de Beaumont l'aînée
Ne put s'exempter du tombeau
L'autre jour dans Fontainebleau.
Elle n'etoit jeune ni belle
Mais prude et vraiment demoiselle,
Qui des grands se faizoit aymer,
Priser, rechercher, estimer,
Estant en tous lieux bien venue
Et pour bienfaisante tenue.
Elle approchoit les majestez,
Puissances et principautez ;
Elle jouoit de grosses sommes
Avec les femmes et les hommes,
Et pourtant la cour et le jeu
Ne l'advancerent que fort peu.
Dieu veuille de telle retrette
Preserver long-temps sa cadette,
Qui n'est pas personne de cour,
Mais dont on peut dire à son tour
Qu'elle est noble et spirituelle,
Qu'elle a l'ame eclairée et belle,
Qu'on a toujours fait bien du cas

De ses sentiments delicats,
Que net et juste elle raisonne,
Qu'elle est genereuse personne
Et qu'on ne peut la frequenter
Sans l'honorer et l'exalter.

On voit que Mlle de Beaumont fréquentoit la cour. Elle en fut exilée quelque temps, nous apprend Mme de Motteville (Collect. Petitot, XXXVII, 172). — Tallemant nous la montre, avec Mme de Brancas, amie de Mme de Launay-Gravé, « si amies se peuvent dire » (X, 132).

Scarron la compte parmi les filles de la reine qui la suivirent à ce voyage de la Barre où

Plus d'un carrosse se rompit...
Segur y meurtrit ses gigots,
Pons de conserve et d'abricots
Empoissa toute sa pochette,
Saint Louis perdit sa manchette,
Vous un mouchoir, Beaumont ses gands
Et s'ensanglanta quelque dents.

BEAUMONT (Mlle de), *Beaumerine*, 2e *du nom*, p. 38, 102.

BEAUMONT (Mme de), *Beaumerine*, 3e *du nom*, p. 43, — Somaize la donne comme sœur de M. de Vauvenargues. (V. ce nom.) — Nous avons vainement cherché son nom dans la généalogie des Clapiers de Vauvenargues.

BEAUMONT (Mlle de), *Beaumerine*, 4e *du nom*, p. 213.

BEAUPRÉ (M. de SAINT-GERMAIN). — V. Saint-Germain-Beaupré (M. de).

BEAUREGARD (Mme de), *Bernise*, p. 39. — Marie Ardier de Beauregard étoit fille de Paul Ardier de Beauregard, président en la chambre des comptes; elle épousa Gaspard de Fieubet, seigneur de Cendré, Ligny, etc., conseiller au parlement, puis maître des requêtes et chancelier de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, aux gages de mille livres. Elle mourut sans postérité en 1686, et son mari se retira aux Camaldules de Grosbois. Quand mourut la mère de son mari (août 1657), Malleville (Œuvres, p. 365) et Gombault (Œuvres, p. 195) firent des poésies à sa louange. — Les dates empêchent toute confusion.

BEAUVIEU (M. de), *Bragistane*, p. 34.

BEAUVIEU (Mlle de), *Bradamante*, p. 34.

On trouve dans la *Muse naissante* du petit de Beauchasteau une épigramme — épigramme à la grecque, comme on auroit dit chez Mlle de Gournay — en l'honneur de Mme la marquise de Beauvieu, veuve de M. de Beauvieu, lieutenant général des armées du roi en Flandres :

L'on trouve en vous, aimable de Beauvieu,
Un agrement qui met les cœurs en feu;
L'on dit encor parmy la ville
Que toujours l'on vous voit douce, accorte et civile,
Que vous avez bien de l'esprit.
Pour moy, je croy ce que chacun en dit.

Ces vers, qui s'appliquent à la mère de *Bragistane* et de *Bradamante*, nous la montrent aussi comme *prétieuse*, et la suscription nous apprend et son titre et la qualité de son mari.

BELAIR (M. de), *Disimante*, p. 265. — Il étoit fils d'un M. Forestier qui dirigeoit à Paris, comme « Monsieur de Benjamin, des écuyers la source » (*Chans.* de Saint-Amant), une de ces académies où la noblesse apprenoit, avec l'équitation, la voltige, les armes, la carte, c'est-à-dire la géographie, puis la musique et la danse. — V. le 4e vol. des *Variétés* publiées dans cette collection par M. Ed. Fournier, *Mémoires sur le Pré-aux-Clercs.*

BELESBAT (l'abbé de), *Brundesius*, p. 45, 56, 224. — Paul Hurault de l'Hospital, prieur de Saint-Benoit du Sault, dit l'abbé de Belesbat, étoit le deuxième fils de Pierre Hurault de l'Hospital, descendant à la fois du fameux chevalier Michel de l'Hospital et de Guy du Faur de Pibrac. Pierre avoit épousé Claire de Gessei, dont il avoit eu Henri de Belesbat, beau-frère de Mme de Brégis, l'abbé Paul, Jean, chevalier de Malte, et Jeanne-Olympe, qui épousa, en 1628, M. de Choisy (V. ce nom). L'abbé de Belesbat et son frère Henri figurent souvent dans les recueils, où l'on rencontre maintes chansons du premier et maintes chansons sur le second. Ce dernier n'a pas été ménagé par Tallemant (VII, 146).

L'abbé Paul étoit fort répandu. On rencontre fréquemment son nom dans les écrits du temps. Mlle de Montpensier nous le montre offrant à Mme de Fiesque le sujet d'un proverbe. Les mémoires de Cosnac, les poésies de Neufgermain (chap. 73) et de Maynard (p. 258), parlent de lui avec de grands éloges.

BELLEFONDS (le marquis de), *Bactrianus*, p. 278. — Bernardin de Gigault, marquis de Bellefonds, qui étoit, en 1661, un des trente-six gentilshommes

de la maison du roi, servant par quartier, aux gages de sept cents livres, occupa ensuite la charge qu'avoit eue M. de Saint-Germain-Beaupré, de premier maître d'hôtel du roi, aux gages de trois mille livres. Il avoit épousé Madeleine Fouquet, dont il eut plusieurs enfants. Le 8 juillet 1668, il reçut le bâton de maréchal de France. Ses relations avec Bossuet l'ont rendu justement célèbre. Mme de Sévigné parle de lui fréquemment. Sa sœur, la marquise de Villars, mérite une place entre nos épistolaires les plus distingués, par ses lettres à Mme de Coulanges.

BELLEVAL (la marquise de), *Bradamise*, p. 30, 52. — Catherine de Mouchy, seconde femme d'Antoine de Belleval, qui l'épousa par contrat du 5 mars 1650. Il étoit veuf de Suzanne de Lignières. Le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours.

BESNIER (Mlle), *Béatrix*, p. 64. — Nous soupçonnons que la phrase prêtée à *Béatrix* n'est point venue de Tours à Paris; peut-être Mlle Besnier étoit-elle sœur ou parente à quelque titre d'un M. Besnier que les Etats de la France pour 1661 et pour 1669 nous montrent huissier au cabinet, aux gages de six cent soixante livres.

BENSERADE (M. de), *Berodate*, p. 45, 46. — Isaac de Benserade, né à Lions (Haute Normandie) en 1613, mort à Paris le 19 octobre 1691, est bien connu par ses Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, ouvrage puéril, qui fut imprimé à grands frais à l'imprimerie royale, ses fables en quatrains, ses vers pour les ballets du roi, et ce fameux sonnet de Job qui disputa le prix au sonnet d'Uranie par Voiture.

Le *Recueil de Sercy* contient, outre de nombreuses poésies de Benserade, toutes les pièces faites sur cette querelle littéraire par les poètes des deux partis. Les ballets, fort curieux par les allusions historiques qui s'y rencontrent à chaque pas, et aussi par les noms des personnages qu'on s'étonne parfois d'y voir figurer, se succèdent au nombre de vingt-quatre, qui parurent tous de 1651 à 1681.

Homme de cour, pensionné par la reine, ayant son logis au Louvre, déclaré homme d'esprit par Mlle de Montpensier, qui rappelle un de ses bons mots, estimé à l'Académie et bien vu des plus beaux esprits, honoré par Christine de Suède d'une lettre charmante[1], Benserade, de son vivant même, a été de la part de Mme de Sévigné l'objet d'un jugement fort piquant et fort juste. « Ses vers sont, dit-elle, fort mêlés; avec un crible il en demeureroit peu: c'est une étrange chose que l'impression. » (Lettre du 21 octobre 1676.) Nous ne parlons pas de ses tragédies, dont la première, *Cléopâtre*[2], parut la même année que *le Cid*, et la dernière, *la Pucelle*

1. « Louez-vous et glorifiez-vous de votre bonne fortune, qui vous empêche de venir en Suede. Un esprit aussi delicat que le vostre s'y fut morfondu, et vous seriez retourné enrhumé fort spirituellement. On vous aimeroit trop à Paris, avec une barbe carrée, une robbe de Lapon et la chaussure de même (1653). »

2. On en a retenu ce vers, où déjà perçoit le goût des pointes; Antoine s'écrie :

. . Je meurs maintenant du regret de mourir !

Cependant, dit Chapelain (*Mélanges*), elle réussit assez.

d'Orléans, lui est disputée par La Mesnardière. Elles sont oubliées.

Costar, dans sa *Liste des gens de lettres* présentée au cardinal Mazarin, dit que « ses vers ne sont pas bien tournez; mais ils sont si pleins d'esprit et ont un air si galant qu'ils l'emportent au dessus de tous les autres. »

Chapelain, dans la liste qu'il dressa pour Colbert, dit : « Benserade a peu de sçavoir, mais pour de l'esprit, on n'en sçauroit avoir davantage. »

Il étoit de l'Académie françoise, et se mit au nombre des ennemis de Furetière. Un jour qu'il s'étoit assis à la place de son mordant adversaire, il dit, assez haut pour être entendu de lui : « Voilà une place d'où je vais dire bien des sottises ! — Courage, dit Furetière, vous commencez bien. » Dans ses factums (I, 288 et suiv.), celui-ci ne l'a pas oublié.

BERCY (M. de), *Basian* p. 224. — Charles Maslon, seigneur de Bercy, président au grand conseil. Il étoit fort avare, et son fils, Charles-Henri Maslon de Bercy, qui hérita de l'avarice de son père, avoit été d'abord fort prodigue. Selon Tallemant (*Histor.*, III, p. 165), c'est le président et son fils qu'auroit eus en vue Bois-Robert dans cette scène de la comédie de *la Belle plaideuse* où il met un fils emprunteur en présence de son père usurier. Molière a trouvé son bien dans cette scène et l'a placée dans l'*Avare* : Amidor, dont le nom s'explique assez, est devenu Harpagon, et d'Ergaste Molière a fait Cléante.

BERNARD (M.), *Bitrane*, p. 26. — Ce nom, alors très répandu, étoit porté par plusieurs familles qui

n'avoient rien de commun que le nom. Citons entre autres : 1° Pierre Bernard, maréchal des logis du roi en 1636, et qui, en 1657, fut maintenu dans sa noblesse; il avoit épousé, en 1650, Charlotte de Barbançon. Dans sa famille avoient compté des seigneurs d'Etiau, domaine qui de la famille de Maillé est passé par alliance au comte d'Hautefort, mort récemment sans postérité; 2° Bernard de Montbize; 3° Philippe Bernard, capitaine au régiment de Conti en 1645, père de Jean Bernard de Montepus, chevalier de Malte.

BERNON (Mme de), *Bariménide*, p. 248, 250. — Elle étoit femme d'un conseiller à ce parlement de Dombes que Mademoiselle étoit si fière d'appeler « mon parlement », et dont elle parle avec tant de complaisance dans ses mémoires (IV, 297, édit. de Maestricht, 1776).

BLAUF (Mme), *Blomestris*, p. 250, 251, 252, 253. — Dans la généalogie de Châteauneuf de Rochebonne, le P. Anselme mentionne, sans donner de date, Catherine Blauf de Gibertez comme femme de Guillaume de Châteauneuf (tome II, p. 456). — Nous n'avons pas retrouvé le nom ailleurs.

BLAIN (Mme la comtesse de), *Bleninde*, p. 43. — Aux deux mots de Somaize ajoutons que la comtesse de Blain habitoit le Marais du Temple, comme tant d'autres précieuses qu'il cite. (V. Scarron, *Adieu au Marets.*) — Scarron lui adressa un jour la plus jolie peut-être de ses *Etrennes :*

L'an passé je vous fis etrennes
Pour plus de quatre ou cinq bijous.
Vous deviez m'envoyer les miennes,

Mais pourtant rien ne vint chez nous.
O vous que partout je renomme !
Gardez bien de me traiter comme
L'an passé.....
Chapelet diray tout à l'heure
A vostre bonne intention ;
Car au miserable qui pleure
Dieu donne grande attention..., etc.

Le manuscrit 2036 $\frac{70}{A}$ de la bibliothèque impériale nous apprend une de ses maladies dans un couplet attribué à Bussy :

Gueris-toy si tu peux,
Prends tous les jours un bole...
(T. 2, p. 137.)

BLERANCOURT (Mme de), *Baristide*, p. 43. — Il n'est pas étonnant que Mme de Blérancourt fit peu de bruit au moment où écrivoit Somaize. Ignoroit-il donc qu'elle étoit morte, dès 1646, sans laisser de postérité, et que son mari, mort seulement en 1662, ne s'étoit pas remarié? Elle étoit Charlotte de Vieuxpont, dame d'Annebaut, et avoit épousé Bernard Potier, seigneur de Blérancourt, frère de René Potier, duc de Tresmes, et neveu du président de Blancmesnil. M. de Blérancourt, bien connu par son avarice (V. son historiette dans Tallemant, et aussi l'histor. de Voiture, à la fin), étoit lieutenant général de la cavalerie légère de France. — Mme de Blérancourt mérite la mention de Somaize parmi les femmes remarquables de cette époque. Elle « s'étoit mise à étudier », dit Tallemant, sous la direction de Pierre Bergeron, qui publia en 1615 la 2e édition des voya-

ges de Pyrard, de Le Blanc, etc. « Ce fut cette Mme de Blérancourt qui bâtit la maison de Blérancourt en Picardie », près de Noyon. Jalouse de laisser une œuvre sans défauts, par émulation peut-être des talents d'architecte de Mme de Rambouillet, elle « la fit quasi toute défaire pour réparer un défaut, de peur qu'on ne dît que Mme de Blérancourt avoit fait une faute ». Le dessin en a été gravé par Israël Sylvestre. — Tallemant lui attribue un *Discours de l'amour conjugal*, « mais on ne l'a point vu ».

Scarron, dans son *Adieu au Marets*, ne manque pas de s'adresser

A la dame de Blerancourt,
De qui par tout louange court.
Il n'en est pas à la douzaine,
Comme elle de vertu romaine,
De qui le merveilleux esprit
Fait trouver tout autre petit.

BOBUS (Mlle), *Berilisce*, p. 29. — Elle mourut plus que centenaire, — à l'âge de 108 ans, si l'on en croit Vertron (*la Nouvelle Pandore*, à la fin, sans pagin., dans les Fastes d'Apollon). Il renvoie, sans indication d'année, à la *Gazette* ; mais les tables de la *Gazette* n'ont point recueilli le nom de Mlle Bobus.

BOCQUET (Mlles), *Belise et sa sœur*, p. 30. — Mlles Bocquet étoient deux sœurs amies de Mlle de Scudéry ; elles demeuroient en face de chez Mme Arragonnais. C'est chez elles que se tenoient ces fameuses assemblées du samedi dont Pellisson étoit le chroniqueur. On désertoit un peu la maison de Mme Arragonnais, l'ancienne ville, comme on disoit, pour la nouvelle, c'est-à-dire pour la maison de

Mlles Bocquet, où l'on étoit sans doute plus facilement reçu. On lit, en effet, dans la *Gazette de Tendre* (Mss. de Conrart, in-fo, V, p. 147) : « Une partie de ceux qui habitent l'ancienne ville murmurent secrètement de ce qu'on reçoit tant de gens dans la nouvelle. »—C'est à cela que fait allusion la « *Relation* de ce qui s'est depuis peu passé à Tendre, avec le discours que fit la souveraine de ce lieu aux habitants de l'ancienne ville », qu'on lit dans les Mss. de Conrart, petit in-fo, I, p. 1-33.— On y voit Sapho (Mlle de Scudéry) remettant entre les mains d'un conseil suprême, formé de Conrart, Sarasin, etc., le soin « d'examiner ces illustres étrangers qui sont à nos faux-bourgs, afin de faire leur rapport à la compagnie. »

La *Gazette de Tendre* nous apprend encore que Mlles Bocquet avoient un talent particulier pour habiller les masques : aussi contribuoient-elles largement au costume des deux Pandores. (V. *Arragonnais*.) — Il est parlé d'elles aussi dans la Journée des madrigaux.

Le Cyrus, comme on le sait, est un roman allégorique. Au 2e livre de la 10e et dernière partie se trouve l'histoire de Sapho, et, dans cette histoire, un long passage qui s'applique à Mlle Bocquet, sous le nom d'Agelaste : « Sapho avoit une amie qui luy estoit fort chère, dont je ne vous ay point parlé au commencement de mon recit... Elle est bien digne de l'amitié que Sapho a pour elle, quoy qu'elle ne soit pas dans une fortune aussi elevée que ses autres amies. En effet, cette fille, qui s'appelle Agelaste à cause de son temperamment melancolique, a des qualités excellentes. Pour sa personne, elle plaît

plus que beaucoup d'autres, plus belles qu'elle, ne sçauroient plaire. Elle n'est sans doute pas grande, mais elle est pourtant bien faite ; elle a les cheveux cendrés, les yeux bleus et doux, le visage un peu long, le nez un peu haut, la bouche agreable, le teint uny, mais un peu pasle; les dents belles, la gorge admirable, les mains bien faites, les bras fort beaux, et la physionomie si sage et si modeste, qu'on a bonne opinion d'elle dès qu'on la voit. Agelaste joue aussi de la lyre miraculeusement; mais ce que j'estime encore davantage en elle, c'est qu'elle a de l'esprit, de la discretion, de la tendresse, et une si grande fidélité qu'on peut lui confier toutes choses... Agelaste, etant donc telle que je vous la represente, devint inseparable de Sapho.» Ce nom d'Agelaste est celui de Mlle Bocquet dans toutes les chroniques du *samedi*, les *Nouvelles de Tendre*, etc., qui se trouvent aux manuscrits de Conrart.

BOILEAU (M.), *Bracamon*, p. 55,231. — Gilles Boileau étoit l'aîné « de ces trois fils à sang critique » de Gilles le greffier de la grand'chambre dont le cadet fut Despréaux. Celui-ci ne s'appela jamais Boileau du vivant de son aîné, et rarement avant le XVIIIe siècle. C'est donc bien de Gilles qu'il s'agit ici.

Gilles Boileau naquit à Paris en 1631. A 22 ans, en 1653, il publia une traduction du Tableau de Cébès, précédée d'une pièce en prose intitulée : « La belle melancholie ». En 1655, fidèle à ses études sur les auteurs grecs, il donna une Vie d'Epictète avec un abrégé de sa philosophie. L'année suivante, il préludoit à la publication de ses œuvres poétiques par un *avis* de 50 pages à M. Ménage

sur son églogue intitulée Christine (1656). En 1658, nous le voyons prendre place parmi *les Muses illustres* de MM. Malherbe, Théophile, Baudoin, Marcassus, Carneau, Laffemas, Linière et autres (1 vol. in-12, publié par Colletet le fils; Paris, Chamhoudry). Devenu l'ennemi de Costar, de Ménage et de Scarron, il fait une réponse au premier et lance de tous côtés des épigrammes contre les deux autres. On l'a même fait jaloux de son frère, et il l'auroit desservi auprès de Chapelain pour gagner les bonnes grâces de celui-ci, chargé de dresser pour Colbert une liste d'auteurs à pension; l'on prétend que Despréaux, furieux, s'étoit vengé en insérant dans ses œuvres divers traits qu'il effaça ensuite [1].

Toutefois, quand Gilles Boileau, encore jeune, mourut (1669), Despréaux se chargea (1670) de publier ses œuvres posthumes. Selon le titre, Gilles étoit contrôleur de l'argenterie du roi, et il avoit acheté cette charge en échange de sa place de payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville.

Tallemant parle souvent de l'humeur satirique du petit Boileau, cette *peste* que Chapelain ménageoit, visitoit, gratifioit d'un exemplaire de la Pucelle pour lui tout seul, au lieu de lui en donner un pour lui et quelque autre. Il raconte longuement

1. Sat. I : « Le frère en un besoin va renier son frère. » Epigr. XIX : au lieu de « Dans le palais hier Bilain », etc., il y avoit :

Hier un certain personnage
Au palais me voulut nier
Qu'autrefois Boileau le rentier
Sur Costar eût fait un ouvrage... etc.

l'origine et les phases de sa querelle avec Ménage; mais G. Boileau lui-même nous avoit renseignés sur son humeur satirique (Rec. de Sercy, III, 157; Paris, 1665). Il dit galamment à Mlle..., dans une *Epistre* :

Quoy donc! n'apprehendez-vous rien
D'un esprit faict comme le mien,
Moy que mille autheurs d'importance
Cherchent à belle reverence,
Et dont le plus terrible emoy
Est d'estre mal avecque moy;
Moy d'ailleurs dont l'humeur critique
Aux plus hupez feroit la nique,
Et qui, dès mes plus jeunes ans,
Appris l'art de railler les gens?...

Tallemant nous apprend aussi que le président Thoré étoit jaloux de Gilles, et que ses amours avec Claudine ne résistèrent pas à la tentative d'un emprunt d'argent. (Voy. l'*histor.* de d'Eymery dans la nouvelle édition.) Il paroît que le petit Boileau, avec sa mine d'écolier, faisoit l'homme à bonnes fortunes, et, n'étoit la latitude laissée aux fictions des poètes, on pourroit croire, par son épître à Mme la duchesse de Ch..., qu'il avoit certaines privautés avec les femmes du plus grand monde.

Il s'étoit donné au premier président de Bellièvre; à la mort de celui-ci, il voulut faire un recueil de vers en son honneur. Il obtint pour cela des vers de « Mgr de Vence, M. de Gombaut, M. de Bois-Robert, et tous nos autres illustres amis », dit-il à Corneille, qui refusa d'ajouter son nom à ceux-là (*Œuvres posthumes*, lettre à Corneille, du 10 avril 1657), et à qui

il écrivit, pour lui en faire reproche, une lettre assez piquante : « Je ne vous demande que des louanges. Vous dites que vous n'y excellez pas... Ne vous souvient-il pas de tant et tant d'epistres liminaires? » Ami de Godeau, il fut chargé par lui de corriger les épreuves de ses poésies, ce qui rappelle sa malice à « cet imbécile de Grignon, aujourd'hui M. de Bellièvre » (Tallemant, *histor.* de Godeau), et il lui écrivit qu'il ne pouvoit être un critique et un censeur — il l'admiroit trop d'ailleurs, — « mais seulement une personne un peu entendue dans la science des points et des virgules. »

Despréaux a recueilli aussi la lettre de son frère à Conrart, dont Gilles fut toujours l'ami ; à qui il soumit, pour avoir ses observations, son sonnet sur la mort de M. de Bellièvre ; qui lui délivroit, les yeux fermés, des priviléges pour ses œuvres (Voyez Talmant), et qui recevoit de lui des vers sur sa goutte quand il en souffroit. (Voyez *Œuvres posthumes*.)

Gilles Boileau fut reçu membre de l'Académie françoise en 1659. Quoiqu'il fût très digne de cet honneur, dit Chapelain, Pellisson et Conrart, ses ennemis, firent contre lui dans le docte corps des intrigues dont Chapelain nous a laissé le récit tout au long (*Mélanges*, p. 137-150). Voici, d'ailleurs, comment il l'apprécioit : « Boileau. — Il a de l'esprit et du style en prose et en vers, et sçait les deux langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourroit faire quelque chose de fort bon si la jeunesse et le feu trop enjoué n'empêchoient point qu'il s'y assujettît. » (*Ibid.*, p. 248, liste à Colbert.)

BOIS (Mlles du). — Voyez Dubois.

BOISDAUPHIN (la marquise de), *Basilide*, p. 38. — Marguerite de Barentin, veuve de Charles de Souvré, marquis de Courtenvaux, femme du marquis Urbain II de Laval, marquis de Boisdauphin, belle-sœur de ce jeune, beau, généreux marquis de Laval, qui épousa[1] la fille du chancelier, veuve de Coislin. Son mari étoit fils de la fameuse marquise de Sablé. On connoît le beau livre consacré à celle-ci par M. Cousin.

La marquise de Boisdauphin étoit très liée avec la princesse d'Harcourt, si liée même que, selon une coutume alors fréquente, elles couchoient ensemble, paroît-il d'après un mot du prince d'Harcourt. Il étoit jaloux de cette liaison, et un jour, pour faire comprendre à Mme de Boisdauphin son indiscrétion, il offrit de faire mettre des draps blancs dans le lit de sa femme, qui devoit ce soir-là coucher avec son amie. (Tallemant, VI, 32.)

Née en 1624, elle mourut en 1704. Son mari étoit mort depuis 1661. Elle demeuroit au Marais, comme on le voit dans l'*Adieu au Marets* de Scarron :

De soufflets plus d'un quarteron,
Et coups de poing meslez ensemble,
Je meriterois, ce me semble,
Si j'oubliois, par grand peché

1. Tallemant a raconté avec combien de difficultés. La preuve de chacun des faits qu'il rapporte se trouve à la bibliothèque de l'Institut, collect. des Mss. de Godefroy, t. 2. — De cette pièce semble résulter un détail ignoré ou omis par Tallemant : c'est que Marie Seguier vouloit cacher aux curieux une grossesse prématurée en se mariant dans une chapelle.

Dont je serois longtemps fâché,
La nompareille Boisdauphine,
Entre dames perle très fine.

On lit dans le *Mérite des dames* de S.-Gabriel : « Mme la marquise de Boisdauphin, beauté surnaturelle. L'on doute qui est le plus parfait, ou l'esprit, ou le corps. »

BOISMORAN (Mme de), *Barsinde*, p. 42. — Le capitaine lieutenant des gendarmes de la reine étoit René de Querméno, vicomte de Boismoran. (*Etat de la France*, 1669, I, 377.)

BOIS-ROBERT (l'abbé de), *Barsamon*, p. 31, 47, 194, 231. — L'abbé de Bois-Robert a été l'objet de trois études, écrites par M. Ch. Labitte, M. Hippeau et l'auteur de ces notes. Sa vie est donc bien connue. Un détail tout de circonstance, c'est que Somaize, si bienveillant ici pour *Barsamon*, avoit écrit contre lui une satire très violente, intitulée : *Remarques sur la Théodore, à M. l'abbé de Bois-Robert*.

BOMBON (Mlle de), *Berenice*, p. 30. — De la famille de Brenne-Bombon, en Brie. La seigneurie de Bombon ne fut érigée en comté qu'au mois de mars 1699. Mlle de Bombon avoit une sœur, Jacqueline de Brenne, femme de Philippe de Bigny, comte d'Aisnay, laquelle mourut le 20 juillet 1657. Le comté de Bombon passa, par suite d'alliance, aux Matignon.

BONNARD (M.), *Belagius*, p. 227. — M. de Monmerqué a trouvé dans les portefeuilles de Tallemant une lettre curieuse du président de Champ-Rond à

M. Bonnard, bailli d'Olé, en Beauce (IX, 19). Nous n'avons pas vu ce nom ailleurs.

BONNEVAL (M. de), *Démocare*, p. 144. — Jean-François, marquis de Bonneval, fut capitaine d'une compagnie de chevau-légers dans le régiment mestre-de-camp-général. Il mourut, chargé de dettes, à la Réole, le 19 juin 1682, âgé de cinquante-deux ans. Il avoit épousé, à l'âge de quarante ans, en 1670, Claude Monceaux, fille de Pierre, seigneur de Bréan, grand audiencier de France. Peut-être est-ce le même qui auroit épousé, avant ou après Claude Monceaux, Jeanne de Lastours, avec qui, selon Tallemant, il se seroit battu en duel. (Voy. VIII, 216, édit. in-18.)

BOUCHARDEAU (M.), *Buséus*, p. 45. — En 1661 parut chez Sercy un *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant, avec les autheurs tant des airs que des paroles* ; 2 tom. en 1 vol. in-12. On y trouve onze fois seulement le nom de Bouchardeau, comme auteur, soit de quelques airs, soit de paroles mises en musique par Boisset, Lambert ou Couperin. — Voici un exemple des madrigaux qu'il a fait mettre en musique :

D'un feu secret je me sens consumer,
Sans pouvoir soulager le mal qui me possède.
J'en pourrois bien guerir si je cessois d'aimer,
Mais j'aime mieux le mal que le remède.

Quand je mourrois, pourroit-on me blâmer?
Qui commence d'aimer ne doit-il pas poursuivre?
Quand on sçaura, Philis, que j'ay cessé d'aimer,
On sçaura bien que j'ay cessé de vivre.

En général, il fait profession de grande constance. Peut-être est-ce là ce qui le fait nommer par *la Pompe funèbre de Scarron* le sévère Bouchardeau.

BOUCHAVANNES (Mme de), *Barsilée*, p. 30. — L'état de la France pour 1656 compte Mme de Bouchavannes parmi les dames d'atour de la reine. C'étoit une des six dames couchées sur l'état de sa maison et ayant gages. En 1658, elle n'est plus nommée, mais figure en 1661. Comme ces dames n'avoient ni toutes ni toujours des gages réglés, elles paroissent sur le contrôle et en disparoissent souvent.

Une dame de Bouchavannes, que nous croyons la même, étoit, dit Tallemant, « une veuve dévote qui a un petit couvent. » (Édit. in-18, VI, p. 185.)

En 1657, S.-Gabriel, dans son *Mérite des dames* (p. 293), disoit : « Mme de Bouchavane, abbesse. Beauté beatifiée. Sa prudence conduit les vertus comme Diane fait les Nymphes. »

BOUCHER (M.), *Budinus*, p. 46. — On trouve au 5e vol. du recueil de Sercy, p. 38 et suiv. plusieurs pièces de M. Boucher. En 1662, il publia in-8) le *Roman des Oiseaux*, *histoire allégorique* ; en 1684, il donna une traduction en vers des Maximes de La Rochefoucauld (Paris, Ch. de Sercy, 1684, in-8 , qu'il dédia au duc de Bourbon. Il dit dans un *avis* qu'il n'a pas prétendu enchérir sur l'original, mais seulement « le renouveler pour faire le plaisir de ceux qui ayment la poésie. » Il engage ses lecteurs à « confronter les vers à la prose » ; on y verra qu'il a poussé le désir de ne rien dérober aux pensées

qu'il a suivies jusqu'au scrupule « de se contraindre dans la versification. » — « Cela vous paroîtra, ajoute-t-il, et vous engagera à m'excuser sur ce que vous ne trouverez pas assez bien tourné. Critiquez, censurez, reprochez-moy, si vous voulez, ma promptitude, mon impatience et le peu de temps que j'ay employé à ce travail. » — Voici deux courts extraits pris au hasard et qui feront juger l'œuvre :

1.

Ce que l'on prend pour des vertus
N'est bien souvent qu'un assemblage
D'actions, d'interêts, où la fortune engage,
Par qui nos sentiments sont souvent combatus.
Ce n'est pas toujours par courage
Et par pure pudicité
Que les femmes du temps gardent la chastete,
Et que les hommes ont la valeur en partage.

248.

La magnanimité, qui vient à bout de tout
Meprise tout pour avoir tout.

Décidément, mieux vaut la prose.

BOUDARNAULT (la marquise de), *Barthénoïde*, p. 43, 242, 243. — Précieuse peut-être, femme légère sans aucun doute, Mme de Boudarnault étoit fille de Mme de Sautour et sœur de Mme de Beaujeu. Sa mère n'avoit déjà pas trop bonne réputation, car un couplet cité par Tallemant (VI, 237) disoit :

Qu'ils aillent chez la Sautour :
C'est là que l'on fait l'amour.

Tallemant parle trois fois d'elle dans ses Historiettes : la 1re, dans l'histoire du président Le Coi-

gneux, dont elle fut la maîtresse ; la 2e dans l'histoire de Mme de Liencourt, où il dit incidemment que le prince d'Harcourt « devint amoureux de Mme de Boudarnault, une femme fort décriée » ; la 3e, dans l'histoire de Mme de Gondran, où il raconte que « Mme de Gondran, qui buvoit comme un templier, convia Mme de Genlis, Mlle de Congis et Mme de Boudarnault à souper. Elles burent si bien..., etc. »

Dans le ms. no 80 B. L. de la bibl. de l'Arsen, in-fo, p. 9, on trouve les vers suivants :

1.

Vous faites bien la coquette,
Madame de Boudarnault.
Vous n'estes pas bien faite,
Vous avez le nez trop haut.
Vrayment, vous estes gentille
De blâmer ainsy l'amour.
Eh quoi ! n'estes-vous pas fille
De madame de Sautour ?

2. — *Réponse de la dame.*

Je ne suis point piquée,
Je te jure, Barillon,
Et ne me tiens pas mocquée
De n'avoir pas le nez long.
Ce n'est pas un grand reproche
A madame de Sautourt
D'avoir fait un cœur de roche
Et un nez un peu trop court.

3. — *Réplique.*

Votre cœur n'est pas de roche :
Il est sensible à l'amour.

Ce n'est pas un grand reproche
Au digne sang de Sautour.
Le mortier[1] qui vous habille
Fait voir assez clairement
Qu'en tout la mère et la fille
Sont de mesme sentiment.

4. — *Autre réplique.*

Cette petite famelette
Qui repond à ma chanson
A l'humeur assez coquette
Et l'esprit assez bouffon.
Il me prend envie de faire,
Ma foy, son mary cocu.
Aussy bien est-ce une affaire
Qui ne coûte qu'un escu.

BOURLON (Mlle), *Béroé*, p. 40. — Si Mlle Bourlon n'avoit « pour parente qu'une tante », au moins se trouve-t-il à la même époque nombre de personnages du même nom : d'abord M. Bourlon, conseiller à la 4e chambre des enquêtes du parlement en 1663, et classé depuis (1669) parmi les conseillers lais; puis M. de Chailly-Bourlon, qui étoit déjà en 1658 maître des comptes et parrain du petit de Beauchasteau (Voy. *la Lyre du jeune Apollon*, p. 154), et que nous retrouvons en 1669 conseiller-maître au grand bureau; ensuite M. *de* Bourlon de Choisy, qu'on trouve en 1661, et encore en 1669, parmi les vingt écuyers qui servoient par quartier chez le roi, aux gages de 700 livres; enfin l'évêché de Soissons étoit occupé par messire Charles de Bourlon, abbé de Chartreuve.

1. M. le président Le Coigneux. (*Note du Ms.*)

BOUTHILLIER (M.), *Bogislas*, p. 62. — Armand-Léon Bouthillier, fils du comte de Chavigny, mort en 1652, et d'Anne Phelypeaux (Voy. plus loin *Chavigny*), marié en 1658 avec Elisabeth Bossuet. Il mourut maître des requêtes en 1684, sans avoir occupé les hauts emplois de son père et de son grand-père.

BOVE (M.), *Bellophon*, p. 218. — Est-ce *Bove* ou *Boue*? Nous avouons notre embarras. On trouve en Picardie, diocèse d'Amiens, le fief de Boues, qui fut érigé en marquisat, par lettres du 1er janvier 1630, en faveur de Nic. de Moy, père de Charles, mort sans postérité en 1678. (*La Chesn. des Bois*, II, 717.)

BOYER (M.), *Bavius*, p. 232. — Bavius! un nom malheureux :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.

Claude Boyer, né à Albi en 1618, dédia en 1646 sa première tragédie, la *Porcie romaine*, à Mme de Rambouillet, en fit une quinzaine d'autres jusqu'en 1668, qu'il fut reçu à l'Académie françoise, et en donna encore sept ou huit. *Agamemnon*, jouée sous le nom de Pader d'Assezan, fut applaudie, mais, reprise sous son nom, fut sifflée; enfin, *Judith* eut l'honneur d'attirer une épigramme de Racine, après une foule de traits de Despréaux. Avant de mourir, Boyer publia encore un petit volume in-8° de vers, intitulé : *Les caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignitez ecclésiastiques, de l'ame délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poësies chrestiennes*. Paris, Coignard, 1695. Le privilége porte ces mots flatteurs : « Voulant favorablement

traiter ledit Boyer et luy donner des marques de la satisfaction que nous avons de ses ouvrages... » — Personne autre n'a montré la même satisfaction.

Les *Caractères des prédicateurs* sont dédiés au P. Sanlecque, et les autres pièces au P. de La Chaise. Les *Caractères de l'amour profane* furent lus à l'Académie, où, si l'on en croit l'auteur, ils n'eurent pas de succès : « Au seul nom d'Amour, le censeur (ne seroit-ce point Despréaux ?) jaloux, impatient ou malin, se révolta et entraîna une partie de l'assemblée. »

De nombreuses poésies de lui sont répandues dans les recueils; nous signalerons entre autres, dans le recueil de portraits dédié à Mademoiselle, un portrait de six sœurs, en vers de sa façon.

A la même époque vivoit aussi M. Boyer, capitaine aux gardes, frère de Mme de Noailles.

BRANCAS (la comtesse de), *Belinde*, p. 31. — Suzanne Garnier, fille de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles, sœur de Mme d'Oradour, de Mme d'Orgères et de ce chevalier Garnier qui épousa Mlle de La Porte, fille d'honneur de la reine. Quand elle devint femme de Charles, comte de Brancas, fils du duc de Villars [1], et si fameux par ses distractions, elle étoit veuve de François, comte d'Isigny, parent de la princesse Marguerite de Montmorency.

Loret, dans sa gazette du 26 septembre 1654, raconte d'elle un singulier trait. Attaquée par des

1. Le fils aîné du comte de Brancas, le duc de Villars, épousa Mlle de Marolles dont Voiture avoit chanté une mésaventure dans ses poésies : *Stances sur une dame dont la jupe est retroussée en versant dans un carrosse à la campagne.*

voleurs dans une rue de Paris : « Capitulons, dit-elle, je n'ai pas d'argent. Qu'un de vous vienne chez moi demain : il aura vingt louis. Voici ma montre en gage. » Le lendemain, un des voleurs se présente chez elle, touche les vingt louis, et repart sans être inquiété.

Le petit de Beauchasteau lui écrivoit (1657) :

Je ne vous connois presque pas,
Belle comtesse de Brancas;
Mais assez souvent j'entends dire
Que tous les jours vos divines beautez
Ravissent mille libertez,
Et que d'amour pourtant vous ignorez l'empire.

Assidue à la cour, où son mari avoit la charge de chevalier d'honneur de la reine-mère, on la voit souvent figurer dans les bals qui s'y donnoient. Elle mourut en 1681.

A la bibliothèque de l'Arsenal, ms. 80 B. L. fr., on trouve une pièce qui montre l'abbé Testu amoureux de Mme de Brancas ; et ces vers sont expliqués par ce couplet du ms. 444 suppl. (Biblioth. impér.) :

Testu est vainqueur de Brancas..., etc.

Quelques années se passent, et le même recueil enregistre les couplets suivants :

Brancas vend sa fille au roy,
Et sa femme au gros Louvoy.
Le maistre et le valet
De la fille et de la mère,
Le maistre et le valet
N'ont pas trouvé le cas net.
L'on sçait partout que Brancas

De sa fille vend le cas,
Et que devotement
Il l'enferme, il l'enferme,
Et que devotement
Il l'enferme avec l'amant.

La Brancas depuis vingt ans
A fait plus de cent amants.....
Commençons par les seigneurs,
A tous seigneurs tous honneurs :
D'Elbeuf et de Beaufort.....

D'Albret, Lauzun et Matta,
D'Harrouis et Fisitat,
Monnerot et Fouquet,
Et la Brie, et la Brie,
Et la Brie son grand valet. (1670).

—Cf. mémoires de Mme de Motteville, VI, p. 167.

BRÉBEUF (M.), *Bardesanne*, p. 63, 234, 244, 278.—Encore une victime de Despréaux.—George de Brébeuf, écuyer, sieur de la Boissets, né en 1618, mort à 43 ans, n'est pas seulement l'auteur de cette traduction de la Pharsale où on l'a accusé d'être *Lucano lucanior :* il a fait en outre deux traductions burlesques, l'une du 1er livre de Lucain, l'autre du 7e livre de l'Enéide. Ses *Entretiens solitaires* ont de véritables beautés, grandes et simples; ses 150 épigrammes faites par gageure sur une femme fardée sont presque toutes fort spirituelles; enfin, en 1663, son frère, Nicolas de Brébeuf, prieur de Venois, prit un privilége pour faire imprimer : 1° *La defense de l'Eglise catholique*, traité contre les calvinistes, précédé d'une longue *Plainte de l'Eglise*, en vers;

2° diverses lettres et poésies, un fragment de la continuation de Lucain et quelques pièces de théâtre.

Brébeuf n'a composé ses ouvrages que dans les intervalles d'une maladie qui le tint pendant plus de vingt ans. Après sa mort, l'abbé de Pure, si l'on en croit Loret, prit soin de l'édition de trois de ses ouvrages qui parurent en 1664 chez Loyson et Ribou. — Quoique Loret puisse avoir été bien informé, on ne voit dans les œuvres du poète aucune trace de la part qu'auroit prise à cette publication l'abbé de Pure. — C'est dans sa gazette du 1er octobre que Loret nous apprend la mort de Brébeuf, mort « depuis environ sept matins ». — Voy. encore les gazettes du 29 janvier 1661 et du 12 juillet 1664.

BRÉGIS (la comtesse de), *Belarmis*, p. 38. — Le *Cercle des femmes savantes* de Jean de la Forge la nomme *Belinde*, et la clef ajoute à ce nom que Mme de Brégis s'applique particulièrement aux belles-lettres, et qu'elle est nièce de l'illustre Saumaise. Tallemant lui a consacré une de ses historiettes; Mlle de Montpensier parle d'elle fréquemment dans ses mémoires; tous les poètes du temps font échange avec elle de vers et d'éloges, entre autres La Mesnardière, Mme de La Suze, Benserade; les manuscrits de Conrart citent souvent son nom (V. IX, 705 et 1165, in-fol.); la reine de Suède faisoit d'elle le plus grand cas (V. Lettres de Christine, I, 146, et sa Vie, p. 241). — Elle étoit donc véritablement précieuse, et d'habitudes et de relations. Ses œuvres, disséminées partout, ont été recueillies, mais d'une manière fort incomplète, à Leyde, en 1666. — Le Mercure d'avril 1677, d'octobre 1689 et de mars 1695, parle

longuement de sa vie et de ses œuvres. Voyez aussi la *Nouvelle Pandore* de Vertron, etc. Elle n'a pas été ménagée par les chansonniers :

Vous aimer, vieille Brégis,
C'est aimer pour la gloire ;
Vous n'avez roses ni lis, etc.
(1666. Maurepas, II.)

On trouve aussi de nombreux portraits de sa composition dans le Recueil de Mademoiselle.

Quant aux faits auxquels Somaize fait allusion, ils ont deux explications qu'on peut lire dans Tallemant.

Saint-Gabriel (*Mérite des dames*, p. 292) la nomme « beauté sérieuse, une autre Tanaquil femme d'État. » En 1669, une chanson disoit d'elle :

Ton teint n'a rien qui ressemble à l'aurore :
Il n'est ny blanc, ny couleur de soucy ;
Il n'est point incarnat aussy,
Noire Bregis ; mais tu regnes encore
Malgré le noir avec quoy l'on noircit.
(Ms. Bibl. impér. n° 2036 $\frac{70}{A}$,
t. II, p. 402.)

BRIENNE (Mlle de), *Berelise*, p. 38, 228. — *Mademoiselle* étoit fort liée avec Mme de Brienne la mère, Mme de Brienne la fille (sœur de M. de Pons), Mlle de Brienne, mariée au marquis de Gamaches ; mais nous ne trouvons pas dans ses œuvres mention d'une *demoiselle* de ce nom qui vécût en 1661. Mme de Gamaches, mariée en 1642, avoit deux sœurs, mais qui moururent jeunes ; et son frère, marié seulement en 1656, ne pouvoit avoir, en 1661, une fille *précieuse*. Sans doute Somaize veut parler

de Mme de Brienne la fille. On voit divers portraits tant d'elle que de sa mère dans le *Recueil de Mademoiselle.*

BRICE (Mlle), *Barsane*, p. 39. — Sur l'état de la France de 1661, nous voyons figurer un sieur Brice parmi les seize valets de garde-robe, aux gages de cinq cent vingt livres, pas trop loin des huit tapissiers valets de chambre, au nombre desquels figure, aux gages de trois cents livres, plus trente-sept livres dix sols de récompense, le sieur Poquelin, et son fils en survivance. Il reparoît sur l'état de 1669. Nous ne savons si quelque lien l'attachoit avec *Barsane*, comme leur nom et leur commune roture pourroient le faire croire.

Ajoutons qu'on a d'un sieur François Brice un roman, *Granicus, ou l'Ile galante* (sans date), et deux autres qui parurent en 1696 : *la Fille illustre* et *le Retour de la campagne* (in-12).

BROSSES (Mme des), *Bartane*, p. 39, 55. — M. Walckenaër a publié ses touchantes aventures dans la Vie de Maucroix. Somaize la cite comme une amie de Mme de Sévigné; cependant celle-ci n'en dit mot dans ses lettres.

BRUN (Mlle Le), *Brundesiane*, p. 202. — En 1661, M. Antoine Le Brun (et Jean, son fils, en survivance) étoit un des quatre conseillers du roi en ses conseils, garde des rôles des offices de France, contrôleur de l'augmentation établie en 1631. En 1669, un M. Le Brun, sans doute le même, étoit conseiller à la Cour des monnoies. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher la parenté de Mlle Le Brun.

BUISSON (l'abbé du), *Barsinian*, p. 46. — Tallemant parle, dans l'historiette de Mme de Champré, de l'abbé du Buisson « son galant, garçon rimant. » Ses relations avec les précieuses nous sont attestées par sa correspondance avec Mlle Desjardins, et aussi par les vers qu'il a faits pour les filles de la reine, entre autres Mlle de la Porte, qui épousa le chevalier Garnier, et pour Mlle du Fouilloux, depuis Mme d'Alluye. (Voy. ces noms.)

La Porte a pour son partage
De l'esprit, de la beauté,
Avec un peu de fierté;
Elle est modeste, elle est sage:
Tout fléchit sous ses lois.
Si mon cœur n'estoit volage,
Sans doute je l'aimerois.

Fouilloux, sans songer à plaire,
Plaît pourtant infiniment
Par un air libre et charmant.
C'est un dessein temeraire
Que d'attaquer sa rigueur.
Si j'eusse esté sans affaire,
La belle auroit eu mon cœur.

(Chans. Maurepas, ms. Bibl. impér., t. II, p. 271.)

BUISSON (Mme du), *Damophile*, p. 68. — En 1661, M. du Buisson étoit un des quatre maîtres d'hôtel servant par quartier chez la reine-mère, aux gages de cinq cents livres. — Le 2e vol. du chansonnier Maurepas parle aussi du chevalier du Buisson. — Enfin, en 1669, M. Heudebert du Buisson étoit maître des comptes sous le président Aubery.

BURIN (Mme), *Bertaminde*, p. 171. — Tallemant est plus affirmatif que Somaize. Parlant dans son historiette de *Conrart* « de Montreuil, surnommé le fou », il ajoute : « celui de Mme Burin. » — Dans l'historiette de Mme de Champré, il donne un détail de plus : « Ce fut Burin qui mena Montreuil à sa femme, disant qu'il falloit attirer les gens d'esprit. Elle ne songeoit pas avant cela à la galanterie. » — Depuis elle eut pour « galant » La Cour du Bois-Gérard, frère du président du Tillet. — Son mari étoit commis de Jérôme de Nouveau, seigneur de Fromont, surintendant des postes. — (Voy. l'historiette de Mme de Champré).

On trouve dans les œuvres de M. de Montreuil un grand nombre de lettres d'amour adressées à une dame, avec les réponses de la *dame*. Peut-être, grâce à Somaize, grâce à Tallemant, peut-on donner un nom à cette inconnue.

BUSSY (M. de), *Burcinus*, p. 200. — Bussy-Rabutin est trop connu pour que nous puissions parler de lui dignement dans une note.

C

CABRY (Mlle), *Ciroïs*, p. 260.

CAILLY (M. de), *Caziodore*, p. 237. — Le chevalier de Cailly est bien connu sous le nom de chevalier d'Aceilly, dont il signa ses épigrammes. On sait qu'il étoit d'une bonne famille

d'Orléans, qu'il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et qu'il pouvoit dire à Colbert, en lui adressant ses vers :

Je ne vous donne pas grand'chose,
Mais je ne vous demande rien.

Les épigrammes du chevalier de Cailly ont été imprimées seules en 1667, et dans divers recueils, entre autres dans ceux de Barbin, de Mme de La Suze et de La Monnoie, et dans la collection Nodier ; cependant il en existe encore un bon nombre d'inédites.

CALAGES (Mme de), *Disimene*, p. 81. — On ne peut être plus mal informé que Somaize, qui nomme Mlle des Loges l'auteur de *Judith*. Le vrai nom de l'auteur de ce poème est Marie de Pech. C'est ainsi qu'elle signe sa dédicace à la reine. Le privilége est accordé à « Marie de Pech, femme du sieur de Calages. » — Le poème de *Judith*, achevé d'imprimer pour la première fois le dernier jour d'avril 1660 (un vol. in-4) est précédé de stances à la reine qui suivent la dédicace, et d'un *discours aux dames*, préface de l'œuvre, laquelle se divise en neuf livres. Ce poème a de fort beaux vers, malheureusement suivis de très médiocres. Quelques uns ont été — rencontre fortuite peut-être — textuellement reproduits par Racine.

CALPRENÈDE (M. de la), *Calpurnius*, p. 53, 93, 172, 201. — Gaultier de Coste, seigneur de La Calprenède, né près de Sarlat, au chateau de Toulgou, est cet auteur dont Boileau a dit :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon:
Calprenede et Juba parlent du même ton.
Gascon dans ses œuvres, gascon dans sa vie privée,

La Calprenède s'est vu accuser par Tallemant d'avoir pris des titres qui ne lui appartenoient pas, comme de : seigneur de Toulgou, Saint-Jean-de-Livet et Vatimesnil. Cependant il étoit né à Toulgou, et M. de Monmerqué a possédé une lettre de lui datée de Vatimesnil, deux faits qui viennent infirmer la médisance de Tallemant. On connoît ses romans : *Cassandre*, *Cléopâtre*, *Pharamond*; ses tragédies : *Mithridate* (1635), *Bradamante* (1636), *Jeanne d'Angleterre*, *Clarionte* (1637), etc.

Venu à Paris en 1632 il entra au régiment des gardes comme cadet; il y étoit encore en cette qualité, dit-il lui-même, quand il donna sa première pièce. Plus tard, il y devint officier, et plus tard encore, en 1650, selon les frères Parfait, il fut fait gentilhomme de la chambre du roi.

Loret, dans sa gazette du 31 mars 1663, parle d'un accident qui lui est arrivé :

L'illustre de la Calprenede,
Dont l'excellent esprit possede
Des talens rares et charmans
Pour les vers et pour les romans,
Et qui d'ailleurs est fort brave homme,
Ou plutôt brave gentilhomme,
Ces jours passés, en un cadeau
Contenant maint objet fort beau,
Voulut par un coup de justesse
Montrer aux dames son adresse.
Mais, soit que le canon
De son fusil crevât ou non
(L'on ne m'a pas bien dit la chose),
La poudre audit canon enclose

Qui s'enflamma, qui s'emporta,
Droit au visage lui sauta...
Ce fut au chateau Morfontaine...

La Calprenède survécut six mois à cet accident; c'est dans sa gazette du 20 octobre que Loret nous apprend sa mort.

La Calprenède, dans la préface de *Mithridate*, n'oublie pas plus de parler de son épée que Scudéry lui-même, — comme le marquis de Villaine parle de sa qualité. Ces grands seigneurs rougissoient de leur plume. Cependant La Calprenède avoit au moins l'honneur de charmer les guerriers. En effet, en dédiant au duc d'Enghien (depuis prince de Condé) sa *Cléopâtre*, il lui dit : « Je sais que mon précédent ouvrage doit sa plus grande réputation au bonheur qu'il a eu de vous divertir, qu'on vous a veu plusieurs fois passer des heures dans la tranchée avec un volume de *Cassandre*, et que vous avez donné à sa lecture une partie des nuits qui ont succédé à ces grandes journées que vous avez rendu fameuses par vos victoires » ; — et l'on connoît par M. Cousin la lettre si obligeante que lui écrivoit du camp le vainqueur de Rocroy.

CALPRENÈDE (Mme de LA), *Calpurnie*, p. 53, 63, 206.— Madame de La Calprenède étoit Madeleine de Lyée, dame de Saint-Jean-de-Livet et du Coudray, veuve en premières noces de Bernard de Vieux-Pont, chevalier, seigneur de Compant, et en deuxièmes noces d'Arnoul de Braque, chevalier, seigneur de Vaulart et de Chateau-vert. — Ce sont les propres termes de son contrat de mariage, daté du 6 décembre 1648. Guy Patin a prétendu qu'elle avoit eu la

tête tranchée en 1666 pour avoir épousé cinq maris et tué le dernier; les frères Parfait démentent cette assertion, et affirment, d'après les registres, qu'elle mourut dans un hôtel garni, l'hôtel de Metz, au faubourg Saint-Germain, d'où elle fut enterrée (14 mars 1668) dans l'église des Frères de la Charité. Les mêmes auteurs, pour le nombre de ses maris, renvoient à son contrat. Selon Tallemant, le premier, un hobereau, nommé La Lande, avec qui sa tante la fit marier par un laquais habillé en prêtre, y auroit été oublié. — La Calprenède et sa femme se séparèrent sur la fin de leur vie. Elle étoit fort connue comme bel esprit, et Jean de la Forge, dans son *Cercle des femmes savantes*, parle d'elle en ces termes :

C'est ainsi que la docte et fameuse Delie
De cent charmes divers doit paroître embellie,
Et trouver par les soins d'un admirable epoux
De la prose et des vers les appas les plus doux;

puis, dans la clef, il ajoute : « *Délie*, Madame de La Calprenède. La beauté de son esprit paroît dans ses écrits, où elle a pris la peine de faire son portrait elle-même. » — M. de Monmerqué (note sur Tallemant, in-18, tome VIII, p. 206) cite une assez longue pièce d'elle tirée du recueil de Sercy. Enfin, pour plus de détails, nous renvoyons au beau livre de M. Cousin (Mme *de Longueville*, 3e édit., p. 155). — Voy. son portrait dans le Recueil de portraits donné en 1659 (2 in-8), p. 314.

CAMOT (Mme de), *Camestris*, p. 255.

CANET (Mme du), *Canerine*, p. 52. — Lucrèce de Forbin, femme d'Henri de Rascas, seigneur du Canet,

connue sous le nom de *la belle du Canet*, mourut sans enfants. (Voy. le P. Ans., VIII, 305 C.) Elle étoit la quatrième enfant de Bernard de Forbin, gouverneur de Toulon, qui s'étoit marié le 1er juillet 1619.

CANET (Mme du), *Canerine*, seconde du nom, p. 52. — Canerine, seconde du nom, fut peut-être Anne de Forbin, mariée le 26 décembre 1639 à Fr. de Vintimille, dans la famille duquel on voit passer la seigneurie du Canet. (Le P. Anselme, II, 298, C., et 299, A.) — Peut-être ce qui est dit ici de l'une s'applique-t-il à l'autre, et peut-être ne convient-il ni à l'une ni à l'autre. Nous soumettons humblement nos doutes.

CANU (Mlle), *Cléodarie*, p. 57. — En tête de *la Muse naissante* du petit de Beauchasteau figurent des vers « de Monsieur Canu, sieur de Bailleul », le mari peut-être, peut-être le père de Mlle Canu.

Mlle Canu est désignée sous le nom de *Celinte* dans le *Cercle des femmes savantes* de Jean de la Forge, qui dit en note : « Je n'ay veu qu'une elegie de sa façon ; mais je l'ay trouvée si juste et si bien faite que j'aurois cru commettre une injustice de ne pas la mettre au nombre des Muses galantes. »

Or, cette élégie de la façon de Mad. (*sic*) Canu est intitulée : *Uranie à Cléonice*, et se trouve dans le rec. de Sercy, 1666, V, 135. — Sa « sensibilité pour celles de son sexe », comme dit Somaize, y paroît en effet, et d'autant plus que toutes les femmes-poètes de cette époque, au lieu de s'adresser comme femmes à des hommes, s'adressent comme hommes à des femmes. Ici, on le voit, Uranie et Cléonice sont deux femmes ; mais Somaize s'est peut-être un peu laissé

prendre au titre. Uranie raconte à Cléonice qu'elle a vu Tircis :

Dans mon ame aussitôt je sentis quelque feu,
Et, si je n'aimay pas, il s'en fallut bien peu.
Je sçay que je me vy dans un desordre extreme,
Et que je ressentis ce qu'on sent quand on aime...
Quoi ! je me laisserois vaincre à ma passion !...
Ah ! non, non ; ma raison, vous serez la plus forte.
Il faut que sur mes sens la prudence l'emporte...

CARAVAS (Mme de), *Cléone*, p. 52. — Belle-fille sans doute de « très haute et illustre dame Catherine de Mars, contesse douairiere de Caravas », à qui des Escuteaux dédia son petit roman des *Amours de Lydian et Floriande* (Paris, du Bray, 1605, in-18).

CARLE (M.), *Cimachus*, p. 264.

CARLISLE (Mme de), *Camille*, p. 58. — Le comte de Carlisle étoit Anglois. Il étoit venu en France avec le comte Holland pour négocier le mariage de la sœur de Louis XIII avec Charles Ier. — Voiture, écrivant, le 4 décembre 1633, à M. de Gourdon, qu'il avoit laissé à Londres, lui dit que, retenu à Douvres, il s'y seroit fort ennuyé sans les pensées qu'il a rapportées de Londres. « Je vous assure que vous y avez eu part, et que les meilleures que j'aye eues ont esté employées en vous ou aux choses que j'ay veues par vostre moyen. Vous vous doutez bien que par ceux-cy je n'entens pas parler de la Tour ny des lions que vous m'avez fait montrer. En une seule personne vous m'avez fait voir plus de trésors qu'il n'y en a là, et quand et quand plus de lions et de léopards. Il ne vous sera pas mal aisé, après cela, de juger que

c'est de Mme la comtesse de Carlisle que je parle : car il n'y en a point d'autre de qui on puisse dire tout ce bien et tout ce mal... Il faut avouer que c'est une personne toute pleine d'enchantemens, et il n'y en auroit pas une autre sous le ciel si digne d'affection si elle connoissoit ce que c'est, si elle avoit l'ame sensitive comme elle a la raisonnable... C'est la plus aimable des choses qui ne sont pas bonnes, et le plus agréable poison que la nature ait jamais fait... Je serois bien marry d'avoir jusqu'à cette heure loué ou blasmé personne parfaitement, car je réserve l'un et l'autre pour elle. »

CARLISLE (la comtesse de), *Camille, seconde du nom*, p. 58, 142.

La comtesse de Carlisle étoit bru de la précédente. Elle étoit sœur de Mlle Le Hou (*Léontine*).

CASTELNAU (la maréchale de), *Clérophise*, p. 54. —Marie de Girard, fille d'un maître d'hôtel ordinaire du roi, épousa en mars 1640 Jacq. de Castelnau, maréchal de France, qui la laissa veuve en 1658. — Mme de Sévigné, parlant de la mort de M. de Longueville (lettre du 8 juillet 1672), dit « qu'il y a un nombre infini de pleureuses » ; mais « la Castelnau est consolée. On lui a dit que M. de Longueville disoit à Ninon : Mademoiselle, délivrez-moi donc de cette grosse marquise de Castelnau. Là-dessus elle danse. » — Elle étoit sœur de Mme de Nouveau. (Voy. ce nom.)

CASTÉRA (Mlle de), *Céphalenie*, p. 278. — Voy. Motte-Seler (de la).

CASTRES (Mme de), *Corinne*, p. 62. — L'état de la France pour 1661 nous fait connoître le marquis

de Castres comme gouverneur de Montpellier, et l'état de 1669 comme lieutenant général dans le haut Languedoc, et résidant à Toulouse. — La Chesnaie des Bois, au nom de René-Gaspard de la Croix donne celui-ci, qu'il qualifie à plusieurs reprises de marquis de Castries, comme occupant le même emploi. — De Castres et de Castries sont deux formes d'un même nom. — Le marquis de Castres étoit de la famille de M. de Montpezat au même degré que MM. de Tavannes et de Saint-Chaumont. Tallemant cite un comte de Castres qui refusa la main de Mlle Suzanne de Grammont pour épouser une femme « qui ne la valoit pas à beaucoup près. » (IV, 102.)

CAVOYE (Mme de), *Cassiope*, p. 58. — Mme de Cavoye est fille de Sérignan, gentilhomme de qualité de Languedoc, qui fut maréchal de camp en Catalogne. Elle épousa en premières noces un gentilhomme nommé La Croix, qui la laissa veuve fort jeune et sans enfants. Elle étoit jolie, spirituelle et assez riche. Cavoye, gentilhomme de Picardie, « peu accommodé, mais de beaucoup de cœur », l'épousa à la suite d'un acte singulier raconté par Tallemant. « Jamais femme n'a plus aimé son mari. » Elle partagea avec le marquis de Montbrun-Souscarrière le revenu énorme du droit sur les chaises à porteur, dont Souscarrière avoit obtenu le privilége avec elle. « Quoyque chargée de beaucoup d'enfants, elle a fait si bien qu'elle subsiste honorablement... Elle dit toujours quelque chose de plaisant. Elle, Mme Pilou et Mme Cornuel, ce sont trois originaux. Elle est fort libre... Elle n'a jamais eu le visage fort beau, mais agréable. Pour le corps, il

n'y en avoit guères de mieux faites. » (Tallemant, VII, 15, édit. in-18.)

CAZAUX (Mlle de), *Céléane*, p. 278. — V. MOTTE-SELER (de la).

CHALLAIS (Mme de), *Cassandace*, p. 58. — Nous écrivons Challais comme signoit son mari. « Chalais, dit Tallemant dans l'historiette qu'il consacre à Challais et à sa femme (IV, 104, édit. in-12), avoit épousé une Castille, sœur de M. Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne, et veuve d'un comte de Chancy. » Son mari est cet infortuné qui eut la tête tranchée à Nantes par ordre de Richelieu. (V. son historiette dans Tallemant.)

Les chansonniers ne la ménagent pas. Dans le ms. de la Bibl. impér. n° 2036 $\frac{\text{CD}}{\text{A}}$, p. 243, anno 1649, on lit :

Chalais, vous vivez en princesse.
Dites, pourquoy vous garde-t-on?...
Chalais, aussy belle qu'un ange,
Dit qu'elle veut tenir son rang,
Et qu'elle trouve fort estrange
Que, baisant un prince du sang,
Il ne commande qu'on la mette
La première dans la gazette.

Ibid., anno 1650, p. 287.

Madame de Chalais,
Toute pleine de graces,
Vient d'obtenir du roy
De commander les garces...

CHAMBONNARD (le marquis de), *Cléophon*, p. 98.

CHANUT (Mlle), *Carinte, seconde du nom* (Carinte

première du nom est la marquise de Conros), p. 60. — Outre Chanut, ambassadeur en Suède, il y avoit du même nom, en 1658 et encore en 1661, un conseiller d'État, et aussi un des aumôniers servant par quartier chez la reine, aux gages de cent cinquante livres.

CHAPELAIN (M.), *Crisante*, p. 48, 94, 112, 113, 117, 173, 221, 234. — Chapelain, Patelain, Pucelain, comme l'appelle Boileau, qui a tué le poète, mais respecté le prosateur; Chapelain « qui enfin avoit de l'esprit », comme dit le cardinal de Retz, est trop connu pour que nous ayons à en parler. Rappelons cependant qu'il doit faire autorité comme critique, et, pour rectifier une erreur propagée par la biographie Michaud et le dictionnaire de Bouillet, disons que les douze derniers chants de la Pucelle n'ont point été imprimés au XVIIIe siècle. (V. *Vie de Christine*, in-12, p. 213; Tallemant, Mme de Sévigné, Segrais, Titon du Tillet, etc., etc.)

CHAPELLE (Mlle de La), *Liside*, p. 147. — Il y avoit alors plusieurs familles de ce nom. Les renseignements si vagues de Somaize ne nous permettent pas de rien dire de précis.

CHARLEVAL (M.), *Cléonyme*, p. 62. — Jean-Louis Faucon de Ris, seigneur de Charleval, né en 1613, mort en 1693, étoit frère de Mme de La Ferté, femme du maître des requêtes, chez qui il demeuroit, et de M. de Mareuil. Ami de Sarasin et de Scarron, il vivoit au milieu de la société polie de son siècle, coupant ses heures de paresse par ces vers nourris, comme dit Scarron, « de blanc-manger et d'eau de poulet », et par mille petites intrigues galantes que

son inconstance ne poursuivoit point. Sarasin (p. 55) lui dit à ce sujet :

Ton bel esprit, ta grace, tes beaux vers,
Charme des cœurs, delices de la France,
Meriteroient en un temps moins pervers
Beaucoup d'amour et beaucoup de constance.

Mais toutefois, pour ne te point flater,
Il faut qu'enfin je te die à l'oreille :
Tu ne fais rien partout que coqueter,
Et ta Cloris te traite à la pareille.

Charleval n'a point recueilli ses œuvres. Un de ses parents, le président de Ris, bien différent de la famille de Le Pays, où l'on étoit si fier de dire : « Mon frère l'auteur, mon cousin l'auteur », honteux d'avoir un écrivain dans sa famille, ne fit point imprimer le manuscrit qui lui étoit parvenu. Elles ont paru cependant dans un recueil de Barbin, et depuis dans un volume publié en 1759 par Lefèvre de St-Marc.

Tallemant le cite parmi les *passants* de Ninon, et dit que Mme de Courcelles l'avoit parmi ses amants pour bel-esprit, comme elle avoit Brancas pour brave et Barillon pour payeur.

CHARRON (Mlle), *Cléodamire*, p. 60. — On voit en 1657 un Guillaume Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres, obtenir (24 mars) des lettres pour l'érection en vicomté de sa seigneurie de Menars, que son fils, maître des requêtes, fit ériger en marquisat (1676). — Sans doute ce dernier étoit frère de *Cléodamire*. Nous avons vainement cherché des vers signés de Mlle Charron. — D'après l'état de la France (1669), dans le chapitre des armes de la no-

blesse (II, 415), les Charron avoient compté « autrefois un président en la cour des aides. »

Au plumitif de la chambre des comptes (bibl. de l'Arsenal, jurispr., manuscrit n° 105, in-f°, p. 14), on trouve, à la date du 7 avril 1653, des lettres d'anoblissement pour Jacq. Charron, intendant des turcies et levées *des rivières de Loir* (*sic*).

Dans le même registre, *anno* 1654, 13 juin, « lettres de jussion pour les veuve et héritiers du sieur Charron, président en la chambre de l'édit de Guyenne, pour jouir des gages et droits dudit office. »

Dans le manuscrit 444, suppl. (Bibl. impér.), on trouve un couplet peu fait pour faire croire à la vertu de M. Charron :

Qu'avez-vous, monsieur de Dreux[1]?
Vous estes tout langoureux.
Las! c'est que Charron
De ma femme, de ma femme,
Las! c'est que Charron
De ma femme prend, etc.

Peut-être étoit-ce une sœur de Marie Charron, qui avoit épousé Colbert en 1648, et de ce Charron dont il est question dans le couplet cité.

CHARTIER (Mme). *Coriolane*, p. 256. — Son mari étoit trésorier dans la généralité de Lyon. — La recette des tailles et de la subsistance montoit alors à un million neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante et quatorze livres sept sous. — Ce chiffre donne idée de la fortune d'un trésorier chargé d'une aussi forte recette.

L'état de la France pour 1669 donne la maison de

1. Conseiller au parlement.

Chartier comme « issue du fameux Alain Chartier, et, du côté des femmes, de Eudes Lemaire, seigneur de Chaloup-S.-Mars, chambellan du roi Philippe Ier. » (II, 416.)

CHASTILLON (M. de), *Cléobis*, p. 217, 218. — Quel étoit ce M. de Chastillon qui alors vivoit à Toulouse? Ce nom étoit très commun en France et porté par des familles qui n'avoient rien de commun entre elles.

CHASTILLON (la duchesse de), *Camma*, p. 191. — Mme de Chastillon n'est que trop connue par l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par Tallemant, par les chansons du Recueil de Maurepas. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces sources faciles.

Nous nous bornerons à une courte explication du passage de Somaize. Au temps des premières loteries et de leur grande vogue, on composa nombre de pièces, comme la *Nouvelle loterie*, la *Loterie céleste*, etc. La pièce dont parle Somaize est la première du Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs (Paris, 1660, in-12, 4 vol.); elle est intitulée : *la Loterie ou blanque nouvelle, dans laquelle se trouvent plusieurs choses de grand prix, avec la loterie d'amour*. Entre autres objets mis en loterie, on cite :

La Carte du royaume de Tendre;

La Carte du royaume de Coquetterie;

La Carte à faire cadeaux[1] à quatre ou cinq lieues de Paris, dans laquelle sont marquées toutes les maisons de plaisance;

1. Petit festin galant qui se donnoit habituellement à la campagne.

Un excellent Traité de la situation des mouches sur le visage des dames ;

Trois volumes complets de la Conversation galante et badine, où l'on peut remarquer que d'estre galand et badin, c'est aujourd'huy mesme chose ;

La Chronique des Pretieuses, qui raconte leur origine et ce qu'elles ont fait de memorable depuis leur etablissement ;

Les Pretieuses maximes des Pretieuses, et les loix qu'elles observent selon leur institution ;

Le Dictionnaire des Pretieuses, où le langage vulgaire françois est d'un côté de chaque page, et le langage pretieux de l'autre ; — Etc., etc., etc.

On voit qu'il ne s'agit ici que d'objets de précieuses. Mme de Chastillon a été célébrée aussi par une précieuse, Mlle Desjardins, qui a écrit en son honneur *le Triomphe d'Amarillis*.

CHATAIGNÈRES (Mlle de), *Circé*, p. 58. — Nous avons trouvé des Chasteigner, La Chateigneraye et autres noms analogues ; mais nous avons vainement cherché une famille « de Chataignères. »

CHAULNE (la duchesse de), *Clidaris*, p. 54. — Mme de Chaulne, qui fut en effet une des correspondantes les plus actives de Mme de Sévigné, étoit veuve de Saint Mesgrin. Dans sa gazette du 3 avril 1655, Loret écrivoit :

Monsieur de Chaulnes, duc et pair,
En veut, dit-on, à la personne
De madame de Saint-Maigrain,
Digne d'un magnifique train,
Et dont les appas sont des preuves
Qu'elle est des plus aimables veuves.

Dans sa gazette du 17 avril, à la même date que la *Gazette de France*, il annonce comme célébré depuis le lundi, c'est-à-dire depuis le 11, le mariage

De madame de Saint-Maigrain...
Avec monsieur le duc de Chaulnes.

La *Gazette de France*, à la même date, relève le même fait, et plus tard, le 27 octobre 1668 entre autres, parle de la faveur avec laquelle, quand son mari fut envoyé près de S. S., elle fut reçue du pape, qui lui donna, au moment de son départ, un splendide service de cristal de roche.

C'est d'elle encore que parle le petit de Beauchasteau (*la Lyre du jeune Apollon*, p. 43); mais c'est le nom de sa belle-mère qui figure dans les poésies de Tristan, imprimées quelques années auparavant.

CHAVIGNY (Mme de), *Crisolis*, p. 53. — Comme *Crisolis* est une ancienne précieuse, son nom s'applique à Anne Phelypeaux, fille de Jean Phelypeaux de Ville-Savin, née en 1613, veuve en 1652 de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, fils du surintendant des finances et neveu de l'abbé de Rancé.

Madame de Chavigny avoit alors près de cinquante ans. Elle avoit un fils marié depuis 1658 avec Elisabeth Bossuet, et on continua encore quelque temps à l'appeler M. Bouthillier (voy. ce nom) quoiqu'il fût héritier du titre de comte de Chavigny. De là une certaine confusion entre la belle-mère et la bru, s'il n'étoit fait allusion à l'âge ou au veuvage de la première. Celle-ci étoit liée avec toute la cour et voyoit les littérateurs. Ainsi Cotin lui envoyoit,

avec de grands éloges, son livre de *l'Ame immortelle*, et faisoit d'elle, sous le nom d'Iris, un portrait que l'on trouve, mais sans son nom, dans le *Recueil de Mademoiselle*. Le *Cercle des femmes savantes*, de Jean de la Forge, dit que chez l'illustre Chrysolis se tient une des plus célèbres ruelles de Paris. — Voici quelques traits de son portrait.

. . . . . .

Que ce grand jour fut un jour favorable
Où je vis les beaux yeux d'Iris, incomparable
Par les dons de l'esprit et les graces du corps!...
Elle sçait voir et mepriser le monde;
Sur ses charmes legers son espoir ne se fonde;
Loin de la vanité, le solide lui plaist;
Son humeur est active et n'est pas violente;
Sa maison est pompeuse et n'est pas insolente,
Et l'honneur veritable est tout son interest.

(*Œuvres galantes* de Cotin, 2e part., p. 403.)

Richelieu, par l'intermédiaire de Desmarets, a raillé durement Mme de Chavigny dans la comédie des Visionnaires. Si l'on en croit en effet Segrais (*Mémoires anecdotes*), Melisse, dans cette pièce, c'est Mme de Sablé; Sestiane la vertueuse seroit Mme de Rambouillet; la coquette Hespérie, Mme de Chavigny. On jugera du caractère que lui donne l'auteur aux paroles qu'il lui prête :

Hesperie.

Cet amant s'est pasmé dès l'heure qu'il m'a veue.
De quels traits, ma beauté, le ciel t'a-t-il pourveue!
En sortant du logis je ne puis faire un pas
Que mes yeux aussitôt ne causent un trepas.

Pour moi, je ne sais plus quel conseil je dois suivre.
Le monde va perir si l'on me laisse vivre....
Que mon sort est cruel! Je ne fais que du mal;
Je ne puis faire un bien sans tuer un rival;
Je ne puis ouvrir l'œil sans faire une blessure,
Ni faire un pas sans mettre une ame à la torture...
On dresse, pour m'avoir, cent piéges tous les jours;
Mon père aussi me veille et craint tous ces amours.
Glorieux de m'avoir, aux Dieux il se compare,
Et quelquefois, ravi d'un miracle si rare,
Doute s'il me fit naitre ou si je vins des cieux.

CHESNELON (Mme), *Claristée*, p. 51. — Il semble que « les livres de vie et de mort », dont parle Somaize, fussent les registres du greffe. Or aucun M. Chesnelon n'étoit greffier. M. Chesnelon aîné et M. Chesnelon jeune étoient attachés à titre de commis au conseil d'Etat dans deux quartiers ou trimestres différents (*État de la Fr.*). Un troisième étoit conseiller correcteur à la chambre des Comptes pour le semestre de janvier (*ibid*).

CHESNAIE (Mlles de la), *Clytie et sa sœur*, p. 51.— Peut-être étoient-elles parentes de Gomberville, dont les armes étoient écartelées de celles de La Chesnaie.

Dans le manuscrit n° 2036 $\frac{70}{A}$, bibl. imp. p. 153, on trouve couplet:

On ne sçauroit, en verité,
Dire si la virginité
Qui brille aux yeux de la Chesnaie
Est fausse ou vraie, est fausse ou vraie,
Daye dandaye...

Un M. de la Chesnaie figure avec le marquis de Monglas dans la dixième entrée du ballet de Cassandre par Benserade; c'est le même sans doute qui étoit en 1669 gentilhomme de la manche de M. le dauphin, prêtant serment entre les mains du gouverneur (M. de Montausier). — Il étoit, avant 1668, date où le dauphin quitta les mains des femmes, un des vingt-quatre gentilshommes ordinaires de la maison du roi, aux gages de 2000 livres. L'Etat de 1669 lui donne encore dans le texte cette qualité, que l'errata lui retire. — Son fils étoit à la même époque, avec le jeune de Mineur, un des deux pages de la chambre du fils de Louis XIV.

CHEVREUSE (la duchesse de), *Candace*, p. 54, — Nous ne pouvons renvoyer, sur les paroles de Somaize, à meilleur commentaire que la belle étude sur Mme de Chevreuse récemment publiée par M. Cousin.

CHEZIERS (M.), *Carimante*, p. 145. — Nous donnons ce nom tel qu'il est écrit dans la clef de Somaize. Mais ne seroit-il pas mieux de lire « de Chezières » ? — Ce nom du moins est connu ; et voici un couple dont le texte et les notes, prises dans le ms., disent assez à quelle famille il appartenoit :

A ce que dit Saint-Aubin[1],
Coulanges[2] a la peau douce ;

1. Charles de Coulanges, sieur de Saint-Aubin.

2. Marie-Angélique du Gué, nièce du précédent, femme de Ph.-Emmanuel de Coulanges, maître des requêtes.

Chezières[1] y va le matin,
Et le soir son grand cousin
La Trousse[2] (*ter*).

(*Maurepas*, anno 1666, p. 518.)

CHOISY (Mme de), *Célie*, p. 55, 117, 205. — Quand le dictionnaire de Somaize fut imprimé, juin 1661, Jeanne Olympe Hurault de l'Hôpital étoit morte depuis plus d'un an (16 février 1660). Elle étoit sœur de l'abbé de Belesbat (Voy. ce nom). — « Choisy, maitre des requêtes, l'epouse pour avoir de l'alliance : car pour lui c'est peu de chose, et la maltote a enrichi son père. Elle a eté jolie, a de l'esprit, et dit les choses plaisamment. Elle est gaie et cherche toujours à se divertir ; c'est un original en certaines choses. » (Tallemant, VII, 162.)

Son mari, qui fut remplacé dans sa charge par le fameux Bautru de Serrant, étoit chancelier de Gaston, aux gages de huit mille livres. De là ses rapports avec Mademoiselle, qui la traite assez mal dans ses Mémoires et perfidement dans le Portrait qu'elle en a fait. — A l'entendre, elle a toujours « traité madame de Choisy de folle » ; c'est une femme intrigante, fort portée à faire des mariages ; son indiscrétion l'a fait reléguer en Normandie. Mais le mot

1. Louis de Coulanges, sieur de Chézières, autre oncle du mari.

2. Phil. le Hardi, marquis de la Trousse, sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le dauphin. Il étoit cousin germain de M. de Coulanges, et il est à remarquer que c'est ce dernier qui a fait ce couplet sur sa propre femme.

de tout cela c'est que « elle s'etoit meslée de mille affaires desagreables » pour Mademoiselle, et que celle-ci ne pardonnoit pas.

Tous les faits énoncés par Somaize sont rapportés par Mademoiselle. Ainsi Mademoiselle a fait son Portrait; la reyne trouvoit qu'elle étoit belle et dansoit bien, mais l'exila; elle logeoit dans la basse-cour du Luxembourg, voyoit beaucoup de monde et savoit bien des nouvelles; malgré ce mérite, elle fut privée de ce logement dès que Mademoiselle en fut maîtresse. — Pour les autres détails de son portrait, voyez ceux qu'ont faits madame de Brégis et Mademoiselle, et aussi Segrais, dans les *Divertissements de la princesse Aurelie*. Dans sa notice sur l'abbé de Choisy (collect. Petitot, 2e série, LXIII, p. 123), M. de Monmerqué a parlé longuement de sa mère. — Voy. son historiette dans Tallemant. — Segrais, dans ses Memoires anecdotes (p. 26), nous la fait connaître au point de vue précieux : « Sans etude ni lecture, elle parloit et ecrivoit divinement bien. Elle etoit amie intime de la reyne de Pologne, qui a entretenu un commerce de lettres avec elle pendant vingt ans. Il n'y avoit point d'orthographe dans ses lettres ; mais, quand on avoit attrapé celle qui lui etoit naturelle, on y trouvoit des traits admirables et une grande vivacité. Elle ecrivoit aussi des billets au roi, qu'elle entretenoit quelquefois des deux heures dans son cabinet, en lui parlant avec hardiesse et grande familiarité. Le roi lui ecrivoit de son coté, et, quand elle ouvroit sa cassette, on la trouvoit remplie de lettres des rois et des reines. »

Jean de la Forge la nomme Charite, et la place auprès d'autres *precieuses*.

Toutes d'un grand esprit, toutes d'un grand merite.

Dans le n° 80, B. L., ms., Arsenal, p. 8, on trouve ce couplet :

Chanceliere, l'on pardonne
De s'aller si tost coucher
Quand c'est Amour qui l'ordonne;
On ne sauroit s'en fascher.
Mais on passe pour farouche
D'un commun consentement
Quand à huit heures l'on se couche
En vertu du sacrement.

CHRISTINE, reine de Suède ; *Clorinde, reine des Scythes*, p. 49-56. — Pour rester fidèle au caractère de ce recueil, nous nous bornerons à rappeler que Jean de la Forge lui a donné place dans son cercle des femmes savantes, assez près de Mme de Choisy, dont elle avoit, dit-il, fait le portrait. — Elle étoit en relations de bel esprit avec Mlle de Scudéry, entre autres précieuses.

CLERMONT (la comtesse de) et ses deux filles, *Cassandre et ses deux filles*, p. 55. — Il y avoit à cette époque plusieurs familles de ce nom : Clermont-Tonnerre, Clermont-Galerande, Clermont-d'Amboise, Clermont-d'Entraigues, etc. — Les plus célèbres sont les Clermont-Tonnerre ; mais dans chacune des deux générations de ce nom qui vivent en même temps on ne voit qu'une fille.

CLERE (le Cte de), *Cassander*, p. 224. — Le comte de Clère, frère de M. de Bercy, nous est inconnu.

CLERE (la comtesse de), *Clorante*, p. 57. — La comtesse de Clère est la mère sans doute de Charles Martel, comte de Clère, qui, né en 1623, mourut en 1669, à l'âge de 46 ans. (V. *Mém. de Motteville*, V, 61.) Il étoit, avec le comte de Vaillac, capitaine des gardes du corps françois de MONSIEUR, duc d'Anjou, frère du roi, et fut remplacé dans cette charge par le comte d'Harcourt de Beuvron.

CLISSON (Mlle de), *Clomire*, p. 50. — « Mademoiselle de Clisson (Constance-Françoise de Bretagne, fille de la comtesse de Vertus), la troisième des sœurs de Mme de Montbazon, est une personne qui n'a de defaut que de n'avoir point eté mariée. » (Tallemant, *Histor. de la comtesse de Vertus.*)

Elle étoit en correspondance avec Godeau, l'évêque de Vence, le nain de Julie, le mage de Sidon, comme on l'appeloit. La comtesse de Maure lui écrivoit de Bourbon, le 12 juin 1654 : « Vous pensiez n'avoir qu'une amie à Bourbon, et vous y en avez deux. Mais c'etoit assez de la jalousie que j'avois dejà de Mlle de Vertus (sœur de Mlle de Clisson) sans que la lettre que vous avez écrite à Mlle de Clisson m'en donnât encore une autre, d'autant plus grande qu'il n'est pas besoin de la voir longtemps pour connoître que toutes les tendresses qu'on peut luy ecrire peuvent bien aysement estre veritables. » (Ms. de Conrart, in-folio, VIII, 141.)

Mlle de Clisson mourut le 12 décembre 1695, sans avoir été mariée.

COIGNEUX (M. LE), *Caïus*, p. 223. — Tallemant des Réaux lui a consacré une *historiette* à la-

quelle nous renvoyons le lecteur. — Le Petit de Beauchasteau lui adressa cette épigramme :

En tout il est recommandable,
L'on ne sçauroit douter de cette verité;
Sa prudence est incomparable,
Rien ne peut egaler sa generosité,
Et l'on doit lui donner cette gloire immortelle
Qu'il est des vrais amis le plus parfait modelle.
(P. 169.)

V. aussi, sur ce personnage bien connu : Neufgermain, *Poësies*, IIe part., p. 4; — *Memoires de Conrart, Memoires de Retz*, etc.

COLLETET le père (M.), *Cleophus*, p. 219.

COLLETET (Mlle), *Cleophé*, p. 55. — V. Historiette de Colletet, dans Tallemant. — La publication que prépare M. Asselineau du précieux manuscrit de Colletet (*Vies des poëtes françois*) donnera sans doute la vie de l'auteur écrite par P. Cadot.

On trouve beaucoup de vers de Claudine dans les œuvres de son mari, et aussi dans le recueil publié en 1658 par son fils, sous le titre de : *les Muses illustres*; Paris, Chamhoudry, in-12.

De la Forge rapproche *Claudine* d'*Omphale*, et dit que les noms de leurs maris les font assez connoître. *Claudine*, c'est Mlle Colletet; *Omphale* étoit Mme Scarron.

Voici un passage tiré des Melanges de Chapelain, et qui nous a paru intéressant : « Notre pauvre M. Colletet mourut il y a un mois, et mourut veritablement pauvre, ayant fallu quêter pour le faire enterrer. S'il a avancé ses jours par ses noces, c'est

plutôt par ses troisiemes que par ses secondes ; car il s'est marié jusqu'à trois fois, et tousjours à ses servantes. C'est la seule tache de sa vie, laquelle, d'ailleurs, il a passé dans l'innocence, entre Apollon et Bacchus, sans souci du lendemain. Je ne le plains pas trop d'estre mort, puisqu'il n'avoit pas le moyen de vivre. » — 1659. — *Mélanges de litterature*, tirés des lettres mss. de M. Chapelain, in-8, 1726, p. 5. — Voy. ci-dessus BOILEAU.

COLONGUE (Mme), *Clitemnestre*, p. 53.—Mme Colongue étoit de la maison de Foresta. — Scipion de Foresta, conseiller au parlement de Provence en 1621, épousa Anne d'Arnaud, dont il eut un fils, François de Foresta, seigneur de Colongue, qui fut conseiller au même parlement. Sa femme, dont il s'agit ici, étoit Anne de Gaillard, fille de Joseph, conseiller en la cour des comptes, et de Anne Grimaldi-Regusse, dame de Moissac. — Dans la généalogie des Clapiers, on trouve concurremment à la branche des Vauvenargues la branche des Clapiers de Colongue ; Jacques III de Clapiers, seigneur de Colongue, épousa en secondes noces, 1665, Louise de Fabre (Voy. SEIGNEURET).

COMMINGES (Mme de), *Cesonie*, p. 55. — Sibylle-Angélique-Emilie d'Amalvy, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux, épousa en 1643 le comte de Comminges.— Son mari ayant été ambassadeur en Portugal (Voy., Rec. de Sercy, IV, 296, une pièce à ce sujet), peut-être rapporta-t-elle du voyage le goût de certains parfums d'Espagne; ou peut-être simplement prenoit-elle de ce tabac à la pointe

d'Espagne, dont les anciens traités de parfumerie donnent la curieuse recette; ou plutôt elle mettoit du fard d'Espagne.

Connue des beaux-esprits, elle les voyoit lu adresser des vers (V. Rec. de Sercy, IV, 296); le petit de Beauchasteau, enfant précoce, lui disoit :

Avecque vos beautez et votre air enfantin,
Ce Dieu qui souvent est mutin
A nos cœurs fait toujours insulte.
Ou cachez vos charmans appas,
Ou bien ne vous offencez pas
S'il en arrive du tumulte.

Bois-Robert, dans une épître à Scarron, pendant que la cour était à Poitiers, dit que

On y voit la belle Comminge,
De qui l'amour est le vray singe.
Pour regner il la contrefait.
Je ne sçay s'il voit ce qu'il fait;
Mais enfin je sçay qu'il attire
Beaucoup de cœurs sous son empire.

Loret (*Gazette* du 23 janv. 1655) nous la montre à un bal chez Monsieur. Il sembleroit donc qu'elle étoit fêtée et recherchée. Mais voici le revers de cette trop belle médaille. — Le Pays des Braquesidraques fait sa description : « De là vous venez à Comminges, petite ville dont les maisons sont peintes au dehors (elle met du rouge), qui, à cause de cela, paroissent nouvellement baties. Le gouverneur d'aujourd'huy (le marechal du Plessis) est un vieux satrape des Ruffiens qui n'a le gouvernement que par commission, et qui, à cause de son age, est à la

veille d'etre destitué. J'ay ouy dire à des personnes qui y ont été que la principale porte de la ville est si basse et si près d'une fausse porte qui conduit à un cul de sac que bien souvent on prend l'une pour l'autre. » — Tallemant, comme preuve de la légèreté de *Césonie*, nous dit que Mme de Brégis appela un jour cocu M. de Comminges. Voy. un sonnet à sa louange, par l'abbé Baralis, dans le Recueil de Sercy (1661, IV, 297), et son portrait, sous le nom d'Emilie, dans le Recueil de portraits publié en 1659 par Ch. de Sercy et Barbin (2 vol. in-8), I, 136. — Saint-Gabriel, *Merite des dames*, p. 294, parle d'elle ainsi : « La Courageuse. Son visage, son courage et ses raisons sçavent tout persuader et vaincre. »

CONDÉ (le prince de), p. 97, 170.

CONGIS (Mme et Mlle de), *Clorinie et sa fille* p. 50. — Mme de Congis (Voy. Tallemant) etoit fille de la marquise de Sy, mariée d'abord à Charles Largentier, vicomte de Neufchâtel, et ensuite, en 1649, à Louis du Bellay, baron de Chavigny. Mariée au marquis de Congis, capitaine des Tuileries, elle vit son premier enfant tenu sur les fonts de baptême à Saint-Germain (25 janv. 1642) par le roi et Mlle de Montpensier. Son mari, qui s'étoit distingué en 1654 à la défense d'Arras, en 1655 au siége de Landrecies, mourut en 1688. Son fils lui succéda dans sa charge de capitaine du palais et jardin royal des Tuileries, fut fait la même année maréchal de camp, et se signala dans plusieurs occasions, notamment au siége de Namur.

C'est de sa mère et de sa sœur que parle Somaize. Cette dernière nous est connue par les débauches

qu'elle faisoit, au rapport de Tallemant, avec Mme de Gondran et Mme de Boudarnault. — Voy. ce nom.

Cinq ans après la publication du livre de Somaize, en 1666, Mlle de Congis avoit été laissée de côté dans un bal par tous les jeunes gens. Quelqu'un proposa alors de placer quelque part un tronc en faveur de la pauvre solitaire et d'y attacher ces vers, qu'on trouve au Recueil Maurepas (II, 503) :

Tronc pour l'hermite de ce bal :
La charité veut qu'on luy donne,
Car son malheur, qui n'eut jamais d'egal,
Fait qu'il ne peut tirer un seul mot de personne.
On enrichit à ses côtés
De fleurettes mille beautés;
... On donne en vers, on donne en prose;
De doux propos à sa barbe l'on cause;
Bref, les soupirs et les regards
Autour de ce reclus volent de toutes parts
Sans qu'il puisse esperer d'en attraper pour vivre,
Tant son cruel destin s'obstine à le poursuivre.
Vous pouvez lui donner si peu qu'il vous plaira.
Ce n'est point un gourmand qui veut des friandises :
Si vous mettez ici seulement des sottises,
Il priera Dieu pour vous, et s'en contentera.

En 1642, Mme de Congis la mère avoit déjà bruit d'écrivain. Le *Nouveau recueil de lettres des dames, tant anciennes que modernes*, publié en 2 vol. in-8, par Grenailles, cite plusieurs lettres d'elle ou à elle adressées, et lui prodigue des louanges outrées. Au tome 1, p. 391, on lit une lettre à sa fille, encore jeune, qui entroit au couvent : « De quelque

costé que vous tourniez la teste, lui dit-elle, il n'y a rien à esperer pour vous si vous ne l'attendez dans un cloitre. » — Elle signoit Henriette d'Artigoity.

CONRART (M. Valentin), *Cleoxene*, p. 61. — Nous ne pouvons que renvoyer à la notice sur Conrart qui précède la publication qu'a faite de ses mémoires M. de Monmerqué (collect. Petitot). — Les fameux recueils de manuscrits qu'il avoit formés, et qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal, se composent de 18 vol. grand in-folio, 3 volumes petit in-folio, 24 vol. in 4, et des vol. dépareillés qui se trouvent en dehors des collections si connues sous les nos F. 64, in-4, et 145 B. L. F., in-folio.

Des pièces de ce recueil, les unes ont été imprimées avant d'y être introduites sous forme manuscrite, les autres l'ont été depuis. Quelques unes sont originales; un grand nombre sont de la main de Conrart ou de son secrétaire. Certains volumes sont exclusivement consacrés à des matières politiques, certains autres à des matières littéraires; quelques uns ne contiennent que des vers en langue étrangère; mais la plupart sont consacrés aux matières les plus diverses. Malheureusement quelques unes des pièces ont été rognées à la reliure, et un trop grand nombre, admises sans signature, perdent de leur interêt ou de leur autorité.

CONROS (la marquise de), *Carinte* (*Carinte* 2e est Mlle Chanut), p. 54. — Jeanne de Pompadour, huitième enfant de Marie Fabry, troisième femme de Léonard Philibert, vicomte de Pompadour, qu'elle avoit épousé en 1618 et qui mourut en 1634. —

Jeanne épousa N. de St-Martial de Prudeval, marquis de Conros. (Le P. Anselme, VIII, 246-247.) — On trouve dans le Recueil de factums n° 1628 de la bibliothèque Sainte-Geneviève de nombreux détails sur la famille de Conros.

CONTENSON (M. de), *Cloridan*, p. 252. — Christophe de Foudras, seigneur de Contenson ou Coutenson, qui épousa Marguerite d'Albon de St-Forgeux; deux frères de celle-ci furent comtes de Lyon. (Le P. Anselme, VII, 199, D.) M. de Contenson lui-même étoit chanoine-comte de St-Jean de Lyon.

CONTI (la princesse de), *Cassandride*. — Anne Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, mariée en fév. 1654 à Armand de Bourbon-Condé, prince de Conti.

CORBINELLI (M. de), *Corbulon*, p. 60. — Le nom de Corbinelli est trop connu par celui de madame de Sévigné, auquel il est étroitement attaché, pour que nous ayons à parler de lui. Disons seulement qu'au point de vue *pretieux*, il étoit membre d'une sorte d'académie italienne qu'il avoit contribué à former, et qu'on lui doit la publication d'un ouvrage tout *précieux*, les *Sentimens d'amour tirez des meilleurs poëtes modernes* (2 vol. in-12).

(V. Walckenaër, Mém. sur madame de Sévigné; — Loret, gaz. du 29 avril 1657.)

Il faut distinguer Raphaël Corbinelli de son fils Jean Corbinelli, dont il s'agit ici. — Raphaël Corbinelli étoit commis du président de Chevry, secrétaire du maréchal d'Ancre; il avoit éte enveloppé dans sa disgrâce.

(Monmerqué, note sur Tallemant, II, 28. — Tal-

lemant, *ibid.*, et dans l'historiette du président de Chevry.)

CORNEILLE l'aîné (M. de), *Cleocrite l'ainé.*, p. 84, 85, 87, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 102, 113, 152, 172, 228, 234, 290.

CORNEILLE le jeune (M. de), *Cléocrite le jeune*, p. 63, 173, 228, 290.

Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à l'excellente Histoire de P. Corneille publiée récemment par M. Taschereau dans cette collection.

V. aussi, sur Thomas Corneille, les travaux qui se sont récemment produits à un concours ouvert par l'Académie de Rouen.

CORNUEL (Mme), *Cléobulie*, p. 51.

CORNUEL (Mme) et ses deux filles, *Cléophile* et ses deux filles, p. 58. — Il y avoit deux frères Cornuel : 1° Claude, intendant des finances puis président de la chambre des comptes; 2° Guillaume, trésorier de l'extraordinaire des guerres. — Claude avoit eu de sa servante une fille qui épousa Coulon. Il adopta ensuite une des filles de sa belle-sœur, qui la lui retira plus tard; il mourut avant son frère, avec qui il étoit brouillé, et n'en laissa pas moins à sa nièce Margot dix mille écus. — Tallemant prétend qu'au moment de sa mort, le souvenir de ses rapines lui inspira une terrible peur de l'enfer. Pour diminuer d'autant le poids de ses iniquités sans doute, Mme d'Aiguillon lui fit emprunter pendant son agonie six chevaux blancs. Il mourut, elle les garda.

Guillaume Cornuel, quand il épousa Cléophile, étoit veuf de Marguerite Combefort, elle-même

veuve de Le Gendre. Elle avoit une fille, Marion Cornuel, ou plutôt Marion Le Gendre (voy. ce nom), et elle eut de lui une autre fille, Margot ou Marguerite Cornuel [1], que nous avons vu adopter par son oncle. La seconde femme de Guillaume n'eut d'autres enfants que ceux-là ; elle étoit fille unique d'un sieur Bigot, intendant du duc de Guise.

Celle-ci fut célèbre par ses bons mots. Tallemant lui a consacré un article ; Vigneul Marville (I, 286 et sq.), La Mesnardière (*Poësies*, 1656, in-4, p. 54, Tallemant (*passim* et pp. 228 et sq., t. 6), en ont longuement parlé. — Son mari, dans les *Logements de la cour*, qui se trouvent au t. 5 des ms. de Conrart, pp. 1235-1238, est logé à la Galère ; et au t. 5, in-fol., p. 349, dans la pièce intitulée *La Voix du Peuple au Roy*, on lit entre les vœux du peuple :

« Que Cornuel, plus criminel que tous les hommes qui ont devoré les peuples, elevé du centre de la terre à une richesse de deux millions d'or par un gouffre de concussions, corruptions et larcins publics et particuliers ; qui pert et sauve qui bon luy semble, selon les mouvements de sa hayne, de son amour ou de ses interests ; qui achete des maisons et bastit des palais pour sa garce, pour laquelle il depend plus de cinquante mille livres par an ; qui donne des offices à ses parents et domestiques aux depens de Vostre Majesté ; qui entreprend sur tous vos ministres et les trompe en leur jetant de la pous-

1. On trouve le portrait de celle-ci sous le nom de la reine Marguerite parmi les portraits de Mademoiselle, à la suite des Mémoires (Maëstricht).

siere aux yeux ; que ce verolé soit puny d'un double supplice pour s'estre fait de feste, avoir promis des millions d'or à foison, avec l'abondance de toutes choses et la facilité d'ecorcher vos peuples, sans aucun ressentiment ni resistance, et par ses vaines promesses avoit fait engager l'honneur et la reputation de Vostre Majesté et hazardé vostre etat, ruyné plus de familles qu'il n'a de cheveux en tete, dans l'invention de ses nouvelles maletotes, taxes iniques et espouventables sur tous vos officiers de judicature..., et, pour comble, à l'appétit d'une friponnerie partagée entre La Meilleraye et luy, avoir mis Paris à deux doigts de sa ruine et d'une revolte generalle pour n'y avoir aucunes poudres pour sa defense.... C'est ce cornu qu'il faut traisner à quatre chevaux avec ce fanfaron de grand maistre de l'artillerie La Meilleraye. »

COTIN (l'abbé), *Clitiphon*, p. 61. — Comment guérir *Clitiphon* des coups portés par Boileau à l'abbé Cotin? — Dirai-je que Chapelain a fait son éloge? Mais on répondra, comme Tallemant quelque part, qu'ils s'entregrattent : *Asinus asinum*..... Je dirai comme d'Olivet : « Eh! comment rehabiliter sa memoire? Plaignons-le seulement d'avoir deplu à deux hommes dont un trait de plume donnoit à qui bon leur sembloit une immortalité de gloire ou d'ignominie. » Nous ne suivrons pas le chroniqueur de l'Académie dans sa recherche des causes de cette haine, attaques retournées de part et d'autre. « Si pourtant, ajoute l'auteur, j'etois chargé de faire son apologie, il me semble que j'en viendrois à bout... Je chercherois M. l'abbé Cotin dans ses ouvrages

serieux, dans ce qu'il a écrit sur les principes du monde, sur l'immortalité de l'âme, sur le Cantique des Cantiques; je montrerois par ces mêmes ouvrages qu'il etoit versé dans la philosophie et dans la theologie, qu'il savoit du grec, de l'hebreu, du syriaque; je m'appuierois sur l'autorité de ceux qui assurent qu'il auroit pu dire par cœur Homere et Platon. Je dirois que dans ses poësies mêmes, qui sont le plus faible de ses ouvrages, il y a des choses très spirituelles et bien tournées. Je trouverois, dans les endroits qu'il a traduits de Lucrece, des vers assez beaux pour faire honneur à un poëte qui n'auroit eté que poëte. Je ferois avouer que sa prose a je ne sais quoi d'aisé, de naïf et de noble qui sent son Parisien elevé avec soin..... A l'egard de ses sermons, comme il n'en reste aucune trace, je me contenterois de faire observer qu'il a preché seize caremes dans les meilleures chaires de Paris. »

Ajoutons que l'abbé d'Artigny et l'abbé Goujet ont défendu l'abbé Cotin; que *Mademoiselle* l'honoroit du nom de son ami, et qu'il étoit reçu avec honneur dans les assemblées précieuses. Sans doute il a fait des vers sur un carrosse de couleur amarante; mais, s'il a fait grâce à ces « rencontres de mots, quoyque froides », ce n'est pas sans prévenir le lecteur. Il est vrai encore qu'il a fait ce malheureux sonnet sur la fièvre quarte de mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours, et ne s'en est pas excusé; qu'il a signé, sans voiler son nom d'une feuille de vigne, un rondeau assez impur sur la jupe d'une dame; qu'il se donne comme le père de l'énigme parmi les François, et qu'il a donné un recueil d'é-

nigmes et un recueil de rondeaux assez foibles ; mais tous ne sont pas de lui, et il avoit si grande horreur des fausses prétieuses, lui l'ami des dames les plus galantes du temps, qu'on est tenté d'avoir quelque indulgence pour lui. Voyez (p. 250) comme une lettre admise dans ses œuvres galantes se moque de « cette pretieuse qui s'est evanouie pour avoir veu un vray chien tout nud » ; comme il se raille — Somaize nous dit son nom — de celle qui introduisit dans le langage de la belle cour l'usage de dire qu'une femme est furieusement agréable ; comme il revient souvent à la charge contre elles (pp. 55, 181, etc.), et dites s'il avoit vraiment perdu tout sens commun.

Né on ne sait à quelle date précise, il avoit fait en 1628 des vers sur la prise de La Rochelle ; en 1655 il étoit membre de l'Académie françoise, où il alloit « reglément deux fois la semaine » (*Œuvres gal.*, p. 48) ; en 1665, il étoit raillé par Boileau, en 1672 par Molière ; en 1678, il écrivoit encore ; il mourut en 1682.

COUSIN (M.), *Créon*, p. 36. — Nous avons vainement cherché son nom parmi les officiers militaires nommés dans les Etats de la France de cette époque ; nous ne saurions dire s'il tenoit par quelque endroit au fameux président de ce nom.

COUTTON (Mme), *Coriane*, p. 253-254.

CROIX (Mlle de la), *Cleobuline*, p. 81. — En 1660, René-Gaspard de la Croix, marquis de Castres ou de Castries (V. CASTRES), étoit gouverneur de Montpellier. Sa femme, veuve du comte de la Feuillade, lui donna sept filles, parmi lesquelles peut-être faut-il chercher *Cleobuline*.

CROPPEL (M.), *Calistenès*, p. 251-253. — Il étoit conseiller au présidial de Lyon. (Somaize.)

D

DANTY (Mme), *Damasthée*, p. 64. — Peut-être faut-il lire d'Antil, nom d'une famille qui existe encore dans l'Orléanois.

DAUMELAS (Mme), V. *Aumelas* (d').

DESCHAMPS (Mlle), *Cloreste*, p. 53.

DESCLUZEL (Mme), *Dircé*. — Voy. *Escluzel* (Mme d').

DESHOULIÈRES (Mme), *Dioclée*, p. 66, 67, 164. — J. de la Forge, qui la nomme *Hesione*, n'en dit qu'un mot dans le Cercle des femmes savantes. Il ajoute en note : « Si cette aymable femme n'avoit un merite extraordinaire, tant de galants auteurs ne lui auroient pas adressé leurs ouvrages et n'auroient pas pris la peine d'en composer de si beaux en sa faveur. » — Selon l'auteur de la *Nouvelle Pandore* (I, 425), Mme Deshoulières auroit été une des neuf Muses qui avec Sapho, auroient été agrégées à l'Académie des Ricovrati de Padoue : « *Polymnie :* Mme Deshoulières, la sage victorieuse. » — Elle figure dans le même ouvrage parmi les sept merveilles de la république des lettres. — On voit son portrait par Linières, et le portrait de ce poète par elle, dans le Recueil de Mademoiselle.

Nous ne donnons que ses titres de *prétieuse*; son nom d'Antoinette du Ligier de La Garde, sa haine

contre Racine, ses élégies, sont assez connues.—Sa vie se trouve partout.

DESJARDINS (Mlle), *Dinamise*, p. 72, 167. — La vie de Mlle Desjardins, qui devint Mme de Villedieu, est dans tous les Dictionnaires; Tallemant lui a consacré une de ses notices. Nous ne parlerons d'elle que comme précieuse. Jean de la Forge dit à son sujet dans le Cercle des femmes savantes :

Et c'est enfin ainsi que l'aimable Arethuse
Meritera l'honneur d'une dixiesme Muse,
Et que son nom fameux, porté par tant de vers,
Doit visiter un jour cent rivages divers.

Et la Clef ajoute : « Quand je considere tous ses divers ouvrages, son roman, ses pieces de theatre, ses eglogues, ses lettres et tant d'autres œuvres galantes, j'ose dire qu'elle a surpassé toutes les Muses ensemble. — La *Nouvelle Pandore* (de Vertron) la classe parmi les sept merveilles de la république des lettres; — et le Mercure galant de 1672 (I, 260 et sq.), parlant de l'Académie de l'abbé d'Aubignac et de sa dissolution, lorsque l'abbé de Villeserain fut nommé évêque de Senez, ajoute : « On avoit eu dessein quelque temps auparavant d'y faire entrer des femmes, et l'on proposoit Mme de Villedieu... etc. »

Ce que dit Somaize de Mlle Desjardins est très exact. Née en 1632, elle s'étoit fait connoître d'abord (1660) par un curieux *Recit en prose et en vers de la farce des Pretieuses*, ecrit pour Mme de Morangis [1], puis par un de ces sonnets intitulés *Jouissance*,

1. Voy., dans les *Variétés hist. et littér.* publiées dans

comme on en voit dans Saint-Amant ou dans Benserade, — qui ne craint pas d'adresser à Mlle de Guerchy, fille d'honneur de la reine, une pièce de ce genre (*Œuvres*, 2 vol. in-12, 1697, I. 135). — Ses relations avec Mlle de Montbazon s'expliquent parce qu'au dire de Tallemant, « Mlle Desjardins est fille d'une femme qui a été à feue Mme de Montbazon ». — La cause de leur rupture peut être dans cet autre mot de Tallemant : « Mme de Chevreuse et Mlle de Montbazon s'en divertissent. »

Le livre dont il s'agit ici, et qui contient les aventures de Mlle de Montbazon, selon Somaize, paroît être le livre intitulé : *Cleonice ou le roman galant*. Il est dédié à Mme de Nemours. — « Je nommerai, dit-elle, mon heroïne Cleonice ou de quelque autre nom de roman il vous plaira... Vous sçavez que les noms allegoriques ont un son plus agreable pour l'oreille que les noms connus; il faut exciter la curiosité du lecteur pour divertir son imagination. » Nous ne savons avec quel mousquetaire elle eut des relations; pour *Sauval*, voy. ce nom. M. de Villedieu, dont ni Tallemant ni M. de Monmerqué ne nous font connoître la famille, étoit fils de Boësset, chef de la musique du roi.

DESMARETS (Mlle), *Doristenie*, p. 69. — Nous connoissons de ce nom, à la même époque, huit ou dix personnes différentes. Il nous est donc impossible de préciser. Nous croirions volontiers qu'il s'agit de cette jeune parente de Mme de Launay-Gravé,

cette collection, cette pièce curieusement annotée par M. Ed. Fournier.

si pauvre et si charmante, dont Tallemant, qui en fut amoureux sans succès, parle avec un si vif intérêt dans l'historiette de Mme de Launay (X, 119 et sq.).

Dans le *Recueil de Mademoiselle* (I, 223), on voit le « portrait de Mlle des Marais fait par M. de la Chetardie ». — « Je sçay bien, luy dit-il, qu'à en juger par votre beauté, vous devez estre bonne, spirituelle et genereuse, et que vous devez avoir toutes les qualitez qu'on peut desirer pour soustenir un aussi beau sujet. » (Voy. LAUNAY-GRAVÉ.)

DICAR DE MONTMORENCY (M.), *Dorante de Montenor*, p. 32-36. — Il ne peut être question ici que d'un M. Dicar, né à Montmorency ; mais il n'appartenoit certainement pas à la famille du *grand Montenor* de Somaize (le duc de Montmorency), malgré la ressemblance des noms *prétieux*.

DUBOIS (Mlles), *Bolisandre et sa sœur*, p. 38. — Ce nom étoit fort commun. Citons entre autres un brodeur connu à l'hôtel Rambouillet (voy. Tallemant, IV, 122) ; — un valet de chambre de Louis XIII ; — un valet de chambre d'Anne d'Autriche (Tallemant, X, 17) ; — un commandant des chevau-légers du prince de Conti (id., VII, 91) ; — un conseiller à la 3e chambre des enquêtes du parlement (voy. Bibl. maz., ms. no 2964) ; etc...

DUDON (M.), *Doroaste*, p. 215.

DUFOUR (Mme), *Florinie*, p. 95. — Comme Mme du Four n'étoit pas logée aux Tuileries, il ne peut être question de Mme Pernette du Four, qui étoit en 1661 (voy. l'*Etat de la France*), femme de chambre de la reine, aux gages de 120 liv., et qui

de plus, comme nourrice du roi, touchoit une pension de 1,200 liv; on l'appeloit madame la nourrice. Florinie seroit plutôt la femme d'un conseiller trésorier de France qu'on voit figurer la même année dans le même livre; — le même aussi peut-être qui étoit intendant et secrétaire des commandements de la reine, aux gages de 4,200 liv.

Parlant d'elle dans son *Merite des dames* (p. 297), Saint-Gabriel dit : « Beauté d'agrement, qui porte coup droit au cœur. »

DUMAS (M.), *Demophon*, p. 82, 110. — Nous n'avons trouvé dans la Bibliothèque des théâtres de La Valière l'indication d'aucune pièce qui puisse être attribuée à *Demophon*. L'Arsenal possède, d'un M. Dumas, une comédie : *le Cocu en herbe et en gerbe*, et un autre ouvrage intitulé : *le Parterre d'Amour ou Mort du Calvaire*, etc. Ce dernier livre, qui est de 1628, ne nous semble pas être de l'auteur cité par Somaize. — Enfin, à la bibl. Mazarine, sous le n° 12.363, nous avons vu un volume in-4 dont voici le titre exact : *Tableau de l'Éloquence sacrée* ou *l'Entretien de l'Academie chrestienne*, Bourdeaux, Guill. Millanges, 1641; l'Épître dédicatoire aux sages professeurs de l'éloquence sacrée est signée Felix Dumas, relig. recollé (*sic*).

DUMONT (Mlle), *Dorimene*, p. 76, 78. — Nom alors fort commun, sur lequel il nous est impossible de donner rien de précis d'après les vagues indications de Somaize.

DUPILLE (l'abbé), *Dinamon*. V. Pile (du).

DUPIN (M.), *Philemon*, p. 199. — Peut être s'a-

git-il du même poëte qui fit l'*Adieu de Forges*, et dont parle Tallemant; il étoit aide des cérémonies. Dans le 2e vol. des Épîtres latines de Tanneguy Le Fèvre[1], on trouve plusieurs lettres écrites vers 1663 à un M. Dupin, trésorier des menus-plaisirs de Sa Majesté, *ad illustrissimum dominum Pinnium, minutorum placitorum quæstorem*, surtout au sujet d'Horace, de sa vie, de ses œuvres. Peut-être est-ce *Philemon*, peut-être est-ce ce M. de Chaudessolle Dupin que l'État de la France pour 1669 donne comme maître de la chambre aux deniers. A cette époque, la charge de trésorier des menus-plaisirs appartenoit à M. d'Haligre, qui touchoit par mois de 12,000 à 17,155 livres. Nous signalons ces trois MM. Dupin, qui peut-être ne font que deux, peut-être même qu'un seul personnage.

DUPIN (Mlle), *Philoclée*, p. 195. — Mlle Dupin a été chantée par les poëtes contemporains sous le nom d'Angélique, et Tallemant des Réaux nous la fait connoître comme sœur naturelle de Tallemant le maître des requêtes. Elle l'accompagna à Bordeaux [V. TALLEMANT (Mme)], où elle eut une amourette avec « un petit abbé de Marans ». Elle avoit dû épouser le comte d'Estrades, depuis maréchal de France; mais elle mourut jeune encore, et le comte se maria avec une autre demoiselle Dupin, qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci. — Angélique, dit Tallemant, « etoit plus aimable que belle; elle jouoit du luth, chantoit agréable-

1. *Tanaquilli Fabri epistolæ*. Salmurii, Desbordes et Lesnier, 1674, 2 vol. in-4.

ment et avoit l'esprit si accord que tout le monde l'aimoit. »

Chapelle et Bachaumont la virent dans leur voyage. On lit dans leur récit, après un éloge de « la belle assemblée » qu'on voit à Bordeaux chez Madame Tallemant : « Mademoiselle Dupin se trouve toujours là bien à propos pour entretenir ceux qui n'aiment point le jeu. En verité, sa conversation est si fine et si spirituelle que ce ne sont pas les plus mal partagés. C'est là que messieurs les gascons apprennent le bel air et la belle façon de parler :

Mais cette agreable Dupin,
Qui dans sa manière est unique,
A l'esprit mechant et bien fin,
Et si jamais Gascon s'en pique,
Gascon fera mauvaise fin.

(Voy. Biblioth. elzev., Œuvres de Chapelle et Bachaumont.)

DUPRÉ (Mlle), *Diophanise première du nom*, p. 68.

DUPRÉ (Mlle), *Diophanise*, *seconde du nom*, p. 68.— Quelles sont ces demoiselles du Pré? Sont-ce des sœurs de Mme de Monchal? Des nièces de la présidente Amelot? Une d'elles est-elle la Dynamise de Jean de La Forge, cette demoiselle Dupré qui « ecrit joliment en prose et en vers, et est niece du fameux M. Desmarets »? De celle-ci le talent poétique est bien connu et les éloges se trouvent dans les épîtres latines de M. Roland, son oncle, dans Titon du Tillet, dans les *Mescolanze* de Menage, dans la *Nouvelle Pandore* de Vertron. — Nous ne pou-

vons, sur les vagues indications de Somaize, donner de détails plus précis.

DURANDIÈRE (Mlle de LA), *Didamie.*— Le sieur de la Durandière-Nauniault est marqué dans l'*Etat de la France pour* 1658 comme maître d'hôtel servant par quartier chez la reine aux gages de 500 livres; avec lui servoient MM. de Saint-Germain-Beaupré, de Rubentel et Richard de Montholon.

E

PAGNE (l'abbesse d'), *Dinocris*, p. 80.

ESBUGNÉ (Mme d'), *Delianide*, p. 261, 262. — Elle étoit religieuse au couvent de Sainte-Ursule, à Lyon.

ESCLUZEL (Mme d'), *Dircé*, p. 71. — Femme de Louis-Anne des Abreuvois, marquis d'Escluzel, que l'on voit couché sur l'état des vols de la grande fauconnerie du roi; il étoit chef des deux vols pour corneille et pour emerillon, et touchoit pour lui et pour ses officiers la somme de 7785 livres 5 sous, et encore des gratifications sur les menus. Le chef des deux vols pour milan, le mieux rétribué après le marquis d'Escluzel, touchoit 7614 livres 10 sous.

ESPAGNY (Mlle), *Emilie*, p. 83, 84, 86, 87, 88, 91, 92, 93.— René de Gouffier, sieur d'Espagny, figure au nombre des signataires de l'Union de la noblesse contre Mazarin. — « Les regiments portent le nom ou des principales provinces du royaume ou

de leur maistre de camp, comme par exemple les regiments qui ont servy ces dernieres années dans l'armée de Flandre se nommoient... Espagny... etc.» (*Etat de la France pour* 1661, p 300.)

ESPRIT (M.), *Erimante*, p. 93. — Jacques Esprit, né à Béziers en 1611, y mourut le 6 juillet 1678. Son frère, précepteur de l'abbé de Fiesque, l'introduisit vers 1635 chez la marquise de Rambouillet, où il se distingua en effet, même du temps de Voiture et de Sarasin. Auteur des *Paraphrases de quelques psaumes*, il dut surtout à la protection du chancelier, dont il étoit domestique, d'être admis à l'Académie françoise. (*Regist.* du 14 février 1639.) Il écrivit peu. Le *Traité de la fausseté des vertus humaines* parut l'année de sa mort. « Il étoit, dit l'abbé d'Artigni (V. 226), de ces hommes amphibies qu'abusivement on appelle abbés, parce qu'ils portent un petit collet. Il faisoit l'empressé auprès des dames et composoit des vers de galanterie. » Nous connoissons de lui deux rondeaux galants dans le Recueil de Cotin, p. 63 et 65, et des vers sur la paix, cités par Loret dans sa gazette du 29 janvier 1661 Chapelain le juge ainsi (*Mélanges*, 257-258) : « Esprit. Son fort est dans la theologie, et il a peu de fonds hors de là. Pour de l'imagination et du style, il en a beaucoup et écrit elegamment en prose et en vers françois. L'inegalité de sa vie, quoique toujours innocente, le fait connoître pour un homme de peu de tête, et n'a pas empeché qu'on ne l'ait aimé à cause de sa bonté. De predicateur, il est devenu courtisan, et de courtisan père de famille, le tout pour faire fortune, dont il avoit grand besoin. » —

Il n'étoit pourtant pas *incommodé*, comme on disoit alors; il avoit une abbaye de deux mille livres; il fut attaché au chancelier jusqu'en 1644, et s'attacha ensuite au prince de Conti, qui se montroit pour lui fort généreux. Voiture, Sarasin, Bois-Robert, lui ont adressé qui un sonnet, qui une glose, qui une épître. Enfin les mémoires récemment publiés de Dan. de Cosnac parlent fréquemment de lui dans le 1er volume. — Voy. aussi M. Cousin, *Madame de Sablé*, chap. II.

ESTRADE (Mme), *Didacerie*, p. 80. — Marie de Lallier, fille de Jacq. Lallier, seigneur du Pin, épousa en 1637 le comte d'Estrade. Elle mourut en janvier 1662. Son mari fut créé maréchal de France en 1675. Tallemant (IX, 97) leur a consacré une de ses historiettes. — La Ménardière lui a adressé *Le soleil couchant*, ode. A la fin il parle de Mme de Pontac : c'étoit la mère de Mme d'Estrade, qui s'étoit remariée. Quand elle mourut, dit Tallemant, Mme d'Estrade, qui « est une bonne innocente et regrettoit sa mère comme on fait dans les romans, crioit à tue-tête ». — Le marquis de Flamarens, cousin par alliance de Mme de Sévigné, étoit amoureux d'elle, et les médisants ne se sont prononcés ni pour ni contre des relations coupables. (V. *Dupin*.)

F

FABIEN (M. de), *Fulcinius*, p. 286.

FAISAN (M. du), *Dordonius*, p. 265. — Il étoit avocat à Lyon.

FARGIS (Mlle du), *Diophante*, p. 80, 81. — Le chef de la famille d'Angennes du Fargis étoit frère du marquis de Rambouillet. — On connoît assez Mme du Fargis, femme de Charles du Fargis deuxième du nom, ambassadeur en Espagne, par ses intrigues avec le comte de Cramail; les lettres qu'elle écrivoit furent publiées dans le journal de Richelieu. Elle mourut en 1639, laissant un fils qui fut tué en 1640 au siége d'Arras, et une fille, Henriette d'Angennes de Fargis, qui fut deux fois abbesse de Port-Royal-des-Champs, et y mourut le 3 juin 1691, à l'âge de 73 ans.

FAYETTE (Mme de LA), *Feliciane*, p. 96, 205, 211.

La Vergne, cette demoizelle,
A qui la qualité de belle
Convient très legitimement,
Se joignant par le sacrement
A son cher amant La Fayette,
A finy l'austere diette
Qu'(en dut-elle cent fois crever)
Toute fille doit observer;
Ce fut lundi qu'ils s'espouserent.

Loret rapporte ce mariage dans sa gazette du samedi 20 fév. 1655 : c'est donc le 15 février, et non

le 20, comme le dit M. Walckenaër (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, II, 25), que cette amie de *Sophronie* épousa François Mottier, comte de La Fayette, lieutenant des gardes françoises. — Mme de La Fayette, que J. de la Forge appelle Félicie, et dont le nom seul, dit-il à la clef, fait son éloge, avoit déjà publié en 1659 son Portrait de Mme de Sévigné (*Recueil de Mademoiselle*, II, 824), et en 1660 son Roman de Mlle de Montpensier, écrit, dit-on, en collaboration avec Segrais. Ménage, qui l'a chantée en françois, en latin, en grec peut-être sous le nom d'Amarillis, et en italien, n'a jamais été mieux inspiré que dans cette gracieuse chansonnette :

Mio core, che faremo?
Odieremo? ameremo?
Per lo dubbioso calle
Dell' amorosa valle
Andiamo, andiam, mio core,
Dove consiglia Amore.... etc.
(*Mescolanze*, p. 217).

FEBVRE (M. LE). — Voy. Lefebvre.

FELAN (Mme DU), *Filicrite*, p. 263, 264. — Elle étoit veuve. Son mari avoit été conseiller au parlement de Dombes.

FERRAND (Mlle), *Felixerie*, p. 98, 100, 101. — En 1661 et encore en 1669, M. Ferrand étoit avocat du roi près les trésoriers de France. Nous pensons qu'il s'agit de sa fille,

« Une belle et chaste mignonne »,

comme dit Loret, qui, dit-il encore (gaz. du 3 fév. 1663), prit le voile au couvent de l'Assomption. La

cérémonie fut célébrée par le cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France.

Les lettres qui figurent à la suite de l'histoire des amours de Cléante et de Belize (in-12, 1696, Leyde), publiées par le baron de Breteuil, pourroient bien être de sa mère.

FÉRY (Mme), *Ferodace*, p. 282. — Le nom de Ferre ou de Ferri qu'on trouve dans les généalogistes n'est point celui de la famille de Férodace; les alliances qui s'y montrent ne concordent pas avec la date où Somaize écrivoit de Mme Féry ce qu'il en écrit.

FIESQUE (la comtesse de), *Felicie*, p. 96, 205. — Gilonne d'Harcourt épousa d'abord le marquis de Piennes. (Voy. LAUNAY GRAVÉ.) On trouve de nombreuses chansons qui l'attaquent sous ce nom. Après sa mort, elle épousa Charles-Léon, comte de Fiesque, allié de la famille de Rambouillet. — Comme précieuse, elle est citée aussi par J. de la Forge dans *le Cercle des femmes savantes*, qu'il lui dédia. Il la nomme Axiamire :

Enfin, Madame, enfin, l'illustre Axiamire
Dans sa gloire à son tour merite qu'on l'admire...
Apollon sous les cieux ne verra jamais rien
Qui preste à ses lauriers un plus ferme soustien;
En elle on trouvera cent qualitez divines
Dont l'assemblage heureux forme les heroïnes,
Le cœur grand, l'ame noble et pleine de bonté,
Et la science jointe avecque la beauté....

La Clef ajoute : « Mme la comtesse de Fiesque s'est rendue la plus illustre protectrice des savants. Je

voudrois pouvoir faire admirer à tout le monde ces héroïques vertus que mon bonheur et mon zèle m'ont fait remarquer en elle. »

Scarron (I, 38. — Cf. 206) lui écrit :

Aimable comtesse de Fiesque,
Ce n'est pas matière burlesque
Qu'une heroïne comme vous,
Dont l'esprit est connu de tous
Pour estre un esprit admirable,
Digne de ce corps adorable
Pour qui tout le monde a partout
Tant de respect... et haye au bout !
Haye au bout n'est que pour la rime....

La comtesse de Fiesque, qui fut gouvernante de Mademoiselle, et dont celle-ci parle dans ses Mémoires, étoit belle-mère de *Félicie*, et Félicie, qui y figure aussi, paroît sous le nom de Mme de Piennes.

Les chansons ont fait assez connoître son meuble garni de moquette, qui faisoit appeler ses galants chevaliers de la Moquette. (Voy. LAMBERT.) — L'origine de ce nom se voit dans cette chanson, que fit pour elle l'abbé depuis chevalier et enfin comte de Grammont :

Marquise de Pienne, mon cœur,
J'admire si fort votre belle humeur
Que je n'ay point de plaisir plus parfait
Que votre cabinet.
J'ose vous supplier,
Ma reyne Gilette,
Que de la moquette
Je sois chevalier.

Si vous me faites cet honneur,
Je seray toujours votre serviteur
Et je lairray madame de Maulny
Avecque son mary.
Si vous voulez m'aimer
Belle marquise,
Je veux employer
Tous mes benefices
Pour votre service
Jusqu'à un denier.

Dans le *Recueil de Sercy* (I, 31), on trouve du même *galant* des vers adressés à Mme de Fiesque faisant ses dévotions. Le chevalier s'y donne comme amoureux depuis sept ans. — *N. B.* La comtesse garda son nom de marquise de Piennes jusqu'à la mort de sa belle-mère.

FILERS (Mlle de), *Florestie*, p. 96.

Ma taille est belle, je suis blonde;
On trouve en moy conjointement
De l'esprit et du jugement ;
Je suis la meilleure du monde ;
Je n'ay que de beaux sentimens;
J'ay des amis, j'ay des amans;
Je plais sans mesme vouloir plaire,
Et ma bouche, mon tein, mes yeux,
Mon air et mon port, en tous lieux
Me font des partisans, et chacun me revere.

(*Recueil de portraits dediez à* Mademoiselle —, t. II, p. 863.)

FLASCHE (M. de La), *Fulcian*, p. 215.

FLOS (Mlle du), *Florice*, p. 32, 33.

FLOTTE (Mlle La), *Lucellie*, p. 139. — Nous ne pouvons dire quelle étoit cette Mlle de La Flotte; mais nous savons au moins qu'elle n'appartenoit pas à la maison d'Hautefort dans laquelle étoit la baronie de La Flotte. A cette époque, il n'y avoit pas dans la famille de fille qui portât ce nom.

FONTANILLE (M. de), *Florimon*, p. 32, 35.

FORCADE (Mlle), *Festine*, p. 97.

FOUCAULT (M.), *Félix*, p. 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 92, 93. — C'étoit le nom patronymique du marquis de Saint-Germain-Beaupré, frère aîné du maréchal de France de ce nom. — On connoît encore Foucault, intendant à Caen, père de Sarasin, disent les médisants. Foucault, conseiller au parlement, avoit un fils et un neveu aussi conseillers. Le fils épousa une sœur de Beaulieu-Picart. — Les Portraits des membres du parlement (ms. bibl. Maz., n° 2964) parlent d'eux ainsi, p. 96 : « M. Foucault, sans credit, de peu de capacité quoiqu'il affecte d'avoir beaucoup d'affaires, interessé, ferme quand il promet, gouverné par Montmort, tresorier des parties casuelles, a un fils conseiller au parlement, fort honneste homme. »

P. 69. « Nepveu de M. Foucault de la 4e, est moins que rien, et le subjet de la raillerie de ses confrères. »

— Nous aimons à penser qu'il s'agit de celui qui étoit « fort honneste homme », c'est-à-dire homme du monde et homme d'esprit.

FOUQUET (M.), surintendant des finances, *Mécène*.

FOURILLES (Mlle de), *Florelinde*, p. 97, 98. —

Une lavandière de Paris avoit une jolie fille dont Gaillonnet — qui l'épousa ensuite — eut lui-même une fille, qu'il maria avec un M. Chirat, démaria et remaria avant qu'elle eût douze ans à Montreuil-Fourilles, qui fut en 1652 gouverneur d'Angers et depuis grand maréchal des logis. Mlle de Montpensier (I, 22) parle avec éloge de la marquise de Fourilles, qui, d'après les dates, doit être plutôt la grand'mère que la belle-mère de *Florelinde*, fille sans doute de Montreuil-Fourilles.

FRESNOY (la marquise du), *Felixane*, p. 96. — Léonore de Tusteau, baronne de Sautour, épousa en 1658 Achille Léonor, seigneur et marquis du Fresnoy, maréchal de camp, conseiller d'état. — On trouve dans les *Sottisiers* de nombreuses chansons sur la baronne de Sautour.

FURETIÈRE (M.), *Filante*, p. 27, 61, 94. — Antoine Furetière, avocat en parlement, abbé de Chalivoy, membre de l'Académie françoise, dont il fut exclu sans justice, mais non sans combat, naquit à Paris en 1620, et mourut en 1688. On connoît ses poésies, et entre autres ses *Satires* et son *Voyage de Mercure*, ses fables, son Dictionnaire des mots, qui est en même temps un dictionnaire de mœurs et coutumes, et qu'il faut savoir par cœur pour pouvoir reconstituer la vie privée au XVIIe siècle; son *Roman bourgeois*, récemment publié dans cette collection; ses éloquents factums contre l'Académie. L'ouvrage cité a pour titre exact : « *Nouvelle allégorique*, ou Histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'eloquence. » Achevé d'imprimer pour la première

fois le 25 avril 1658, ce spirituel ouvrage eut une seconde édition dès la même année. — On ne sauroit trop vanter, outre l'immense savoir de Furetière, la dignité de sa vie privée, ce désintéressement qui lui faisoit mépriser les *regratiers* (fripiers) de gloire comme étoient les Rangouze et les Neuf-Germain (*Nouvelle allégorique*, 2e édit., p. 71). — Il a été fait une sorte de suite assez maladroite de la *Nouvelle allégorique*; elle parut sous le titre de « Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie (σοφια, la sagesse) depuis les troubles excitez par la Rhéthorique et l'Eloquence, avec un discours sur la Nouvelle allégorique. » (Voy. Sorel, bibl. fr., p. 154.)

G

GABRIEL (Mlle de Saint-). — Voy. Saint-Gabriel.

GALOIS (Mme), *Galacerie*, p. 109.

GARDE (La baronne de La) et sa fille, *Galaxée et sa fille*, p. 107, 108, 165, 206. — Peut-être s'agit-il d'une belle-sœur et d'une nièce de la marquise Deshoulières, née Antoinette du Ligier de La Garde. *Galaxée*, toujours en s'appuyant sur des rapprochements de dates, seroit mère du baron de La Garde, ami de Mme de Sévigné, qui parle de lui fréquemment.

Il y avoit en Dauphiné, en Provence et en Languedoc, trois autres familles de La Garde.

GARNIER (Mme la chevalière), autrefois Mlle de

La Porte : *Galazie*, *autrefois Policrite*, p. 107. — Voy. Buisson (l'abbé du).

Monsieur le chevalier Garnier,
Qui d'amour etoit prisonnier,
A pris pour sa chère consorte
Mademoiselle de La Porte,
Objet charmant qui, dans la cour,
Surmontoit du moins chaque jour
Des cœurs plus d'une quarantaine,
Et fille d'honneur de la reine.
(Loret, gaz. du 1er sept. 1657).

Les filles d'honneur de la reine avoient 2,000 liv. de gages, selon divers États de la France postérieurs à 1648, où nous les voyons fixés à 200, chiffre plus probable. — « Ces filles, appelées filles de la reyne, lorsqu'elles se marient du consentement de Sa Majesté, elle leur donne ordinairement quatre mille escus et quelques autres avantages, selon qu'elles sont dans ses bonnes grâces. »

Le mariage de Mlle de La Porte avec le chevalier Garnier la faisoit belle-sœur de Mme d'Orgères (plus tard Mme Molé de Champlâtreux), de Mme d'Oradour et de la comtesse de Brancas (Voy. ces noms). Elle-même étoit de la famille du maréchal de La Meilleraye.

GAILLONNET (Mme), *Gésippe*, p. 110.—Fille, dit Tallemant, d'une lavandière de Paris, elle épousa Vion, sœur de Gaillon, *dit* Gaillonnet, frère de Vion d'Alibray, le poète ami de Saint-Amant et de Mme Saintot... Celui-ci étoit attaché à l'extraordinaire des guerres. Il l'épousa après en avoir eu une

fille, qu'il maria au marquis de Fourilles. (Voy. ce nom.) — Tallemant (VIII, 110) lui a consacré une historiette, et M. de Monmerqué rappelle que Wlson de La Colombière lui a dédié, en 1655, son *Palais des curieux*.

GENSAC (Mlle de), *Gériane*, p. 284. — Nous avons pensé d'abord que ce nom étoit estropié, et que Somaize avoit voulu écrire Jonsac; mais cette double circonstance que Mlle de Gensac se maria et qu'elle étoit pauvre nous a porté à conserver l'orthographe de Somaize. En effet, Léon de Sainte-Maure, comte de Jonsac, n'avoit que deux filles qui moururent sans alliance; de plus, il étoit fort riche, et par ses terres et par ses charges. En effet, des lettres royaux de 1661, conservés à la Bibl. impér., n° 640 ms, nous montrent le comte de Jonsac se démettant en faveur de son fils, le marquis de Jonsac, de la charge de gouverneur de la ville et château de Cognac, et de celle de lieutenant général au gouvernement de Saintonge et d'Angoumois.

Quelle étoit maintenant cette demoiselle de Gensac? Nous n'avons jamais vu le nom ailleurs.

GERVAIS (le P.), augustin déchaussé, *Vaïsger* [anagramme de Gervais], p. 293.

GESVRES (la marquise de), *Garsilée*, p. 103. — La marquise de Gesvres étoit Mlle du Val, fille du marquis de Fontenay-Mareuil, deux fois ambassadeur à Rome. Son mari, Léon Potier, marquis de Gesvres, étoit fils du duc de Tresmes, capitaine d'une des quatre compagnies des gardes du corps, qui mourut vers 1671, voy. Tresmes (M. de), et lui lais-

sa, avec sa charge, son titre de duc. Mme de Sévigné ne l'aimoit pas : « Je vis hier une chose chez Mademoiselle qui me fit plaisir. Mme de Gesvres arrive, belle, charmante et de bonne grâce. Je pense qu'elle s'attendoit que je lui dusse offrir une place ; ma foi, je lui devois une incivilité de l'autre jour : je lui payai comptant; je ne branlai pas. Mademoiselle étoit au lit; Mme de Gesvres a donc été contrainte de se mettre au bas de l'estrade. Cela est fâcheux. On apporte à boire à Mademoiselle; il faut donner la serviette. Je vois Mme de Gesvres qui degante sa main maigre, je pousse Mme d'Arpajon, qui étoit au-dessus de moi : elle m'entend et se dégante, et, d'une très bonne grâce, avance un pas, coupe la duchesse et prend et donne la serviette. La duchesse en a eu toute la honte; elle étoit montée sur l'estrade; elle avoit ôté ses gants, et tout cela pour voir donner la serviette de plus près par Mme d'Arpajon. Ma fille, je suis méchante : cela m'a réjouie ; a-t-on jamais vu accourir pour ôter à Mme d'Arpajon un petit honneur qui lui vient tout naturellement? » — Dans cette petite scène d'intérieur, où Mme de Sévigné, qui n'étoit pas duchesse, ne pouvoit jouer un rôle actif, on voit du moins qu'elle n'étoit pas la seule ennemie de Garsilée.

GILBERT (M.), *Gallus*, p. 82, 102. —

« Gilbert et l'Héritier, et Ranchin, bons poëtes »,

dit l'abbé de Marolles dans un de ses quatrains. C'est en effet en qualité de bel esprit que la reine de Suède s'attacha l'auteur d'Endymion, d'Arrie et Pœtus, etc.

Messieurs de l'hostel de Bourgogne

Ont representé sur leur scène,
Trois jours de cette semaine,
La mort d'Arrie et de Pœtus....
Sans doute la piece est fort belle,
Et vient de la plume immortelle
De l'excellent monsieur Gilbert,
Rare ecrivain, autheur expert,
Qu'on prise en toute compagnie,
Et qui, par son noble genie,
Poly, savant, intelligent,
De Christine est le digne agent;
Et cela nous fait bien voir comme
Ce bel esprit est honneste homme.

(Loret, gaz. du 27 sept. 1659.)

Ménage raconte (*Menagiana*, II, 37-8) que Gilbert lisoit un jour devant la reine de Suède une pièce un peu libre. Chapelain gronda; Ménage, « bon courtisan », approuva. Sur quoi la reine dit : Le pauvre homme que M. Chapelain! il voudroit que tout fût pucelle. — Perrin fut le premier, et, selon Titon du Tillet, Gilbert fut le second auteur d'une pièce pour l'Opéra. Outre ses œuvres dramatiques, on lui doit aussi le poème que Somaize appelle l'Ovide moderne : c'est *L'art de plaire*, poème assez court, qu'on trouve, avec quelques autres poésies de lui, dans le recueil de Sercy.

Chapelain, dans sa liste adressée à Colbert en 1664, dit de lui : « GILBERT est un esprit delicat, duquel on a des odes, de petits poëmes et plusieurs pièces de theatre pleines de bons vers... Il n'a pas une petite opinion de lui. » — Voy. aussi Beauchasteau, 151; Rec. de Sercy, I, 136-202; II, 59, etc.

GIRAUT (M.), *Gallidian*, p. 266.

GIRAUT (Mme), *Gallidiane*, seconde du nom, p. 266. Elle étoit femme du précédent.

GIRAUT (Mme), *Gallidiane*, p. 258.

GOMBERVILLE (M. de), *Gobrias*, p. 28, 202. — Marin Le Roy, sieur de Gomberville (lieu voisin de Versailles), naquit en 1600 et mourut à Paris en 1674, dans l'île Saint-Louis (alors île Notre-Dame). Dès l'âge de quatorze ans, il avoit donné un volume en quatrains intitulé : Tableau du bonheur de la vieillesse. Il est l'auteur des Mémoires du duc de Nevers, qui parurent in-folio en 1665, et qui valent mieux que ses romans : la Caritée (1621), Polexandre (1632-1637), la Cythérée (1640-1642), etc. Sa Doctrine des mœurs, publiée in-folio en 1646, tire des gravures d'Otto Venius un prix que n'a pas l'édition in-12.

Membre de l'Académie françoise dès sa fondation, il se signala par son purisme. Ses attaques vraies ou fausses contre la particule *car* ont donné lieu à la fameuse lettre de Voiture : « Mademoiselle, *car* etant... etc. », et à d'autres railleries qu'on retrouve dans *la Requête des dictionnaires* de Ménage, et dans *la Comédie des académistes* de Saint-Evremont. — Chapelain, dans son *Mémoire de quelques gens de lettres vivans en* 1664, dit de lui : « Il parle très purement sa langue, et les romans qu'on a vus de lui en sont une preuve. »

Fils, selon le Menagiana, d'un buvetier de la chambre des comptes, il fut élevé avec le comte de Fiesque, avec Nicole, avec Chanut, plus tard ambas-

sadeur en Suède, et le bon abbé de Marolles (voy. ses *Quatrains*), au collége de la Marche. Devenu un des commensaux du cardinal de Retz (*Mém.*), académicien, riche d'ailleurs de 15,000 livres de rente (Tallemant), il eut des prétentions de noblesse que *l'Etat de la France* pour 1658 (p. 508) expose en ces termes : « Le Roy, dit Gomberville, qui pour ses rares vertus mérite d'estre mis au rang des illustres, porte de sable à trois chevrons d'argent, qui est La Chesnaie, écartelé d'azur à la croix d'argent, qui est Daillon, dit du Lude, et sur le tout d'argent à trois chevrons de sable, à la fasce de gueules brochant sur le tout. » — Peut-être étoit-ce du fait de sa femme. Quoi qu'il en soit, l'Etat de la France de 1668 ne lui a pas fait le même honneur. — Voy. son historiette dans Tallemant.

GONVERNET (Mme). — Voy. *Gouvernet*.

GOUILLE (Mme), *Galiliane*, p. 104, 105. — M. Gouille étoit, pendant la Fronde, capitaine dans le régiment de Condé. « Il avoit été fait prisonnier en escortant Mme de Châtillon, qui n'avoit osé s'en retourner à Paris à cause des périls du chemin.... J'envoyai, dit Mademoiselle, un trompette à M. de Turenne et au maréchal d'Hocquincourt ; je leur écrivis pour changer Le Ralle contre Gouille. Ils me mandèrent qu'ils l'avoient renvoyé à la prière de Mme de Châtillon. » (Edit. Maestricht, 1776, II, 121.) — M. Gouille figure aussi sur la liste des signataires de l'*Union de la noblesse* contre Mazarin.

GOURNAY (Mlle de). *Gadarie*, p. 106. — Ce n'est point ici le lieu de faire la biographie de la fille adop-

tive de Montaigne ; mais nous voudrions revenir sur une opinion trop répandue qui fait d'elle la protectrice arriérée de notre vieux langage, au détriment du nouveau et de ses perfectionnements. Tel n'est point le résumé des opinions de l'auteur des *Advis*. Mlle de Gournay demande d'abord que l'on conserve tous nos vieux mots, toutes nos vieilles locutions ; ensuite, qu'on donne à l'écrivain la plus grande latitude et qu'il puisse importer telle métaphore, tel mot, telle locution qu'il trouvera heureuse pour rendre sa pensée sans méconnoître le génie de la langue fixée par nos anciens. — Mlle de Gournay a pris soin elle-même d'écrire sa vie ; le P. Hilarion de Coste, dans ses *Dames illustres*, a donné quelques particularités nouvelles ; joignez-y les révélations de Tallemant, certains passages de Chapelain (*Mélanges*), de Mlle de Schurman, et, au point de vue précieux, ouvrez J. de la Forge. Celui-ci a donné place, dans son Cercle des femmes savantes, à « la docte Géminie ». — Ajoutons que, si la théorie de Mlle de Gournay nous paroît jusqu'à un certain point acceptable, elle a généralement, comme l'abbé d'Aubignac, péché dans les règles. Son style est lourd, entortillé, archaïque dans ses hardiesses, et véritablement d'une lecture difficile.

De son temps, les écrivains satiriques, frappés plutôt de son langage que de ses règles, lui ont fait sa méchante réputation et l'ont raillée de son amour pour les vieux mots. Voy. la Comédie des Académistes, attribuée à Saint-Evremont, la Requête des dictionnaires de Ménage, et, dans les œuvres du sieur Gaillard (Paris, 1634, in-8), *la Furieuse monomachie*

de Gaillard et de Braquemart, comédie où Neufgermain, le poète hétéroclite, et Mlle de Gournay, sont appelés à juger le différend de Braquemart et de Gaillard.

GOUVERNET (Mme de), *Guenemonde*, p. 189. — Mme de Gouvernet étoit connue de Bois-Robert, qui fit, pour mettre en musique, le madrigal suivant sur le retour de Mme la marquise de Gouvernet :

Nostre belle Amarante enfin est de retour ;
Paris revoit briller ce bel astre d'amour
Sans que je voy la cour
De chagrin consumée.
O Dieux ! que sa beauté me paroist animée !
O ! qu'on dit vray quand on dit en tous lieux
Qu'elle est aymable autant qu'elle est aymée,
Et qu'il n'est rien de plus beau sous les cieux.
Mais enfin je l'ay veue, et je croy beaucoup mieux
Au temoignage de mes yeux
Qu'à celuy de la renommée.

(*Epîtres en vers*... de M. de Bois-Robert-Metel. Paris, Courbé, 1659, in-8, p. 298.) — Voy. (de) PURE.

GRADAFILÉE (Mlle), *Galiléide*, p. 106. — « Je me garderay, dit Voiture, de Gradafilée comme de Scille et de Caribde » (lettre du 3 mars 1634 à Mlle de Rambouillet). Tallemant, dans ses notes sur Voiture, nous apprend qu'il s'agit d'une grande Allemande que Mme de Rambouillet appeloit ainsi. — C'est le nom d'une dame-jeanne dans Amadis.

GRAMMONT (le maréchal de), *Galerius*, p. 169. — Antoine troisième du nom, duc de Grammont, maréchal de France en 1641, né à Hagetmau en 1604,

étoit connu, du vivant de son père, sous le nom de maréchal de Guiche. Il épousa en 1634 Fr.-Marg. du Plessis de Chivray, alliée du cardinal de Richelieu ; il eut d'elle, entre autres enfants, le comte de Guiche, dont s'occupe aussi Somaize. — Voiture parle de lui fréquemment, et Sarasin ne l'a point oublié dans sa *Pompe funèbre de Voiture.* — Le petit de Beauchasteau lui écrivit quelques vers où il le prie de l'appuyer auprès du cardinal pour l'obtention d'un bénéfice. Je ne sais s'il fit pour lui ce qu'il fit pour Rangouze, qui lui dédioit un de ses volumes de lettres : il le renvoya à son intendant. « Il vous donnera, dit le maréchal, ce qu'il donne pour moi aux gens de mérite. » Rangouze se présente à l'intendant, qui ne lui donne rien.

L'éloge en vers du maréchal de Grammont a été écrit par Levasseur (voy. ce nom), à la fin de ses *Evénements illustres*. Apollon est chargé du panégyrique, et il le fait à la suite des récits historiques confiés par l'auteur à l'éloquence des neuf Sœurs :

Remply du bruit pompeux de vos tons ravissans,
Je ne puis, chères sœurs, qu'applaudir à vos chants...
Mais d'un fameux heros l'eclatante lumiere
Vous offre une plus riche et plus digne matiere...
Ah ! je le voy sortir du plus illustre sang
Qui parmy les mortels tienne un glorieux rang...
Il sera remarqué sur les plus nobles races
Pour le fils de Bellone et le pere des Graces,
L'ornement de la cour et de l'Estat françois,
Le juste et digne objet de l'amour de ses rois.
Leurs ennemis craindront sa guerrière furie,
Et les cœurs se rendront à sa galanterie.

Deux ministres fameux luy donneront le prix
Sur les plus nobles cœurs et les plus beaux esprits;
Armand le cherira, Jules fera de mesme;
Il sera, par le prix de son merite extrême,
L'allié du premier, et l'amy du second,
Et ce fameux heros, ce sera toy, Grammont.

Suivent huit pages, fort substantielles, de semblables éloges, où la vie militaire du Duc, depuis sa quinzième année, est fidèlement rapportée.

GRAMMONT (le chevalier de), *le chevalier Galerius*, p. 236. — L'abbé, puis chevalier, puis comte de Grammont, frère puîné du maréchal. Il est assez connu par ses Mémoires. — Voy. FIESQUE (Mme de), et Cf. les Mémoires de Mme de Courcelles, récemment publiés dans cette collection. — Voy. aussi ballets de Benserade, p. 64 (Œuvres, t. 2).

GRENOUILLÈRE (la marquise de La), *Gabine*, p. 228. — Mme de la Grenouillère, que notre clef indique à tort, mais avec un signe de doute, comme étant la même personne que Tallemant appelle Mme de La Renouillère (IX, 102), étoit fort connue dans la société de Mademoiselle. Nous en jugeons par son portrait, fait par elle-même, qui a trouvé place dans le *Recueil de portraits* de 1659 (p. 875, 2e part.). On y lit : « Mon corps est un assemblage du beau et du laid, de l'agreable et du degoûtant, et qui peut plaire asseurement, pourveu que l'on n'ait point le goût ny trop scrupuleux ny trop delicat. Je donneray le premier coup de pinceau à mes cheveux, qui ne sont ny blonds, ny roux.... Cela s'appelle vulgairement un blond doré ou un blond hardy... J'ay les yeux à fleur de teste et assez gros,

mais ils sont ouverts d'un peu trop en rond, et, pour ne rien deguiser, ils ressemblent à des yeux de lapin blanc; ils ont un autre defaut encore : c'est qu'ils ne sont pas assez eloignez du nez. Le mien est aquilin et fort pointu, avec une butte considerable au milieu... ; il est un peu tortu, il rougit au froid, et en hyver il est toujours paré d'une roupie... J'ay les gencives plus rouges que du corail, et je ne laisse pas d'avoir l'haleine puante, à cause de la mauvaise constitution de mon estomach... Comme j'ay la gorge pleine et le sein fort enflé, il sert d'appuy au menton sans que j'aye la peine de baisser la teste. J'ay les tetons trop gros asseurement..., et j'ay beau en cacher une partie sous l'esselle, je ne puis empescher qu'ils ne se baisent... Il ne faut pas les regarder de trop près sans se boucher le nez, car ils ont un fascheux voisin : c'est un gousset des plus friands et qui ne se derobe jamais à l'odorat. Il se mocque de l'alun brûlé, et il a fallu que mes amys et moy nous nous soyons apprivoisez avec luy... J'ay les mains blanches et potelées, mais... elles suent continuellement, et leur sueur sent l'aigre. J'ay la taille grosse et courte, — la jambe trop nourrie.... ; mais, en revanche, j'ay les plus jolis pieds du monde. — Si l'on croit le reste, je prie qu'on veuille croire cela. — Pour ce qui est de mon humeur, elle est fort railleuse... Je suis d'une complexion fort amoureuse, et j'ay assez de peine à resister aux assaults de l'amour; neantmoins, je ne laisse pas d'en venir quelquefois à bout en enrageant, comme font bien d'autres qui ne s'en vantent pas... Je ne fais point de difficulté de prier

d'amour quand on ne m'en prie pas... » — Est-ce cynisme? est-ce modestie? Nous avons fait un long extrait de ce portrait, unique entre tous, et qui fait mieux que tout commentaire connoître le genre d'esprit de cette marquise, « un peu moins serieuse qu'il n'appartient à sa condition.»

GRIGNAN (le marquis de), *Gariman*, p. 209, 210. — Voy. Walckenaër, Mémoires sur Mme de Sévigné, etc.

GRILLE (M. de), *Giridate*, p. 194.

GRILLE (M. de), *Doristenius*, p. 73, 75.

GRILLE (Mlle de), *Doristée*, p. 73, 74, 75. — Le sieur d'Estoublon, Antoine de Grille, est marqué dans les États de la France de 1658 et de 1661 comme écuyer servant par quartier chez la reine, aux gages de 400 livres. — Mais comme il s'agit d'Arles, peut-être est-il question d'un frère de M. Grille, ou de M. Grille lui-même, que nous avons déjà nommé. (Voy. *Aumelas*.)

La famille de Grille est originaire de Gênes et fort ancienne. Les deux MM. de Grille dont il s'agit semblent être : Jacques de Grille, deuxième du nom, conseiller d'Etat en 1655, et viguier d'Arles depuis 1633, et son fils François, qui, par sa femme, s'allia à deux familles illustres : la maison de Riqueti, dont sortit Mirabeau, et la maison de Rochemore, encore très honorablement connue en Touraine.

GRIMAULT (Mlle de), *Grimaltide*, p. 103. — Il ne peut guère être question que d'une sœur d'Esprit Alard, seigneur d'Esplan, puis marquis de Grimault, qui épousa Mlle de Maurevert de La Baume (Tall., II, 42), et n'en eut pas d'enfants. Sa femme n'est que trop

connue par les chansons et par la description que fait d'elle le Pays des Braquesidraques. — Si Grimaltide n'est pas sœur du marquis, nous ignorons à quelle famille on peut la rattacher.

GUEDREVILLE (Mme de), *Galerice*, p. 103. — « Cette Mme de Guedreville est femme d'un maître des requêtes nommé Tierseau. Elle est laide, mais elle fait ce qu'elle peut pour plaire. Ç'a esté une des premières qui s'est avisée d'aller à la chasse à cheval, mais d'une sotte manière et point galamment du tout. Elle se mêle de faire du burlesque, et sa grande ambition est d'avoir des galants. » — Est-ce donc pour cela qu'elle prenoit tant de professeurs, au dire de Tallemant?

GUÉMENÉ (la princesse de), *Gelinte*, p. 106. — Anne de Rohan, fille de Pierre de Rohan et de Magdeleine de Rieux-Châteauneuf, femme

. . . . du bon de Guemené,
D'esprit si bien approvisionné,
Que tout ce qu'il dit fait bien rire,
(Scarron.)

étoit une véritable précieuse, qui apprenoit jusqu'à l'hébreu, et cela de « M. des Vallées, un petit homme pauvre, avec des habits tout déchirez... M. le prince de Guémené, qui ne le connoissoit pas, voyant entrer dans la chambre de sa femme un homme avec un haut de chausses tout déchiré, demanda à Mme de Guémené ce qu'il y venoit faire. — Il me montre l'hébreu, lui dit-elle. — Madame, reprit M. de Guémené, il vous montrera bientôt le derrière. » (Ménagiana, I, 192.)

Malgré sa science, elle étoit, paroît-il, assez cré-

dule. Le cardinal de Retz, qui avoit été amoureux d'elle — il ne dit pas s'il en avoit reçu autant de lettres que le malheureux duc de Montmorency, — raconte gaîment une petite aventure qui lui arriva : « Le diable avoit apparu à Mme la princesse de Guémené, et lui apparoissoit souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilli, qui le forçoit, je crois, de faire peur à la dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu, purement et spirituellement. J'évoquai, de mon côté, un démon qui lui apparut sous une forme plus bénigne et plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de temps en temps des escapades plutôt que des retraites. » (Mém. de Retz, Genève, 1751, I, 24.)

Les chansonniers n'ont pas oublié cet amour pour le duc de Montmorency qui l'avoit rendue si odieuse, selon le cardinal de Retz, à Richelieu; ils y ajoutent une intrigue avec le comte de Soissons :

Belle de Guemenée,
Soissons vous a laissée
Avec son inconstance ;
Mais des yeux de travers
Vous ont mise à l'envers
Sans grande resistance.

(2,036 $\frac{70}{A}$, Bibl. imp. Ms., p. 237).

Saint-Gabriel, dans son *Mérite des dames* (p. 298), l'appelle « l'inimitable. Elle, le jour et la lumière, sont les trois plus beaux ouvrages de la nature. »

GUESTON (M.), *Gisimaque*, p. 256, 260. — Il étoit trésorier dans la généralité de Lyon.

GUICHE (le comte de), *Gabinius*, p. 176. — Fils du maréchal de Grammont (Voy. ce nom). Il étoit fort jeune alors, puisqu'il étoit né en 1638. Il ne fut pas moins galant et bel esprit que l'avoit été son père. Bussy-Rabutin ne l'a pas oublié dans ses *Amours des dames illustres*.

GUIDY (Mme), *Garamantide*, p. 106, 230.

GUISE (Son Altesse de), *Marcelle*, p. 49. — C'est à lui que Somaize a dédié son livre. Il se rendit ridicule par la tentative qu'il fit, sans succès, pour se faire nommer roi de Naples pendant les troubles de Masaniello ; et alors les chansons se demandoient :

. . . Si la Fortune
D'un hanneton
Faisoit un roi sensé comme Caton,
Qu'en diroit-on?
(Ms. Bibl. imp., 2036 $\frac{70}{A}$, p. 148).

On se moquoit aussi de sa jactance :

A la cour et dans les gazettes
On dit assez ce que vous faites.
Ne nous prônez donc plus tant vos exploits :
Il sied mal aux grands rois
De conter des sornettes
A la cour et dans les gazettes.
Quand on croit ses affaires bien nettes,
Il ne faut ni tambour ni trompettes
A la cour et dans les gazettes.
(Ibid., *anno* 1653, p. 413.)

H

HARDY (Mlle), *Hésionide*, p. 112. — Le Hardy étoit le nom patronymique des marquis de la Trousse, bien connus par les charges de prévôts de l'hôtel et même de grands prévôts de France, qui furent occupées par deux membres de la famille. — Voy. CHEZIERS.

HAUCOURT (Mlle de), *Doranide*, p. 80.—On trouve dans les Œuvres galantes de Cotin (I, 165, et II, 345) une lettre en prose et une excuse en vers à Mlle de Haucourt, qu'il n'avoit pas reconnue :

Mes yeux foibles et languissans
Soustiennent peu des yeux si vifs et si perçans;
Bien qu'ils fassent toute ma joye,
D'un grand jour je ne puis jouir;
Et, s'il vous plaist que je vous voye,
Vous ne devez pas m'éblouir.

Dans les œuvres poétiques du P. Lemoine (1 vol. in-fo, 1671, p. 331), on trouve une longue épître à mesdemoiselles de Haucourt sur la vraie foi. « Il les exhorte, dit un sommaire, à quitter l'erreur où elles ont esté nourries, pour prendre la religion de leurs pères, et leur représente, par diverses raisons et divers exemples, que sans la vraye foy il n'y a pas de salut. Il a plu à Dieu que l'aisnée de ces deux illustres personnes ouvrist les yeux à la verité et se fist enfin catholique. »

Sans doute il est question, dans ce passage du P. Lemoine, de Mlles d'Aumale d'Haucourt, au père desquelles Scarron écrivit une longue épître en vers (I, 150), et dont parle Tallemant dans l'historiette de Mme de Langey (X, 202). — Toutefois, nous ne croyons pas que Mlle d'Haucourt soit sœur de Mlle d'Aumale (Dorinice), dont nous avons parlé, 1° parce que Somaize n'a pas indiqué la parenté; 2° parce que Mlle d'Aumale avoit eu, dans le Recueil de Mademoiselle, unp ortrait qui la fait supposer fort jeune, et telle étoit celle que nous avons nommée Mlle d'Aumale, comme les Mémoires de Mademoiselle. (Voy. AUMALE.)

Ajoutons, au risque de fournir des armes contre nous, qui d'ailleurs avouons notre doute, que La Mesnardière fit une Epistre en vieux langage où on lit ces vers :

Chez les Bregys, Isignys et Comminges,
D'agonisans confus et drus meslinges,
Nommans tout hault Aumalles et Haucourts,
A dures faulx verront faulcher leurs jours.

(Les poësies de J. de La Mesnardière, Paris, Sommaville, 1656, in-4, p. 53.)

Enfin Saint-Gabriel (*Mérite des dames*) dit, p. 290 : « Mlle d'Haucourt d'Aumalle, l'inestimable. Le nombre infini ne se trouve point pour me valoir. »

HAUTEFEUILLE (Mlle), *Aristenie*, p. 26. — Une des deux filles de Germain Ier Texier, chevalier, baron d'Hautefeuille et de Malicorne, dont le fils aîné, né en 1626, fit ériger, en 1689, sa terre d'Hautefeuille en comté. Un de ses autres frères, connu sous

le nom de bailli d'Hautefeuille, occupa dans la diplomatie et les armes des emplois importants.

Des deux filles de Germain Ier, l'une fut Marie, abbesse de Nogent-l'Artaut, peut-être celle dont il s'agit ici, et que son infirmité auroit décidée à entrer en religion, et l'autre Françoise, qui épousa le marquis de Crèvecœur.

HAUTEFORT (Mme d'), *Hermione*, p. 113.—Voy. le beau travail de M. Cousin sur Mme d'Hautefort.

HAYE (M. de La), *Delfinius*, p. 277.—Jean de La Haye Vantelet fut pendant vingt ans ambassadeur à Constantinople. Il épousa Marg. de Palluau, dont il eut trois garçons et quatre filles. Une mourut sans alliance, deux se firent religieuses; la quatrième, Angélique, est celle qui suit. — M. de la Haye aimoit les arts. C'est dans son château d'Issy que fut représentée pour la première fois, en 1659, une pastorale en forme d'opéra, et avec les paroles de Perrin (Voy. ce nom) et la musique de Lambert.

HAYE (Mlle de La), *Lise*, p. 147.—Mlle de La Haye épousa, le 30 déc. 1664, le vieux La Mothe Le Vayer, alors âgé de 76 ans. Guy Patin, annonçant ce mariage (lettre du 30 déc. 1664), dit: « M. de La Mothe Le Vayer, pour se consoler de la mort de son fils unique, s'est aujourd'hui remarié, et a épousé la fille de M. de La Haye, jadis ambassadeur à Constantinople, laquelle a bien quarante ans. Elle étoit demeurée pour estre sibylle. »

HEBRAIS (Mlle), *Hilarine*, p. 267, 268.

HEDELIN (M.), abbé d'Aubignac. — Voy. AUBIGNAC.

HERRE (M.), *Hiphidamante*, p. 272. — Il étoit officier au régiment de Navarre.

Tallemant nous parle d'une demoiselle de Hère, fille d'un conseiller au parlement de Paris mort en 1631. Peut-être est-elle sœur d'*Hiphidamante*. Celui-ci — nous restons toujours dans le doute — ne seroit-il point de la famille de M. de Hère, qui épousa la fille de la comtesse d'Aulnoy? Mme de Hère est vantée comme écrivain, trente ans plus tôt on auroit dit comme précieuse, dans Titon du Tillet (p. 506) et dans le 2e vol. de Vertron (*la Nouvelle Pandore*).

HOSPITAL (Mme la maréchale de L'), *Lisimène*, p. 142. — Marie Mignot avoit épousé, le 28 août 1653, le maréchal de L'Hospital, qui la laissa veuve le 20 avril 1660. Elle mourut le 30 novembre 1711.

Dans sa gazette du 16 mai 1654, Loret nous apprend que

Aujourd'huy, dès la blanche aurore,
La belle espouze, que j'honore,
De monseigneur de l'Hospital...
A produit un beau fils au monde...
Mesme ce marechal de France,
Pour montrer sa rejouissance,
A fait, dit-on, dès le matin
Defoncer plusieurs muids de vin,
Pour en donner à pleine tasse
A quiconque passe et repasse.

Malheureusement, dans sa gazette du 23 mai, Loret reprend :

Le fils du sage l'Hospital,

Trois jours après le jour natal,
Passa de ce lieu transitoire
Au sein de l'eternelle gloire.

Le maréchal de L'Hospital étoit gouverneur de Paris au moment du mariage de Louis XIV. Il se signala entre les plus ardents par les réjouissances qu'il offrit au peuple. Il ne vécut pas longtemps après, et c'est à sa mort que fait allusion Somaize quand il parle de l'embarras de Lisimène.

HOU (Mlle Le), *Leontine*, p. 142.

HUMIÈRES (la marquise d'), *Demophonte*, p. 67. — Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, épousa en 1654, et non en 1653 comme disent les biographies, Louis de Crevant, marquis d'Humières et depuis maréchal (1668). — Loret, dans sa gazette du 14 mars 1654, nous fait connoître ses qualités :

Monsieur d'Humières, l'autre jour,
Fut associé par amour
A la jeune et belle La Châtre...
Outre les traits du visage,
Elle a l'esprit sublime et sage;
De plus, on voit dans sa maison
Des biens terriens à foison.

Le *Mérite des dames* (p. 299) la nomme « la spirituelle : esprit adorable à tous les autres esprits. » Un couplet de contre-vérités, daté de 1658 (bibl. Mazarine, n° 2053, ms., p. 304), raille sa maigreur et son impudence :

Crevant est trop prude
Elle a trop d'embonpoint.

I

ISIGNY (Mlle), *Istérie*, p. 114. — Le comte d'Isigny, parent de la princesse Marguerite de Montmorency, avoit épousé Suzanne Garnier (voy. ce nom), qui, devenue veuve, et mère sans doute d'*Istérie*, épousa le comte de Brancas, le fameux distrait. La Mesnardière parle de Mme ou Mlle d'Isigny dans des vers que nous avons cités ailleurs. (Voy. *Haucourt*.)

IZARN (M.), *Ismenius*, p. 117. — Il y a de l'injustice dans la réserve de Somaize. Parler si peu de l'auteur du *Louis d'or*, du rival heureux non plus de Voiture, mort en 1648, mais d'Amilcar-Sarasin et d'Acante-Pellisson! — Izarn eut à la fois toutes les qualités de l'esprit et du corps : beau comme le jeune président de Lamoignon, galant comme Pellisson, gai comme Voiture, amoureux plus qu'eux tous, inconstant comme lui seul, gentil poète et joli prosateur, mais laissant à d'autres le soin de recueillir sa prose et ses vers, M. Izarn fut le type de l'honnête homme, comme on disoit alors, du galant homme, du vrai précieux, ni guindé ni gourmé, mais trop enrubané peut-être, trop façonné au sourire ; un de ces hommes qui plaisent quelque temps aux autres hommes, toujours aux *précieuses*, et dont elles croient jaloux ceux qui s'en lassent. Il est le type de la préciosité.

Dans le Cyrus, M. Izarn, amoureux tour à tour de quatre princesses, les trouve réunies chez Man-

dane. Il ne s'en émeut pas autrement : « Il entra de si bonne grâce et parut de si bonne mine et d'un air si noble et si galant que, dès que Cyrus et Mandane le virent, ils eurent beaucoup de disposition à croire que ces dames qui ne l'avoient point voulu louer l'estimoient plus qu'elles ne l'avoient dit. » — Cyrus lui reproche d'être peu fidèle ; à quoi l'inconstant répond que « on peut avoir plusieurs amours sans être infidelle... » — « On ne vous accusera pas, reprit Cleocrite en riant, d'estre opiniâtre en amour. — Non, adjousta Lysidice, mais en échange on l'accusera de l'estre en inconstance... » D'autres passages le représentent comme amoureux dès qu'il fut hors de la conduite de ses maîtres, et assez riche pour offrir à quelque maîtresse des divertissements fort dispendieux : « Tantost il lui donnoit le bal; une autre fois il la surprenoit par une musique. Si elle s'alloit promener et qu'il y fust, il faisoit qu'elle trouvast une collation magnifique. — Celle de ses passions qui fit le plus d'éclat, c'est son amour pour Mme Tallemant (voy. ce nom) : « On s'apperceut bientôt qu'ils estoient brouillez, et, comme il n'y avoit eu nul mystère entre eux, tout le monde sceut ce qui les avoit mis mal ensemble, et, si j'ose le dire, tout le monde en blâma son indifferente maistresse.»

Tallemant des Réaux, qui ne cite pas cette aventure de sa parente, parle d'un amour assez scandaleux d'Izarn pour Mme de Castelmoron. Sa réputation étoit si bien faite que tous les ouvrages précieux du temps le dépeignent de la même manière. Dans les Mss. de Conrart, par exemple, se trouve une gazette de Tendre, avec les nouvelles envoyées

de différentes villes. — D'Oubly on écrit : « Il arriva icy, il y a quelques jours, un estranger (M. Izarn) de fort bonne mine qui, après avoir passé de Nouvelle-Amitié à Grand-Esprit, de Grand-Esprit à Jolis Vers, de Jolis-Vers à Billet-Galant et de Billet-Galant à Billet-Doux, s'egara en partant de cet agreable village : de sorte qu'au lieu d'aller à Sincerité, il vint dans notre ville, où il fut un jour tout entier sans s'apercevoir qu'il estoit egaré. Mais aussi, dès qu'on l'en eut fait apercevoir, il partit d'icy avec tant de diligence qu'il y en a qui assurent qu'il a plus fait de chemin en deux jours qu'il n'en avoit fait depuis qu'il etoit parti de Nouvelle-Amitié. »

On le retrouve à *Respect*, d'où il part pour Tendre à la nage, habitué qu'il est à avoir des aventures galantes dans les rivières. (Ms. Conrart, grand in-f°, t. V, p. 147. — Cf. petit in-f°, B. L., 151, p. 571-591.)

J

JARDINS (Mlle DES). — Voy. DESJARDINS.

JEUZET (Mlle de), à présent Mme de Mun; *Icarie, à present Menandrine*, p. 286, 287.

JOSSE (Mlle), à présent Mme Melson; *Iris première, du nom, à present Menopée* — Voy. MELSON.

JOSSE (Mlle), *Iris, seconde du nom.* — Le syndic de la communauté des libraires et imprimeurs se nommoit alors Josse : c'est lui qui a enregistré à ce titre l'ouvrage de Somaize sur le livre de la communauté. Peut-être s'agit-il ici d'une de ses deux filles. (Voy. p. 18.)—Dans le volume de vers qu'a pu-

blié Grillet, l'émailleur de la Reine, on trouve des vers assez familiers adressés à

Monsieur Jousse,
D'humeur douce.

JUVIGNY (Mlle), *Ismenie?* ou *Istrine*, p. 114. — La marquise de Sy « maria sa fille, qui n'avoit que onze ans, à Neufchatel... (les détails, que nous passons sont hideux)... Neufchatel fut tué au blocus de Paris, un an ou environ après qu'il se fut marié. Elle remaria sa fille aussitôt à un gentilhomme nommé Juvigny, à condition..., etc. »

(Tallemant, VII, 98.)

Mlle de Juvigny, vu son âge, devoit être sœur de ce gentilhomme, dont le père étoit peu estimable.

K

KERCY (Mlle de), *Kunigonde*, p. 118.

Epistre en vieux langage à Anne de Kercy, s'amie.

Envoy.

Petite epistre, allez viste à Coucy
Trouver la belle et la gente Kercy,
Et n'oubliez à luy faire semonce,
Mais humblement, de nous faire reponse.

Epistre.

Gente Kercy, une epistre des vostres
A grand'marché en vaut douze des nostres.
Doncques encor que depuis quatre mois
De compte fait vous aye ecrit dix fois

Sans avoir eu de vous epistre aucune,
Pas je ne doibs crier contre Fortune,
Et ne lairray, sans me mettre en soucy,
De vous ecrire encore celle-ci.

Après quoi Menage lui dit — à qui ne l'a-t-il pas dit? — qu'il en est amoureux, amoureux depuis trois ans, et réclame d'elle une réponse

. . . . . en prose ou bien en mètres,
En mètres dis, car, bien le savent tous,
Metrifier savez trop mieux que nous.

Au moins, ce vers nous apprend que Mlle de Kercy, qui étoit jeune, peut-être belle — mais Ménage n'avoit pas le droit d'être bien difficile, — faisoit des vers et méritoit place parmi les précieuses.

(*Menagii poemata*, Elz., p. 249.)

L

LACARY. — Voy. LASCARIS.

LAMBERT (M.), *Leonte*, p. 45. — Michel Lambert, né en 1610, non pas à Vivonne, comme le dit Titon du Tillet, mais à Champigny, comme le dit Tallemant des Réaux, qui rappelle en même temps le nom de *Champigny*, sous lequel il fut connu, mourut à Paris en 1696, et fut enterré dans l'église des Petits-Pères. La satire du repas, dans Despréaux, rappelle et sa célébrité et son inexactitude bien connue. Perrin, Colletet, ont aussi écrit, l'un un sonnet, l'autre un madrigal à sa

louange. Son œuvre a été imprimé en 1666, et plus complétement in-f°, Paris, Ballard, 1689. Tallemant lui a consacré une de ses historiettes; il y rappelle le mariage de Lambert avec la fille de Le Puis, cabaretier du Bel-Air, près le Luxembourg, sa conduite plus que légère, ses pensions [1]. On sait que sa fille, « qui étoit assez jolie, dansoit bien et jouoit bien du clavecin », épousa Lulli.

Dans le Recueil de Sercy (II, 346, 1662), on trouve une pièce assez bizarre, non signée, et intitulée « le Sauf-conduit de Mlle d'Outrelaize à M. Lambert » :

Nous Magdeleine d'Outrelaise,
Dont les traits n'ont rien qui ne plaise,
A tous attraits et tous appas
Dignes de donner le trespas...,
Faisons très expresse deffense
D'apporter aucune nuisance
Au sieur Lambert. Ains nous mandons
Et precisement enjoignons
Le laisser libre en notre chambre
Où l'on ne respire que l'ambre...,
Sans attaquer sa liberté
Par les traits de notre beauté...,
Et sans vous servir de surprise

1. Loret. Gazette du 1er janvier 1651 dit :

Cette grande et haute pucelle
Que l'on nomme Mademoiselle,
Dont en tout temps le cœur est gay
Comme l'on est au mois de may,
Sans prendre avis que de sa teste,
Donne une pension honneste
Au sieur Lambert...

Pour vous acquerir la franchise
De cet Orphée de nos jours,
Qui craint tant nouvelles amours
Qu'il n'osoit nous rendre visite...
Car enfin nostre bon plaisir
N'est point d'en faire la conqueste
Ny luy donner martel en teste ;
Ains de l'acquerir seulement
Pour amy, et non pour amant.
Fait en presence de Gillette[1],
Jadis reyne de la moquette,
Le jour qu'il nous chanta si bien
En françois et italien.

LAMBERT (M.), *Leonte, second du nom*, p. 150. — Ce M. Lambert, qui s'occupe de poésie, nous paroît être l'auteur des pièces suivantes :

1° Les Sœurs jalouses, ou l'Echarpe et le brasselet, comédie en cinq actes et en vers, représentée en 1658, imprimée en 1661 chez de Sercy, in-12 ;

2° Le Bien perdu, comédie en un acte, non imprimée, représentée en 1658 ;

3° Les Ramoneurs, comédie en un acte, en vers, non imprimée, et représentée en 1658 ;

4° Le Mage sans magie, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1660, imprimée chez Sercy, in-12, en 1661.

Au moment où parut le Dictionnaire des Pretieuses, aucune pièce de Lambert n'étoit imprimée : de là le silence de Somaize sur les poèmes dramatiques de Leonte II.

1. Voy. FIESQUE.

LA MOTHE LE VAYER (M. de), *Mélisandre*, p. 201.— Né à Paris en 1588, académicien le 14 février 1639, François de La Mothe Le Vayer étoit d'une bonne famille de robe originaire du Mans. Bien connu par ses nombreux écrits et par la juste réputation de sceptique qu'il s'est acquise, La Mothe Le Vayer, critique, grammairien, homme d'État, philosophe, a été l'objet d'une intéressante notice publiée récemment par M. L. Estienne.— Il épousa, le 30 décembre 1664, Mlle de La Haie. (Voyez ce nom.)

LANGEOIS (Mlle), *Lucippe*, p. 149.

LANGALERIE (Mme la comtesse de), *Damestriane*, p. 263 et suiv. — Peut-être est-ce la mère du fameux marquis de Langalerie ou Langalery. Celui-ci étoit né en 1656. Dans les mémoires plus ou moins authentiques publiés en 1743, sous son nom, par Gautier de Faget (1 vol. in-12), on voit que sa mère étoit de la famille de Nesmond. Son oncle, M. de Nesmond, évêque de Montauban, se chargea de l'enfant et le destina à la carrière ecclésiastique. A dix-huit ans, l'évêque l'envoya chez ses parents, dont « le logis sembloit être l'aimable rendez-vous des dames et des cavaliers de la province.

« Un gentilhomme du voisinage, allié de la maison de la Force, s'y rendoit souvent et y faisoit même d'assez longs séjours. Il aimoit ma mère, qui, n'ayant alors que trente-quatre ans, n'avoit rien perdu des attraits qui lui avoient fait un si grand nombre d'adorateurs... Elle étoit à la vérité du nombre de ces dames galantes qui, sans être infidèles à leurs époux, entretiennent leurs amants dans de certaines espéran-

ces qu'elles sont résolues de ne jamais combler....

« ... Soit donc que ma mère eût permis à ce gentilhomme de voir sa passion favorisée, ou qu'il fût assez téméraire pour entreprendre de la contenter, il crut y réussir s'il pouvoit la trouver seule. L'occasion lui en fut donnée par une partie de chasse.

« Le galant, revenu à l'improviste, traita ma mère au delà des bornes du respect qui est dû à une dame, et surtout chez elle... Irritée à l'excès, ma mère courut au cabinet contigu à sa chambre, où j'étois couché sans dormir. — Ah! s'écria-t-elle, à qui donc hasarderai-je de confier le soin de me venger? — A moi.

« J'entrai dans le cabinet où étoient les armes de mon père, et j'y pris un pistolet que je m'assurai être chargé et amorcé. Ainsi armé, je volai aux écuries, où j'entendois le scélérat parler à son valet, et, l'ayant joint comme il montoit à cheval, je lui lâchai mon coup, qui le renversa roide sur la poussière.

« Ma mère... vint m'embrasser. S'approchant ensuite du cadavre, elle lui ôta l'épée qu'elle lui plongea dans le cœur. »

Peut-être est-ce après cet événement, qui figure assez mal dans l'histoire de la prétiosité, que la famille Langalerie passa de l'Angoumois dans le Lyonnais.

LANNOY (M. de), *Ligdamon*, p. 109. — Il y avoit plusieurs familles de ce nom, dont les membres ne semblent pas avoir vécu à Paris à l'époque qui nous occupe. — Ligdamon nous paroît être fils de Charles de Lannoy, conseiller d'État, premier maître d'hôtel du roi, gouverneur de Montreuil, mort en 1649, et de la veuve de M. de Sceaux, sœur du maréchal d'Aumont.

LANQUAIS (Mlle), *Leostène*, p. 83-93. — On trouve en Périgord la baronnie de Lanquais, qui, au XVe siècle, selon d'Hozier, étoit dans la famille d'Abzac. Nous ignorons qui la possédoit au XVIIe siècle.

LARCHER (Mme la présidente), *Leondice*, p. 140. — Françoise Mangot, fille d'Anne de Villarceaux, doyen des maîtres des requêtes, et de Marie Phelypeaux, épousa en 1654 Pierre Larcher, troisième du nom, marquis d'Esternay, baron de Réveillon, de Baye, etc., conseiller au grand conseil, et, sur la démission de son père, en 1651, président de la chambre des comptes.

LARTIGUE (Mlle), *Leonice*, p. 47. — La famille de Lartigue eut plusieurs branches :

1° Jean-Charles de Lartigue, seigneur de Casaux, qui fut en 1635 capitaine au régiment de Roquépine, et fut député en 1650 et 1651 aux états comme député de la noblesse du Cadomois. Il avoit épousé, en 1649, Charlotte de Noaillan.

2° Daniel de Lartigue se signala, sous les ordres du duc d'Épernon, dans la réduction de Bordeaux sous l'autorité royale. Il épousa, en 1642, Jeanne de Ménoire, fille unique de J. de Ménoire de la Feuillade ; il eut d'elle sept enfants, dont trois filles. La seconde, Jeanne, épousa M. de Montplaisir.

LASCARIS (M. de), *Licofron*, p. 280. — Charles-Emmanuel de Lascaris, marquis d'Urfé et de Baugé, maréchal des camps et armées du roi, bailli de Forez, né en 1604, mort le 2 novembre 1685. Il épousa, le 24 avril 1633, Marguerite d'Alègre, dont il eut Joseph-Marie de Lascaris, marquis d'Urfé, grand

bailli de Forez, et enfin lieutenant général en Limousin. — Charles-Emmanuel étoit neveu de l'auteur de l'*Astrée*. — Le frère aîné de Joseph-Marie fut évêque et se distingua par sa piété.

LAUNAY-GRAVÉ (Mme de), *Ligdaride*, p. 141. — « Launay-Gravé vint (de Saint-Malo) s'établir à Paris, où il se mit dans les affaires du roi, et il y gagna beaucoup. Cet homme n'étoit bon qu'à cela; hors de là, il n'avoit pas le sens commun. Il parloit comme un paysan... Ce bel esprit avoit une petite femme pas trop mal faite; mais c'étoit une vraie petite bourgeoise de Saint-Malo. » (*Tallem.*) — Devenu veuf, il épousa Françoise Godet des Marets, fille de Claude Godet des Marets et de Jeanne Gravé, sa cousine. Il mourut en 1655, et sa femme (*Ligdaride*) se remaria avec Antoine de Brouilly, marquis de Pienne; il ne faut pas la confondre avec Mme de Pienne, *la reine Gilette*, qui se remaria avec le comte de Fiesque. (Voy. ce nom.) — « Elle a, dit Tallemant, qui lui a consacré une historiette (X, 117), de la vanité à revendre. » — Ses relations avec la cour expliquent jusqu'à un certain point cette vanité : Mademoiselle lui fit l'honneur d'aller coucher chez elle à la campagne. (*Mém. de Mademoiselle*, III, 188.)

LAVERGNE (Mlle), *Lénodaride*, p. 145. — En 1680 a été publié in-12, chez Barbin, un « recueil de poésies par Mme de Lauvergne, dédié à Mme la marquise de Neuville. » — Cette demoiselle veuve dont parle Somaize pourroit être Mme de Lauvergne, auteur du petit livre que nous citons. Les pièces qui s'y rencontrent, portraits, descriptions allégoriques et madrigaux, sont tout à fait dans le goût du temps

où nous en plaçons la composition, et non de l'époque où elles ont été imprimées en recueil.

Il ne peut d'ailleurs être ici question de Mlle de La Vergne, Mme de La Fayette, puisque son mariage eut lieu le 15 février 1655.

LECLERC (M.), *Claristène*, p. 178-179. — Nous avions sur les rangs, comme compétiteurs à l'honneur d'avoir contribué à la réforme de l'orthographe avec Mme Le Roy, Mlle de la Durandière et Mlle de Saint-Maurice : — un conseiller au parlement, le même sans doute que Tallemant appelle *Torticoli* et dont il cite une grosse sottise ; un intendant des finances, de Montreuil-Bellay, que Tallemant nous montre faisant avec Bautru de Serrant échange d'impromptus ; un secrétaire de Conrart, dont la belle écriture paroît souvent parmi les Mss. du maître, et de qui l'on voit quelques pièces de vers ; enfin Michel Leclerc de l'Académie françoise.

Ce dernier nous a paru être le vrai *Claristène* de Somaize. Nous n'avons pas sous les yeux ses deux tragédies, la *Virginie romaine* et cette *Iphigénie* qui lui attira l'épigramme de Racine :

Entre Leclerc et son amy Coras...;

mais, dans sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, nous le voyons constamment écrire, avec une orthographe voisine de celle dont parle Somaize : *éclater*, *échauffer*, *déjà*, *toûjours*, *écrire*, *combattants*, *âge*, *s'échapans*, *extréme*, *nœu*. Il ne faudroit pourtant pas attacher à ces petites réformes trop d'importance : elles venoient autant des imprimeurs que des auteurs, et un grand nombre étoient déjà depuis longtemps

appliquées. De tous les ouvrages imprimés sans intention de suivre un système d'orthographe arrêté d'avance, le plus remarquable peut-être est le *Théophile* imprimé à Lyon en 1630, in-8°. Dans une seule page que j'ouvre au hasard je trouve : *paroître*, *écrivain*, *dégoûter*, *étourdir*, *extrémes* ; un peu plus loin, *accroître*, *soûpirer* ; ailleurs, *réjouir*, *débauche*, *étude*, *âge*, nous *allâmes*, nous *sortîmes*, *hôte*, etc.

Il est fâcheux que Michel Leclerc soit mort sans accomplir un autre projet bien plus important que sa petite réforme orthographique. Il prétendoit « que la plupart des poètes ne sont que des traducteurs les uns des autres, et que tel qui croit produire de son chef ne fait proprement que se ressouvenir de ce qu'il a lu. » Il avoit entrepris de le prouver dans un ouvrage qu'il intituloit : Conformité des poètes grecs, latins, italiens et françois. — Ce curieux ouvrage n'a pas paru.

Né à Albi, Leclerc vint jeune encore à Paris. En 1662 il fut reçu à l'Académie françoise, et mourut en 1691.

On trouve une longue lettre en prose de M. Leclerc en tête du *Portrait de Son Altesse Mme la duchesse douairière d'Angoulesme*, *ou le Temple de la vertu*, par le sieur Boursault, in-4, 1661.

LEFEBVRE (M.), *Fulcinian*, p. 193. — Cet illustre chronologiste, qui tient académie chez lui, c'est Louis Chantereau-Lefebvre ou Lefebvre-Chantereau, dont les travaux généalogiques et historiques sont bien connus. Il étoit président des trésoriers de France dans la généralité de Soissons. Moreri, confirmé par le Carpenteriana, p. 279-280,

nous apprend que « sa maison étoit la retraite des gens de lettres, qui y faisoient, tous les mardis, des assemblées où ils profitoient des conversations de ce savant homme. Né en 1588, Lefebvre-Chantereau mourut le 2 juillet 1658.

LE GENDRE (Mlle), *Glicérie*, p. 108. — Mademoiselle Le Gendre (Voy. CORNUEL) nous est parfaitement connue. Nous ne reviendrons pas sur sa famille. La *Gazette de Tendre*, qui parle d'elle deux fois (*Ms. de Conrart*, grand in-fo, V, p. 147 et suiv.), n'en dit rien d'intéressant. Mais feuilletons un des vingt-deux tomes du grand Cyrus, nous y retrouverons Mlle Le Gendre, qui, « n'ayant point de mère » demeure chez sa tante, Mme Cornuel. — Le jour où elle parut pour la première fois dans le roman, « elle étoit habillée de blanc et parée de diamants, ayant sur la teste quantité de plumes incarnates que l'on entrevoyoit à travers son voile, et dont quelques unes pendoient même si bas par derrière qu'elles touchoient sa gorge quand elle tournoit un peu la teste. » — ... Une de ses beautés « est d'avoir les yeux admirablement beaux, le teint fort blanc et la mine fort haute. Elle n'est pas de celles de qui il faut chercher la beauté pour la trouver, car dès qu'on la voit on la trouve belle, et on est même persuadé qu'on la trouvera encore beaucoup plus belle quand on aura eu le loisir de la considérer. » – « Il n'y avoit pas une personne de son sexe à Suze, qui eût plus d'esprit qu'elle en avoit... Elle a en apparence plus de douceur qu'on n'en a jamais veu en personne ; cependant ceux qui la connoissent jusques dans le fond du cœur disent qu'elle ne laisse pas d'estre un

peu fière... Il y a pourtant dans son esprit de la tendresse et de la bonté...; de plus, elle a une délicatesse à choisir ses amis, qui est louée de quelques uns et blasmée de beaucoup d'autres : car, si ceux qui la voyent ne sont fort honnestes gens, elle ne fournit guère à la conversation, et ne se soucie pas beaucoup s'ils l'estiment ou s'ils ne l'estiment pas... Au reste, il faut dire cela à sa louange qu'elle ne se trompe guères en son choix... Elle a encore une fantaisie, qui est de faire une notable différence des honnestes gens de la cour aux autres...; elle est persuadée qu'il est impossible d'estre fort honneste homme sans avoir effectivement un certain air qui ne s'acquiert que rarement hors de la cour. »

LEMOINE (Le P.), *Megaste*, p. 102, 113, 151, 244. — Le P. Lemoine, jésuite, né à Chaumont en Bassigny en 1602, mort à Paris le 22 août 1671, est bien connu par son poème épique de saint Louis, qu'on a voulu préférer à toutes les autres épopées de nos poètes. Son plan ne vaut pas mieux cependant que celui de la Pucelle, et ces vers bien frappés que La Harpe trouve dans son poème ne surpassent pas ceux de Scudéry, un grand poète, quoi qu'on dise. — Outre le Saint-Louis, il a écrit des Tapisseries ou *tentures* poétiques et peintures des passions, l'ouvrage cité par Somaize, la Galerie des femmes fortes, des jeux poétiques, etc., etc. — Son livre de la *Dévotion aisée* est surtout célèbre par les *Provinciales*. Quant à sa Vie du cardinal de Richelieu, elle est fort peu connue.

Le P. Lemoine eut une grande réputation comme

poète de son vivant; il écrivoit aux dames en renom; il étoit au mieux avec tous les beaux-esprits. Costar (lettre à Quillet) déclare qu'il a lu trois fois de suite le Saint-Louis. Chapelain, pressé par le P. de Bussières de lui donner son avis, s'y refusa par modestie (*Mélanges*, p. 6); mais, dans sa *liste à Colbert des gens de lettres* vivant en 1664, il porte de lui ce jugement peu désintéressé : « Il écrit assez purement en prose et en vers; mais son stile en tous deux tient de la déclamation. Il est guindé, diffus, enflé... », au demeurant le meilleur fils du monde, et, en effet, « il ne laisse pas d'être homme de merite, et ne pèche que dans le choix et l'excès, faisant d'ailleurs honneur à sa robe. » (*Mélanges*, p. 202.)

Les œuvres poétiques du P. Lemoine ont été recueillies et publiées par lui-même, in-f°, chez Bilaine, en 1671, l'année même de sa mort.

LESCLACHE (M. de), *Lisippe*, p. 161, 162. — M. de Lesclache étoit un philosophe. Ses titres auprès de la postérité sont des tableaux synoptiques de toutes les parties de la philosophie. Ces tableaux parurent in-4, en 1651, avec chacune des cinq parties précédée de superbes frontispices gravés. — Mme de Lesclache a mérité une place parmi « les dames savantes » dont Mlle Buffet a écrit les éloges à la suite de ses *Observations sur la langue françoise*. Nous ne savons d'elle autre chose sinon qu'elle fit perdre en peu de temps à son mari les grands biens qu'il s'étoit acquis et par son enseignement et par la vente de ses *Tableaux*. Il quitta alors Paris, se traîna de Lyon à Grenoble et de Grenoble à Lyon, où il mourut le 17 août 1671.

LESSEVILLE (Mlles), *Lidaspasie et sa sœur* (au lieu de ce nom, la Clef porte *Licellie et sa sœur*), p. 142, 236. — Lidaspasie et sa sœur étoient filles de Charles Le Clerc de Lesseville, seigneur de Saillancourt, Incourt, etc., et d'Anne Isambert, qui le laissa veuf avec quatre enfants, dont deux filles, qui toutes deux se retirèrent, comme dit Somaize, parmi les vestales, savoir : Louise, l'aînée, au couvent de Villarceaux, et l'autre aux Filles-Dieu de Paris. — Les histoires sont nombreuses de ces billets que jetoient les masques dans les assemblées où, à la faveur de leur costume, ils se présentoient sans même être invités. Nous n'avons pas trouvé trace de ceux que purent jeter à Mlles de Lesseville leurs nombreux amants.

LESTRE (Mlle de), *Licaspis*, p. 150. — Les nobiliaires de Picardie font mention d'une famille de Laistre qui auroit produit des titres de cinq races depuis 1539. *Licaspis* appartenoit-elle à cette maison? Nous ne pouvons que soulever la question.

LE VAYER (M. La Mothe). — Voy. LAMOTHE.

LE LIÈVRE (M.), *Licurgus*, p. 36.—M. Le Lièvre, « que Mme de Crequi vouloit épouser à cause qu'il étoit fort riche », étoit maître des requêtes et du conseil privé du roi. Il prenoit rang dans la liste des conseillers immédiatement après le doyen, Habert de Montmort. Tallemant des Réaux, que nous citons, parle de ses amours fort dispendieuses, non pas avec Mlle Bailly, mais avec Mme Boiste, mère de Mme de Chezelle. (Voy. édit. in-18, VIII, 208, 210.) —

Il est ainsi apprécié dans les *Portraits des membres du parlement :*

« Fin, adroit, avec beaucoup de suffisance et de capacité, faisant bien ses affaires. Est capable de celles des autres s'il vouloit s'en charger; bon juge, mais formaliste au dernier point. »

(Bibl. Maz., ms. n° 29644, p. 157.)

LINIÈRES (M. de), *Leonce*, p. 65, 67, 82, 151. — Né en 1628, mort en 1704. — « Le chevalier de Lignière [ou Linières] étoit de la famille des Pajots de Lignière, dont il y a eu des conseillers au parlement. Il étoit assez bien renté, mais il trouva le moyen de dépenser tout son revenu par les débauches qu'il faisoit, ce qui fut cause que sur ses vieux jours il se trouva très mal à son aise. Cela ne l'obligeoit pourtant pas de manger avec les cochers et les valets des maîtres à la table desquels il avoit mangé dans sa fortune, comme Ménage le disoit, puisque Lignière avoit une famille qui remédioit à ses besoins, et qu'il s'est toujours soutenu assez honnêtement. Cet endroit du *Ménagiana* que je viens de citer choqua tellement Lignière qu'il disoit de feu Ménage là-dessus avec son emportement ordinaire : Ah! b..., je te donnerai sur tes b... de mânes! » (*Carpenteriana*, p. 357.) — On connoît ses épigrammes contre *la Pucelle* de Chapelain. La cause de leur démêlé seroit venue du conseil qu'avoit donné Chapelain à Linières de renoncer à la poésie, métier indigne d'un homme de qualité comme lui. Le *Carpenteriana*, qui cite cette anecdote (p. 357-361), prétend que Linières est l'auteur de la parodie du *Cid* contre Chapelain,

et que « Despréaux trouva cette pièce assez plaisante pour ne point dire qu'il en étoit l'auteur. » — Despréaux, qui le nomme l'athée de Senlis, prétendoit (*Carpent.*) « que la meilleure action que Lignière eût faite étoit d'avoir bu toute l'eau d'un bénitier parce qu'une de ses maîtresses y avoit trempé le bout des doigts. »

Le *Carpenteriana* (p. 448) cite quelques vers adressés à Benserade par Linières. Celui-ci parle de ses satires et des succès qu'ont obtenus ses vers dans les recueils : en effet on en voit un grand nombre dans le *Rec. de Sercy*, surtout au 4e volume ; il ajoute :

J'avois presque pour ennemie
Toute la docte academie,
Et, bien loin de m'avoir detruit,
Mes stances et mes epigrammes
Ont contenté d'illustres dames,
Et mes Portraits ont fait du bruit.

De ces portraits, on trouve les suivants dans le *Recueil de Mademoiselle :* 1° portrait de lui-même, p. 327 ; 2° de Mme Deshoulières, p. 376 ; 3° de Mme de Monbel, p. 398 ; 4° de Mme Deshoulières, p. 496 ; 5° d'Amarante, p. 551 ; 6° de Mlle de Villennes, p. 899. Le sien a été fait par lui-même, par Mme de Monbel et par Mme Deshoulières (Voy. ces noms). Celle-ci, après avoir décrit sa taille, sa figure, son caractère, ajoute :

Pour l'esprit de Tircis, il est grand, il est beau ;
Sa vivacité plaist, et si dans ce tableau
Je dis qu'il sçait beaucoup, qu'il a peu de constance,

Qu'il est dissimulé, qu'il a de l'éloquence,
Qu'il écrit bien en vers satyriques et doux,
Qu'il se croit beau garçon, qu'il est fin et jaloux,
Qu'il parle et qu'il écrit quatre sortes de langues,
Qu'il est fort indiscret, qu'il fait mal les harangues,
C'est que je sçay bien l'art de peindre au naturel,
Et que je ne suis pas madame de Monbel.
Dans le portrait qu'a fait cette nouvelle Muse,
Tircis est fort flatté; mais, helas! je l'excuse,
Le Dieu qui fait aimer peut-estre est son vainqueur:
Elle peint cet amant comme il est dans son cœur.

LIROT (Mlle), *Lampasie*, p. 288. — Dans l'État de la France de 1669, p. 439, nous trouvons le nom du sieur Henry Lirot, gentilhomme servant ordinaire chez Madame aux gages de 1,200 livres. — *Lampasie* étoit-elle de la famille? Nous ne signalons que la ressemblance des noms. — Dans la partie des poésies de La Mesnardière intitulée *Diversitez*, on trouve, p. 110, un madrigal intitulé *la Belle Fascheuse*, qui répond parfaitement à l'allusion de Somaize :

Pure comme l'or de Castille
Et blonde comme une jonquille,
Vostre teint, Mariane, et vos yeux sont fort doux;
Chez vous le sang illustre est muni de bijoux;
Mais quand au moindre mot, sur la moindre pontille,
Un ton aigre et piquant marque vostre courroux,
Vous montrez aux amans qui pourroient estre es-
Que vostre humeur n'est pas gentille, [poux
Et, pour le dire entre nous,
Malgré tous vos talens à charmer un jaloux
Qui craint l'amourette en famille,

Moy qui raisonne sur mes gousts,
A vos pieds en galant je puis estre à genoux ;
Mais pour le sacrement, belle, il n'est point de fille
Que je craignisse comme vous.

LOGES (Mlle des), *Disimene*. — Il faut lire : Mme de Calages. (Voy. ce nom.)

LONGUEVILLE (M. le duc de), *Leonidas*, p. 187.

LONGUEVILLE (Mme la duchesse de), *la princesse Leodamie*, p. 241. Elle est appelée, p. 141, *Ligdamire*. — Nous ne pouvons que renvoyer pour ces noms au savant ouvrage de M. Cousin.

LONTIER (M.), *Lepante*, p. 151. — On ne connoît que par la révélation de Somaize le nom de l'auteur de l'*Almanach d'amour*. — Deux petits opuscules galants ont paru sous ce titre et figurent dans le recueil en prose de Sercy, 4e vol., 1661.— Mais déjà en 1650 (privilége du 8 janvier) Ch. de Sercy publioit un petit volume contenant seulement le grand Almanach d'amour, le Voyage de la province d'Amour et le Décret d'un cœur infidelle. (Bibl. Ars., no 2180, sc. et arts, in 8.)

Le grand Almanach d'amour ne donne qu'un mois, le mois de mai. Chaque jour est consacré non à un saint, mais à quelque précieux ou précieuse. — Le 1er mai, un samedi, est le jour de Sapho; le 2, celui de Théodamas-Conrart; le 3, celui d'Aristée-Chapelain ; le 4 est consacré à Mlle Paulet (Elise); le 5 au mage de Sidon, c'est-à-dire à Godeau, etc.

Dans une lettre galante à Daphnis, qu'on trouve au 4e vol. du Recueil de 1661, p. 83, on lit sur cette

pièce le jugement suivant : « Je le trouve fort spirituel (l'Almanach d'amour), l'invention en est belle et galante, il y a des endroits fort jolis et touchez d'une main delicate ; mais je ne puis souffrir qu'il rejette l'hiver comme une saison peu profitable à l'amour, puisque c'est la plus utile et la plus agreable de toutes, car elle est fertile en collations, en bals, en assemblées, en veilles, en divertissemens qui nourrissent bien tendrement l'amour. »

LORET (M.), *Liburnius*, p. 288. — Nous ne pouvons que renvoyer d'avance à la notice que doit consacrer le savant M. Ravenel à l'auteur de la Gazette, qu'il doit prochainement publier chez l'éditeur de ce livre.

LORME (Mme de), *Licine*, p. 141. — Marie de Beaulieu, qui épousa en 1632 François de Lorme, seigneur de Pagnat, de Perigères, etc. La famille de son mari étoit établie à Charme, en Bourbonnois, depuis 1403.

LUCQUES (M. de), *Leonidus*, p. 146. — Nous ne connoissons point en France de famille de ce nom. Peut-être veut-il parler de François II du Luc, troisième descendant de ce François de Vintimille, l'un des vingt-quatre enfants de Gaspard Ier de Vintimille, et qui fut premier baron puis marquis du Luc. La fille qu'il eut de sa première femme et trois des quinze autres qu'il eut de son second mariage furent religieuses à Hières. Peut-être est-ce d'Hières en Provence qu'il s'agit, peut-être de ce couvent d'Hières, près de Paris, dont une des filles de Mme de Rambouillet étoit la folle abbesse : le séjour à Paris

de la famille du Luc se trouveroit naturellement expliqué.

LUCQUES (Mme de), *Leonide*, p. 146. — Seconde femme du précédent. Elle étoit de l'illustre famille de Forbin.

LUDE (le comte du), *Licidas*, p. 67. — Henri de Daillon, comte du Lude, marquis d'Illiers, chevalier des ordres du roi, un des quatre premiers gentilshommes de sa chambre, aux gages de 3,600 livres, gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye, étoit en effet propriétaire du château du Lude, dans la ville de ce nom, près de la Flèche. — Tallemant, parlant des amoureux de la comtesse de La Suze, cite un greffier du conseil nommé Potel, et il ajoute (IV, 216) : « Je crois qu'il n'en a rien eu ; mais le comte du Lude, qui parut après sur les rangs, en eut apparemment tout ce qu'il voulut. » Tallemant (VII, 241) le cite encore comme amoureux de Mme Convers, femme d'un commis au grenier à sel de Châteaudun. — Il épousa Eléonor, fille du marquis de Bouillé.

Ménage le cite, avec le prince de Guéméné, le comte de Jarzay et Beautru, comme un des quatre plus grands diseurs de bons mots de son temps. — Voy. Mme de Sévigné.

Il avoit été grand maître de l'artillerie, et le petit de Beauchasteau, qui avoit vanté son adresse et prédit sa victoire dans une course de bague (I, 31), lui adressa sans le nommer, mais sous ce titre de grand maître, un nouveau madrigal (II, 46).

Dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* imprimée à

Liége en 1681, Bussy parle des rapports du comte du Ludé, qu'il appelle *Jeremie*, avec Mme de Cheneville, qui n'est autre que Mme de Sevigny, et fait de lui ce portrait (p. 187) :

« Il faut que vous sçachiez ce que c'est que Jeremie. Il a le visage petit et laid, beaucoup de cheveux, la taille belle ; il estoit né pour estre gros, mais la crainte d'estre incommode et desagreable luy a fait prendre des soins si extraordinaires pour s'amaigrir qu'enfin il en est venu à bout. Veritablement sa belle taille luy a cousté quelque chose de sa santé; il s'est gasté l'estomac par les diettes qu'il a faites et le vinaigre dont il a usé. Il est adroit à cheval, il danse bien, il fait bien des armes, il est brave et s'est fort bien battu contre Vardes (Cf. Tallemant des Réaux), et l'on luy a fait injustice quand on a douté de sa valeur... Il a du courage et n'a point d'ambition. Il a l'esprit doux, il est agreable avec les femmes ; il en a toujours esté bien traité, et il ne les ayme pas longtemps. Les raisons qu'on voit de sa bonne fortune, outre sa bonne mine, sont la reputation d'estre discret et d'avoir de grandes parties pour l'amour; mais ce qui le fait partout réussir seurement, c'est qu'il pleure quand il veut... Il ne deshonore pas trop les femmes qu'il ayme. Mme de Cheneville (Sevigny) est une de celles pour qui il a eu de l'amour ; mais, sa passion finissant lorsque cette belle commençoit d'y repondre, les contretemps l'ont sauvée. »

M

MACHAULT (MM. de), *Meleagre* et *Meleagiste*, p. 208. — La famille de Machault étoit d'une très bonne noblesse de robe; ses membres s'étoient distingués au conseil d'état, à la cour des comptes et au parlement. (Voy. *Hist. des maistres des requestes*, p. 34.)

Meleagre et *Meleagiste* étoient sans doute les deux fils de ce vieux Machault « qui n'étoit rien moins qu'un sot. » (*Mém. de Retz.*) Tallemant nous le montre prompt à faire couper les têtes des marchands de blé (II, 214), et Ménage les têtes des gentilshommes. Aussi l'appeloit-on Machault coupe-tête, *vir bonus decolandi peritus*. (*Menagiana*, 1694, II, 110.) Le latin n'est pas déplacé en parlant de lui, dont on trouve quatre longs poèmes en vers latins à la louange de Louis XIII dans les *Palmæ regiæ*. (Paris, 1634, in-4, p. 162-209.)

Le manuscrit déjà cité (bibl. Maz., n° 29644), contient, parmi ses portraits des membres du parlement (1663), les passages suivants relatifs à MM. de Machault frères :

« M. de Machault a grand sens, s'appliquant tout à fait au mestier, fort ferme, a grande suite, a de la reputation et du credit dans sa chambre (la 1re des enquêtes), et ses opinions y sont très considerables; est quelquefois emporté. Quelques uns le croyent

interessé, et si il l'est, c'est en particulier; est grand mesnager et considere fort ceux qui tiennent de luy; a son pere conseiller d'estat. » (P. 43.)

Son frère, de la 1re des requêtes, est jugé plus sévèrement : « De très mediocre suffisance et de moindre credit parmy ses confreres; fesant neantmoins plaisir quand il le peut, suivant les mouvemens de M. son pere et de M. de Saint-Pierre, son frere. » (P. 141.) — Le même, sans doute, parmi les maîtres des requêtes du quartier de janvier, p. 158, reçoit de plus cette apostille : « A de l'esprit comme un demon; agreable desbauché, devoué aux partisans, fesant tout pour de l'argent. »

MAÇON (Mme), *Melinte*.

MAÇON (Mlle), *Melinte*, p. 47, 162.

MADEMOISELLE de Montpensier, *la princesse Cassandane*, p. 56. — Comme précieuse, Mlle de Montpensier a reçu les hommages de Jean de La Forge sous le nom de *Madonte :*

Pamphile, Nitocris, Madonte, Ligdamire,
Soutiendront d'Apollon le glorieux empire,
Et, par leurs actions estonnant les François,
Prouveront que leur sang est le pur sang des rois.

Et à la clef : « *Pamphile*, la princesse Palatine; *Nitocris*, la duchesse de Nemours-Longueville; *Madonte*, Mlle de Montpensier; *Ligdamire*, Mme de Longueville. Ces quatre princesses sont dignes de la vénération de tous les mortels, et, si je n'en dis rien davantage, c'est par un effet de mon respect, et non par un défaut de mon sujet. »

Vertron, dans sa *Nouvelle Pandore*, I, 276, a consacré un quatrain au portrait de *Mademoiselle*.

Dans la satire intitulée : *Les Vins de la cour*, on dit celui de Mademoiselle pétillant ; de Mme d'Olonne, commun ; de Mme de Comminges, frelaté ; de Mme de Brégis, de plusieurs feuilles.

MAGNON (Mlle), *Mariane*, p. 163.—Jean Magnon, de Tournus en Mâconnois, n'en étoit pas à promettre des merveilles au moment où Somaize écrivoit, car, depuis 1645, il avoit donné six tragédies, les *Heures du chrétien en trois journées* (1654) et une encyclopédie en vers sous le nom de *Science universelle*. Saint-Marc, dans une note sur le vers 36 du IVe chant de l'*Art poétique*, prétend que Scarron désigne ce poète, sans le nommer, dans une épître chagrine où il lui fait promettre de rimer les conciles. Selon le même commentateur, Magnon seroit mort en 1662, assassiné, jeune encore, sur le Pont-Neuf. Mlle Magnon devoit être fille ou sœur de cet écrivain,

Honnete homme, bon compagnon.
(*Gazette de Loret.*)

Mais ce n'étoit pas sa femme, puisqu'elle est appelée ici Mademoiselle, et non Madame, et qu'il étoit noble. En effet, en tête des poésies du petit de Beauchasteau sont des vers signés de M. Magnon, gentilhomme lyonnois.

MALHERBE (M. de), *Madare*, p. 64, 114.

MANCINI (Mlle de), à présent Mme la connétable COLONNA, *Maximiliane*, p. 168. — C'est dans sa

gazette du 23 avril 1661 que Loret annonce le mariage de Mlle de Mancini :

On maria l'autre semaine
Mancini, la belle Romaine,
Au grand et riche Colonna.

Il est probable que le mariage n'eut lieu qu'après l'impression de l'article qui concerne Maximiliane.

Marie de Mancini, qui avoit été aimée du roi, avoit été, au moment du mariage de Louis XIV, reléguée par son oncle loin de la cour, et l'on trouve à ce sujet des lettres fort intéressantes de Mazarin dans sa correspondance manuscrite relative au traité des Pyrénées. Elle épousa Laurent Onufre Colonne de Gioëni, duc de Taliacoti, prince de Palliano et de Castiglione, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, qui, en 1659, à la mort de son père, étoit devenu connétable du royaume de Naples. Il mourut en 1689, et sa femme seulement en 1715. Vertron, parlant d'elle, dit : « Tout ce qu'on a fait pour cette illustre sera quelque jour imprimé. » — Nous ne connoissons aucun recueil fait à sa louange.

MANDAT (Mme), *Méléazie*, p. 167. — Mme Mandat étoit femme d'un conseiller au parlement, ami de la chasse, du jeu et des divertissements, possédant de grands biens, beau-frère de M. de La Barre, maître des requêtes, et qui lui-même devint conseiller à la seconde chambre des enquêtes du parlement. (Voy. *Portraits des membres du parlement de Paris, avec ceux des deux chambres des enquêtes*, bibl. Maz., no 2964, ms.) — Tallemant parle à plusieurs reprises de lui, ainsi que Voiture (lettre LIX).

Loret donne à Mme Mandat et a sa fille un rôle dans une plaisante comédie (gaz. du 15 mars 1659).

MANLIS (M.), *Mélianus*, p. 262.

MANLIS (Mme), *Méliane*, p. 269. — Il étoit neveu de M. Hervart, contrôleur général de France.

MARETS (Mlle Des). — Voy. DESMARETS.

MARESCHAL (Mme), *Melite*, p. 161.

MAREUIL (M. l'abbé de), *Melandre*, p. 170. — Alexandre, seigneur de Mareuil, qui se fit d'église et prit alors le nom d'abbé de Mareuil, étoit le quatrième fils de Charles Faulcon de Ris, seigneur de Mareuil, marquis de Charleval, etc. Il mourut en 1678. — Voy. CHARLEVAL.

MARGAT (M.), *Mezence*, p. 270. — Pierre-François de Margat, 3e du nom, écuyer, seigneur de Bussède, né en décembre 1633, fut lieutenant général d'épée, premier conseiller au présidial de Bourges. Il étoit petit-fils de ce François de Margat dont l'avocat général Servin a dit, dans un plaidoyer qu'on trouve inséré aux arrêts du parlement (7 fév. 1619), « qu'en son grand âge l'amour de l'honneur ne vieillissoit point, et qu'il avoit aussi bien vécu que longuement. »

MARGUERITE DE SAVOYE (Mme la princesse), à présent princesse de Parme, *Ménodaphile, à présent princesse de Gnide*, p. 273. — Marguerite-Yolande de Savoie, fille de Victor-Amédée et petite-fille de Henri IV par sa mère, Christine de France. — Née le 15 mai 1635, cette princesse épousa le 29 avril 1660 Rainuce Farnèse, 2e du nom, duc de Parme et de Plaisance, et mourut en 1663. Elle étoit sœur de

Charles-Emmanuel, qui épousa une des filles nées du second mariage de Gaston d'Orléans.

MARIGNY (M. de), *Menocrate*, p. 170. — Jacques Le Carpentier de Marigny, qu'il ne faut pas confondre avec Marigny-Mallenoë, dont parle aussi Tallemant des Réaux, étoit de Nevers. Selon l'auteur d'une réponse au poème du *Pain bénit* qu'il fit contre les marguilliers de Saint-Paul,

Tout Paris le connoît, mais non pas d'origine;
Du blond d'une perruque il rehausse sa mine.
Son aïeul Charpentier, fait sieur de Marigny,
Debitoit le lacet, le dé, l'aiguille fine...
. . . . . Pour des fiefs chez luy,
S'il en eut, ils estoient cachez dans son etuy...

Cet aïeul finit par s'enrichir, se maria et eut un fils qui suivit son commerce,

Prit une femme aussi, mais une fine mouche,
Qui, sçavante au metier, sceut faire argent de tout.
Un devot en secret l'ayant poussée à bout,
Elle tourna si bien l'esprit du personnage
Qu'un certain fils qu'elle eut, si tôt qu'il fut en age,
Se trouva revestu d'un bon canonicat,
Et c'est là notre abbé dont on fait tant d'etat.

Ce pamphlet continue de suivre pas à pas Marigny dans la vie. Jeté à la Bastille pour ses chansons, il en sort bientôt et suit en Flandre le prince de Condé, auquel il s'étoit attaché. De là il revint à Paris, où il se fit relever de son exil. En Provence, à Marseille, il fut bâtonné par M. de Beauvais...

Jamais ecornifleur mieux que lui n'a sceu boire.
Du talent de rimeur se servant à propos,

Sans qu'il lui coûte un sol il est de tous ecots...,
Traitant les grands seigneurs de pair à compagnon,
Quoy qu'il n'ayt que l'honneur d'estre leur maqui-
Cuistre de Saint-Amant, il suivit son genie : [gnon.
Le debauché fameux, illustre par ses vers,
Sut former son esprit sur des talents divers.

Le poème du Pain bénit, qui attira à Marigny cette dure replique, n'a été publié que vers 1673. Mais le plus beau moment de la vie de Marigny comme poète satirique, c'est la Fronde. Ce qu'il a écrit alors est considérable. On a de lui, outre des manuscrits[1], des lettres recueillies et publiées en 1655, et aussi des épîtres aux religieuses de Wilse et de Maubeuge. Ces dernières pièces, imprimées aussi à part, font partie du recueil de Sercy, où l'on voit encore un bon nombre de vers de sa façon.

Entre autres ennemis que lui attira son humeur satirique, le Ménagiana cite un cardinal de la famille des Barberins, à Rome ; en Hollande, le prince d'Orange ; en Suède, le chancelier Oxenstiern ; à Francfort, Servien, l'ambassadeur plénipotentiaire de France au congrès de Munster. — Voy. Mémoires de Mme de la Guette, *Biblioth. elzev.*, p. 185.

Tallemant (VII, 178) fait de lui ce portrait : « Il est bien fait, il parle facilement, sait fort bien l'espagnol et l'italien, et n'ignore pas un des bons contes qui se font en toutes les trois langues ; fait des vers passablement. Pour du jugement, il n'en a point. »

1. M. L. Paris le publie dans son intéressant *Cabinet historique*.

Ménage (*Epigrammatum liber*, nº XLI) lui adresse de gracieux vers :

Jucundissime quot fuere vel sunt
Ludorum pater et facetiarum,
Æternum patriæ decus, Marini,
Quid rerum geris? Aurea an Petrarchæ
Docti carmina doctus æmularis?
An ludis numeris malherbianis?
Aut ludis numeris marotianis,
Nam te ludere quæ facit venustos
Donavit vario Thalia versu...

MARTINIÈRE (Mlle La), *Lérine*, p. 119 et suiv.— Il y avoit une famille de ce nom en Dauphiné et une autre en Bretagne. De cette dernière, Jean de La Martinière fut déclaré noble d'extraction par arrêt rendu en la chambre de réformation le 16 mars 1671.

MAUBOUSQUET (M.), *Memnon*, p. 230.

MAULNY (La marquise de), *Mandaris*, p. 63, 164. — Le marquis de Maulny étoit, en 1658, premier écuyer de Gaston, aux gages de 240 livres. Sa femme étoit fille de madame de Puisieux, mère d'Eléonor d'Etampes de Valançay, archevêque de Reims, connu de Tallemant. L'auteur des *Historiettes* parle d'elle encore dans l'hist. de d'Emery. Dans un recueil manuscrit de la bibl. impér. nº 444 suppl., on lit les vers qui suivent :

Il n'y a pas d'apparence
Qu'un si grand nombre d'amans
Puisse perdre l'esperance
De soulager leurs tourmens :
Car, vous trouvant si gentille,

Et brûlant pour vos bea x yeux,
On sçait que vous estes fille
De madame de Puisieux.

L'abbé, plus tard chevalier et enfin comte de Grammont, a introduit aussi son nom dans un *vaudeville* imprimé dans les *Airs et vaudevilles de cour* (Paris, Sercy, 1665, 2 vol. in-12. — I, 29), mais sans signature. (Voy. FIESQUE.)

Mme de Maulny a donné son *portrait* dans le recueil de Mademoiselle, I, 144. Elle avoit alors trente ans, étoit « sèche comme du bois », et avoit le teint gâté par de légères marques de petite vérole... « Mes yeux, etc.; ma bouche, etc.; mes dents, etc.; ma gorge, etc.; mes bras, etc... Puisque les autres ont parlé de leur jambe, je diray donc que la mienne est belle. Je me pourrois louer encore d'autre chose que l'on ne verra pas pour me dementir; mais, puisque l'on ne va pas plus avant, voilà tout ce que je diray de mon corps.

« J'ay l'esprit vif et pénétrant... Je suis fort glo rieuse, mais assez habile pour n'avoir jamais fait d'action qui ait donné sujet de m'accuser de l'estre, ayant fort craint les pourquoy. » — Aussi Somaize dit-il que « ses actions sont réglées. »

« J'ayme à jouer, parce que la société me plaist, et surtout lorsqu'elle est choisie...

« Je suis bien aise de passer quelques heures du jour à penser à moi et à donner l'ordre dans ma maison....

« Je crains fort de m'encanailler. »

Tous détails qu'a relevés Somaize.

MAY (M. du), *Moléon*, p. 292. — Nous n'avons

vu ce nom, ainsi écrit, que dans le volume de vers latins publié en 1634, sous le titre de *Palmæ regiæ*, à la louange du roi et du cardinal, p. 210 et suiv. On trouve diverses poésies de lui, entre autres des centons de Virgile, qui valent bien ceux de Proba Falconia.—Peut-être est-ce celui qui, avocat général au parlement de Grenoble, fit les frais de l'impression de l'*Aloysia*. (Voy. l'abbé d'Artigny, II, 21.)

Si nous avions plus de confiance en l'orthographe de Somaize, nous ne parlerions pas de M. du Mets, conseiller au parlement, que les Portraits des membres du parlement (bibl. Maz., ms. n° 2964[4], p. 218) vantent comme « fort honneste homme, civil et bienfesant », et qui en 1663 étoit marié avec une demoiselle Forests.

MAYENVILLE (M. de), *Ménodore*, p. 169.

MAYNARD (le président), *Martianus*, p. 82, 227. —François Maynard, président au présidial d'Aurillac, né en 1582, mort en 1646, peu de temps après l'impression de son volume de poésies, avoit été disciple de Malherbe et secrétaire de la reine Marguerite. En 1623 il publia un long poème de *Philandre*, en 500 stances environ, de six vers. Membre de l'Académie françoise dès sa fondation, il n'eut aucune part aux faveurs que Richelieu répandoit sur ce corps célèbre, et l'on connoit la sèche réponse que fit ce ministre à un sonnet de Maynard qui lui demandoit ce qu'il auroit à dire de ses bienfaits à la postérité. — « Rien », dit le ministre.—On a de Maynard un volume de lettres; des poésies licencieuses de lui, que possédoit Conrart, sont restées manuscrites.

MAYOLAS (M.), *Merogaste*, p. 210.

MAZARIN, *Caton*.

MELSON (Mlle Josse, à présent Mme), *Iris premiere du nom, à present Menopée*, p. 115. — Nous ne connoissons la belle-sœur de Mlles Melson que par l'ouvrage de Somaize. Tallemant, qui parle de quatre filles de Melson, secrétaire-interprète dans les langues étrangères, ne parle pas de son fils.

MELSON (Mlles), *Menopée et sa sœur*, p. 169. — Des quatre filles de Melson, une s'est rendue célèbre sous le nom de Mme Le Camus de Melson; une autre, — mais laquelle? — a été vaguement célébrée dans la Nouvelle Pandore de Vertron, où on lit : « Mlle de Melson, digne sœur de l'illustre Mme Le Camus. C'est assez dire. » (II, fin.)

Mme Le Camus n'est pas connue seulement par ses poésies : Tallemant parle d'elle dans l'historiette de Bois-Robert, où elle dit un mot assez leste (III, 163); — dans ses *Tours et malices*, où il la montre demandant à des apothicaires une poudre semblable à celle qu'elle leur faisoit goûter — c'étoit « de la plus fine qu'elle s'étoit avisée de faire sécher et mettre en poudre » (X, 141, 142); — dans ses Naïvetés et bons mots (X, 177). Son mari, surnommé Gambade, et dont elle n'étoit, dit Tallemant, que la « femme de conscience », étoit riche et conseiller d'état.

Avant son mariage, sa beauté lui attiroit de toutes parts des éloges, et Bois-Robert lui écrivoit, sous le nom de Mme de Thoré et en réponse à un rondeau adressé par *Ménopée* à la présidente :

Je les veux voir briller hors de la nuit,

Ces yeux perçans dont la cour est emue
Et dont je voy tout Paris affolé.

Depuis son mariage, elle eut l'honneur de recevoir le mouchoir de l'ambassadeur turc, qui l'avoit trouvée la plus belle, comme on le voit par les Mss. de Conrart (IX, 1173).

Son portrait, par elle-même, fait partie du recueil de Mademoiselle; il est vivement écrit. Bien différente de Mme la marquise de La Grenouillère (Voy. ce nom), elle assure que sa personne n'a « rien de choquant ni pour la veue ni pour l'odorat. »

On lit dans Vertron un portrait qu'elle fit de Louis XIV en vers, et qui lui valut le don d'un portrait mais en peinture, de la part du monarque. Elle mourut, selon Titon du Tillet, au commencement du XVIIIe siècle. Mlle Lhéritier, de Visé dans le Mercure galant et un docteur de Leipsic, Conrad Schuster, ont fait son éloge. — Ses vers ne se trouvent que dans les recueils de la fin du XVIIe siècle.

MÉNAGE (M.), *Menandre*, p. 171, 215, 221, 245. — Tallemant a écrit sur Ménage une très longue historiette, à laquelle nous renvoyons le lecteur. Ménage y est traité assez mal : c'est un médisant, un étourdi, un vaniteux. Nous croyons à tous ces défauts de Ménage; mais ils étoient assaisonnés de tant de bonne foi naïve qu'on ne peut lui en faire un crime. — Nous ne parlerons ici que du *précieux*.

« C'est au Coadjuteur, dont il fut long-temps domestique, qu'il fut obligé des connoissances qu'il prisoit le plus, je veux dire celle des grands seigneurs et des grandes dames. » (*Tallemant.*) Il voyoit en effet toute la société polie de son temps, et ses vers, plus foibles en françois qu'en latin ou en italien,

sont adressés souvent aux femmes les plus distinguées de son temps : Mme de Sévigné, Mlle de Lavergne (Mme de la Fayette), Christine de Suède, Mlle de Scudéry, Mme de Rambouillet, Mme Scarron, etc., etc. Ses querelles littéraires avec G. Boileau (Voy. ce nom), l'abbé Cotin et Baillet, sont célèbres. Attaqué par Molière, à qui il avoit toujours rendu justice depuis les Précieuses ridicules, il ne lui sut pas même mauvais gré de la scène des *Femmes savantes* où, sous le nom de Vadius, il étoit mis aux prises avec Trissotin-Cotin, et il fut des premiers à applaudir.

Ses mercuriales ou soirées du mercredi étoient aussi fréquentées que les samedis de Mlle de Scudéry, et nombre d'académiciens, malgré sa *Requête des dictionnaires*, s'y rendoient avec empressement.

Bussy s'est fort moqué de lui dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, et ce qu'il en dit s'accorde assez mal avec le mérite que lui reconnoît Tallemant d'avoir été un « beau garçon. »

Voy. Chapelain, *Mélanges*; — Vie de Christine, — Pellisson, continué par d'Olivet, — et sa vie, publiée à Angers vers 1840 par M. Bordier; — Tallemant, — Perrault, — Menagiana (*discours prélimin.* de La Monnoye), — Bayle, — Baillet, etc.

MESNARDIÈRE (M. de La), *Madate*, p. 71, 95, 168, 201, 228, 234, 288. — « Physicien, traducteur, critique, poète, historien, dans quel genre ne s'est-il pas exercé? » (D'Olivet, *Hist. de l'Acad.*)

Hippolyte-Jules Pilet de la Mesnardière, né à Loudun, étudia la médecine à Nantes, et, revenu dans sa ville natale, il eut bientôt occasion de gagner les bonnes grâces du cardinal de Richelieu en soutenant, contre Cerisantes, que « la melancholie » ne

pouvoit produire les effets qu'on remarquoit dans les possédées de Loudun. Venu à Paris pour tirer parti de sa faveur, il y étoit médecin en titre de Gaston, en 1638, quand il publia sa traduction du Panégyrique de Trajan. Deux ans après, il donnoit, à la sollicitation du cardinal (1640), sa *Poëtique* (1 vol. in-4), « à la naissance de laquelle l'immortel M. de Balzac battit des mains d'un ton si haut sans le connoistre [1]. » Depuis il donna deux tragédies, dont l'une, *la Pucelle d'Orléans*, est aussi attribuée à Benserade, et enfin, en 1656, il publia « les Poësies de Jules de la Mesnardière, de l'Academie françoise, conseiller et maistre d'hostel ordinaire du roy. » — Le privilége, signé de Conrart, lui est accordé « en consideration de son sçavoir, de son merite et de ses services, sur les temoignages qui nous en ont esté rendus par des personnes de rare vertu, de haute condition, et en qui nous avons pleine confiance. » La même année, sous le nom de du Rivage, il publioit des observations sévères contre la Pucelle. (Cf. à la bibl. impér., ms. 276, suppl., une lettre de Chapelain à la Mesnardière.) En 1660, il écrivit un chant nuptial en l'honneur du mariage de Louis XIV, et enfin, en 1662, publia des relations des siéges d'Arras, de Valence et de Dunkerque. — Il mourut en 1663.

Chapelain, son ennemi depuis la critique de la Pucelle, parlant de lui dans ses Mémoire de quelques gens de lettres vivants en 1662, dit que « il ecrit avec facilité et assez de pureté en vers et en prose », — mais que « son style est mol et etendu... Ce n'est pas un homme dont on puisse rien faire ni

1. Préface des Poësies.

sur qui on puisse appuyer aucun dessein où il faille jouer tant soit peu de cervelle. » — Bussy, dans ses Mémoires (*anno* 1661), le traite infiniment mieux.

Ses relations *précieuses* s'expliquent par ses rapports avec Mme de Sablé, dont il étoit, dit Tallemant (hist. de M. de Vassé) « medecin-domestique », et ses poésies parlent d'un grand nombre de *precieux* et de *precieuses* : Mlle Auceresses, Balzac, la comtesse de Brégis, Mme Cornuel, Mlle d'Escars, la comtesse d'Estrades, Mlle d'Isigny, Mme de Longueville, la comtesse de Maure, Mme et Mlles de Rambouillet, etc., etc. [1].

La Mesnardière étoit riche. Outre sa maison de Besse (*Poésies*, p. 89), il avoit pu acheter une charge de lecteur du roi. En 1663, atteint déjà de la maladie dont il mourut, il la vendit au président de Périgny...

Et, pour avoir icelle charge
Qui peut mettre un homme en credit,
Il en donne, à ce qu'on m'a dit,
Environ six mille pistoles,

soixante mille livres du temps, environ 130,000 fr. de notre monnoie. Loret, qui rapporte ce fait dans sa gazette du 14 avril 1663, ne tarde pas à annoncer la mort de La Mesnardière, mort le 4 juin suivant (gaz. du 9 juin).

1. Le premier volume des épîtres latines de Tann. Le Fèvre contient sept ou huit lettres qui lui sont adressées, avec des formules inouïes d'affection, de respect, d'empressement. — Dans un passage entre autres, on lit : « Depuis trois nuits je veille ma femme malade ; cependant, je ne puis m'empêcher de vous soumettre cette correction d'Ovide... »

MÉPEAU (le comte de), *Marcius*, p. 272.

MERCŒUR (le duc de), *Mitridate*, p. 216. — Louis, cardinal de Vendôme, duc de Mercœur, commandeur des ordres du roi, grand sénéchal et gouverneur des pays et comté de Provence, petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, fils de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine. — En 1651, il épousa Victoire Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui mourut le 8 janvier 1657, et lui laissa deux garçons.

Le titre de cardinal de Vendôme qu'il portoit étoit attaché à l'abbaye de Vendôme, dont il étoit abbé et qui lui conféroit la dignité de cardinal-né sans qu'il fût prêtre; ses armes cependant étoient surmontées du chapeau rouge.

METAY (Mlle), *Megistane*, p. 170.

MILAC (Mlle de), *Ménalippe*, p. 164.

Je suis jeune, petite et brune;
J'ay l'esprit doux infiniment,
Je me pique de jugement;
Mon adresse n'est pas commune;
Mes yeux brillent d'un feu divin;
J'ay la peau comme du satin;
J'ay le teint de lys et de roses;
Mon air sent la principauté,
Et ma bouche, sans vanité,
Ne fait voir et ne dit que d'agreables choses.

(*Rec. des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à Mademoiselle.* Paris, Ch. de Sercy, 1659, 2e part., p. 862.)

MOISSY (l'abbé de), *Mégaclès*, p. 236. — Prédicateur en vogue, l'abbé de Moissy prêchoit aux Carmélites de la rue Saint-Jacques le jour où Mlle d'Arpajon y prit le voile. Sans lui, qui étoit fort l'ami de Mlle de Scudéry, les religieuses auroient montré à la reine une lettre écrite par Sapho à son amie pour la détourner d'entrer en religion. (Voy. Tallemant, IX, 148.)

MONBAS (Mme de), *Mélanire*, p. 66, 164. — Tout ce que dit Somaize de *Mélanire* s'applique à Mme de Monbel, qui, en effet, a écrit le portrait de Linières, et dont celui-ci a composé le portrait. — Voy. ces deux noms. — Nous pensons donc que les deux noms de Mme de Monbas et de Mme de Monbel font double emploi là où Somaize parle de portraits; mais, comme la jalousie de *Mélanire* (Mme de Monbas) et de *Mélise* (Mme de Monbel) suppose deux personnages, nous pensons que Mme de Monbas étoit une alliée de Mlle d'Asnière (Voy. ce nom), comme le montre un passage de Saint-Gabriel.

MONCONTOUR (Mme de), *Myrice*, p. 165. — « Il y aura trois ans cet automne que Prunevaux, intendant des finances, maria sa fille avec Moncontour, qu'on croyoit riche... Au bout de deux ou trois mois, Prunevaux fit séparer sa fille de biens. Il ne lui avoit pas donné grand'chose. » (Tallemant, X, 67, 68.)

— Ce passage, qui se trouve dans le 10e volume, doit être de 1659 au plus tard. — Le mariage de Mlle de Prunevaux avec le fils de M. de Bordeaux, Moncontour, doit donc être de 1656 ou 1657.

MONLO (Mme de), *Medace*, p. 288. — Nous ne

savons quelle est cette Mme de Monlo dont parle Somaize; son orthographe, assez souvent mauvaise, nous auroit volontiers fait penser qu'il s'agit de Mme de Montlaur; mais le séjour à Toulouse de *Medace* ne le laisse pas supposer.

MONLOUET (Mme de). — Mme de Monlouet, fille de Jacques Causse et de Marie Bizot, épousa d'abord Martin du Candal, conseiller au parlement. Devenue veuve, elle devint maîtresse de Tallemant des Réaux, et se remaria en 1643 avec Jacques d'Angennes, marquis de Montlouet et de Lisy-sur-Ourques, dont elle eut trois filles. Saint-Gabriel l'appelle une « beauté pénétrante », et il ajoute : «Sa beauté est plus efficace que toutes les lettres de la plus haute recommandation. »

C'est à elle que Somaize dédia, comme à « la plus sage et la plus vertueuse personne de la Cour», sa comédie en vers burlesques (c'est-à-dire de huit syllabes), le *Procez des Pretieuses*.

En 1645, Mme de Montlouet représentoit Terpsichore dans le ballet de Pelée et Thétis, et Benserade lui fait dire :

Regardez-moy, si vous l'osez,
Mortels, et ne vous abusez
En me prenant pour une femme.
J'ay des yeux qui donnent la loy,
Qui d'eux-mesmes et malgré moy
Descendent jusqu'au fond de l'ame;
J'ay de cette haute beauté
Qui sait mettre les cœurs en flamme,
Et surtout une majesté

Qui prouve ma divinité ;
En moy les graces sont comblées,
Et tout cela fait decider
Que c'est à moy de presider
Au bal et dans les assemblées.

MONROZAT (Mme de), la mère, *Martane.* — Monrozat (Mlle de), la fille, *Martane*, *seconde du nom*, p. 270.

MONSEIGNEUR***, *Solinus*, p. 201.

MONTAUSIER (le marquis de), *Menalidus*, p. 166, 209, 215.

MONTAUSIER (la marquise de), *Menalide*, p. 166, 209, 241.

MONTBAZON (Mlle de), *Melinde*, p. 72, 167. — Anne de Rohan, demoiselle de Montbazon, fille d'Hercule de Rohan-Montbazon et de sa seconde femme, Marie de Bretagne, qu'il épousa en 1628. — En 1661, Mlle de Montbazon épousa le duc de Luynes, chevalier des ordres du roi, son neveu et son parrain. — En effet, son mari avoit pour mère Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan et de Madeleine de Lenoncourt. Il étoit connu comme janséniste, et l'impie chevalier de Roquelaure disoit, à propos de la dispense qu'il avoit dû demander au pape pour épouser sa tante : « Des gens de notre religion ne voudroient pas faire cela. » (Tallemant, VII, 145.) — Voy. DESJARDINS (Mlle.

En 1660, Mlle de Montbazon représentoit dans le ballet des Saisons une nymphe de Diane (*Diane*, c'étoit Madame), et Benserade disoit pour elle :

La douce force de vos yeux

Agit non seulement sur tous tant que nous sommes,
Mais elle va plus loin, penetrant jusqu'aux Dieux,
Qui ne dedaignent pas d'estre du goût des hommes,
Puisque pour vous ils ont quitté les cieux.

MONTBEL (Mme de), *Mélise*, p. 66. — Nous pensons qu'il s'agit ici de Madeleine du Tillet, femme de François-Virgine, comte d'Entremonts et de Montbel. La « jalousie galante » de Mme Deshoulières s'expliqueroit par le portrait que toutes deux firent de Linières, lequel fit lui-même le portrait de l'une et de l'autre.

Dans le *Recueil de Mademoiselle* on voit d'elle, outre le portrait de Linières (I, 392), le portrait d'Amarillis (II, 673) et celui de l'abbé de Marolles (II, 696). — Tous trois sont en vers, et ne manquent pas d'un certain feu, il est vrai un peu déplacé :

Mon cœur est inspiré d'une fureur divine
Pour faire le portrait d'une grande heroïne ;
Mais, pour y reussir, j'ay besoin de secours.
Je t'invoque en ce lieu, brillant Père des jours !
Viens dorer mon pinceau de ta subtile flame !

Quand elle eut fait le portrait de Linières, celui-ci répondit :

J'ay raison d'estre satisfait
Que vous ayez fait mon portrait;
Je l'estime plus qu'aucun autre,
Et je croy que je feray bien
De faire promptement le vostre
Pour vous remercier du mien.

Après quoi il parle de ses dents, de sa bouche, de ses yeux :

Ils sont bleus, grands et bien fendus :
Ce sont les plus beaux que j'ay veus...
Vostre nez a de la beauté ;
Sa grandeur et sa majesté
Marquent une prudence insigne...
Sçachez que l'eclat nompareil
De vostre teint blanc et vermeil
Efface les plus belles choses.
Je ne compare pas le sien
A celuy des lys et des roses :
Cet eloge ne vaut plus rien.
Chacun admire vos cheveux ;
Ils sont blonds, fins, et ces beaux nœuds
Enchaisnent fortement mon ame...
Vous avez l'esprit ravissant,
Et vous en avez plus que cent.
Lorsque je vous parle, je tremble.
Vos vers sont grands, nobles, pompeux,
Et nous sommes fort bien ensemble,
Car nous en faisons bien tous deux.

MONTGLAS (Mme de), *Delphiniane*, p. 282. — Cécile-Elisabeth Hurault de Chéverny, petite-fille du chancelier de ce nom. Elle épousa, en 1645, François de Paul de Clermont, marquis de Monglas. Ses amours sont connues, grâce à la vengeance indiscrète de Bussy, des vaudevillistes et de Tallemant.

Voici son portrait d'après Bussy (*Hist. amoureuse des Gaules*, à Liége, 1681, p. 192) : « Mme Belise a les yeux petits, noirs et brillans, la bouche agréable,

le nez un peu troussé, les dents belles et nettes, le teint trop vif, les traits fins et délicats et le tour du visage agréable; elle a les cheveux noirs, longs et espais, et est propre (c'est-à-dire coquette, élégante) au dernier point, et l'air qu'elle souffle est plus pur que celuy qu'elle respire; elle a la gorge la mieux faite du monde, les bras et les mains faits au tour; elle n'est ny grande ny petite... Mme Belise aime la musique et les vers; elle en fait mesme de fort jolis et chante mieux que femme de France de sa qualité. Personne ne danse mieux qu'elle... »

On trouve sur elle quelques vaudevilles insignifiants dans les *Vaudevilles de cour* publiés par de Sercy; dans le no 444 ms. de la Bibl. imp. et dans le no 80, B. L. fr. de l'Arsenal, on trouve encore quelques couplets. — Le no 2036 $\frac{70}{A}$ de la Bibl. impér. contient, aux dates 1652 et 1660, les vers suivants :

Les rendez-vous du beau monde,
Montglas, ce n'est plus chez vous;
Et là chacun se fait les yeux doux
Sans qu'on s'y morfonde.
Près de vous l'un parle haut, l'autre parle bas;
On se chauffe et l'on ne s'y brusle pas.

Montglas, teste folle,
De..... tient ecole;
Montglas, teste folle,
Tient cercle en sa maison.
Chaque donzelle
En sa ruelle
A tire d'aile

Va sans façon
Prendre une amoureuse leçon.

Voyez Tallemant et les notes curieuses qui y sont jointes dans les historiettes de Mme de Liancourt et de Latour-Roquelaure.

MONTIRAMON (M.), *Métane*, p. 97.

MONTMORENCY (le duc de), *le grand Montenor*, p. 62. — Somaize remonte bien haut pour rattacher le château de Chantilly au souvenir du duc Henri de Montmorency, mort sur l'échafaud le 30 octobre 1632 à Toulouse. En 1633, Louis XIII donna le duché de Montmorency, dont Chantilly faisoit partie, à la princesse de Condé, sœur de Henri, qui avoit été le dernier de sa branche. Pendant la régence, Anne d'Autriche accorda au prince de Condé la jouissance du château, que Louis XIII s'étoit réservée lorsqu'il avoit abandonné le duché à la femme du prince. Louis XIV en rentra en possession quelque temps après jusqu'en 1661, époque où il le donna au prince en toute propriété. Depuis ce temps, Chantilly est devenu classique.

MONTMORENCY (M. Dicar de). — Voy. DICAR.

MONTPENSIER (Mlle de). — Voy. Mademoiselle.

MONTPLAISIR (M. de). — *Metrobate*, p. 169. — M. le baron de Wismes a publié récemment dans la *Revue des provinces de l'Ouest* (Nantes), et ensuite tiré à part, une notice très complète sur M. de Bruc-Montplaisir. Nous y renvoyons le lecteur. Nous y ajouterons seulement un détail : c'est que de nombreuses poésies inédites de M. de Montplaisir se trouvent dans les manuscrits de Conrart.

MONTREUIL (l'abbé de), *Mitrane*, p. 152, 171. — Mathieu de Montreuil, frère cadet de Jean de Montreuil l'académicien, né en 1620 d'un avocat de Paris, mourut à Aix, et non à Valence, comme on le dit partout, en juillet 1692, chez Daniel de Cosnac, son ami, qui ne parle de lui qu'une fois dans ses Mémoires (II, 243). Boileau, qui l'a raillé, étoit et resta de ses amis. D'ailleurs, les recueils où s'étaloit son nom contenoient des vers de son frère aîné (mort en 1651), et plus tard de son troisième frère. Mathieu de Montreuil, selon les *Mélanges hist. et philol.* de Michault (Paris, Tilliard, 1754, 2 vol. in-12, I, 85), a toujours porté l'habit ecclésiastique sans être lié aux ordres; il portoit même l'épée, si l'on en croit certaine lettre à M. Lionnet. Ses œuvres, imprimées en 1666, l'ont été encore en 1680. Elles sont dédiées à M. Molé, maître des requêtes, dont il étoit l'obligé, si l'on en juge par cette phrase qui termine sa dédicace: « Quoy que j'eusse déjà le nécessaire, la vie ne m'estoit pas trop agréable : on n'est heureux que du superflu. Grâces à votre générosité, Monsieur, sans le secours de la philosophie, je puis vivre content... »

De ses lettres, les unes sont adressées à Mme de Sévigné, à Mme de Martel, à Ménage, à Lambert, mais surtout à des inconnus. Il y poursuit généralement avec moins de simplicité que Le Pays le bel esprit dont il trouve le modèle dans Voiture. Une d'elles est curieuse pour l'histoire : c'est celle où il raconte toutes les circonstances du mariage de Louis XIV, auquel il assista.

Le sonnet où se trouve le mot cité par Somaize se trouve à la p. 332 de l'édit. de 1680 :

Chez vous je n'ay jamais esté ;
J'ay fort bien fait de n'en rien faire :
Rien n'est si capable de plaire
Que vostre charmante beauté.

Je vous le dis en verité,
Vous n'estes pas trop mon affaire.
Je n'ay rien qu'une liberté,
Et je ne veux pas m'en defaire.

Pour vous avoir veue en passant,
Dejà ma raison s'en repent :
J'irois plutost voir une laide.

A quoi bon exposer mon cœur
A quelque malheur sans remède?
Vous estes belle à faire peur.

MORE (la comtesse de), *Madonte*, p. 167, 206. — 'histoire de la marquise de Sablé, par M. Cousin, arle longuement de Mme de Maure, et ce livre est op répandu pour que nous ayons à le répéter.

MOREL (Mlle), *Ménéclide*, p. 160. — L'Etat de la rance pour 1661 compte M. Morel parmi les trente-x gentilshommes servant par quartier chez le roi, ix gages de 700 livres. De lui sans doute *Méné-ide* ; M. de Neuilly, père de son amie, étoit alors entilhomme ordinaire, aux gages de 2,000 livres. es relations nécessaires de MM. Morel et de Neuilly nenèrent sans doute la liaison de leurs filles.

MORET (la comtesse de), *Megiste*, p. 167. — Jac-ueline de Bueil, comtesse de Bourbon-Moret, maî-

tresse de Henri IV, mourut dans les premiers jours d'octobre 1651 :

Ces jours passés mourut à Varde,
Alors qu'elle n'y prenoit garde,
L'antique dame de Moret...
(Gaz. du 8 oct. 1651.)

On se rappelle que Voiture étoit mort en 1648. Tristan, dans un sonnet « sur le trépas de M. le chevalier de Bueil et l'affliction qu'en a receu Mme la comtesse de Moret, sa sœur », vante sa constance :

Cette ame toutefois, de grandeur peu commune,
En d'autres accidents fait voir très clairement
Qu'elle est inviolable aux coups de la fortune.
(P. 297 des Vers héroïques du sieur Tristan, Paris, 1648, in-4.)

— Voy. TALLEMANT.

MORIN (M.), *Maxime*, p. 144. — Nom très commun. Dans les généalogies de ceux qui l'ont porté, on trouve le nom de la femme de Vauquelin, seigneur des Yveteaux et de la Fresnaye, mère de deux poètes, — mais au XVIe siècle. — Peut-être est-il question de M. Morin, conseiller du roi en la chambre de l'édit de Guyenne, un des correspondants de Balzac. Le mot *officier du grand Alexandre*, dont Somaize le qualifie, porte assez à croire qu'il avoit une charge de cette nature.

MORIN (Mme), *Mélazie*, p. 259.

MORON (Mme), *Meronte*, p. 165.

MORTEMART (M. de), *Metrobarzane*, p. 231. — Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, chevalier

des ordres du roi, un des quatre premiers gentilshommes de la chambre, avoit épousé Diane de Grandseigne, fille de Jean de Marsillac, dont il a eu Gabrielle de Rochechouart, femme de N. de Damas, comte de Thianges. Saint-Amant lui a dédié la quatrième partie formant le dernier recueil de ses œuvres.

MOTHE (M. La) Le Vayer, *Melisandre*, p. 201.— Voy. LAMOTHE LE VAYER.

MOTTE-SELER (M. de la), *Siris*, p. 282.

MOTTE-SELER (M. de la), le fils, *Mereus-Siris*, p. 282.

MOTTE (Mlle de la), *Meris*, p. 278, 280. — Nous avons vainement cherché dans toutes les sources où nous avons pu puiser à quelle famille pouvoient appartenir les quatre sœurs dont parle Somaize.

MOTTEVILLE (Mme de), *Melise*, p. 161. — Elle étoit nièce de Bertaut le poète, évêque de Séez : « Femme de chambre de la reine..., pour sa beauté et sa bonne réputation, elle fut mariée avec le premier président de la chambre des comptes de Rouen, qui étoit fort vieux, nommé Mauteville. Elle n'en eut point d'enfants et revint à Paris. » (Tallemant, V, 138.) Ses précieux Mémoires la font assez connoître. Dans les *Diversitez* qui figurent parmi les poésies de La Mesnardière, on trouve une pièce intitulée Hymne d'Aristote à la louange de la vertu..., dédiée à la sage et généreuse Mme de Mauteville :

Chastes delices des esprits.
Vertu, beauté sans corps, qui remportes le prix

Sur tout ce que la terre a de plus adorable,
La peine et les soucis accompagnent tes pas;
Mais les arts les plus beaux ont-ils rien d'agreable
Qu'ils puissent comparer à tes charmans appas?
(P. 433.)

MOULCEAU (M. de), *Diorante*, p. 265. — Il étoit secrétaire de la ville de Lyon.

MOUSQUETAIRE DU ROY (Un), *un chevalier de la garde d'Alexandre.*

MUN (M. de), *Menandrinus*, p. 286, 287.

MUN (Mme de), *Iscarie, à présent Menandrine*, p. 286, 287.

N

NELLESTAN (M. le marquis de), — Voy. NERESTANG.

NEMOURS (la duchesse de), *Nitocris*, p. 174, 175, 292. — Marie d'Orléans, demoiselle de Longueville, née le 25 mars 1625, épousa, en 1657, Henri de Savoie, duc de Nemours. C'est à elle que Cotin, qui parle ailleurs de son goût pour

Amadis
Et les neuf preux du temps jadis
(I, 379),

adresse le fameux sonnet cité par Molière dans *les Femmes savantes :*

Vostre prudence est endormie...

La duchesse de Nemours a écrit des *Mémoires*.

NERESTANG (M. le marquis de), p. 270. — Achille de Nerestang, dernier du nom de la branche-mère. Il étoit fils de Claude de Nerestang, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, tué devant Turin le 2 août 1639. Son fils aîné Charles, à peine âgé de quatorze ans, fut reçu après lui grand maître de l'ordre de Saint-Lazare. Il mourut en 1643 à Lyon, et son frère Achille, *Nizander*, hérita de son nom et de sa dignité. En 1673 il se démit entre les mains du roi de sa grand'maîtrise.

NERVEZE (Mlle), *Neresiel*, p. 174. — J. de la Forge, qui lui donne place parmi ses femmes savantes sous le nom de *Nemesis*, ajoute à la Clef :— « Mlle de Nerveze s'est fait remarquer par tant de beaux écrits qu'il seroit inutile de vouloir ajouter quelque chose à sa louange. » — Nous avons trouvé d'elle, dans un recueil de Mazarinades, une pièce intitulée : Le *Te Deum* des dames de la cour et de la ville en actions de grâces de la paix et l'heureuse arrivée de Leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris, presentée à la reyne par Mademoiselle [Suzanne] de Nerveze. — Paris, J. Brunet, 1649, in-4. C'est une paraphrase, pour ne pas dire une longue parodie du *Te Deum*, où la cour et la ville prennent alternativement la parole pour chanter LL. MM. et appeler sur elles les bénédictions célestes.

Étoit-elle fille ou sœur du romancier, digne rival de Des Escuteaux ?

NEUILLY (Mlle), *Noromante*, p. 160. — M. de Neuilly étoit en 1661 gentilhomme ordinaire chez le

roi, aux gages de deux mille livres. (Voy. MOREL.)

NEUFVILLE (Mlle de), *Nerine*. — La famille illustre des Neufville-Villeroy a compté plusieurs maréchaux de France. Nicolas V de Neufville avoit épousé Madeleine de Créqui, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Françoise, qui épousa le comte de Tournon (tué en 1644), et Catherine, qui épousa, le 7 octobre 1660, Louis de Lorraine, fils du comte d'Harcourt.

NINON, autrement Mlle de LENCLOS, *Nidalie*, autrement *Ligdamise*, p. 176, 206.

NOAILLES (la comtesse de), *Noziane*, p. 290. — Louise Boyer de Sainte-Geneviève-des-Bois, dame d'atours de la reine, mariée en 1641 à Anne de Noailles, comte d'Ayen, mourut en 1697. Elle étoit sœur de Mme de Ligny et de la présidente Tambonneau. Son mari, ancien capitaine des gardes de Mazarin, qui le frappa, dit-on, plus d'une fois, fut créé duc en 1663, et mourut en 1678.

NOUVEAU (Mme de), *Neophise*, p. 173. — Messire Arnoul de Nouveau, seigneur de Fromont, étoit, sur l'état de 1658, grand maître des courriers et surintendant des postes et relais de France. L'état de 1661 le fait en outre grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Il l'étoit depuis 1654, date de la démission de Michel Le Tellier. Sa femme, sœur de la maréchale de Castelnau, étoit Catherine Girard, fille de Louis, seigneur de Villetaneuse. « Mme de Nouveau est la plus grande folle de France en braverie », dit Tallemant, et l'on peut ajouter, d'après ce qu'il en dit (histor. de Villarceaux), la plus vaniteuse, la plus impertinente.

Saint-Gabriel la nomme « beauté resplendissante, belle comme la lune, brillante comme le soleil. » — Dans le *Recueil de Mademoiselle* on trouve son portrait écrit par l'abbé D. F. sous le nom de Bérénice : « Bérénice marque par sa taille une majesté de princesse : elle est grande et d'un embonpoint assez considérable, qui auroit quelque chose de trop dans une plus petite. Sa graisse n'est point fade, molle et dégoustante : ce sont de petits os revestus d'une chair ferme, propre, blanche et vermeille. Son port est noble. Ses yeux sont noirs, grands et si pleins de lumiere qu'on peut dire que l'amour y a placé le trone de son empire. L'on y remarque un certain air languissant et si plein d'attraits que le cœur du monde le plus resolu n'y pourroit resister. Helas! qu'on ne s'etonne pas si le mien s'y est rendu. Sa bouche, toute petite qu'elle est, contient de grands tresors, et je ne sçais guere de corail ny de perles d'un plus haut prix que le rouge de ses levres et la blancheur de ses dents... Elle a dans la conversation et dans ses paroles une langueur spirituelle qui fait mille fois plus de progrès que l'enjouement et la vivacité trop emportée des autres : elle y est maistresse de son esprit, et le tourne de telle manière que l'on en juge toujours avantageusement. De tous les divertissements, celuy de la chasse a le plus de charmes pour elle; mais, helas! qu'il est dangereux de l'y accompagner! et qu'il est difficile de n'estre pas soy-mesme sa proye dans cet exercice, lorsqu'on voit sa grace à monter un cheval et à courre un cerf! Elle n'en a pas moins dans la danse... »

(2e part., p. 752 et suiv.)

O

DUILLE (M.), *Oxaraste*, p. 207. — On trouve une branche d'Authuille dans la maison de Mailly; elle étoit éteinte au moment où Haudiquer de Blancourt fit paroître son nobiliaire de Picardie.

ŒILLETS (Mlle des), *une de celles qui joue aux jeux du Cirque, au quartier du Marais*, p. 175. — Mlle des Œillets étoit de l'hôtel de Bourgogne; elle excelloit, malgré le désavantage d'une petite taille et d'une beauté médiocre, dans les rôles tragiques. Quand elle mourut, le samedi 25 octobre 1670, Raimond Poisson, comédien comme elle, écrivit une assez sotte lettre à M. de Mérille pour lui apprendre la mort de Mlle des Œillets. « Cette perte est grande,

Et justement on dira d'elle
Qu'elle n'etoit pas belle au jour
Comme elle etoit à la chandelle;
Mais, sans avoir donné d'amour
Ni sans être jeune ni belle,
Elle charmoit toute la cour.

« Je m'étendrois, Monsieur, un peu plus sérieusement sur toutes les belles qualitez qu'elle possedoit; mais il n'appartient qu'à l'illustre Floridor de faire le panégirique de cette grande actrice, et son épita-

phe aux auteurs qui lui sont obligez d'une partie de leur gloire ».

Robinet, dans sa lettre en vers du 1er nov. 1670, complète ainsi cette notice nécrologique :

N'ayant pas quarante-neuf années
Bien complettes et terminées,
Samedi dernier, dans son lit,
Sa dernière scène elle fit,
Mais de manière si chretienne
Que l'illustre comedienne
N'avoit point encor joué mieux
Pour gagner la gloire des cieux.
La royale troupe epleurée
Dimanche accompagna son corps
Jusqu'en son gîte chez les morts.

OGIER (Mlles), *Oxaris et sa sœur*. — « Mesdemoiselles Ogier, deux filles d'esprit déjà âgées », sœurs d'Ogier le Danois et d'Ogier le Prédicateur... La cadette a bien plus d'esprit que l'aînée; elle fait des bagatelles en vers fort joliment. Ceux qui les connoissent disent que ce sont d'honnestes filles, mais peu scrupuleuses, et qui, faute de bien, ont été contraintes de se fourrer dans les compagnies qui les ont bien voulu recevoir, sans regarder trop exactement si les choses s'y faisoient dans l'ordre. » (Tallemant, VI, 211, 222.)

OLONNE (Mme d'), *Doriménide*, p. 97. — Catherine-Henriette d'Angennes, fille aînée de Charles d'Angennes, baron de la Loupe, et de Marie Raynier, épousa en 1652 Louis de La Trimouille, comte d'Olonne. Cette année même, le cardinal de Retz prioit

Mme de La Vergne de le servir dans un commerce qui « ne devoit estre que tout spirituel et tout angelique, car c'étoit celui de Mlle de La Loupe, jolie, precieuse par son air et sa modestie. » Le cardinal raconte fort joliment que ses menées hypocrites échouèrent, « ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu Mlle de La Loupe et qui n'ont ouï parler que de Mme d'Olonne. »

Quelques années après, Bois-Robert, la remerciant « de six bouteilles de sirop de sa façon », lui dit :

... Vostre beauté sans seconde
Ravit les cœurs à tout le monde.

Et il dit vrai, car, après son mariage, on ne sait trop de qui elle n'a pas accepté l'amour :

La d'Olonne
N'est plus bonne
Qu'à ragouter les laquais.
(Ms. 444, Suppl. Bibl. imp.)

On peut le croire sans peine en lisant son histoire dans Bussy : « Ardelise avoit le visage rond, le nés bien fait, la bouche petite, les yeux brillants et fins, et les traits delicats. Le rire, qui embellit tout le monde, faisoit en elle un effet tout contraire. Elle avoit les cheveux d'un chastain clair, le sein admirable, la gorge, les mains et les bras bien faits, et, sans son visage, on ne lui auroit pas pardonné son air. » — Suit un récit d'intrigues sans nombre. — La comédie de *la Comtesse d'Olonne*, qu'on attribue à Bussy, la traite encore d'une manière plus ignoble. — Elle figure sur la carte du pays des Braquesidraques, dont l'auteur pourroit bien n'être pas

Bussy. (Voy. *nouv. édit.* de Tallemant, IV, à la fin.)

Saint-Evremond, qui a fait le portrait qu'on trouve non signé dans le *Recueil de Mademoiselle* (2e part. p. 234), parle surtout de ses amours avec le duc de Candale, et, à la fin de la longue pièce intitulée : *Conversation de M. de Saint Evremond avec le duc de Candale*, l'auteur, rappelant la mort de celui-ci, parle de l'affliction de sa maîtresse. « Heureuse, ajoute-t-il, si elle ne se fût pas consolée ! » — Mais elle se consola trop, et trop souvent.

OPPEDE (M. le président d'), *Démocrate*, p. 53. — M. d'Oppede, de la maison de Forbin, était premier président du parlement de Provence. Mlle de Montpensier nous le montre comme un homme passionné pour le service du roi, « et qui faisoit tout dans la province, c'est-à-dire la pluie et le beau temps.... Il étoit de mes amis et j'avois beaucoup d'estime pour lui. » — Madame de Sévigné semble fort heureuse aussi de la liaison qui existoit entre lui et le marquis de Grignan. Montreuil, écrivant à Mlle ***, lui dit : « Je vous dirois bien qui est ce M. d'Oppede; je vous parlerois de son extrême mérite; mais cela n'est pas à votre usage. Qu'il vous suffise qu'il vous ressemble par les yeux, et qu'il les a aussi perçants, aussi noirs et aussi beaux que les vostres. Voilà une estrange observation sur un premier président. » On lit un factum curieux dirigé contre lui par M. Gallaup de Chastueil, une de ses victimes. (Bibl. Sainte-Geneviève, no F, 118, in-4.)

ORADOUR (Mme d'), *Dalmotie*, p. 65-206. — Fille de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles, sœur de Mme de Brancas et de Mme d'Orgères, qui

épousa ensuite Molé de Champlâtreux, et belle-sœur de Mlle de La Porte. Son mari étoit sans doute fils de ce M. d'Oradour de Limousin à qui Mme des Loges avoit donné une de ses filles. (Tallemant, IV, 212.)

Mme d'Oradour n'a pas été oubliée dans les vaudevilles. Dans le ms. 444 suppl. de la Bibl. impér. on lit :

Sept jours de la semaine
On voit la d'Oradour
Dans le Cours de la Reine
Faisant dix mille tours,
Poudrée, frisée, ajustée,
Donnant echec et mat
A trois de l'assemblée,
A Pons et Montignac
Et au beau Canillac.

Les *Vaudevilles de cour* publiés par de Sercy lui consacrent aussi un couplet insignifiant. Enfin, dans le *Recueil de Mademoiselle* on trouve le « dessein du portrait de Mme la comtesse d'Oradour ». C'est un sonnet irrégulier, que voici :

Dites-nous de quel air et de quelle couleur
La grace et la vertu veulent estre en peinture ;
Montrez-nous en quelle figure
Se doivent dessiner la sagesse et l'honneur.
Faites venir du ciel les modeles que prit
L'eternel artisan, peintre de la lumiere,
Lorsque sur un fond sans matiere
Il fit le premier estre et le premier esprit ;
Adjoutez sur le tout, à tant de rares choses,
La pourpre et la pudeur dont se teignent les roses,

L'innocence et le lait dont se forment les lys.
Si tout cela n'est mis ensemble,
En vain vous attendez, illustre Amarillis,
Qu'il se fasse jamais portrait qui vous ressemble.
(1re part., p. 234.)

Le P. Lemoine adresse aussi à Mme d'Oradour

Dont le cœur est si tendre et l'esprit est si doux,

la neuvième de ses lettres morales et poétiques, *Du jeu*. Il vante son esprit égal et modéré, sa raison, son esprit :

Vostre esprit, Doralis, est comme un beau miroir;
Les graces, les vertus, se plaisent à s'y voir,
Et les Muses, qui sont aussi chastes que belles,
Se plairoient bien encor à s'y voir avec elles.

Mais elle aime le jeu, et, malgré son indifférence devant la perte comme devant le gain, elle afflige son bon ange, qui la voit avec regret oublier que

L'on meurt à l'Arsenal comme l'on meurt au Louvre.

— Ce dernier vers confirme au moins l'adresse que donne Somaize.

ORAISON (M. d'), marquis de CADENET, *Diophante de Cleonidas*, p. 216. — André, marquis d'Oraison, deuxième du nom, vicomte de Cadenet, grand sénéchal de Provence, épousa Gabrielle de Giany-la-Roche d'Avignon. La deuxième de ses filles épousa le marquis d'Adhémar, frère puîné du comte de Grignan, gendre de Mme de Sévigné.

ORGEMONT (Mlle d'), *Didon*, p. 78. — Est-il ici question de la veuve de Turlupin, qui épousa ensuite le comédien d'Orgemont? La haute qualité que lui prête Somaize, et ses relations notoires avec M. Ta-

lon, le laissent à peine supposer; cependant Blanchard (*Hist. des maistres des requestes*) dit, p. 30, que le nom et les armes de la maison d'Orgemont s'éteignirent en 1635, à la mort de Guillemette d'Orgemont, femme de François des Ursins, marquis de Traînel.

P

PAGE (M. Le), *Procas*, p. 225. — « Le Page etoit un homme bien fait, mais de bas lieu : son père estoit sergent à Châlons. A son *avenement* à Paris, il épousa une laide femme parcequ'elle avoit quatre mille livres en mariage. Il fit fortune dans l'extraordinaire des guerres. Le Page a eu bien du désordre dans ses affaires : je crois que cela ne va pas trop bien. » (*Tallemant*. Voy. SAINT-LOUP.)

PAGET (Mme), *Polénie*, p. 194, 206.— Femme de *Crispin*, comme l'appelle Bussy (*Hist. amour. des Gaules*, à Liége, p. 9). « Homme assez âgé, de basse naissance. mais fort riche », qui écrivoit si galamment à Mme d'Olonne : « Je n'ay jamais rien tant aymé que vous : ce qui me le fait croire, c'est que je n'ay jamais donné à chacune de mes maistresses plus de cent pistoles pour avoir leurs bonnes grâces, et pour les vostres j'iray jusqu'à deux mille. »

Son mari étoit maître des requêtes de l'hôtel, et de plus intendant des finances, ayant dans son département : Toulouse, Montpellier, la ferme des

entrées de Paris, l'artillerie et le pain de munition (*Et. de la Fr.* de 1658). — En 1661, l'Etat de la Fr. dit : « Les charges d'intendants des finances ne sont point des offices, mais de simples commissions, aussi bien que celle de surintendant. Toutefois, au moyen de quelque somme financée, elles avoient été érigées en tiltre d'office et augmentées jusqu'au nombre de douze, qui ont esté depuis peu réduits à quatre, et les autres huit ayant esté supprimés et remboursés de deux cent mille livres chacun par les quatre qui sont restez. Ceux qui ont esté remboursez sont... M. Paget... »

Bois-Robert, malgré cette fortune de Mme Paget, se moque de la pauvreté de sa maison de Plessis dans des stances qu'il lui adresse (*Ép. et autres œuv.*, 1659, p. 303). On trouve de lui une autre pièce adressée à M. Paget qui confirme ce que dit Somaize des relations de l'abbé avec *Polénie* et son mari, dont il étoit le voisin. — Tallemant, qui nous fait si bien connoître les moindres particularités de son temps, met souvent en présence Bois-Robert et Mme Paget (III, 166 et 176; VII, 231, 232). — Il nous apprend que celle-ci étoit galante, et J. de La Forge nous dit de plus que chez elle, qu'il nomme aussi *Polénie*, se tenoit une des plus célèbres ruelles de Paris. En 1657, le petit Beauchasteau, âgé de huit ans, se plaint qu'elle est *cruelle*, ce qui lui fournit une rime à *belle :*

Je diray bien que vous estes fort belle,
Que vostre air est doux et charmant;
Mais, aimable Paget, à parler librement,
On trouve en vous un certain agrement

Qui de nos cœurs seroit l'aimant
Si vous n'estiez pas si cruelle.

L'abbé D. F. (peut-être le galant abbé de Francheville) a écrit dans le *Recueil de Mademoiselle* une « Lettre d'Alcandre à Licidas, ou le portrait de Mme Paget et de son fils, sous les noms de Vénus et de l'Amour. » — Il vante ses yeux, ses bras, et, on le devine de reste, sa gorge ; puis il rapporte les paroles d'un ami qui lui disoit que « l'esprit de la déesse etoit tout divin, qu'il estoit propre à tout ; que, s'il s'attachoit au serieux, c'etoit sans affectation et sans présomption, quoyqu'elle dit les choses du monde les plus belles et les plus justes ; que, s'il s'abaissoit à l'enjouement, c'estoit avec des pensées toutes pleines de feu et de pointes ; que son parler estoit un peu brusque, mais qu'il estoit plus agréable que languissant, qui n'est pas pour l'ordinaire d'une personne de qualité et que l'on attribue par raillerie aux précieuses de ce siècle ; qu'au reste elle etoit au cercle et chez les princesses comme dans son élément, qu'elle y recevoit mille applaudissements, et qu'on prenoit occasion de la cajoller sur sa taille, qu'elle a majestueuse, quand on la voyoit debout chez la Reyne. C'est pour vous dire qu'elle a toujours esté les délices de l'hostel de Soissons, qui est le lieu du monde où on a le goust le plus délicat et où l'on est le plus difficile en gens... » (2e part. p. 759.)

Saint-Gabriel dit en parlant d'elle : « Beauté d'extase, l'aise des yeux qui la contemplent. »

PAJOT (M.), *Polixénide*, p. 145. — Sur le simple mot de Somaize nous ne pouvons que soulever des

questions. S'agit-il d'un membre de la famille Pajot de Linières? — de M. Pajot que l'*État* de 1658 nous donne comme premier médecin de Mademoiselle, fille de Gaston? — d'un fermier des postes sur lequel on lit (bibl. Maz., Ms n° H. 2902, in-4, p. 178):

« N. Pajot, qui étoit fils d'un habitant de la ville de Pont-faut-Yonne, terre qui appartenoit au sieur Denis Bouthillier, secrétaire d'Etat, étant venu au service de ce ministre, il lui fit épouser la fille du sommelier du sieur de Chavigny, son fils, aussi ministre et secrétaire d'État; et, ce mariage ayant aidé à sa fortune, après avoir été commis des postes, il fut maistre des courriers, puis contrôleur général et fermier des postes; et il est mort étant secrétaire du roy, en 1686, avec une richesse immense et père d'une grande postérité. »

PALATIN (M. le prince), *Pamphilus*, p. 291.

PALATINE (Mme la princesse), *Pamphilie*, p. 290, 291.

PALERNE (M.), *Philidian*, p. 266.

PALERNE (M.), second du nom, *Philidian, second du nom*, p. 272. — Le nom de Palerne se conserva à Lyon, et on le trouve encore au XVIIIe siècle. (Voy. PERNETTI, *Lyonnois dignes de mémoire*, t. II.)

PARISOT (M.), *Philidias*, p. 197.

PARISOT (Mme), *Philidie*, p. 197.

PARISIÈRE (Mlle de la), *Phedime*, p. 195.

PARME (la princesse de). Voy. MARGUERITE DE SAVOYE.

PASCHAL (Mlle), *Palimene*, p. 273. — On trouve dans Malleville (*Poésies*, 1649, p. 141) un sonnet sur la mort de M. Paschal, capitaine des gardes de M. le prince Th. de Savoye ; Mlle Paschal, domestique, selon la clef de Somaize, de la maison de M. de Villeroy, qui étoit gouverneur du Lyonnois, ne seroit-elle point sa fille? Seroit-elle parente de « demoiselle Catherine Pascal, bien aimée du Parnasse », à qui Ant. Girard Bouvot dédia en 1649 sa tragédie de *Judith, ou l'Amour de la patrie*? »

Quoi qu'il en soit, ce n'est certainement pas de Jacqueline, sœur de Pascal, et dont M. Cousin a écrit la vie, qu'il est ici question, mais de Françoise Pascal, de Lyon, et qui y fit imprimer ses cinq pièces de théâtre intitulées : *Agathonphile*, *Endymion* (dédiées à Mlle de Villeroy), *Sesostris*, *le Vieillard amoureux* et l'*Amour extravagant*. — Au moment où Somaize parloit d'une des pièces de Fr. Pascal, les deux premières, l'une de 1655, l'autre de 1657, avoient déjà paru.

J. de la Forge parle aussi de Mlle Pascal « qui fait chaque jour de si charmants madrigaux », mais peut-être n'est-ce pas de Françoise qu'il parle.

PAULET (Mlle), *Parthenie*, p. 193. — Tallemant a consacré une historiette à Mlle Paulet. Au lieu de la découper, nous préférons compléter son récit par celui de Mlle de Scudéry, amie intime de *Parthenie*, qui raconte au long son histoire dans le *Cyrus* sous le nom d'Élise, et donne des détails tout nouveaux sur l'enfance de sa célèbre amie.

Mlle de Scudéry fait d'abord une description de la

Phénicie (la Provence) et de la cour du roi (le duc de Guise, gouverneur du pays), et elle ajoute : « Cette incomparable fille, qui s'appelle Elise, est d'une naissance fort noble ; elle a mesme eu l'avantage d'estre née dans l'abondance, estant certain que lorsqu'elle vint au monde, son père, appelé Straton, estoit extremement riche. Cet homme avoit infiniment de l'esprit, mais de l'esprit du monde et de l'esprit ambitieux ; il estoit d'un naturel ardent et vif, qui aimoit tous les plaisirs et qui n'estoit jamais content si sa maison n'estoit remplie de tout ce que la cour avoit de plus grand. Il tenoit table ouverte et magnifique ; c'étoit chez luy que se faisoient toutes les parties de plaisir, soit de promenade, de musique ou de festins : de sorte qu'on peut dire qu'Elise est née dans la joye... On parla à Tyr de la petite Elise comme d'une grande merveille, qu'elle n'avoit encore que cinq ou six ans. Ce ne fut pourtant pas seulement par ce prodigieux éclat de beauté qu'elle avoit que sa reputation remplit la cour ; ce fut encore par un esprit admirable, par mille réponses spirituelles et surprenantes que tout le monde sçavoit ; ce fut, dis-je, par une grace merveilleuse, par une facilité estrange à apprendre tout ce qu'on luy enseignoit, par une beauté qui charmoit les cœurs, par un enjouement qui divertissoit toute une grande compagnie, et par une fierté qui, dans un âge si tendre, luy donnoit la majesté d'une reyne. Elle estoit née avec une si belle voix et une telle disposition à la dance, que, dès l'âge de cinq ans, elle chantoit juste et dançoit en cadence, commençant mesme de toucher de la lyre... Il vous sera aisé de

croire que son père l'aima tendrement, et il l'aima d'autant plus qu'il remarqua que sa femme ne l'aimoit pas trop, et que la beauté de sa fille, quoy que ce ne fut qu'une enfant, la fâchoit. »

Le roman raconte ensuite son succès dans le ballet que Tallemant cite lui-même, et qui nous est connu d'ailleurs par une lettre de Malherbe; suit une longue description de son costume et de sa beauté à l'âge de neuf ans. « Depuis cela, Madame, elle fut souvent chez la reine (Mme de Guise)... et il n'y avoit jamais nul divertissement extraordinaire chez la reine que la jeune Élise n'en fust. » — Nouvelle description de la beauté d'Élise à l'âge de quatorze ans; éloge de son amitié toujours fidèle, toute désintéressée... « Elle a aimé ses amis absents, exilez, prisonniers, sans credit, sans bien... La grandeur n'a jamais esblouy Élise... L'interest des richesses ne l'a pas touchée davantage... Elle n'a pas mesme esté capable d'envie, quoy que presque toutes les belles soient envieuses... Au contraire, elle a toujours exageré la beauté des autres. »

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'analyse de cette histoire : elle confirme pleinement ce que dit des Réaux de l'amour que lui portèrent successivement le duc de Guise et ses autres *galants*.

PEQUIGNY (M. de), *Procule*, p. 197. — De la famille de CHAULNES. Voy. ce nom.

PERRIN (M.), *Paliante*, p. 94, 198. — Pierre Perrin, le premier écrivain qui ait fait des paroles d'opéra françois, est plus connu à ce titre que par sa charge d'introducteur des ambassadeurs près Gaston

d'Orléans, par sa traduction de l'Enéide, ses poésies ou les portraits dont parle Somaize. Dans le *Recueil de Mademoiselle*, je n'en trouve qu'un signé de lui, — celui de Mme la comtesse D. — C'est dans ce portrait que se trouve la phrase citée imparfaitement par Somaize. Nous la citons; on verra combien il défigure les passages pour leur donner le tour *précieux :* « Elle avoit cette taille haute, droite, aisée, remplie d'embonpoint au delà de son âge, qui ne couroit encore que le sixième lustre, mais d'un embonpoint sur des os menus et bien formez qui ne faisoit que relever sa bonne mine, et fournir à son teint vif et vermeil un fonds de blanc et de poly. » (2e part., p. 563.)

L'auteur de la vie de Quinault qui précède ses œuvres (édit. 1739) parle du succès qu'obtint la pastorale de Perrin, mise en musique par Cambert; il la fit jouer pour la première fois à Issy, chez M. de La Haye (voy. ce nom), en 1659, « pour éviter la foule du peuple qui l'auroit accablé infailliblement s'il eût donné ce divertissement au milieu de Paris. » (Voy. aussi une lettre de Perrin à l'archevêque de Turin.) Il s'associa dans le but de faire valoir un privilége exclusif pour l'établissement de l'Opéra (28 juin 1669) à Paris et en France avec le marquis de Sourdeac de Rieux, qui s'y ruina. Perrin céda ensuite son privilége à Lully. Né à Lyon, l'abbé, — abbé sans abbaye, — l'abbé Perrin, qui s'étoit marié en secret avec la veuve de La Baroire (Tallemant, IX), mourut à Paris vers 1680 selon les uns, en 1684 selon Brossette, dans une note sur un des nombreux passages où Boileau attaque *Paliante*.

PERRIN (Mlle), *Partémione*, p. 194.

PERROT (M.), *Polidor*, p. 64, 99.

PERROT (M.), *Polidor second du nom*, p. 299.— Nombreuse étoit la famille des Perrot : de quels de ses membres est-il ici question? Nous ne saurions le dire précisément. Tallemant nous fait même connoître quatre familles différentes, et il y en avoit d'autres, — ce qui augmente encore la difficulté.

Nous renvoyons, pour la famille du président Perrot et de Perrot d'Ablancourt, à la généalogie de cette famille célèbre, qu'on trouve dans la collection Dupuy (*Bibl. impér.*).

PETIT (Mlle), *Panthée*, p. 192.— Il y avoit plusieurs écrivains de ce nom dans les sociétés précieuses. Sans parler de l'auteur du *Paris ridicule*, un autre Petit a écrit un petit volume de vers qu'il a dédiés au marquis de Montausier. — *Panthée* étoit-elle alliée d'un de ceux-ci?

PERSAN (le marquis de), *Persandre*, p. 30. — La vie du marquis de Persan nous apparoît d'ici toute militaire. Blessé à la bataille de Rocroy en 1643, il eut en 1648 son cheval tué sous lui d'un coup de canon dans une escarmouche devant Ypres; il est blessé encore le 15 août 1648 dans une déroute des ennemis près de Béthune. Nous le retrouvons dans les *Mém. de Retz* combattant contre la cour. (Voy. Gaz. de Fr. — Mém. de Retz, II, 270; III, 3, édit. de Genève.)

PIERRE-CLOS (M. de), *Didonius*, p. 254. — M. de Pierre-Clos étoit d'une bonne noblesse de Bourgogne; le père de celui-ci, sans doute, étoit

en 1626 un des commissaires nommés pour la vérification de la noblesse des gentilshommes envoyés aux Etats de Bourgogne par le bailliage de Mâcon. — La postérité s'est continuée, et un des descendants a épousé Mlle Alix de Cessiat, fille de la sœur de M. de Lamartine. Ce dernier M. de Pierre-Clos, homme d'un esprit élevé, a publié un volume de poésies; il est mort, jeune encore, en 1839, laissant une fille.

PILE (l'abbé du), *Dinamon*, p. 81. — Tallemant parle quelque part (tome VII, p. 88) d'une vieille Mme du Pile, veuve d'un maître des comptes. C'est sans doute son fils que nomme Somaize et que la *Pompe funèbre de Scarron* range, à la suite du convoi funèbre, avec « les galands abbez du Buisson, Baraly, Francheville et d'Yngitnom », auteurs de nombreux vers insérés dans le Recueil de Sercy. — Le dernier nommé, l'abbé d'Yngitnom, nous semble bien être l'évêque de Léon, l'abbé de Montigny, dont on trouve ailleurs de si jolies petites pièces qu'il a signées de son nom sans anagramme.

PILLOIS (Mlle), *Polémonie*, p. 198. — Nous ne connoissons pas Mlle Pillois, mais on voit en tête de la *Muse naissante* du petit de Beauchasteau, qui parut vers cette époque (1657), une épigramme de M. Pillois.

PIN (M.), *Pausanias*, p. 217.

PINCHESNE (M. de), *Philinte*, p. 44, 166, 240, 242. — Etienne-Martin de Pinchêne étoit fils d'une des deux sœurs de Voiture. Après la mort de son oncle, il obtint un privilége pour en publier les

œuvres, qu'il fit précéder d'une dédicace au prince de Condé, d'un long avis au lecteur et de deux sonnets. En 1655 il obtint un autre privilége pour la « Suite de la défense des œuvres de M. de Voiture », par Costar; il est aussi l'auteur de poésies dont Boileau a voulu exprimer le caractère dans ce passage du Lutrin :

D'un Pinchesne in-quarto Dodillon étourdi
A long-temps le teint pâle et le cœur affadi.
(*Lutrin*, V, 163-164; cf. ép. IV et X.)

Pinchesne est qualifié, dans le privilége de la *Suite de la défense*, de « controolleur de la maison de Sa Majesté. » Dans cette charge, il avoit quinze collègues aux gages de 600 livres, sous deux contrôleurs généraux aux gages de 1800 livres. Ses fonctions, qu'il n'occupoit que par trimestre, consistoient à arrêter chaque jour la dépense ordinaire de la maison du roi; elles lui conféroient le droit d'assister et de prendre part aux décisions du bureau, qui se tenoit deux fois la semaine, le mardi et le vendredi.

Charpentier a laissé sur lui cette note : « J'aimois véritablement M. de Pinchesne, et je le voïois comme un bon ami, sa qualité d'auteur à part, car j'étois très patient admirateur de ses ouvrages. » Suit une très jolie anecdote, où l'on voit Santeul aux prises avec Pinchesne à propos d'un privilége obtenu par celui-ci, où il étoit fait très expresses défenses et inhibitions — fort inutilement, selon Santeul — de réimprimer le livre sans autorisation de l'auteur : « Je vis l'heure que les deux poëtes alloient se parler

un peu plus rudement, lorsque l'on servit le dîner. » Pinchesne eut la rage de réciter ses vers. — « Cela est bon, cela est bon », disoit à chaque instant Santeul. Aussi furent-ils réconciliés en quittant la table. Mais « morbleu, disoit Santeul, ce n'étoit pas ses vers que je trouvois bons; c'étoit ce que je mangeois. » (*Carpenteriana.*)

PINET (M. du), *Pisandre*, p. 43.

PLESSIS (Mlle du), *Philodice*, p. 195. — A cette époque, nous connoissons un grand nombre de familles qui portoient ce nom :

Du Plessis Mornay,
Du Plessis Bellière,
Du Plessis Besançon,
Du Plessis Chivray,
Du Plessis Guénégaud,
Du Plessis Piquet,
Du Plessis Liancourt,
Du Plessis Villeneufve, etc., etc.

Il seroit assez difficile de préciser de quelle famille sortoit Philodice.

POINVILLE (M. de), *Polidate*, p. 24, 25. — Galyot Gallard, sieur de Poinville, maître des requêtes, non du palais, mais de l'hôtel, c'est-à-dire un des maîtres qui se tenoient auprès du roi pour faire droit aux requêtes qui lui étoient présentées, quand elles étoient peu importantes, ou les lui soumettre dans le cas contraire, étoit de quartier en octobre, novembre et décembre, dans cette fonction, puis, en janvier, février et mars, comme membre du conseil privé. Il avoit pour doyen le célèbre Habert de

Montmort. Il étoit riche, dit Tallemant (*hist. de M. de Champré*), et à peine sorti du collége il entretint avec Mme de Champré des galanteries qui firent scandale.

POMMEREUIL (Mme de), *Philodamie*, p. 195. — Denise, fille de Bordeaux, intendant des finances, sœur de M. de Moncontour (Voy. ce nom), après une amourette assez sérieuse avec Fromont — de la famille sans doute de M. de Nouveau — épousa M. de Pommereuil, président au grand conseil, forcée, dit-on, par son père. Scarron lui a adressé deux pièces de vers, pour la remercier d'un petit présent et d'une visite :

Incomparable presidente,
Qui valez bien un president,
Vostre œil, planète assassinante,
Brûle comme un miroir ardent...

Le cardinal de Retz en devint amoureux : « Je ne pouvois me passer de galanterie ; mais je la fis avec Mme de Pommereuil, jeune et coquette, de la manière qui me convenoit, parce qu'ayant toute la jeunesse non seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient les miennes. » — Entre ces autres, il faut compter le marquis de Flamarens, amoureux de la présidente et ami de La Rochefoucauld ; elle étoit ainsi la première au courant de mille petits secrets dont le cardinal ne manquoit pas d'être informé. (I, *Mém. de Retz*, 56, 243, 358 ; II, 319, édit. de Genève.)

Le *Pays des Braquesidraques*, la compte parmi ses villes en renom : « La ville de Pommereu, si

celèbre par le sejour qu'y fit Hipolyte (le fils de son mary, ainsi appelé à cause qu'on luy faisoit la guerre qu'il aimoit sa belle-mère) a été assez marchande autrefois. Dans ce temps-là, il y avoit un evesché; mais, l'evesque y estant mal logé, le siége episcopal fut transferé à Lesdiguières. »

J'ai trouvé quelque part le rondeau suivant adressé à Mme de Pommereuil :

A front levé formez vostre action
Pour demander la dissolution
De vostre hymen, si monsieur vous chagrine;
Mais de jouer un tour de Messaline
Pour l'obtenir, c'est autre question.
Dans vos ecrits pleins de discretion,
En joyeux style et belle diction
Vous vous nommez coqu, coquin, coquine
A front levé.

D'un tel procez, en grand devotion,
Le sexe attend la definition,
Et va priant la benoiste Cyprine
Qu'à vostre gré l'instance se termine
Pour travailler en separation
A front levé.

L'indication de la source où nous avons puisé s'est égarée dans nos notes.

PONS (M.), *Pisistrate*, p. 198. — Nous ne pensons pas qu'il soit ici question de Renaud de Pons, marquis de la Caze, père de Mlle de Pons, dont Tallemant a parlé longuement dans l'historiette du duc de Guise : Mlle de Pons, fille d'honneur de la reine, et qui faillit occuper, selon Mme de Caylus, dans le

cœur de Louis XIV, la place de Mlle de La Vallière, étoit alors trop célèbre pour que Somaise parlât d'un membre de sa famille sans dire d'elle un seul mot.

PONT-SAINT-PIERRE (Mme de), *Palamedonte*, p. 271. — Femme de Jean de Roncherolles, baron de la Ferté Pont-Saint-Pierre (Voy. la Mazar. intitulée : *Union de la noblesse*). On retrouve ce nom en 1661 (*Etat de la France*, p. 305) : « Les regiments de cavalerie legere prennent chacun le nom de leur mestre de camp, comme par exemple ceux qu'on a veu servir dans la derniere armée de Flandres portoient le nom de... Pont-Saint-Pierre. »

PRINCE DE CONDÉ (Mgr le) et Mgr le DUC D'ENGHIEN, *les deux Scipions*.

PROST (M.), *Pisidore*, p. 251, 253. — Il étoit frère de Mme Blauf (Voy. ce nom) et conseiller au présidial de Lyon (*Somaize*). Nicolas Prost, écuyer, seigneur de Grangeblanche, conseiller du roi, magistrat en la sénéchaussée et présidial de Lyon, — tels sont ses titres officiels, — étoit né en 1621. En 1662, il figure parmi les maîtres des requêtes de la reine; deux ans plus tard, il étoit élu échevin de Lyon pour 1665 et 1666; depuis, il fut député du consulat de Lyon et Bourgogne en Champagne, en Picardie et en Auvergne. Il mourut en 1693. Sa noblesse ne datoit que de l'échevinage de son aïeul Louis Prost, en 1583. Il avoit eu, issues du même lit que lui, deux sœurs, dont l'une fut religieuse, l'autre mariée à M. N... d'Ambournay, conseiller du roi au présidial de Lyon. Peut-être est-ce là madame Blauf,

Blauf d'Ambournay (Voy. ce nom), dont nous avions vainement cherché la parenté.

PONTAC (M.), *Poligène*, p. 200. — Somaize a écrit Pontacle. Nous pensons qu'il s'agit d'un fils du Pontac président de Bordeaux, dont la femme, fille du malheureux de Thou (*Menagiana*), étoit amie de Mademoiselle, qui lui a dédié sa Relation de l'île invisible. — Mme de Pontac a écrit elle-même son portrait, qui figure dans le *Recueil de Mademoiselle*.

Peut-être M. de Pontac dont il est ici question est-il cet amoureux de Mlle Paulet dont parle Tallemant.

PORTE (M. de La), *Pharnace*, p. 113, 118, 202.

PORTE (Mlle de La). — Voy. GARNIER.

PRIEZAC (M.), *Priscus*, p. 118. — Daniel de Priézac, né au château de Priézac en Limousin, vint à Paris, où l'attira la protection du chancelier Seguier, qui le fit entrer à l'Académie. Il est peu d'académiciens dont les œuvres soient aussi complétement oubliées que les siennes. Il fut ami de toutes les célébrités de son temps, et Balzac, en effet, a écrit plusieurs lettres à M. Priézac, conseiller d'Etat; Bois-Robert et Maynard lui ont adressé des vers. Il mourut vers la fin de mai 1662, et Loret, dans sa gazette du 3 juin 1662, parle ainsi de sa mort :

Prieuzac, rare personnage,
Comme il paroist en maint ouvrage
Des gens doctes autorizé
Que ce savant a compozé,
L'autre jour comme un trait de flamme
Exhala vers Dieu son ame...
Monsieur le chancelier de France

Luy portoit grande bienveillance,
Depuis long-temps dans son hostel
Hebergeant ce sage mortel,
Et pour sa vertu sans pareille
Luy donnant le cœur et l'oreille.
Il estoit sincère et bien nay;
Il estoit bien morigené;
Il estoit prudent politique;
Du droit il sçavoit la pratique;
Il estoit metaphysicien;
Il estoit academicien,
Academicien, c'est-à-dire
De ceux qui sçavent bien ecrire,
Et que dans la cour et Paris
On appelle les beaux-esprits...

PURE (l'abbé de), *Prospère*, p. 200. — Despréaux a fait ramper dans la fange le pauvre abbé de Pure. Et pourquoi? Étoit-il *incommodé?* Non, car son père avoit occupé à Lyon la haute position de prévôt des marchands, et il étoit oncle du riche M. de La Barolière (Voy. ce nom.) Étoit-il d'un degré si infime en prose et en vers? Peut-être. Mais, si l'auteur d'*Ostorius* a mérité la mention de Despréaux, qui, dans son *Dialogue des héros de roman*, l'évoquant de l'hôtel de Bourgogne, lui fait dire élégamment par Pluton : « Retourne-t'y-en », nous demandons grâce pour l'auteur de deux livres qui peuvent se lire encore aujourd'hui avec intérêt : l'un, c'est l'*Idée des spectacles anciens et modernes*; l'autre, *la Pretieuse, ou le Mystère des ruelles*, roman en quatre volumes, qu'il publia après avoir déjà dirigé contre les précieu-

ses une première attaque dans une petite pièce jouée par les Italiens, et dont le livret même est perdu.

L'abbé de Marolles,

Un de ces froids auteurs dont les vers sont en prose;

dans ses quatrains, et aussi p. 432 de son *Dénombrement des auteurs*... lui a rendu honneur; Loret en parle à plusieurs reprises avec éloges, entre autres en le citant comme éditeur de Brébeuf (Voy. ce nom). De Visé (*Mercure galant*, avril 1680) annonce sa mort et vante « son érudition aisée et profonde tout ensemble, et cet agréable feu d'esprit qu'il faisoit briller dans la conversation. »

L'auteur anonyme de la Pompe funèbre de Scarron (Paris, J. Ribou, 1660, in-12) fait réclamer par l'abbé de Pure la première place dans le convoi. Il fit sa harangue avec une douceur admirable, et sceut si bien plaider sa cause en disant *qu'il travailloit sur toutes sortes de matières*, *qu'il composoit des comédies*, *romans*, *sonnets*, *stances*, *élégies*, *vers latins*, *et qu'ainsi estant universel*, *il devoit passer par dessus tous ceux qui ne s'appliquoient qu'à une sorte de chose*, qu'il s'en fallut peu que les juges manquassent de parole en lui donnant le premier rang sans achever d'escouter les autres, tant il avoit bien l'art de persuader. » (P. 23.)

Chapelain semble plus impartial quand il dit : « L'abbé de Pure est un homme qui a de la facilité dans le style, mais qui n'est pas encore achevé. On verra dans sa traduction de Quintilien le progrès qu'il y a fait et ce qu'on peut s'en promettre » (P. 189 des *Mélanges* de Chapelain).

Mais nous laissons de côté et la fange inutile et les éloges peut-être intéressés, pour juger l'ouvrier à l'œuvre. Or voici quelques notes sur le livre fort rare, et pour nous fort intéressant, *la Prétieuse, ou le Mystère des ruelles*, — dédiée à telle qui n'y pense pas; Paris, Lamy, 1656, 4 vol. in-8.

Le livre s'ouvre brusquement par une conversation entre Agathonte et Philonyme, auteur de deux couplets, dont l'un commence par *Quoy qu'autheurs.* — « *Quoy qu'autheurs!* s'écrie Agathonte; un passage de gens de guerre n'est pas plus rude à pauvres gens que celuy de ce mot. Il faut avoir humé l'air du Rhin et respiré à l'allemande pour prononcer impunément ce *quoy qu'autheurs.* »

Les couplets seront soumis, par Agathonte, à d'autres *précieuses* comme elle. « Précieuses? dit Philonyme, qu'est cela? — Ce mot, qui vous estonne, n'est pas échappé de ma bouche et n'est pas un terme volontaire et capricieux dont j'aye voulu revestir quelque bizarre imagination : c'est un mot du temps, c'est un mot à la mode, qui a cours aujourd'hui comme autrefois celui de *prude*, et depuis celui de *feuillantine.* »

Arrivent en effet deux Précieuses, riant fort d'un après-midi passé à entendre pauvres sonnets et méchants vers. Elles ne peuvent, fatiguées d'esprit qu'elles sont, écouter, même pour se dédommager, les charmants couplets de Philonyme, et s'ajournent au lendemain chez Aricie.

Le lendemain donc, après avoir préparé leurs armes, Melanire et Sophronisbe, puis Agathonte et Philonyme, se rencontrent dans la ruelle d'Aricie,

« qu'ils trouvèrent très préparée à recevoir compagnie, car c'étoit son jour. Je dis que c'étoit son jour, car l'on observe maintenant pour la commodité du public cette maniere de rendez-vous. Un jour est pris par l'une, et l'autre par l'autre... Cette invention fut l'ouvrage d'une nymphe du siècle, qui, par le succès de son dessein, donna grand progrès à cette mode. Depuis, cela s'est tourné en obligation, et depuis en nécessité. »

« Aracie receut Melanire avec toute la civilité possible; mais, ayant esté avertie de son dessein [d'attaquer rudement Philonime], elle ne put resister à l'empire du sexe, qui se veut toujours estendre et ne peut se tenir dans les bornes. » Quel est donc cet empire et quelles en sont les limites?

L'auteur le décrit; il y montre le torrent des Larmes, les monts de Rigueur et de Mépris, « la valée des Plaisirs, le marais des Coquettes et deux très petites isles détachées, dont l'une s'appelle des Vertueuses, l'autre des Raisonnables-Maistresses, encore sont-elles presque désertes. La latitude de cet empire se prend depuis la Protestation au Secret jusqu'à la Trahison du Babil. »

Enfin tous et toutes les adeptes du lieu sont réunis, et Melanire donne lecture d'un « discours sur la bonté », qui amène de longues discussions, terminées par la retraite d'Agathonte et de Philonime. Ce dernier, quoy qu'autheur, a du bon sens, observe et voit juste. Rencontrant Gename, c'est-à-dire Ménage, et Parthénoïde, c'est-à-dire Chapelain (παρθενος, pucelle), il raille avec eux « le galimathias d'Eulalie, les ridicules preuves et la méchante harangue de

Mélanire, la foiblesse d'Aracie, et enfin la fausse prudence de Sophonisbe, qui, faisant semblant de modérer les esprits, aigrissoit au lieu d'adoucir. »

Gename, qui connoît les ruelles, ne s'étonne pas pour si peu et se charge d'instruire Philonime. Il lui apprend le sens des mots *Prude*, *Coquette*, *Esprit fort* et *Pretieuse*, et le fait d'une manière fine et piquante :

« La *Prude* est une femme entre deux âges, qui a toute l'ardeur de ses premières complexions, mais qui, par le temps et le bon usage des occasions, s'est acquis l'art de les si bien desguiser qu'elles ne paroissent point, ou qu'elles paroissent orrectes, de sorte qu'elle est toujours la même dans l'apparence, mais néantmoins toute différente dans la vérité et l'opinion.

« La *Coquette* est une espèce amphibie, tantost fille et tantost femme, qui a pour objet d'attraper la dupe ou le galant, et faire enrager l'amant ou le mary...

« Pour la *Pretieuse*, c'est un animal d'une espèce autant bizarre qu'inconnue. Les naturalistes n'en disent rien, et nos plus anciens historiens, ny mesme nos modernes, n'en ont point encore fait de mention. Comme on découvre tous les jours des astres au ciel et des pays inhabitez sur la terre, la Pretieuse fut introduite à peu près en vogue la mesme année qu'on eût déclaré permis de prendre la macreuse pour poisson et en manger tout le caresme. On fut surpris à l'abord d'une chose de si belle apparence, et on la receut avec toute l'estime que nostre nation a pour toutes les choses nouvelles. Chacun tâcha de s'en fournir ou du moins d'en voir.

On dit qu'elles ne se formoient que d'une vapeur toute spirituelle qui, se tenant par les douces agitations qui se font dans une docte ruelle, se forme enfin en corps et compose la Pretieuse... Je m'en vay vous dire comment je l'ay conceu. La Pretieuse n'est point la fille de son père ni de sa mère : elle n'a ni l'un ni l'autre; elle n'est pas non plus l'ouvrage de la nature sensible et matérielle : elle est un précis de l'esprit, un résidu de raison... Comme la perle vient de l'Orient, ainsi la Pretieuse se forme dans la ruelle... Il est impossible de sçavoir comment la chose s'est rendue si commune. Il n'est plus de femme qui n'affecte d'avoir une Pretieuse, ou pour se mettre en réputation, ou pour avoir le droit de censurer autruy et de se tirer de la jurisdiction des connoisseux et des raisonnables. »

Pour compléter ces détails, Ménage ou Gename lit une longue et curieuse lettre où la satire n'est pas moins piquante, et il achève le tableau par le récit d'une conversation qu'il a soutenue contre une Pretieuse, laquelle, pour prouver qu'on ne peut dire : *J'aime le lard*, s'acharna à soutenir que le lard n'est pas aimable.

— Second livre. Agathonte voudroit se venger de Mélanire, qui l'a mis en fuite. Sa suivante l'engage à faire comme d'autres maîtresses qu'elle a eues : « Elles ont un homme d'esprit pauvre et malheureux auquel elles donnent un dîner par semaine et un habit par an, et le font travailler tout leur saoul sur toutes les pensées qui leur tombent dans l'esprit. D'autres en ont de riches qui ne leur coûtent rien, et d'autres en ont de propres et de galants qui sont

à deux mains et qui font tout ce que leurs belles desirent, j'entends des vers, des chansons et quelquefois des cadeaux, quoy que rarement, car les vers leur coustent beaucoup moins; donnent la comédie, l'assemblée et les marionnettes. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les embarras où il jette Agathonte, qui s'est fait faire un discours pour la bonté contre la colère; dans les jugements qu'il porte sur Ménage, Chapelain, Corneille, Scudéry, Bois-Robert; dans sa distinction des quatre sortes d'amour, « l'amour d'*ouy*, l'amour de *non*, l'amour de *mais*, l'amour de *hé bien!* qui sont le propre de la coquette, de la finette, de la discrète et de la bourgeoise. »

Le second volume, divisé en deux livres comme le premier, comme le troisième, se lance dans des épisodes qui tous sont entrecoupés de satires et de mots piquants, mais où l'on ne trouve cependant que de loin en loin l'intérêt du premier.

Q

QUERGRAY (Mme de), *Quisidace*, p. 203.— « Madame de Vieillevigne est Bretonne. Elle avoit un frère nommé Quergroy, gentilhomme fort accommodé, qui étoit un plaisant homme... Il mourut jeune et laissa sa sœur de Vieillevigne héritière. » (Tallemant, X, 56.)

QUINAUT (M.), *Quirinus*, p. 65, 98, 111, 169, 175, 199, 203, 232. — Somaize a toujours montré

contre Quinault un acharnement dont nous avons vainement cherché la cause. La première fois qu'il en parle, c'est dans l'article de *Dalmotie* (Mme d'Oradour). Nous ne discuterons pas son dire ; nous contrôlerons, autant que possible, les faits qu'il avance.

« Cet auteur a autrefois esté à *Tisimante.* » — Tallemant rapporte le mot suivant (VII, 120) : « M. de Guise parloit un jour d'un jeune garçon, nommé Quinault, qui fait des comédies où il y a beaucoup d'esprit : Vous voyez, dit-il, c'est le fils d'un boulanger ; il n'*enfourne* pas mal. C'étoit le valet de Tristan... » — M. de Monmerqué dit en note : « Quinault n'a jamais servi Tristan l'Ermite. Ce poète l'avoit élevé avec un fils qu'il perdit fort jeune. — M. Beffara a trouvé sur les registres de la paroisse Saint-Eustache, à Paris, sous la date du 3 juin 1635, l'acte de naissance de Philippe Quinault, fils de Thomas Quinault, maître boulanger, et de Perrine Riquier. »

L'article sur *Quirinus* (*p.* 203) est ainsi apprécié par l'auteur de la vie de Quinault placée en tête de l'édition de ses œuvres (Paris, 1739, 5 vol. in-12) : « Ceux qui ont connu Quinault n'auront pas de peine à faire la différence d'une critique fondée sur la vérité d'avec une raillerie maligne et outrée. Somaize n'avoit jamais vu ni connu Quinault, pour en faire un tel portrait : il n'est donc pas surprenant qu'il lui ressemble si mal.

« Quinault étoit bien fait de sa personne, d'une taille élevée ; il avoit les yeux bleus, languissants et à fleur de tête ; les sourcils clairs, le front élevé, large et uni ; le visage long, l'air mâle, le nez bien fait et la bouche agréable ; la physionomie d'un parfait hon-

neste homme. Il avoit plus d'esprit qu'on ne pouvoit dire, adroit et insinuant, tendre et passionné.... Il sçavoit comme doit sçavoir un honneste homme; il étoit complaisant sans bassesse, disoit du bien de tout le monde, jamais ne parloit mal de personne, surtout des absents, ou pallioit leurs défauts et les excusoit, ce qui lui avoit fait beaucoup d'amis et jamais d'ennemis. Il aimoit la satire, mais il la vouloit fine et délicate. »

— Les paroles de *Nitocris* rapportées par Somaize sont presque traduites dans la Satire des satires de Boursault.

ORTHODOXE, *jeune precieuse.*

Que les vers en sont forts et que tout m'en a plu !
Dites-moi, s'il vous plaît, qui l'a fait?

LE MARQUIS.

C'est Quinault...

ORTHODOXE.

Quoi! le même Quinault que Despréaux déchire
A composé...

EMILIE.

L'*Astrate*, où l'on donne un anneau.

ORTHODOXE.

Je suis au désespoir de l'avoir trouvé beau.
Il me parut charmant, j'en admirai le tendre;
Mais, si jamais j'y vais, j'en dirai pis que pendre:
Il ne doit rien valoir, car Despréaux l'a dit...
A tous les beaux endroits que l'acteur y rencontre,

Je fis le brouhaha; mais je proteste contre...
Ce fut innocemment que j'applaudis Quinault.
(Sc. VI.)

Attaqué par Boileau, Quinault le fut encore par Furetière. (Voy. ses Factums, p. 279, 333 et 486 surtout. — Mélanges de Chapelain, p. 191. — Loret. — Ménagiana. — Le Triomphe de Pradon, etc.)

RAMBOUILLET (la marquise de), *Rozelinde*, p. 61, 80, 205, 209, 210.

RAMBURE (la marquise de), *Rozanide*, p. 208.— Les chansonniers n'ont pas grande considération pour elle. A la bib Maz., par exemple, sous le n° L 2053 A, p. 53, on trouve un couplet trop ordurier pour être cité, qui lui fait peu d'honneur, 1666. — Un peu plus loin, dans le même vol., p. 242, et un peu plus tard (1671), on lit :

Si tu contentes la Rambure (*bis*),
Tu peux, après cela, porter partout tes pas,
Car sa nature... (*bis*).

Marie, fille de Bautru de Nogent, capitaine des gardes de la porte du roi, épousa, le 5 avril 1656, Charles, marquis de Rambure. Elle mourut le 10 mars 1683.

RAVOCET (M. de), *Ranulphe*, p. 32, 33.

RAVOCET (M. de) le jeune, *Ranulphe le jeune*, p. 73.

REYNE MÈRE (la), *la Bonne Déesse*, p. 56, 277, 284.

REINE DE FRANCE (la), *Olympe*, p. 215.

RICARDY (M. de), *Rozenius*, p. 210.

RICARDY (Mlles de), *Rozenire et sa sœur*, p. 210.

RICARDY (Mlle de), *Rozenire 3e du nom*, p. 292.

RICHELIEU le cardinal de), *Sénèque*, p. 65.

RIVIÈRE (M. de La), *Lucilius*, p. 229. — M. de La Rivière, le favori de Gaston, perdit son nom en 1655, lorsqu'il parvint à l'épiscopat, et ne fut plus appelé que M. de Langres. Ce n'est donc pas de lui qu'il est ici question, mais plutôt de ce chevalier de La Rivière à qui Blot écrivoit en 1652 :

Mon cher chevalier, que je t'aime !
Tu ne fis jamais de carême,
Tu n'entens messe ni sermon ;
Bible pour toy n'est que chimère, etc.

(Ms. 2036 $\frac{70}{2}$, Bibl. imp.)

ROBBIO (M. de), *Rozomane*, p. 255, 273, 274.

ROBINEAU (Mlle), *Roxane*, p. 206.—Nous avons déjà parlé de Mlle Robineau. (Voyez *Arragonnais*.) Voici, d'après Mlle de Scudéry dans le Cyrus, le portrait de Doralise (Mlle Robineau), « fille d'assez bonne qualité. On peut dire que ce n'est pas une personne ordinaire, car, outre qu'elle a une beauté charmante, elle a un esprit admirablement divertissant. Elle pense les choses d'une manière si particulière, mais pourtant si raisonnable, qu'elle amène tout le monde dans son sens ; elle a une raillerie fine et adroite dont il n'est pas aisé de se deffendre quand elle le

veut, et, ce qui est un peu rare pour une personne qui a un semblable talent, c'est qu'elle ne laisse pas d'avoir de la bonté et de la douceur... Elle aimoit la conversation et les plaisirs. »

(*Artamene ou le grand Cyrus*, t. IX, liv. I.)

ROBINET (M.), *Rodolphe*, p. 27, 102, 173, 291, 293. — Robinet est auteur des *Portraits de Mgr le dauphin à sa naissance et à l'âge de dix-sept ans* (1679). Cet ouvrage est offert à M. de Montausier dans une dédicace ferme et décente. — « Monseigneur, dit-il, ne me jugez pas sur l'apparence. Je sais qu'une dédidace donne toujours sujet de soupçonner de quelque intérêt celui qui la fait.... Je déclare, Monseigneur, que je ne veux passer ni pour intéressé, ni pour flatteur, en vous présentant ces deux petites pièces de poésie. »

En 1684 Robinet publia un recueil de nouvelles en vers qui lui firent susciter des difficultés sans nombre de la part du *Mercure galant*, et même pour la forme. Ce recueil, intitulé : Momus et le Nouvelliste, est dédié à Monsieur, frère unique du roi, et précédé de deux épîtres, l'une au chancelier Le Tellier, l'autre au lieutenant de police La Reynie, relativement à son privilége. Déjà il écrivoit des gazettes en vers du temps de Loret, puisque ce dernier semble lui faire un reproche de médisance dans sa gazette du 15 mars 1659; cependant les lettres à Madame, suite de la gazette de Loret, par Robinet, ne commencent qu'en 1665 (21 juin) pour finir le 9 juillet 1667.

Fr. Colletet (*Muses illustres*, 1658, p. 90), faisant l'apologie de son père, dit :

Je prendray pour second Mercier ou Robinet,
Dont l'esprit est si haut, dont le style est si net.

Il existe de lui différentes pièces mss., et de plus, à la bibl. Maz., un poème intitulé : Les illustres arguments de l'inconstance du monde; Paris, 1644, — poème sur la mort du cardinal de Richelieu, et d'autres poésies louangeuses. Il signoit Robinet, Robynet et Robynet de Saint-Jean.

ROGER (Mme), *Rodamire*, p. 207. — « Mme Roger est fille d'un gentilhomme d'entre la Lorraine et le Liége, de bonne maison, mais pauvre. Elle l'appeloit M. le comte de Fermont. Le nom de la fille, c'est d'Ueil... Notre Mme Roger, étant fille, demeura assez long-temps à Toul, en attendant quelque bonne occasion. Enfin, au dernier voyage que le feu roi (Louis XIII) fit en ce pays-là, un nommé Roger, fils d'un riche orfèvre de Paris, qui avoit quitté sa boutique et étoit mort quelque temps après, devint amoureux d'elle, l'épousa et l'emmena à Paris. Elle a dit depuis qu'elle avoit cru que Roger étoit gentilhomme, et qu'autrement elle n'auroit eu garde de l'épouser. C'étoit une grande femme, assez bien faite, qui parloit sans cesse de sa maison. » — Tallemant, de qui est ce passage (VIII, 73), parle de Vineuil, son amant, mais ni de M. Oduille ni de MM. de Machault. — Voy. ces noms.

ROY (Mme Le), *Roxalie*, p. 179. — M. Le Roi étoit fils d'un huissier au conseil et galant de Mme de la Hillière; — Tallemant (VI, 224, 225) parle d'un

M. Leroy, abbé de Landaye. Peut-être est-ce d'un frère à lui ou de son père qu'il s'agit.

ROY (Le), *le grand Alexandre*, p. 46, 49, 215.

S

SAINT-AMANT (M. de), *Sapurnius*, p. 63, 94. — Voy. Philarète Chasles, *Etudes sur l'Espagne*; Théophile Gautier, *les Grotesques*; Œuvres de Saint-Amant (*nouv. édit.*, *Biblioth. elzev.*).

SAINT-AMANT (Mme de), *Siridamie*, p. 293, 294. — La célèbre abbesse de l'abbaye de Saint-Amant de Rouen étoit alors Eléonore de Souvré, qui avoit succédé à Anne de Souvré, sa tante, morte le 14 mars 1651. Elle-même mourut le 28 août 1672 et fut remplacée par Magdeleine de Souvré, sa sœur, dont Somaize a parlé aussi sous le nom de Diothime. Celle-ci mourut le 9 septembre 1691. — Elles étaient filles l'une et l'autre de Jean II de Souvré, marquis de Courtenvaux, gouverneur de Touraine, et de Catherine de Neufville, dame d'atours d'Anne d'Autriche. — Mme de Saint-Amant, dont parle Voiture, est Anne de Souvré, tante de *Siridamie* et de *Diothime*.

L'abbaye de Saint-Amant étoit d'un revenu de trente mille livres.

Jean de la Forge, après avoir célébré dans le texte de son *Cercle des femmes savantes* « la sage Amestris », ajoute à la clef : « La Normandie n'a pas seu-

lement produit de grands hommes; elle peut encore se vanter, avec honneur, de la naissance de Mme de Saint-Amant. »

SAINT-ANDRÉ (M. de), *Sinesandre*, p. 268. — Tallemant nous fait connaître trois différents personnages de ce nom; en écartant le premier, gentilhomme de M. de Saint-Geran (IX, 31), et M. de Saint-André-Montbrun, qui épousa Mlle de la Nocle (IX, 229) et dont le P. L. Jacob vante la riche bibliothèque, il ne reste plus que ce jeune garçon qui épousa la vieille Mme Mousseaux (X, 85). — En 1661, un M. de Saint-André étoit gouverneur de Ribemont (*Et. de la Fr.*).

SAINT-ANGE (Mme de), *Spurine*, p. 219. — Ennemonde Servien, fille d'Ennemond Servien, ambassadeur en Savoie, dont le frère fut le célèbre surintendant, Abel Servien, épousa François Charron, marquis de Saint-Ange, que l'Etat de la France pour 1661 donne comme premier maître d'hôtel de la reine-mère, aux gages de 800 liv., et capitaine de la varenne du Louvre, bois de Boulogne, etc. « Cette Mme de Saint-Ange, dit Tallemant (IX, 149), est un original... On a fort parlé d'elle avec le chevalier du Buisson; on prétend que la mauvaise conduite du mari est cause de tout le désordre: elle a fait tout ce qu'elle a pu pour se faire aimer de lui.... Elle fut contrainte de se retirer dans un couvent; et, voyant cet homme plus abîmé que jamais par la mort de la reine-mère, elle alla trouver M. Servien, son père, en Savoie, où il étoit encore ambassadeur. — Cette femme est jolie, mais ce n'est pas une grande beauté. »

Mme de Saint-Ange était l'amie fidèle et la protectrice de Bois-Robert. Dans ses épistres et autres œuvres figurent trois pièces qu'il lui adressa pour se plaindre de son exil loin de la cour (p. 299), pour la remercier « d'avoir osé soustenir son innocence pendant sa disgrâce » (p. 217), et enfin parce qu'elle lui avoit fait présent de gants (p. 264).

Ménage, dans son épitre à Pellisson, lui demande des nouvelles de *Spurine :*

Que dit l'aimable Saint-Ange,
Qu'on prend partout pour un ange
A l'esprit, à la beauté,
A la voix, à la bonté ?
(Poésies de Ménage, éd. elzev., p. 267.)

SAINT-CHAUMONT (la marquise de), *Sinaïde*, p. 223.—Charlotte de Grammont, fille du comte Antoine de Grammont et de Claude de Montmorency-Bouteville, sa seconde femme, étoit sœur de la marquise de Feuquières et aussi du maréchal de Grammont, né d'un premier lit. — « Feu Mme de Montpezat, ayant reçu de grands avantages de son mari, et étant demeurée veuve sans enfants, la fit son héritière à condition qu'elle épouseroit un des neveux de M. de Montpezat. Or, les neveux de M. de Montpezat étoient douze ou treize... Tous la refusèrent, hors MM. de Saint-Chaumont. Ce n'est pas qu'elle ne fût bien faite et d'humeur fort douce, comme elle est encore. Jamais rien n'a tant surpris les gens, car on croyoit qu'ils s'entretueroient à qui l'auroit, et tous ont épousé depuis des personnes qui ne la valent pas à beaucoup près. L'aîné Saint-

Chaumont meurt en accordailles ; le cadet lui succède. C'est un homme fort bizarre et qui ne la traite pas très bien... » Le reste ne peut se dire.

Saint-Gabriel lui donne place dans son *Conseil inconnu des héroïnes* : « Beauté impératrice. Telle étoit Livia, femme d'Auguste. »

On trouve son portrait par elle-même dans le *Recueil de Mademoiselle* (2e part., p. 706) : « ... Ma taille est bien faite, et quand je me tiens bien droite, j'en suis assurément beaucoup mieux. J'ay le visage rond, les yeux bleus et doux, et je puis dire qu'ils ont quelque beauté. La bouche n'est pas des plus petites; mais l'on la peut louer par l'agrément qui s'y rencontre, ayant les dents tout à fait belles. Le nez est aquilin. Mes cheveux sont bruns... Ma personne étant comme je vous la dépeins, il s'y rencontre un agrément remply de douceur qui peut plaire et m'attirer l'inclination... Il est aisé de juger, en me voyant, que je suis civile et obligeante, ne perdant jamais une occasion de paroistre l'une et l'autre, et vay toujours au devant de ce qui me peut donner lieu de servir quelqu'un. » — Suit un passage qui semble faire allusion aux chagrins que lui causoit, d'après Tallemant, la jalousie de son mari : « ... Mes amies me font souvent la guerre que je suis plus occupée des affaires d'autruy que des miennes propres, et s'en plaignent pour ce que souvent je les quitte pour satisfaire à cette inclination ou à mon devoir, qui m'est une règle indispensable. Cela peut assez exprimer ma conduite en la condition où je suis, dans laquelle, n'ayant pas tout l'heur que je pouvois justement espérer, l'on me

dispensera de m'arrester sur cet article, ne pouvant faire mon éloge sans faire la satyre d'une personne à qui je dois respect; et pour ne luy en point manquer, j'ay soumis il y a longtemps tous mes sentimens à la volonté de Dieu... J'ay de la gayeté, et cet air plaisant qui se voit en tous ceux de mon nom se trouve fort en tout ce que je dis. »

SAINT-CLÉMENT (Mme de), *Sitalie*, p. 215.

SAINT-GABRIEL (Mlle de), *Gabalide*, p. 106. — Le sieur de Saint-Gabriel, conseiller du roi, avocat en ses conseils, ci-devant avocat général en la cour des aides de Normandie, est auteur d'un petit volume intitulé : *Le mérite des dames de ce temps*, qui parut en 1655, et eut une 2e édition en 1657. — Parlant de sa fille dans le *Conseil inconnu des héroïnes*, il dit : « Pudique et belle, Daphné perdit la vie et sa fortune pour demeurer chaste et cachée sous l'écorce de l'arbre qui donne les couronnes. » — Somaize la loge au quartier Saint-Honoré. Le titre du livre annonce qu'il a été imprimé aux dépens de l'auteur, et se vend chez lui, rue de la Jussienne, deuxième porte cochère, près la chapelle.

SAINT-GÉRAN (la comtesse de), *Galathée*, p. 104. —Suzanne de Longaunay, fille de Jean, seigneur de Longaunay, et de Suzanne Auxespaules, dame de Sainte-Marie-du-Mont, laquelle, veuve, épousa le maréchal de Saint-Géran, fut mariée en 1619 avec le comte de Saint-Géran, fils du maréchal. — Tallemant, dans l'historiette du maréchal de Saint-Géran et sa fille (IX, 29) parle longuement du long

procès qui s'éleva entre Mme de Ventadour, le comte et la comtesse du Lude, d'une part, et, de l'autre, M. et Mme de Saint-Géran, à propos d'un enfant qui finit (arrêt du 5 juin 1666) par être déclaré fils de ces derniers et habile à leur succéder dans leur nom et leurs armes. Voy. à ce sujet, bibliothèque Sainte-Geneviève, n° 1133, un factum pour dame Marie de la Guiche et pour la comtesse du Lude contre la veuve du comte de Saint-Géran, accusée de supposition d'enfant.

Mme de Sévigné, dans une lettre du 25 septembre 1676, parle encore de Mme de Saint-Géran, qui tenoit ruelle encore, paroît-il, comme du temps de Somaize : « Sa maison sera toujours un réduit cet hiver. » L'abbé Cotin parle souvent de Mlles de Saint-Géran et de leur tante, Mme de Ventadour (Voy. *Œuvres galantes*, 1re part., 132, 133; — 2e part. 399, 400, 410).

SAINT-GERMAIN BEAUPRÉ (M. de), *Sporus Britonidus*, p. 224.

SAINT-GERMAIN BEAUPRÉ (Mme de), *Spagaris de Britonide*, p. 223. - Henri Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Haute et Basse-Marche, et de plus, en 1661, du Périgord, étoit en même temps maître d'hôtel servant chez la reine, aux gages de 500 livres. Il avoit épousé, le 28 mars 1664, Agnès de Bailleul, la plus jeune des trois filles du surintendant des finances. « Sa femme et lui ne furent pas longtemps bien ensemble ; tous les jours ce n'estoit que gronderies. Enfin elle découvrit à son père que Saint-Germain la vouloit forcer

à lui accorder ce qu'on appelle *ogni piacer* en Italie. Il falloit que l'accusation fût pressante, car Saint-Germain, tout avare qu'il est, se résolut à donner huit mille livres de pension à sa femme, qui alla demeurer chez le président son père. » (Tallemant, VII, 157.) — Depuis on accusa la marquise de relations avec le marquis d'Alluye. (Voy. ce nom.)

Un sonnet en bouts rimés recueilli dans un manuscrit que nous possédons attaque le marquis sur son péché d'habitude :

Il faudroit le fouetter comme on fouette un—sabot ;
Et je ne comprens pas quelle est sa — politique,
Ny s'il sçait ou becare ou bemol en — musique ;
Mais, ma foy, pour nature, il n'y sçait pas un—mot.

On rencontre le marquis et sa femme dans *le Pays des Braquesidraques*, satire que nous connoissions par les manuscrits de Conrart, qui vient d'être imprimée par M. P. Pâris à la suite du 4e vol. de Tallemant, et qui avoit paru déjà sous le titre de *Carte de la cour*.

« Près de là, y lit-on (près de Mme de Tillay, sœur de la marquise), vous avez Saint-Germain Beaupré. C'est là que la coquette se joint à la carogne. C'est une ville fort agréable. Le premier gouverneur qu'elle y eut (son mary) étoit du pays des Cornuttes. Il s'empara du gouvernement contre son gré, et s'en fit pourvoir en titre d'office. C'estoit un homme extraordinaire et tout à fait bizarre en sa façon d'agir. D'abord il voulut changer les plus anciennes coutumes du pays ; il innovoit toujours quelque chose ; entre autres, un jour il déclara qu'il ne vou-

loit plus entrer que par la fausse porte (la porte de Sodome), et, pour moy, je croy que les raisons qu'il avoit n'estoient pas sans fondement; mais la ville, jugeant que, si cela avoit lieu, elle perdroit tous les droits affectez au passage de la grande porte, s'y opposa avec tant de vigueur qu'il ne put parvenir à son dessein. Il fut assez long-temps interdit de sa charge, et, depuis mesme qu'il a esté remis, toutes choses se sont faites dans la ville par des gouverneurs par commission. » — Ce qui veut dire qu'après un a de séparation, au dire de Tallemant, elle revint près de son mari, et prit un amant, M. d'Alluye.

SAINT-LARY (le baron de), *Siridate*. — C'est le 27 février 1660 que Charles de Saint-Lary de Bellegarde épousa Catherine de Cardaillac d'Ozon. Il étoit fils d'Antoine de Saint-Lary de Bellegarde, seigneur de Saintrailles, et appartenoit à la famille du duc de Bellegarde.

SAINT-LOUP (Mme de), *Silénie*, p. 225. — Mlle de Saint-Maurice est aussi nommée Silénie. — Mlle de la Roche-Posay, un peu parente de Richelieu, épousa le financier Le Page (Voy. ce nom); peu flattée de ce nom, elle fit acheter à son mari, mais pour elle, la terre de Saint-Loup, dont elle prit le nom. Elle étoit petite, mais jolie et vive, ce qui explique le premier mot de ce passage du *Pays des Braquesidraques* : « De là (de Guerchy) vous arrivez à Saint-Loup, petite ville assez forte, mais plus par l'infanterie qui la garde (M. de Candale, colonel de l'infanterie françoise) que par la force de ses remparts. »

Ce n'est pas sans résister qu'elle se livra au beau Candale :

Saint-Loup, votre esprit s'embarrasse
Entre l'amourette et la grace,
Ce qui cause votre tourment;
Si vous aimez le blond Candale,
Vous craignez le Père Garant,
Le Port-Royal et sa cabale.
(Bibl. Maz., ms. 2053, p. 275.)

Tallemant ne se borne pas à citer M. de Candale : il donne une longue liste des heureux que fit Mme de Saint-Loup, et l'on y trouvera facilement les trois soupirants, les trois rivaux dont parle Somaize. (Voy. Tallemant, édit. in-18, VIII, 86-92, et les notes curieuses de M. de Monmerqué. — Cf. IV, 76.)

Bois-Robert (*Epistres en vers*... Paris, Courbé, 1659, p. 89), répondant à Scarron pour Mlle de Neuillan pendant que la cour étoit à Poitiers, lui dit :

On y void d'illustres duchesses...,
On y void la belle Comminge...,
On y void la belle Saint-Loup,
Dont l'œil ne manque point son coup.

Elle n'étoit pas ainsi au temps de la bataille de Rocroy, quand La Mesnardière l'appeloit *la beauté cruelle* (Poésies, p. 42) et lui adressoit en vieux langage un sonnet assez ridicule, où il la montre n'ayant des amants que pour les tuer :

Car vous n'aimez court-bouillons ni fritures
Si le gibier vous-mesme ne tuez.

A Madame Le Page (de Saint-Loup).

Ah! vrayment, madame est très belle.
Dieu! que ce visage est bien fait!
La divine main! L'autre est telle.
Elle n'a rien que de parfait.
Sa taille, sa delicatesse,
Ses traits, en font une Deesse;
Enfin, c'est une nouveauté
Que de voir madame Le Page;
On n'a jamais veu la beauté
Marcher en si bel equipage.
Jamais une couleur si vive
Ne fut sur un teint plus uny;
La moindre grace qui la suive
Est belle jusqu'à l'infiny.
Sa façon, seulement ce geste,
Fait voir qu'elle est toute celeste.
Que ce bel œil monstre d'esprit!
Comme il sçait toucher le courage!
Le ciel y semble avoir ecrit
Que c'est son plus parfait ouvrage.
Dieu! c'est où ta gloire se fonde,
Et j'ay tousjours beau m'essayer
A connoistre ce qu'est le monde,
Je voy que c'est un grand cahier
Où tes merveilles on peut lire;
Ses feuillets sont, comme on peut dire
Les cieux, les airs, la terre et l'eau;
Mais, sans en lire davantage,

Pour voir ce qu'il a de plus beau,
Il suffit d'en voir une Page.

Ces vers, tels quels, sont d'un « émailleur de la reine, naguère émailleur des déesses, mais toujours prince des poëtes crottez et non crottez », — de J. Grillet (Paris, 1647). — Dans le curieux volume de celui-ci on trouve aussi des vers adressés à Mme de la Roche-Pozay, mère de Mme Le Page, et aussi à Mme de Congis (Voy. ce nom) « sur un Cupidon de verre qu'il fit chez M. de Congis aux Tuileries, que Mlle Destin mit sur son giron, devant lequel M. le baron de Livet se prosterna et confessa qu'il n'en pouvoit plus » ; — à M. le marquis de Sourdis (Voy. ce nom), etc., etc.

SAINT-MARTIN (Mme), *Sténobée*, p. 63, 206, 222. — Quelle étoit, sur d'aussi foibles indices, Mme de Saint-Martin ? Etoit-ce la femme du sieur Mazeau de Saint-Martin, un des gentilshommes ordinaires servant par quartier chez Monsieur, aux gages de 1000 livres? Etoit-ce la femme de M. de Rancurel de Saint-Martin, intendant de la maison et général des finances de la reine, aux gages de 1100 livres? Etoit-ce quelque autre? Etoit-ce l'auteur de *Domalinde, princesse de Lusitanie*, roman, et dont le Mercure de juillet 1680 fait l'éloge? Etoit-ce la femme d'un membre du parlement qui portoit ce nom ? Etoit-ce cette femme séparée de son mari dont parle Tallemant, qui avoit été à la comtesse de Soissons, qui étoit plus tard à Mme de Carignan, et écrivoit sur sa porte : « Mon cher passant, laisse-moi dormir jusqu'à onze heures ? » (Tallemant, II, 120.) -- La question est assez difficile. Peut-être tous ces noms ap-

partiennent-ils à une seule personne, à deux au plus. — Dans le monde *précieux*, une dame de Saint-Martin étoit nommée la grondeuse : c'étoit précisément Mme de Rancurel de Saint-Martin. On la voit chansonnée dans le ms 80, p. 460, de la bibl. de l'Arsenal, au n° 444, suppl. Bibl. impér., et aussi au n° 2036 $\frac{70}{A}$; dans celui-ci, à la p. 168, t. II, on donne l'explication de son surnom : « On la nomme la Grondeuse à cause que, dans un voyage que la cour fit à Marseille, elle disoit que la mer étoit une grondeuse qui l'empêchoit de dormir. » — Ne seroit-ce point celle dont parle Tallemant? — P. 219, on lit :

1.

Or écoutez, pauvres amans
Qui soupirez pour la Grondeuse,
De quoi redoubler vos tourmens
Et votre langueur amoureuse :
Dans son cœur un Vénitien
Prend tout et ne vous laisse rien.

2.

Le triste et malheureux d'Albret
A la Grondeuse, l'inhumaine,
Dit : Que diable vous ai-je fait
Pour vous aller plaindre à la reine?
Vous me mettez en désarroi.
Au moins, n'en dites rien au roi.

Une note ajoute que Mme de Saint-Martin « étoit une pretieuse des plus ridicules. »

SAINT-MARTIN (Mlle de), *Sténobée, seconde du nom*, p. 223.

SAINT-MAURICE (Mlle de), *Silénie*. — Silénie est

aussi le nom de Mme de Saint-Loup. — En 1666 a paru chez Jacq. Cottin, à Paris, un vol. in-12 intitulé : *Fleurs, fleurettes et passe-temps, ou les divers caractères de l'amour honneste.* La dédicace est signée Alcide de Saint-Maurice.—Ce volume est d'un *Pretieux :* l'auteur seroit-il à quelque titre parent de Mlle de Saint-Maurice? — Est-il le même personnage qui étoit, cette année (1661), couché sur l'état de la maison de la reine comme un de ses quatre maîtres d'hôtel, aux gages de 500 livres?

SAINT-MÉGRIN (Mlle de), *Siranide*, p. 219. — Mlle de Saint-Mégrin, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, est moins connue que son frère, son neveu ou sa belle-sœur, qui, veuve, épousa en deuxièmes noces le duc de Chaulnes. Cependant Bois-Robert ne l'a pas oubliée dans l'épître qu'il adresse à Scarron au nom de Mlle de Neuillant, pendant que la cour étoit à Poitiers. Il parle des dames qui brillent à la cour :

> On y void Saint-Megrin encore,
> Qu'en vain toute la cour adore.
> (Ep. et autres œuvres de M. de Bois-Robert Metel; Paris, 1659, in-8, p. 89.)

Voiture parle d'elle, en effet, dans sa 149e lettre, adressée à Mme de Rambouillet, et on peut juger par les termes qu'il emploie que Mlle de Saint-Mégrin étoit liée d'amitié avec Julie d'Angennes (Mme de Montausier).

Scarron lui a écrit une longue épître pour la remercier d'un service fort important (t. 1er, p. 55,

de l'édition de 1700). — Mme de Saint-Mégrin étoit fille de Marie de Roquelaure et de Jacq. Esthuer, comte de La Vauguyon, marquis de Saint-Mégrin.

SAINT-MOVIEUX (M. de), *Sigismond*, p. 108.

SAINT-SIMON (la duchesse de), *Sinésis*, p. 212. — La duchesse de Saint-Simon, première femme de Claude de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, étoit Diane-Henriette de Budos, fille d'Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, vicomte de Ferrarques, vice-amiral de France; le mariage se fit le 26 septembre 1644, au château de la Versine. La duchesse mourut le 2 décembre 1670, âgée de quarante ans. Le duc se remaria avec Charlotte de l'Aubespine, dont il eut le duc Louis, auteur des Mémoires.

Jean de la Forge, dans son *Cercle des femmes savantes*, parlant de Mme de Saint-Simon, la rapproche de la duchesse de Bellegarde (*Belise*), et de Mme de Sévigné (*Sophronie*), et dit :

D'autres enfin, cherchant de plus nobles delices,
De ces Muses un jour seront les protectrices...
La charmante Belise, Erixe et Sophronie,
Auront par ce moyen une gloire infinie,
Et dans ce noble employ se mettront en estat
Que le Parnasse un jour leur doive son esclat.

En note il ajoute : « Le Parnasse leur est obligé de l'estime qu'elles font de ses favoris et de l'amitié qu'elles portent aux belles-lettres. »

Chargé par Mlle de Neuillant, pendant un voyage de la cour à Poitiers, de répondre à une épître de Scarron, Bois-Robert parle des dames qu'il voit à la cour :

On y void d'illustres duchesses,
Dont la plus belle, ce dit-on,
Est l'adorable Saint-Simon.

(*Les Epîtres*, etc., de M. de Bois-Robert Metel, Paris, 1659, in-8, p. 89.)

SABLÉ (la marquise de), *Stéphanie*, p. 166, 241. — Nous renvoyons au livre de M. Cousin.

SAINTOT (Mme de), *Statenoïde*, p. 220. — Le voyage d'Hespérie (d'Espagne) que fit, au dire de Somaize, Mme Saintot, pour chercher Voiture, eut lieu sans doute quand elle accompagna son mari, maître des cérémonies, à Saint-Jean-de-Luz, où il s'étoit rendu pour le voyage du roi.

Mme Saintot étoit Marguerite Vion, sœur du poète débauché Vion d'Alibray et de Vion de Gaillon ou Gaillonnet (Voy. ce nom). Elle se maria en 1622. On trouve dans Voiture beaucoup de lettres qu'il lui adressa ou reçut d'elle. Tallemant, dans son historiette de Voiture, parle longuement de leurs amours. Il semble, d'après les deux autorités de Tallemant et de Somaize, qu'elle en vint à extravaguer (Tallemant, IV, 33), à croire « que Voiture n'étoit pas mort », parce qu'il avoit paru en 1649, un an après sa mort, une pièce intitulée : « Coq-à-l'asne, ou Lettre burlesque du sieur de Voiture ressuscité, au preux chevalier Guicheus, etc. » — Elle eut plusieurs filles, qui jouèrent, avec la sœur de Pascal, *le Prince déguisé* de Scudéry, que le cardinal de Richelieu avoit voulu voir représenter par des enfants. (Tallemant,

V, 135.) — Benserade fut amoureux de l'aînée, et Chabot le devint ensuite; sur quoi il dit :

> Il est sot et me fait ombrage,
> Car elle est sotte comme lui.

Son portrait, écrit par elle même, se trouve dans le *Recueil de Mademoiselle* (2e partie, p. 714): « ... Jusques à treize ans, j'ay esté simple, niaise, peureuse, tendre, délicate et maigre. Il sembloit que je devois estre d'une fort haute taille; elle est demeurée mediocre, adroite et libre; l'air grave et sérieux; les cheveux d'un beau blond cendré, deliez, plus epais que longs; le front uny et bien fait; les yeux à fleur de teste, bien ouverts, non pas des plus longs, et d'une couleur assez approchante à celle de mes cheveux; ils sont fiers, vifs et doux tout ensemble; les oreilles rondes, minces et jolies; le nez gros et mal fait; le visage un peu en ovale, le tour en est beau; le teint n'est pas des plus delicats, mais bien poly et bien frais, d'un blanc et d'un rouge fort éclatant et bien séparé; la bouche médiocrement grande; les lèvres toujours merveilles, celle de dessous un peu élevée; les dents bien rangées et pas laides, la gorge pleine et belle, les bras et les mains potelez et faits comme au tour, les doigts un peu courts. Voilà à peu près ce que les années et les ennuis ont effacé... »—Suit sa profession de foi en *préciosité*... : « Mes divertissemens sont la lecture, non pas des romans : je n'ayme point ces sortes de livres, qui échauffent et emportent souvent l'imagination sans fortifier l'esprit; l'histoire et ceux qui forment le jugement ont esté les seuls où je me suis le plus attachée. Je ne

puis souffrir les vers s'ils n'ont une expression naïve, naturelle et aisée, avec un tour galand. J'ay aversion pour la danse... Je me connois fort peu en musique; je ne l'ayme guère et je chante mal... J'ay l'humeur fort égale et sociale, ce qui, avec la douceur et la gayeté de mon esprit, me fait bien réussir dans les compagnies... Je ne peins pas mal, mais le plus souvent la vivacité de mes pensées me fait griffonner avec une mauvaise orthographe. »

Viennent enfin les doléances sur la mort de Voiture : « La perte..., et le seul malheur qui ne partira jamais de mon souvenir, est d'une personne si parfaite et si accomplie que les merites en sont connus et estimez par tout le monde. Depuis cette infortune, ma vie est toujours languissante... »

SALLE (M. de la), *Lycandre*, p. 40. — Quel est ce M. de la Salle? La vague désignation de Somaize ne permet pas de distinguer s'il s'agit d'un conseiller au parlement (Voy. bibl. Maz., ms. n° 2964), — d'un maître des requêtes (Bibl. impér., ms. n° 444 supp.), — de M. de la Salle, baron de Joux (Voy. Tallemant, VIII, 167-168, édit. in-12); — de M. de la Salle, capitaine aux gardes et lieutenant des gendarmes (Voy. Tallemant, les Mémoires de Mlle de Montpensier, les Etats de la France, etc.).

Le duc de Montausier, avant la mort de son aîné, se faisoit appeler le marquis de la Salle.

SALLO (Mme), *Sosiane*, p. 212-213. — Femme de Denys de Sallo, conseiller au parlement de Paris, né en 1626, mort en 1669. C'est lui qui, en 1665, fonda le *Journal des Savants*. L'abbé Gallois lui

succéda. Vigneul-Marville prétend qu'il mourut de douleur d'avoir perdu cent mille écus au jeu. Si ce fait, nié d'ailleurs par l'abbé Gallois, est vrai, il explique ce que dit Somaize de la maison de *Sosiane*, « où l'on joue beaucoup ».

SARASIN (M.), *Sésostris*, p. 62, 93, 220.

Dans sa gazette du 5 décembre 1654, Loret dit :

Sarasin, cet aymable esprit
Dont l'on voit maint sublime escrit,
Est à Pezenas si malade,
Qu'il n'use plus que de panade...
Enfin la rigoureuse Parque
A ravi cet homme de marque
Ce monsieur Sarasin, Normand
Dont l'esprit etoit si charmant,
Et qui fut l'un des galands hommes
De l'amoureux siècle où nous sommes...
Le voilà dans la sepulture,
Aussi bien que defunt Voiture,
Qui de luy fut au monument
Traité sarasinesquement.

« M. Pellisson, passant par Pézenas quatre ans après, se transporta sur la tombe de son ami, l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un service pour lui et lui fonda un anniversaire, tout protestant qu'il étoit alors. » (*Hist. de l'Acad.*) Cet ami dévoué de Sarasin s'associa à Ménage pour publier les œuvres du poète, et le discours anonyme qui les précède est de lui.

Sarasin, en effet, étoit de la société intime de Mlle de Scudéry. Il paroît dans toutes les pièces précieuses du temps sous le nom d'Amilcar. Ses

œuvres, à part son *Histoire de Walstein*, sont essentiellement précieuses de forme ou d'objet. Ami de Scarron — on se rappelle l'épître : *Sarasin, mon voisin*, etc., — de Conrart, à qui il adresse la ballade du *Goutteux sans pareil*; de Ménage, de Pellisson, Sarasin étoit fort connu de Tallemant, qui parle de lui fréquemment, et de Daniel de Cosnac, dont les Mémoires nous apprennent sur lui une foule de particularités. — Voy aussi le *Ménagiana*, les *Mélanges* de Vigneul-Marville, Segrais, etc.

Né près de Caen en 1605, il mourut, dit-on, à la suite de coups de bâton qu'il avoit reçus du prince de Conti, dont il étoit secrétaire avant Guilleragues, l'ami de Despréaux.

On trouve dans ses œuvres plusieurs pièces qui ont trait à Chantilly, entre autres la fameuse lettre écrite de Chantilly à madame de Montausier. On connoît encore sa Pompe funèbre de Voiture, son poème de *Dulot vaincu*, ou *la Défaite des bouts-rimés*; sa glose sur le sonnet de Job, etc.

SARDY (M.), *Silennius*, p. 272.

SAUVAL (M.), *Sidroaste*, p. 72, 114. — Henri Sauval, avocat au parlement de Paris, est l'auteur de l'ouvrage intitulé « les Antiquités de la ville de Paris » (3 vol. in-fol.). Comme ce précieux recueil de documents n'a été imprimé qu'en 1724, on a souvent oublié que Sauval a écrit son livre de 1650 environ à 1670, époque de sa mort, et que c'est en réalité le Paris du XVIIe siècle, et non le Paris du XVIIIe siècle, qu'il nous fait connoître.

Dans son mémoire sur quelques gens de lettres

adressé à Colbert, Chapelain, et non Costar, comme le dit la *Biographie universelle*, ne l'a pas oublié, quoique Sauval n'eût rien fait encore imprimer. « C'est, dit-il, un écrivain de grand travail et qui ne réussit pas mal dans celui qu'il a entrepris des antiquités de Paris, dans lesquelles il étale mille curiosités qui, sans sa constante activité, seroient demeurées enterrées. Il n'a pas un style formé : parfois il l'enfle pour l'orner en des endroits où la simplicité du style est surtout requise. Ainsi il y a encore quelque distance de lui à un écrivain parfait, quelque chose qu'il en croie. »

Enfin Despréaux lui a donné place dans ses satires sous le nom de *Saufal :*

Faut-il d'un sot parfait montrer l'original?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Saufal.
(VII, 40.)

Ailleurs — nous citons la 1re édit. — il dit :

Kautain, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.
Saufal est le phenix des esprits relevez.

SCARRON (M.), *Straton*, p. 113, 199, 222, 223.

SCARRON (Mme), *Stratonice*, p. 205, 221.

SCARRON (Mlle), *Stratonice, seconde du nom*, p. 223.

Mlle Scarron étoit sœur de Paul Scarron. Ce n'est pas avec M. de Termes, mais avec le duc de Tresmes (Voy. ce nom), père du marquis de Gèvres, et alors fort âgé, que Mlle de Scarron étoit mariée secrètement. (Voy. Tallemant, VI, 62.) — On lit dans les

œuvres de Scarron une « épître à dame Guillemette, petite levrette de ma sœur. » On prétend que la 1re édition porte : A Guillemette, chienne de ma sœur, et qu'un errata plaisant fait lire : Ma chienne de sœur.

Scarron, et sa femme, qui devint Mme de Maintenon, sont trop connus pour que nous ayons à en parler ici ; nous voulons seulement, à propos du poète, que Somaize fait rival de M. Dupin (Voy. ce nom) dans la composition de la *Muse de la Cour*, parler de cette gazette burlesque. Elle parut anonyme, par livraisons hebdomadaires, dédiée chaque semaine à un patron différent, en 1654 et 1655. On connoît dans le même genre les Courriers burlesques de Saint-Julien, la Muse burlesque du sieur de la Gravette, et enfin la fameuse Gazette de Loret, les suites de Robinet, la Muse dauphine de Subligny, etc.

La gazette de Scarron fut interrompue de temps à autre par ses maladies ; mais comme Lancelin, son libraire, étoit autorisé, par privilége, à faire composer cette gazette par qui bon lui sembloit, il pouvoit s'engager à servir régulièrement ses lecteurs habituels.

Un mot encore. Quand mourut Scarron, et pendant sa dernière maladie, il a été fait un certain nombre de pièces que nous croyons intéressant de citer ; ce sont : *Le burlesque malade*, ou les colporteurs affligez des nouvelles de la griève et périlleuse maladie de M. Scarron (1660) ; — *Le libera, chanté par les Muses* sur le mont Parnasse, de la mort de M. Scarron, en vers burlesques (Paris, 1660) ; — *Le testament* de M. Scarron, son épitaphe et son

portrait burlesque ; — enfin, *La pompe funèbre de Scarron*, qui doit figurer à côté de la *Pompe funèbre* de Voiture par Sarasin et de la *Pompe funèbre* de La Calprenède.

SCHURMAN (Mlle de), *Statira*, p. 219. — Jean de La Forge, Cotin, Sarasin, Ménage, Mlle de Gournay et d'autres encore, ont vanté cette savante fille.—Jean de La Forge la rapproche, sous le nom de *Statira*, d'Anne Wischer (*Ursace*). Toutes deux, dit-il, sont Hollandoises, toutes deux fort savantes : « Mais la dernière (*Statira*) est sans égale, et, ce qu'on ne croira qu'à peine, nous a laissé des écrits admirables en quatre ou cinq langues différentes. »

Sorbière la met en comparaison avec les hommes les plus remarquables par leur science et leur vertu, et il ajoute : « Linguas latinam, græcam et cæteras, orientales ita in numerato habet, ut illarum regionum civis haberi posset. Nullæ sunt artes paulo liberaliores quas probe non calleat; pingit, canit, psallit... Vidi ego ejus iconem propria ipsius manu sculptam, et cui hos versiculos ex insigni modestia sua addiderat :

Non animi fastus, non formæ gloria suasit
Vultus æterno sculpere in ære meos :
Sed si forte rudis stilus hic, meliora negavit,
Tentarem primâ ne potiora vice. »

(Sorberiana, p. 247.)

Pourquoi faut-il ajouter à tant d'éloges qu'un volume a été imprimé de cette dixième Muse? Il est intitulé : *Nobilis Virginis Annæ Mariæ à Schurman opuscula*

hebræa — græca — latina — gallica, — *prosaica et metrica*, et eut deux éditions, dont la seconde parut en 1650, à Leyde (*Elsev.*), précédée d'une préface de Spanheim et ornée d'un portrait. Elle y discute longuement en latin ce *problema practicum :* Num fœminæ christianæ conveniat studium litterarum? Elle soutient sa thèse avec toute la sécheresse d'un philosophe, à grand renfort de *atqui* et de *ergò :* un pédant n'auroit pas mieux fait. — Parmi ses lettres françoises, nous en trouvons deux adressées à la princesse Anne de Rohan, et ceci nous rappelle le passage de Cotin, qui, écrivant *à l'infante Armorique* (Mlle de Rohan), lui dit (*Œuv. gal.*, I, 157) : « J'ose dire, Mademoiselle, que vous avez le don des langues, puisque vous sçavez parler celle de Pontivy (le bas-breton), et que Mlle de Schurman vous cédera bientôt avec tout son hébreu et son arabe, si elle sçait une fois que vous écrivez si facilement en un langage si merveilleux. »

SCIROESTE (Mlles), *Sidnon*, p. 215.

SCUDÉRY (M. de), *Sarraïdès*, p. 111, 213. — J'avoue que je n'ai pas encore lu *la Pucelle*, mais j'ai lu l'*Alaric*. C'est donc *de visu* que je me permettrai d'en parler, et si Despréaux, après avoir raillé en vers le début de l'*Alaric*, l'a vanté en prose, à la place près qu'il occupe, je crois faire preuve aussi d'impartialité en disant qu'il y a beaucoup de vers foibles, mais peut-être autant d'autres d'une fermeté, d'une ampleur, que Corneille seul auroit pu égaler. Je m'expose à la critique; mais, avant de me jeter la première pierre, je demande qu'on lise dix

pages au hasard : on sera certainement surpris comme je l'ai été.

Dans ses poésies, il y a des vers d'un esprit gracieux et léger qu'on ne soupçonneroit pas du matamore qui s'est si ridiculement fait connoître dans la préface de son édition de Théophile et dans celle de son *Lygdamon*. Je citerai pour exemple le charmant rondeau en vieux françois :

Long temps y a, ma gente colombelle...

De ses pièces de théâtre, la plus curieuse n'est pas *l'Amour tyrannique*, que Sarasin, dans une longue dissertation, prouve être le premier des chefs-d'œuvre, mais la *Comédie des comédiens*, jouée en 1635. Elle est en vers, précédée d'un prologue en prose. Elle intéressera, malgré les fameux vers qu'échangent Tancrède et Iris :

TANCRÈDE.

Que faites-vous ici, dans cette forêt sombre,
Où nul soleil que vous n'a jamais penetré?

IRIS.

J'y cherchois ce qui fuit, c'est-à-dire de l'ombre,
Et fuyois seulement ce que j'ai rencontré.

On y trouvera des indications intéressantes sur les pièces qui étoient au théâtre en 1634.

Dans son *Lygdamon* est une imitation curieuse d'un passage de l'apologie de Théophile : « Soudain que je fus écroué, on me devala dans un cachot dont le toit même étoit sous terre ; je couchois tout vestu et chargé de fers si rudes et si pesans que les marques et la douleur en demeurent encore en mes

jambes. Les murailles y suoient d'humidité et moy de peur. »

LIGDAMON.

Cachot dont le sejour est si noir et si sombre
Que l'ombre m'interdit même d'y voir mon ombre,
Et dont les murs gluants d'une noire vapeur
Suent d'humidité...

ÆGIDE, *confidente de Ligdamon.*

Comme je fais de peur.

Ce qui a manqué à Scudéry, c'est le goût; et, chose singulière, il pèche moins par la forfanterie qu'on lui connoît que par la manie de ces pointes molles à l'italienne qu'on s'étonne d'y rencontrer.

SCUDÉRY (Mme de), *Sarraïde*, p. 205, 213. — Mme de Scudéry, demoiselle de Martin-Vast, a obtenu, de son temps même, comme écrivain, une juste célébrité, et la publication que prépare M. Lud. Lalanne de ses lettres à Bussy-Rabutin ne pourra que la confirmer.

SCUDÉRY (Mlle de), *Sophie*, p. 27, 61, 63, 111, 117, 151, 171, 173, 198, 199, 205, 206, 212, 214, 227, 234. — Le type des Précieuses, la reine du Tendre, Sapho enfin, est assez connue pour que nous n'ayons pas à répéter ce qu'on en trouve dans les mémoires de Conrart (Collect. Petitot), dans Tallemant, dans Titon du Tillet, Mme de Sévigné, Mlle de Montpensier, les lettres de Christine, les éloges de tous les poètes contemporains; mais nous croyons moins connus deux passages, entre autres, qu'on a dédaigné d'aller chercher dans le Cyrus. Son frère, dans le premier, fait connoître son portrait, et dans le

second, ses idées sur la *pretiosité* qui nous occupe.

On sait que Mlle de Scudéry étoit nièce par sa mère de la duchesse de Beaufort. Aussi son frère Georges dit-il : « Sapho est fille d'un homme de qualité appelé Scamandrogine, qui estoit d'un sang si noble qu'il n'y avoit point de famille à Mytilène où l'on pût voir une plus longue suite d'ayeuls ny une généalogie plus illustre ny moins douteuse... Elle a un frère nommé Charaxe, qui estoit alors extremement riche : car Scamandrogine, en mourant, avoit partagé son bien fort inégalement et en avoit beaucoup plus laissé à son fils qu'à sa fille, quoy qu'à dire la vérité il ne le méritât pas et qu'elle fust digne de porter une couronne... — Elle fut si peu enfant qu'à douze ans on commença à parler d'elle comme d'une personne dont la beauté, l'esprit et le jugement estoient déjà formez... — Elle est de taille médiocre, mais si noble et si bien faite qu'on ne peut rien y désirer. Pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur.... Elle a la physionomie fine et modeste. Sapho a de plus le visage ovale, la bouche petite et incarnate, et les mains si admirables que ce sont en effet des mains à prendre les cœurs... Elle a l'esprit d'une si rare étendue, qu'on peut dire que ce qu'elle ne comprend pas ne peut estre compris de personne... Elle est née avec une inclination à faire des vers; elle écrit aussi tout à fait bien en prose..., et elle sçait si bien faire l'anatomie d'un cœur [1] amoureux, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'elle en sçait décrire, etc... Elle sçait, de plus, jouer

1 Somaize a cité cette phrase.

de la lire et chanter; elle dance aussi de fort bonne grâce. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette personne, qui sçait tant de choses différentes, les sçait sans faire la sçavante, sans en avoir aucun orgueil et sans mépriser celles qui ne les sçavent pas. »

Voici le second passage, p. 356 : « Encore que je sois ennemie déclarée de toutes les femmes qui font les sçavantes, je ne laisse pas de trouver l'autre extrémité fort condamnable... Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comment on agit pour l'ordinaire en l'éducation des femmes?.... Une femme, qui ne peut danser avec bien séance que cinq ou six ans de sa vie, en employe dix ou douze à apprendre continuellementce qu'elle ne doit faire que cinq ou six.... Il ne faut pas pourtant qu'on s'imagine que je veuille qu'une femme ne soit point propre (coquette, élégante) et qu'elle ne sache ny danser ny chanter : car, au contraire, je veux qu'elle sache toutes les choses divertissantes. Mais, à vous dire la vérité, je voudrois qu'on eust autant de soin d'orner son esprit que son corps... Mais ce que je pose pour fondement est qu'encore que je voulusse que les femmes sceussent plus de choses qu'elles n'en sçavent pour l'ordinaire, je ne veux pourtant jamais qu'elles agissent ny qu'elles parlent en sçavantes. Je veux donc bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sçait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connoist finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste et qu'elle sçait le monde; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : C'est une femme sçavante. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point sça-

vante ne puisse sçavoir autant et plus de choses que celles à qui on donnera ce terrible nom ; mais c'est qu'elle se sçait mieux servir de son esprit, et qu'elle sçait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos. » — « Ce que vous dites est fort bien démêlé, répondit Nicanor. »

Ce passage, tiré de la dernière partie du grand Cyrus (liv. 1er), n'est-il pas la réfutation complète de ceux qui voient dans Mlle de Scudéry la précieuse ridicule?

SEIGNEURET (Mlle), la cadette, *Saloïme*, p. 274. — Gaspard de Fabre, de Marseille, épousa Louise de Seigneuret. De son mariage naquit Louise de Fabre, qui en 1665 épousa Jacques III de Clapiers, seigneur de Colongue. (Voy. COLONGUE.) Peut-être est-ce une sœur de Louise de Seigneuret, peut-être une nièce, que Somaize désigne sous le nom de *Saloïme*.

SÉGUIER (M.), *Solon*.

SELER (M. de), le père, *Siris*. — Nous n'avons pas été plus heureux dans nos recherches sur M. de Seler le père que dans celles que nous avons faites sur son fils et sur ses pupilles. Voy. MOTTE (LA).

SÉVIGNY (la marquise de), *Sophronie*, p. 55, 61, 96, 205, 221. — Nous avons imprimé dans notre édition des œuvres de Saint-Amant quelques vers de Mme de Sévigny qui semblent avoir échappé même à M. Walckenaër dans ses beaux *Mémoires sur madame de Sévigné*; nous y renvoyons le lecteur. — Comme prétieuse, écrivant en vers et en prose, on peut citer d'elle d'autres vers qui se

trouvent dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin. — Le nom de *Sophronie*, donné par Somaize à l'illustre marquise, lui a été conservé par Jean de La Forge, qui ajoute, à la clef de son Cercle des femmes savantes : « Si j'avois oublié cette aimable personne, j'aurois irrité contre moi toute l'académie des savants qui ne trouvent point de meilleur moyen pour faire réussir leurs ouvrages que de consulter son jugement et de les soumettre à sa censure. »

SIMON (Mlle), *Salmaziane*, p. 294.

SOMAIZE (M. de), *Suzarion*, p. 226. Voyez notre préface.

SONNIÈRE (Mlles La), *Scibaris et ses trois filles*, p. 216, 217, 218.

SOURDIS (le marquis de), *Sarsanne*, p. 94. — Le marquis de Sourdis étoit père du marquis d'Alluye (Voy. ce nom) et frère de l'archevêque de Bordeaux. Celui-ci fut, dit-on, le prélat le plus battu de France. Son frère figure, non comme battu, mais comme battant, dans l'historiette de Bautru. (Voy. Tallemant, III, p. 102.) Intendant de la maison du cardinal de Richelieu, il se distingua par sa lésinerie, et n'en fut pas mieux vu des gentilshommes à qui il donnoit de la chandelle des douze au lieu de chandelle des six, etc. — Gouverneur de Beauce, il demeuroit à Orléans. « Il y vit mesquinement, et cependant il est constant qu'il dépense plus qu'il ne devroit dépenser. » Mme Cornuel (Voy. ce nom) a tracé de main de maître le portrait du marquis, dont elle fut la maîtresse, dans une lettre

qui a été reproduite dans la 1re édition de Tallemant (Voy. l'historiette de Mme Cornuel). Pendant la Fronde, il fut partisan déclaré de Monsieur, à qui appartenoit Orléans, dont il étoit gouverneur.—(Voy. aussi Neufgermain, II, 31.)

L'émailleur Grillet, ce même ouvrier-poète, rival peu connu de maître Adam, dont nous avons déjà cité des vers (voy. SAINT-LOUP), adresse au marquis de Sourdis des louanges dont voici le début :

Moy qui, parlant des faits de guerre
D'un homme digne de renom,
Estonne plus toute la terre
Que l'effort mesme du canon,
Je souffre qu'Alexandre abuse
Encore aujourd'huy de ma muse.
Vrayment, je suis bien estourdy.
Je ne sçaurois ouvrir ma veine
Pour un plus vaillant capitaine
Que ce grand marquis de Sourdy.
(Œuvres poétiques, p. 46.)

SOUVRÉ (Mlle de), *Diothime*, p. 293. — Magdeleine de Souvré, sœur de l'abbesse de Saint-Amant. (Voy. ce nom.)

SULLY (Mlle de), *Salmis*, p. 205. — Louise de Béthune, petite-fille, par son père, de l'ami de Henri IV, et, par sa mère, du maréchal de Lesdiguières. Elle mourut sans alliance le 11 février 1679. — Son père, mort en 1634, avant le grand Sully, ne porta pas le titre de duc de Sully; elle eut, par son frère, deuxième duc de Sully, deux nièces, qui portèrent sans doute le nom de Sully, mais non

au moment où Somaize écrivoit. En effet, l'une étoit alors religieuse aux Carmélites de Pontoise, et l'autre étoit mariée depuis 1658 avec Armand de Grammont, comte de Guiche.

SULTANE (la GRANDE), *la grande Spartanide.*

SURINTENDANT DES FINANCES (M. le), *Mécène*, p. 85.

SUZE (M. le comte de La), *Sestianès*, p. 30, 206. — Gaspard de Champagne, comte de La Suze. Il seroit peu connu si Tallemant des Réaux n'avoit daigné s'occuper de lui dans l'historiette qu'il a consacrée à sa femme, la célèbre comtesse de La Suze.

SUZE (la comtesse de La), *Doralise, jadis femme de Sestianès*, maintenant Mme d'Adington, p. 46, 66, 67. —Nous avons laissé telle quelle l'erreur de Somaize; mais on sait assez que Mme de La Suze, Henriette de Coligny, avoit été mariée au comte d'Adington avant d'épouser le comte de La Suze.

La *Biographie universelle* (Michaud) a consacré à Mme de La Suze une intéressante notice que complète utilement l'historiette de des Réaux. — Nous y ajouterons quelques témoignages contemporains.

Jean de La Forge, dans son *Cercle des femmes savantes*, après avoir parlé de Sapho, ajoute :

D'autres, de qui le nom volera dans l'Europe,
Voudront s'assujettir aux loix de Calliope,
Et faire leurs plaisirs du divers agrement
De la tendre elegie et du sonnet charmant.
C'est ainsi qu'aux François l'aimable Doralise
Par des vers enchanteurs ravira la franchise,

Et la nature en elle, assemblant ses tresors,
Meslera les beautez de l'esprit et du corps.

Dans ses notes, J. de La Forge tombe dans la même erreur que Somaize, à moins que Mme de La Suze, après s'être séparée de son second mari, n'ait cherché à reprendre le nom du premier. Voici ses paroles : « Mme la comtesse d'Adington, autrefois de La Suze. Je pense que la divine Uranie s'est voulu servir de sa plume pour apprendre aux mortels à faire de belles élégies. On n'en vit jamais de plus justes ni de mieux écrites que les siennes. Ses vers sont doux et coulants, son style pur et net, et son caractère tendre et passionné. Il ne faut pourtant pas croire que son esprit se soit borné à cette sorte d'ouvrages, car tous nos recueils sont pleins de ses odes, sonnets et madrigaux, et toute la France sait qu'il n'y a rien de si difficile qu'elle ne puisse achever. »

Le petit de Beauchasteau n'a pas manqué de la célébrer dans le beau style que l'on connoît (p. 79); Bois-Robert, qui lui adresse sa neuvième épître et sait y donner beaucoup moins de louanges à elle qu'à lui-même, fit encore pour elle ce quatrain quand elle se fit peindre par Petitot :

Mortel qui dans si petit lieu
Veux imiter cette merveille,
Penses-tu faire plus que Dieu,
Qui la crea sans pareille?

Cotin, non moins galant, parle d'elle en termes non moins flatteurs :

Sçavez-vous par quel art cette belle entreprend

De ravir tous les cœurs dont elle est entendue?
Elle remonte au ciel, dont elle est descendue,
Et recite au retour les vers qu'elle en apprend.

Ménage en fait une déesse, comme Bois-Robert et Cotin :

Il est juste qu'une deesse
Parle mieux qu'un mortel le langage des dieux.

Il a été publié diverses éditions du Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de Mme de La Suze et de Pellisson. L'édition de Trévoux (1741), qui contient cinq volumes, est la plus curieuse, mais renferme, encore plus que les autres, des pièces de différents auteurs.—Les pièces du cinquieme volume sont signées; on y trouve le Voyage de Chapelle et Bachaumont, les poésies du chevalier de Cailly, les Visionnaires de Desmarets; mais dans les autres volumes, sous l'anonyme, on reconnoît entre autres: Habert de Cérisy, l'abbé de Montigny, l'abbé de Tallemant, l'abbé de Torches, Montplaisir, Charleval, Mme de Brégis, Benserade, etc.

TALLEMANT (Mme), *Toxaris*, p. 232. — Fille naturelle de Montauron le riche, *Toxaris* épousa Gédéon Tallemant, cousin de l'auteur des *Historiettes*. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à celle qui est consacrée à Tallemant le maître des requêtes, et à la *Notice* dont M. de Monmerqué a fait précéder la 2e édition de Tallemant. Nous compléterons les détails qui s'y trouvent par quelques traits empruntés au *Cyrus :*

« Cléocrite estoit blonde, blanche et vive ; elle

avoit pourtant les yeux noirs et brillants, mais d'un feu extremement vif; ses regards, quoy que doux, n'avoient rien de fort passionné ; au contraire, il y paroissoit si peu d'application qu'il estoit aisé de voir qu'elle aimoit mieux se regarder dans son miroir que tout autre chose, et qu'elle s'aimoit plus que tout le reste du monde. Cléocrite étoit de belle taille, avoit de belles dents et une belle couleur aux lèvres; elle avoit aussi le nez bien fait et tous les traits du visage agreables; mais, outre cela, elle avoit un fonds de joye et de tranquillité dans la physionomie qui servoit encore à la rendre plus belle: de sorte qu'on pouvoit assurer, sans la flatter, que Cléocrite étoit une fort belle personne, et qui eust esté infiniment aimable si elle eust sceu aimer quelque chose... »

Un peu plus loin, Mlle de Scudéry dit tout au long la liaison de Mme Tallemant avec d'Izarn (Voy. ce nom), et revient sur son caractère :

« ... Cléocrite a beaucoup d'esprit, et de l'esprit galant, et mesme de l'esprit éclairé. En effet, elle parle agreablement et de bonne grâce et aime fort la conversation...; elle sert ses amies de bonne grâce quand il s'en presente occasion, et elle les reçoit souvent. » (7e part., liv. 3e.)

TALON (M.), *Théagène*, p. 78, 79. — Denys Talon, seul fils d'Omer Talon, lui avoit succédé en 1652 dans sa charge d'avocat général. En 1690, il fut fait président à mortier, et mourut en 1698, laissant de Marie-Elisabeth-Angélique Fabvier du Boulay, sa femme, un fils qui se fit appeler le marquis du Boulay. On s'explique assez mal la gravité de la

charge que remplissoit Denys Talon et le futile emploi de ses loisirs. Il avoit cependant grand crédit, comme on le voit dans l'historiette de Bazin de Bezons, son neveu, que raconte Tallemant des Réaux (VII, 31).

Au ms. 444 *suppl.* de la Bibl. impér., il est traité assez mal, et compté parmi les amoureux de l'avide maréchale de L'Hôpital :

Talon le cynique
Dessus les fleurs de lis
Est bien plus critique
Qu'auprès de sa Philis,
Chantant sur la tymbale
Chacun à leur tour
Qu'en amour
La marechale
Le fait aller de pair avec Saucourt.

Saucourt (le marquis de Soyecourt) le grand veneur, le type de l'abatteur de bois. (Voy. Tallemant.)

Il n'étoit pas heureux en ménage, d'après un autre couplet du même chansonnier :

Talon a plus d'un amant
Qui toujours la regarde.
Chacun souffre son tourment,
Mais fort difficilement
La garde (*bis*).

Ne le méritoit-il pas un peu par ses infidélités?

Les marquis ne vous plaisent pas,
Pour eux seuls vous estes cruelle.
La robe a pour vous des appas;

Vous en voulez taster, la belle.
J'aime mieux le dernier baron
Que monsieur l'avocat Talon.

(Bibl. Maz., L. 205 $\frac{3}{A}$, p. 140.)

TARTERON (Mme), *Timoclée*, p. 229.

TELLIS (M. Le), *Téliodante*, p. 275. — Il étoit trésorier de France à Lyon.

TEMPLERY (Mme de), *Taxilée*, p. 230. — En 1676 a paru chez Brebion, in-8, Paris, une tragédie dont voici le titre : *Jephté, ou la Mort de Séila*, tragédie dédiée à Mme de Venel, femme de l'auteur, par le S. de Templery.

Un volume anonyme, publié en 1705, Paris, in-12, sous ce titre : « *Le génie, la politesse, l'esprit et la délicatesse de la langue françoise* », est attribué à Leven de Templery. (*Catal.* Walckenaër, nº 230.)

Nous ne savons s'il s'agit du même auteur, et si Mme de Venel étoit bien *Garsilée*.

TERMES (le marquis de), *Théodème*, p. 223. — C'est par erreur que Somaize nomme marquis de Termes l'amant de Mlle Scarron. (Voy. ce nom.) C'est le duc de Tresmes. (Voy. ce nom.)

TESTU (M.), chevalier du guet, *Tiridate*, p. 97, 206.

TESTU (l'abbé), frère du chevalier du guet, *Tiridate*, 3e *du nom*, p. 233, 234. — Jacques Testu se fit connoître de bonne heure par son esprit et par sa retraite à la Trappe, où il suivit l'abbé de Rancé, son ami, mais où sa santé ne lui permit pas de res-

ter. Il publia dans divers recueils de son temps des poésies légères qui n'ont pas été réunies et des *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture Sainte et des Pères.* Le privilége est flatteur pour lui : « Louis, etc... Nostre bien-amé, le sieur Jacques Testu, notre conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire, abbé de Notre-Dame-de-Belval et prieur de Saint-Denis-de-la-Chartre, etc... A ces causes, désirant que le public ne soit pas privé de l'utilité de cet ouvrage, dont la lecture ne peut apporter que de la satisfaction et de bonnes instructions, et voulant témoigner audit sieur Testu l'estime que nous faisons de sa personne et de son travail, nous luy avons permis, etc. »

Mme de Sévigné, qui parle souvent de l'abbé Testu et nous tient au courant de ses vapeurs, de ses insomnies, des soins que lui prodiguent Mme de Coulanges et les Divines (lettre du 17 septembre 1688), nous le montre quittant le château Richelieu, où s'est déclarée la petite vérole, pour aller au couvent de Fontevraud, dont l'abbesse, Mlle de Mortemart, étoit sœur de Mme de Montespan. En effet, c'est de Richelieu qu'est datée la dédicace qu'il fait de son livre à un ami.

Il paroît que l'abbé Testu étoit de bonne noblesse et prêchoit fort bien. Un jour, l'évêque de..., — le même qui, dans son mépris de la roture, n'avoit pas voulu faire l'éloge d'un saint qui avoit été laquais, — l'ayant entendu prêcher au Louvre, dit : Voilà un gentilhomme qui prêche bien ! (Ménagiana.) Ce gentilhomme voyoit, en effet, les gens de première noblesse ; les chansonniers nous le mon-

trent amoureux de Mme de Brancas. (Voy. ce nom.) Mme de Sévigné nous apprend qu'il traitoit Mme de Schomberg, l'abbesse de Fontevraud et Mme de La Fayette (lettre du 28 juillet 1680); et enfin, c'est par lui que Mme de Sévigné, recommandée à Mme de Maintenon, put assister à la représentation d'Esther (lettre du 9 février 1689). — L'abbé Testu, membre de l'Académie françoise depuis 1665, mourut en 1706.

TESTU-MONROY (l'abbé). *Tiridate II*, *de Memnon*, p. 233. — Frère cadet du précédent, l'abbé Testu-Monroy est connu par ses vers, qui fourmillent, infiniment plus nombreux que ceux de son frère, dans tous les recueils du temps.

THÉOPHILE (M.), *Théophraste*, p. 146. — Voy. dans cette collection les Œuvres de Théophile, avec la notice de M. Alleaume.

THIANGES (Mme de), *Tisimène*, p. 230. — Gabrielle de Mortemart, fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Grandseigne, épousa, le mercredi 2 juin 1655, Claude de Damas, marquis de Thianges :

Mercredy, Mortemart, pucelle,
Mais qui maintenant n'est plus telle,
Ce divin amas de beautez,
Ce blanc ecueil des libertez,
Epouza monsieur de Thianges.
(Loret, gaz. du 5 juin 1655.)

Elle étoit sœur de la respectable abbesse de Fontevraud et aussi de Mme de Montespan.

En 1657, le petit de Beauchasteau lui envoyoit ce quatrain :

Jeune marquise de Thiange,
Le moyen de vous oublier,
Lorsque partout on entend publier
Qu'en beautez, en vertuz, vous passez pour un ange?

Mais l'ange humanisa et sa beauté et ses vertus, entre lesquelles il faut bien compter son esprit, si l'on en croit le portrait écrit par Mlle de Montpensier : « J'ay l'esprit agreable et divertissant, et l'on s'ennuie rarement où je suis... Il n'y a chanson au monde que je ne sache; rien n'egale ma memoire. » — Et ailleurs : « L'on dit que j'ay les yeux beaux, doux, et l'on juge de mes regards selon que l'on m'aime. J'ay les dents belles et la bouche aussi, le nez bien fait et le ris agreable, la gorge belle, les mains admirables, la mine melancolique, quoy que j'aye l'humeur fort gaye. » (1658.)

Cette humeur de Mme de Thianges plut à la reine de Suède, qui, disent les Mémoires de Mademoiselle, la prit en grande amitié (t. 3, p. 241). — Sa vivacité se trahit dans la dispute qu'elle eut (*ibid.*, p. 212) avec le chevalier de Béthune; elle avoit trouvé plaisant de briser sur sa tête avec son busc un verre de vin pur qu'elle l'avoit engagé à boire dans un dîner que lui donnoit le chevalier de Charny, frère naturel de Mademoiselle. La querelle se termina par l'intervention de Mademoiselle; Mme de Thianges offrit à Dieu son offense,

Mais je ne sais si Dieu la prit,

en faisant de grandes protestations de dévotion. La

dévotion et le vin pur rappellent un conte de Mme de Sévigné : « Mme de Thianges ne met plus de rouge et cache sa gorge ; elle est tout à fait dans le bel air de la dévotion... J'étois l'autre jour auprès d'elle à dîner. Un laquais lui présenta un grand verre de vin de liqueur. Elle me dit : Madame, ce garçon ne sait pas que je suis dévote. Cela nous fit rire. » Suivent quelques traits intéressants. « Elle parle naturellement de ses bonnes intentions et de son changement; elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain, et, quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête tout court et fait un cri en détestant la mauvaise habitude. »

Peut-être étoit-elle amenée à détester les médisances par toutes celles dont elle avoit été l'objet. Les chansonniers ne l'ont pas épargnée. Dans un recueil ms. de la bibl. de Nantes, on lit :

Pretieuse pleine de dedain,
Vieille p..., grosse Thyange,
Penses-tu par ton air hautain
Empescher que l'on ne se venge?...
Sevère jusqu'au bout des dents,
Tu gouvernes mal ta famille :
Tes fils avec les jeunes gens
Et les nains sont avec ta fille.
Corrige ta maison de tant de salletez,
Voilà tes veritez.

THOMASSIN (Mlle), *Thiamise*, p. 230.

THORÉ (la présidente de), *Timarète*, p. 231. — Geneviève Le Coigneux, fille du président de ce nom, épousa d'abord le baron de Semur, qui étoit d'épée

et mourut à l'armée. Ils s'adoroient, dit Tallemant (*hist.* de Le Coigneux). Veuve, elle épousa, au bout de six semaines, ce fou de président de Thoré. « Elle est jolie, spirituelle, elle a bien du feu; elle étoit gueuse...; elle étoit plus maigre encore qu'elle n'est à cette heure. » Toute l'histoire de la promenade faite à Tanlay par Gilles Boileau et Mme de Thoré, ses rapports aussi avec Bois-Robert, sont racontés par Tallemant (Voy. nouv. édit., histor. de M. d'Emery) avec tant de détails que nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. — Bonne pour ses domestiques, qui restoient pour elle, et non pour son mari, elle étoit généreuse envers ses amis. Ainsi, l'on trouve dans les *Épîtres et autres œuvres poétiques de Bois-Robert* (Paris, 1659, p. 305) plusieurs stances adressées à Mme de Thoré en remercîment pour un beau tableau, deux feuillettes de vin excellent, etc.

Le dois-je croire, est-il possible
Qu'à l'amour n'estant point sensible,
Vous le soyez à l'amitié?

TIGERY (Mme de), *Tuberine*, p. 238. — Le château de Tigery appartenoit à Bregis. (Voy. Tallemant, VI, 220.) Sans doute il y avoit quelque parenté entre lui et Mme de Tigery.

TILLET (Mme du), *Théodamie*, p. 223, 232. — La réserve de Somaize est peu flatteuse pour *Théodamie* aux yeux de qui connoît Élisabeth Le Bailleul, femme, depuis le 15 septembre 1643, de Ch. Girard du Tillay ou du Tillet, conseiller au parlement, puis, dit quelque part Tallemant, « président je ne sais où ». La terre du Tillet, à quatre

lieues de Paris, valoit trente mille livres de rente.

Mme du Tillet « est une personne de bonne mine... Sa galanterie avec Lillebonne, cadet d'Elbeuf, a fait bien du bruit », et a même amené une scandaleuse séparation. « Mme de Tillai prit huit mille livres de pension. Le mari est ferme et n'en veut pas ouïr parler... Lillebonne continue toujours et fort scandaleusement. » (Tallemant, VII, 159, 162.)

Le *Pays des Braquesidraques* contient, entre ses villes, le Tillet : « A deux lieues de là (de Comminges; voy. ce nom), vous rencontrez le Tillet, grand village ouvert de tous costez. Le peuple y est grossier, le territoire gras et assez beau. Cependant on remarque qu'un homme raisonnable n'y a jamais pu demeurer deux jours; mais, comme il y a dans le monde bien plus de sots que d'ignorants, ce lieu-là n'est jamais vuide. »

U

UBAYE (M. d'), *Bradamire*, p. 35, 36.

UBAYE (le chevalier d'), *le chevalier Bradamire*, p. 35. — Somaize, en écrivant ce nom du Baye, pourroit, au premier abord, faire croire qu'il s'agit de ce frère de Marion de Lorme qu'elle tira de la prison où il étoit pour dettes. Les d'Ubaye dont il s'agit ici appartiennent à une famille de Provence. Le premier, André

de Meyran, seigneur d'Ubaye, épousa, le 21 octobre 1657, Mlle de Barrême. Les nobiliaires ne parlent pas du second. (Voy. *Briséis*, dans l'ouvrage, et *Barrême* dans les notes.)

UXELLES (Mme d'), *Domitia*, p. 223. — Marie Le Bailleul, sœur de Mme de Saint-Germain Beaupré et de Mme du Tillet (Voy. ces noms), épousa, le 18 février 1644, Fr. de Brichanteau, marquis de Nangis. Veuve bientôt après, elle se remaria (5 octobre 1645) à Louis Chalon du Bled, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, marquis d'Uxelles et de Cormartin, mestre de camp d'un régiment d'infanterie entretenu pour le service de Sa Majesté, l'un de ses lieutenants généraux en Bourgogne, bailli de la noblesse en ladite province, gouverneur des ville et citadelle de Châlon-sur-Saône et lieutenant général de ses armées, et moins connu par tous ces titres que par son cuisinier, le sieur de la Varenne, qui les lui reconnoît dans sa dédicace de son *Cuisinier françois*. (Paris, P. David, 1652.)

Mademoiselle fait grand cas de la marquise : « C'est une femme fort aimable et de beaucoup d'esprit. »

On ne parla pas moins d'elle que de ses sœurs, et les chansonniers ont exploité son nom.

V

VAILLAC (le comte de), *Valante*, p. 44. — Le comte de Vaillac, dont la sœur fut aimée du grand Condé, fut premier écuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, aux gages de 2,400 liv. Il étoit chevalier des ordres du roi. Sa sœur fut aimée aussi du marquis de Dangeau, qui fit pour elle ces vers :

Des Villeroy et des Grammont
  Si j'avois la figure,
La noblesse de Chastillon
  Et l'esprit de Voiture;
Si j'estois, comme Marsillac,
  Du roy l'amy fidelle,
Tout cela seroit pour Vaillac,
  Et seroit peu pour elle.

C'est le 7 juillet 1656 (Voy. *Gazette de France* du 13 juillet suivant) que le comte de Vaillac, alors lieutenant général des armées du roi, prêta serment de sa charge de premier écuyer entre les mains de Monsieur, à La Fère. La *Gazette* du 12 juin 1660 nous le montre chargé par Monsieur d'aller complimenter à Saint-Jean-de-Luz le comte de Fuensaldaigne.

VALIAC (M. de), *Daglante*, p. 265.—Nous avons écrit ce nom comme la clef de Somaize ; cependant

nous croirions volontiers que le Valiac, *Daglante*, qui reçoit dans une maison qu'il possède à Lyon M. de la Villardière, gentilhomme provençal, est le même que M. de Vaillac, *Valante*, que l'on a vu ailleurs (p. 44) amoureux d'une Provençale. — Si ce n'est lui, c'est donc son frère, — ou bien quelqu'un des siens, et la différence d'orthographe ne seroit qu'une inadvertance.

VALETTE (le cardinal de La), *le grand Valérius*, p. 82. — Louis de Nogaret de la Valette, fils de Jean-Louis, duc d'Epernon, et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale, archevêque de Toulouse, fut nommé cardinal en 1621, et mourut en 1639, après une existence toute militaire, à l'âge de 47 ans. Selon les mémoires d'Amelot de la Houssaye, qui cependant paroît se tromper sur ce point, il auroit eu pour précepteur, ou plutôt comme valet d'études portant sa plume et son écritoire, le fameux prédicateur Cospeau, à son arrivée à Paris.

VASSEUR (M. Le), *Victorianus*, p. 192. — M. Le Vasseur, peut-être le même qui fut membre de la 6e chambre des enquêtes sous le président Viole, fit publier, ou plutôt publia à ses frais (Voy. le privil.), en 1661, un vol. in-4 intitulé : *Les Evenemens illustres, ou l'Entretien du Parnasse*, Paris, Sercy (1661), dédié au maréchal de Grammont. (Voy. ce nom.) Somaize, dont l'ouvrage fut achevé d'imprimer le 28 juin 1661, eut peu le temps de connoître le livre de Le Vasseur, dont l'achevé d'imprimer porte la date du 12 mai de la même année.

Ce n'étoit pas son premier ouvrage en vers, com-

me on le voit par son *Advis*. Celui ci, c'est de l'histoire mise en vers pour l'enseignement et le plaisir du lecteur, car « la poésie est un véhicule bien doux et bien puissant pour l'insinuer profondément dans l'esprit de l'homme. »

« ... Pour toucher ces matières avec plus d'agrément, je me suis advisé de faire parler les Muses et de former entre elles comme un entretien lié de différents sujets, qui est un dessein tout nouveau, et par conséquent capable de plaire. »

On lit successivement l'histoire de Jephté, d'Attila, de Talestris..., et seulement un fait moderne : la mort du duc de Friedland. — Le volume est terminé par un éloge, non porté à la table, que fait Apollon du maréchal de Grammont. (Voy. ce nom.)

VAUGERON (Mlle), *Urimédonte*, p. 295, 296.

VAUMORIÈRE (M. de), *Varsamon*, p. 101. — Pierre d'Ortigues, sieur de Vaumorière, né à Apt en Provence, figure sur la liste des membres de l'académie de l'abbé d'Aubignac (Voy. *Mercure galant*, I, p. 250) avec le titre de sous-directeur. On a de lui, outre le roman de *Scipion*, dont il est ici parlé, et qui parut en 1656 (4 vol. in-8), une continuation en 5 vol. du *Pharamond*, laissé inachevé par La Calprenède. « Le continuateur est si bien entré dans son génie, qu'on ne s'aperçoit de la différence que parce que Vaumorière a surpassé La Calprenède par l'élocution, l'ordre et l'arrangement. » — Plus tard il fit paroître un recueil de lettres, la *Galanterie des anciens*, d'autres romans, et un recueil de harangues sur différents sujets, avec l'art de les

composer. On a prétendu, malgré sa dénégation, que ces harangues sont son œuvre. Nous acceptons son refus, et nous croyons pouvoir les attribuer aux membres de l'académie de l'abbé d'Aubignac.

Il a eu avec Cassandre, Furetière, Amelot de la Houssaye, Varillas et autres, l'ineffaçable tort d'être l'ennemi de Richelet, qui, dans son Dictionnaire, l'introduit dans une foule d'exemples, tantôt en le nommant, tantôt en le désignant par une initiale perfide, qui lui permet de faire d'une pierre deux coups et d'atteindre à la fois Vaumorière et Varillas. — Voici quelques passages tirés des premières lettres :

Approbation, s. f. — On prononce aprobacion. — C'est le consentement qu'on donne à une chose ou à une personne, et par lequel on confesse qu'on le trouve bien.... Le public refuse son approbation aux lettres du seigneur Milleran et au fatras du pauvre bonhomme Vaumorière.

Archer des pauvres, s. m. – Soldat à pié qui a ordre de prendre les pauvres qui mendient par Paris et de les mener à quelque hôpital. Le peuple, en riant, appelle ces sortes de soldats archers de l'écuelle. Les archers des pauvres prirent l'autre jour V... dans les rues de Paris, et ils l'eussent mené à l'hôpital sans quelques personnes qui leur dirent que le bonhomme ne mendioit pas encore.

Braies (*femoralia*). — Il ne se dit qu'au pluriel. Il signifie haut de chausses, culotte ; mais en ce sens il est vieux et hors d'usage. Au propre, on ne dira jamais : Les braies du pauvre V... sont toutes percées,

et le sieur Barbin . pour qui il travaille , est un lâche de ne lui en pas donner d'autres.

BROUILLON, BROUILLARD, s. m. — Les marchands appellent de ce nom un livre sur lequel ils écrivent et où ils raient ce qu'il leur plaît. Ecrire sur le brouillon, effacer sur le brouillon. Le pauvre V... ne sera de sa vie rayé de dessus le brouillon de ses marchands.

BUREAU.... Le grand bureau des pauvres conclud l'autre jour qu'on mettroit à l'hôpital des Petites-Maisons le pauvre V..., et qu'à cause de l'intention qu'il avoit eue de faire de bons livres on le traitera mieux que les autres. On voit par là combien le bureau est honnête et charitable, puisqu'il reconnoît jusqu'à l'intention, — ce qu'il ne fera point pour le seigneur A... (Amelot de la Houssaye) lorsqu'il ordonnera qu'on le loge avec V..., etc.

CABARET BORGNE. Terme injurieux; misérable petit logis malpropre où l'on vend du vin à quatre ou cinq sols à pot et à pinte. Quand on va pour voir le bonhomme V... et le gaillard Lignière, et qu'on ne les trouve pas dans leurs cabannes, on n'a qu'à aller au premier cabaret borgne de leur rue.

VAUVENARGUES (M. de), *Volagès*, p. 44. — Nous n'avons vu aucune trace du nom de Beaumont dans la famille des Clapiers de Vauvenargues. (Voy. COLONGUE.) Le membre de cette branche dont il peut être ici question le plus sûrement, en raison des dates, seroit Henri de Clapiers, arrière-grand-père de l'écrivain. Il avoit épousé, le 30 septembre 1643, Thé-

rèse de Galifet, fille d'un président aux enquêtes du parlement de Provence. Lui-même, après avoir été officier de cavalerie, avoit été consul d'Aix, et en 1674 il devint procureur du pays. De son fils François naquit Joseph, lui-même consul d'Aix et procureur du pays. En récompense de ses services pendant une peste, sa seigneurie de Vauvenargues fut érigée en marquisat (1722), et lui-même reçut une pension de 3,000 livres. C'est de son alliance avec Marguerite de Bermont qu'est né Luc, marquis de Vauvenargues, dont on connoît les écrits.

VAYER (M. de La Mothe Le). — Voy. LA MOTHE LE VAYER.

VERT (M. Le), *Vaxence*, p. 62, 82, 93, 101, 110, 173, 211, 227. — La première partie du *Tolédan* est suivie d'un privilége qui autorise le libraire Quinet à « imprimer ou faire imprimer, vendre et distribuer un livre intitulé *le Tolédan* de M. D. L. C. » A ces initiales, il est difficile de reconnoître M. Le Vert. — Le 1er volume est précédé d'une dédicace « à la pretieuse Aminte ». L'auteur lui dit : « Voicy pour la seconde fois que je me trouve insensiblement engagé à des choses que je n'avois point prévues », d'abord à aimer une inhumaine, ensuite à traduire, non sans addition et suppression, ce roman espagnol qui intéresse Aminte : « Je ne puis vous refuser mon obeyssance, quoy que vous m'ayez toujours refusé votre pitié. » Que de bonnes raisons cependant il avoit pour ne pas obéir, « puisqu'au siècle où nous sommes quiconque recherche trop la qualité de ga-

land ou d'écrivain devient également ridicule et méprisable. » Qui auroit attendu un tel aveu?

En tête de sa deuxième partie est un mot « au lecteur » pour l'avertir qu'il a tâché de plus en plus, — ce qu'il avoit trop peu osé faire dans la première partie, — de débarrasser son livre « des bassesses et des mauvaises bouffonneries des valets », dont « le serieux des autheurs espagnols, pour quelque relevé qu'il puisse être, n'est jamais assez purgé. »

Cet ouvrage, commencé à publier dès 1646, eut plusieurs éditions en peu de temps.

VIEUX (Mlle Le), *Urione*, p. 235. — *Urione* ici, *Olinde* dans les lettres de Patru, c'est une seule et même personne : c'est Mlle Le Vieux. Or Mlle Le Vieux ne se bornoit pas à lire « les romans et les galanteries de vers et de prose », comme dit Somaize : elle lisoit Esope, elle lisoit les treize livres des *Métamorphoses d'Ovide* en quarante jours, ce qui est bien peu faire, dit Patru. Somaize espéroit que quelque jour Urione mettroit la main à quelque œuvre galante : elle n'avoit pas attendu jusque là pour le faire, car Patru, dans la huitième et dernière des lettres mignardes qu'il lui adresse, lui dit (12 déc. 1659) : « J'ay sans mentir une extrême envie de voir vostre poésie. » — Peut-être étoit-ce quelque fable d'Esope mise en vers. Elle avoit une véritable passion pour les fables, à en juger par les lettres de Patru, qui lui en cite plusieurs avec leurs moralités.

Le nom d'*Olinde* ne sembloit pas moins acquis à

Mlle Le Vieux que celui d'Arthenice à Mme de Rambouillet. En effet, au 10e vol. in-fol. des mss. de Conrart, p. 84 et 85, on trouve de nombreux vers que Conrart lui adressoit sous ce nom, le 3 et le 14 novembre 1665, à Clichy. Ces vers, chargés de ratures, sont incomplets ; en voici cependant quelques uns :

Pour vous louer, charmante Olinde,
Je courrois de l'une à l'autre Inde,
Et je franchirois des deux mers
Les ecueils et les flots amers ;
Je porterois votre louange
Depuis la Seine jusqu'au Gange,
Et je dirois de vos beaux yeux
Ce qu'on dit du plus beau des Dieux.
Mais la volante Renommée
Partout votre gloire a semée,
Et dejà le monde est pour vous
Remply d'amants et de jaloux...
Tandis qu'en veillant je m'escrime
De la raison et de la rime,
Et tout cela pour vos beaux yeux,
Vous estes en d'aymables lieux,
Au coin du feu, bien à vostre ayse,
Causant sur une bonne chaise
Avec des gens que vous aymez
Et que vos regars ont charmez.
Certes, leur bonheur est extrême !
Si je pouvois estre de même,
Je m'estimerois trop heureux ;
Mais cette faveur est pour eux,

Et pour moy la cruelle absence,
Qui me va reduire au silence.

Nous demandons pardon si, en faveur de Mlle Le Vieux,

Nous rompons de Conrart le silence prudent.

VIGEAN (Mlle du), *Valérie*, p. 239. — Voy. *Mme de Longueville*, par M. Cousin, 3e édit.

VILLAINE (le marquis de), *Virginius*, p. 239.

VILLAINE (la marquise de), *Virginie*, p. 42, 206, 239. — Rien de plus obscur que ce qui concerne les Villaine. La confusion s'explique par les écrits de genre différent attribués à tort à un même personnage. Tâchons de distinguer.

Mlle de Montpensier, dans ses *Mémoires*, parle du « marquis de Vilène, homme d'esprit et de savoir, qui passe pour un des habiles astrologues de ce temps », et qui lui fit une prédiction singulière (II, 66). — Ce marquis de Vilène, qui tiroit à part Mademoiselle dans le cabinet de Madame, — familiarité qui montre son rang à la cour, — étoit ce Nicolas Bourdin Ier qui étoit déjà secrétaire du roi en survivance de son père sous Henri III, et qui alla mourir à Raguse, où il avoit le titre de résident. Il étoit de l'académie de l'abbé d'Aubignac, et il avoit écrit « *l'Uranie de messire Nicolas Bourdin, seigneur de Villènes, ou la Traduction des quatre livres des jugements des astres de Claude Ptolomée, prince des sciences célestes.* » (Paris, Besongne, 1640, in-12. Ce volume, qui prouve ses goûts pour l'astrologie, fut attaqué par J. B. Morin (1654, in-4). Nicolas avoit épousé Marie, fille d'Antoine Fayet, trésorier de l'extraordinaire des

guerres, qui le trompa, au dire de Tallemant, et lui donna, pendant son absence, un fils, « ce fou de marquis de Vilaines que nous voyons partout. » (*Histoire du maréchal de l'Hospital.*)

Nicolas Bourdin II, marquis de Villaine, baron de Chapelaine d'Anglure, gouverneur pour le roi de Vitry-le-François, ne doit pas être confondu avec les de Champagne, marquis de Villaine, du côté du Mans.

Ce dernier mourut en 1676. Il avoit épousé Cléophile Cauchon, fille de Thomas, baron de Neuflize, et celle-ci lui avoit donné deux fils, dont le second épousa Angélique de Thiercelin, fille du marquis de Brosses, et une fille, Marie-Philoclée, qui épousa, en 1663, Fr. Le Fèvre, seigneur de Guibermenil. (Voy. *Mém.* de Castelnau, Fauvelet du Toc, Moreri, Tallemant, etc.)

Le marquis de Villaine étoit en relation avec les gens de lettres, avec Costar, qui lui écrit (Lettres de Richelet); avec Colletet, qui décrit sa maison comme Scudéry avoit fait de celle de Balzac; avec Richelet, qui le cite comme « homme de lettres, ami des personnes d'érudition et la meilleure âme du monde »; avec maître Adam et Neufgermain, dont il fait précéder les œuvres de vers fort bien tournés; il avoit écrit un volume de vers imités d'Ovide (*les Élégies choisies des amours d'Ovide*, par M. le marquis de Villennes, gouverneur de Vitry-le-François, Paris, Barbin, 1668, in-12). Le début de sa préface est d'une rare impertinence : « On s'estonnera peut-estre qu'un homme de ma naissance et de ma profession se soit donné

le loisir de s'attacher à cet ouvrage... » Il a écrit en vers irréguliers : « Quant à la façon des vers dont je me suis servy, je n'ay pas creu qu'elle fust desagreable, puisque, sans me mettre en peine si elle estoit propre à mon sujet, j'ay plustost consulté le goust de nostre nation et le mien que la matière dont je traitois. »

Mme de Villaine, dont les initiales se trouvent au bas d'un défi à Artaban (Rec. en vers de Sercy, V, 4, 1655), n'a point été oubliée dans *le Cercle des femmes savantes*, par Jean de La Forge, qui, comme Somaize, la nomme Virginie; après avoir parlé de Mme Paget, de la marquise de Chavigny et de la marquise de Villaine, il ajoute : « Ces femmes éclatantes ne peuvent pas estre inconnues aux beaux esprits, puisque c'est chez elles que se tiennent les plus celèbres ruelles de Paris. » (1663, in-12.)

Mme de Villaine s'occupoit aussi de poésie. On trouve une pièce d'elle dans *les Muses illustres* de Fr. Colletet (1658), en réponse à Linières, qui lui avoit adressé des vers sur une chatte, et dans le Recueil de Sercy (1655, IV, 357), à propos encore de vers que Linières lui avoit envoyés avec *l'Almanach d'amour*. — Ces vers ne manquent ni d'esprit ni de facilité.

VILLARDIÈRE (M. de La), *Dicastie*, p. 265. — C'étoit un gentilhomme provençal.

VILLEBOIS (M. de), *Uristenius*, p. 238.

VILLEBOIS (Mlles de), *Uristène et sa sœur*, p. 237, 238.

VILLEBOIS (Mlle de), *Uristane*, p. 202, 237. —

Le nom de Villebois s'est conservé en Bretagne; un M. de Villebois habite Nantes.

VILLEDIEU (Mme de), *Tircis*, p. 72. — Voy. DESJARDINS (Mlle). — Le chevalier de Villedieu étoit fils de Boësset, maître de la musique de la chambre du roi. Quand il épousa Mlle Desjardins, il étoit capitaine au régiment de Dauphin (infanterie). On le voit figurer parmi les signataires de l'union de la noblesse (*Mazarinade*). — Loret, dans sa gazette du 26 juin 1660, raconte une longue aventure dont Tircis est le héros et qui le conduit chez Mlle Desjardins, d'où, selon Loret, il

Jugea bien qu'il falloit driller.

Tallemant ne le fait pas sortir ainsi.

VILLEGAIGNON (le chevalier de), *Volusius*, p. 242, 243. — « Un vieux cavalier, nommé Villegaignon, épousa une belle et jeune personne. Cette femme, quelques jours après, dit à une de ses amies : « Je n'aime point M. de Villegaignon, quoiqu'il m'ait fait beaucoup d'honneur, étant riche comme il l'est, d'avoir pris une pauvre fille comme moi; mais je m'en vais faire une neuvaine pour tâcher à l'aimer. » (Tallemant, *Bizarreries de quelques femmes*, II, 119.)

VILLENEUVE (le comte de), *Vilianus*, p. 262. — C'étoit un gentilhomme anglois.

VLOGNY (M. de), *Varsamon*, p. 236.

VLOGNY (Mme de), *Varsamène*, p. 236. — Nous ne connoissons d'analogue que le nom de M. Flogny,

chartreux, dont parle la *Muse naissante* du petit de Beauchasteau (II, 99).

VOITURE (M. de), *Valère*, p. 22, 24, 42, 44, 45, 46, 47, 55, 58, 62, 72, 79, 80, 93, 96, 106, 112, 113, 141, 166, 167, 193, 195, 219, 220, 223, 231, 239, 240, 241, 242. — Voy. la notice intéressante de M. Ubicini en tête de la nouvelle édition de Voiture publiée récemment chez Charpentier.

VRILLIÈRE (Mlle de La), *Diomédie*, p. 282. — Marie étoit fille de Louis Phelypeaux de la Vrillière, conseiller, puis secrétaire d'Etat, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit :

Le Saint-Esprit, honteux d'estre sur ses epaules,
Pour trois sots comme luy s'envoleroit des Gaules.
(Boisrobert.)

Sa mère étoit Marie Particelli, fille de Particelli, seigneur d'Émery et de Thoré. — Marie Phelypeaux épousa Jean-Claude de Rochechouart, comte de Tonnay-Charente, qui mourut à Trèves, en 1672, colonel du régiment de la Marine. Elle-même mourut le 15 février 1681.

Son portrait, écrit par l'abbé de Tonnerre, figure dans le *Recueil de Mademoiselle*. Le début est du plus pur précieux : « Quoy que ce soit une trop grande témérité d'entreprendre de faire un beau portrait en peu de temps et sans les couleurs nécessaires, que la campagne ne peut fournir, je ne laisseray pourtant pas d'emprunter le vif éclat de ses fleurs nouvellement écloses pour faire paroistre celuy d'une jeune merveille. Elle a le front assez grand, les yeux doux et

brillans, le teint vif, le nez bien fait, la bouche agréable, les dents blanches, la taille déliée, l'air bon, le ton de la voix joly, le procédé galant, l'humeur aimable. Elle est sérieuse à propos, ne rit jamais à contre-temps, chante assez bien et danse admirablement, pense finement, entend tout et parle juste... Elle gouverne son illustre père avec une douceur charmante. Sa mère vertueuse luy donne seulement des advis et ne luy fait point de réprimande. » Nous nous arrêtons sur ce mot, et, après le long travail que nous terminons ici, nous serions heureux d'espérer que la critique voudra bien nous traiter comme Mme de la Vrillière traitoit sa fille.

FIN DU TOME II ET DERNIER.

ERRATA.

TOME I.

Pages 59, *à la clef* : Madame *pour* Mademoiselle.
74, l. 9 : la trouverent *pour* trouverent.
75, à la clef, *ajoutez : Dorimene*, mademoiselle Dumont.
86, à la clef : ademoiselle *pour* Mademoiselle.
96, à la clef : 3e av. dern. lig. : Flers *pour* Filers.
105, à la clef : *effacez* (Renouillère).
106, à la clef : 3e l. : Guimeray *pour* Guimenay.
108, l. 14 : rueile *pour* ruelle.
108, l. 21 : dn *pour* un.
108, à la clef : *Galaxée*, Mme la baronne de la Garde. *Comme il s'agit de la fille, lisez :* Madame de Saint-Movieux.
146, l. 6 : *à la fin de la ligne, après le point, ajoutez :* Il.
146, dernière ligne : ont *pour* font.
181, 2e col. l. 11 : aroist *pour* paroist.
189, à la clef : *Guenemonde*, M. de... *pour* : *Guenemonde*, madame de...
202, à la clef, dernière ligne, la fin du mot commencé à la ligne précédente est *nace*, et non *ace* : *Pharnace*.
206, à la clef, *Galaxée*, madame la baronne de la Garde; *ajoutez* : ou madame de Saint-Movieux, sa fille.
208, l. 10 : *Melegare* pour *Meleagre*.
209, à la clef, ajoutez : *Valere*, M. de Voiture.
218, à la clef, effacez : *Cleobis*, M. de Chastillon.

Pages 224, à la clef : *Cassandre* pour *Cassander*.
280, à la clef, dern. ligne : M. Cacary *pour* Lascary.
282, 3e av. dern. ligne : es *pour* les.

TOME II.

Pages 19, 3e av. dern. ligne : faisions *pour* faisons.
38, l. 12. *Précieuses ridicules*. La seconde édition des *Véritables précieuses* remplace l'annonce des *Précieuses ridicules* par celle du *Cocu imaginaire*. Cette seconde édition offre beaucoup d'autres différences, et surtout des retranchements. On trouve à la suite un *Dialogue entre deux précieuses sur les affaires de leur communauté*, pièce sans intérêt, et qui peut-être même n'est pas de Somaize.
72, 2e vers : es femelles *pour* les femelles.
125, l. 1 : *Damonede*, p. 200, pour *Damoxede*, p. 210.
131, art. ARBOUST, p. 28, *lisez* : p. 287.
136, art. Aubignac, 1re ligne, lisez : AUBIGNAC (l'abbé Hédelin d'), *Horace*, p. 187. — François, etc.
145, article Bardou, l. 3, lisez : La nature de certain sujet signé de ce nom ne permet guère de penser qu'il n'appartînt pas à un homme.
205, l. 2, après *Precieuses*, supprimez le point.
213, art. CONTI (Mme la princesse de), *Cassandride*, ajoutez : p. 188.
226, art. DURANDIÈRE (Mlle de La). *Didamie*, ajoutez : p. 179.
229, art. FABIEN (M. de), *Fulcinius*, lisez : p. 287.
234, art. FOUQUET, *Mecène*, ajoutez : p. 85.
237, art. GAILLONNET (Mme), l. 3 : Vion, sœur de... *pour* Vion, sieur de...
254, l. 19 : Lambert *pour* Cambert.
258, l. 19 : *après* magnifique *fermez les* ».
259, art. JOSSE (Mlle) *Iris*, 2e *du nom*, ajoute : p. 116.

Pages 274, art. LINIÈRES (M. de) *Léonce*, p. 65, *lisez* : p. 66.

285, art. MARGAT (M.), *Mezence*, p. 270, *lisez* : p. 271.

291, art. MAZARIN, *Caton*, ajoutez : p. 46.

299, art. MONROZAT (Mme de), la mère, *Martane*, ajoutez : p. 250.

309, l. 12 : *Neresiel* pour *Neresie*.

313, art. OGIER (Mlles), *Oxaris et sa sœur*, ajoutez : p. 184.

315, l. 16 : au commencement de la ligne, ouvrez des «.

310, art. NEUFVILLE (Mlle de), *Nerine*, ajoutez : p. 177.

326, art. PERROT (M.), Polidor, lisez : p. 64, 299.

344, art. RICARDY, ajoutez : on trouve à la bibl. Ste-Genev., sous le nº 1117 [2], un factum de 1618 pour Esclamonde des Marets, veuve de messire André Ricardy, quand il vivoit conseiller en la Cour des aydes de Montpellier.

346, art. ROGER, *avant* p. 207, *ajoutez* : p. 178.

347, art. *Saint-Amant*, p. 293, 294, lisez : p. 292, 293.

360, entre les art. SAINT-MOVIEUX et SAINT-SIMON intercalez : SAINT-MOVIEUX (Mme de) Galaxée, p. 108 et 206 (Voy. l'errata, ci-dessus).

371, l. 18, *après* Bussy Rabutin, *ajoutez* : (Correspond. inédite).

375, art. SIMON, p. 294, *pour* 293-294.

377, art. SULTANE, ajoutez, après *Spartanide* : p. 277.

377, art. SUZE (M. le comte de la), le renvoi à la p. 206 appartient à l'art. de la comtesse sa femme.

TABLE DES MATIERES.

TOME I.

Preface. v
Le grand Dictionnaire des Précieuses, ou la Clef de la langue des ruelles . . . . . xxxvij
Le grand Dictionnaire des Précieuses, historique, poetique, etc 1
Dedicace 3
Preface. 7
Privilege. 17
Premiere partie 21
Deuxieme partie 153
Apostille. 247
Autre apostille. 276

TOME II.

Les veritables Precieuses, comedie. 5
Les Precieuses ridicules, comedie en vers. . . 39
Le procez des Precieuses, comedie 49
Clef historique et anecdotique 121
Errata 405

FIN DE LA TABLE.

BINDING SECT. FEB 17 1966

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 13 01 14 001 4